

**3<sup>e</sup> édition**

# **Histoire des faits économiques**

De la Révolution industrielle à nos jours

**BERTRAND BLANCHETON**

DUNOD

**Du même auteur :**  
*Sciences économiques*, 3<sup>e</sup> édition, Coll. Maxi Fiches,  
Dunod, 2016

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2016

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-076087-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>1</b>
<b>1 La Révolution industrielle anglaise (1760-1830)</b>	<b>2</b>
<b>2 Les <i>corn laws</i></b>	<b>6</b>
<b>3 La libéralisation commerciale des années 1850-1860</b>	<b>10</b>
<b>4 La révolution des transports</b>	<b>14</b>
<b>5 Les chemins de fer au XIX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>18</b>
<b>6 Les fondements de la puissance économique des États-Unis</b>	<b>20</b>
<b>7 Le Zollverein et l'intégration allemande</b>	<b>24</b>
<b>8 La restauration Meiji au Japon</b>	<b>26</b>
<b>9 La hiérarchie des puissances économiques (1820-1913)</b>	<b>30</b>
<b>10 La première mondialisation (1850-1914)</b>	<b>32</b>
<b>11 L'étalon-or</b>	<b>36</b>
<b>12 La loi Méline de 1892</b>	<b>38</b>
<b>13 Le paradoxe Bairoch ou « tariff growth paradox »</b>	<b>40</b>
<b>14 Le Taylorisme</b>	<b>44</b>
<b>15 Le financement de la Première Guerre mondiale en France</b>	<b>46</b>
<b>16 Les réparations allemandes</b>	<b>50</b>
<b>17 L'hyperinflation allemande</b>	<b>54</b>
<b>18 La déflation britannique des années 1920</b>	<b>56</b>
<b>19 La stabilisation Poincaré</b>	<b>60</b>
<b>20 La Nouvelle Économie Politique en URSS</b>	<b>64</b>
<b>21 La crise de 1929</b>	<b>68</b>
<b>22 Le <i>New Deal</i></b>	<b>72</b>
<b>23 Le Front populaire</b>	<b>76</b>
<b>24 Le système de Bretton Woods (1944-1971)</b>	<b>80</b>
<b>25 Le Fonds monétaire international</b>	<b>84</b>
<b>26 La Banque mondiale</b>	<b>86</b>

---

<b>27</b>	<b>Le GATT</b>	<b>88</b>
<b>28</b>	<b>Nationalisations et privatisations en France</b>	<b>92</b>
<b>29</b>	<b>Les Trente Glorieuses</b>	<b>96</b>
<b>30</b>	<b>Le Fordisme</b>	<b>100</b>
<b>31</b>	<b>Le miracle économique japonais</b>	<b>102</b>
<b>32</b>	<b>Le Toyotisme</b>	<b>104</b>
<b>33</b>	<b>Le plan Rueff de 1958 (comité Rueff)</b>	<b>106</b>
<b>34</b>	<b>La relance Kennedy Johnson (1961-1965)</b>	<b>108</b>
<b>35</b>	<b>Les accords de Grenelle de mai 1968</b>	<b>110</b>
<b>36</b>	<b>Les chocs pétroliers de 1973 et 1979</b>	<b>114</b>
<b>37</b>	<b>Le syndrome hollandais ou la malédiction des ressources naturelles</b>	<b>118</b>
<b>38</b>	<b>La relance Chirac de 1975</b>	<b>120</b>
<b>39</b>	<b>La relance socialiste (1981-1982)</b>	<b>122</b>
<b>40</b>	<b>La politique agricole commune</b>	<b>126</b>
<b>41</b>	<b>La construction monétaire européenne</b>	<b>130</b>
<b>42</b>	<b>L'intégration européenne</b>	<b>134</b>
<b>43</b>	<b>La Banque centrale européenne et l'euro</b>	<b>138</b>
<b>44</b>	<b>La seconde mondialisation</b>	<b>140</b>
<b>45</b>	<b>L'intégration financière internationale</b>	<b>144</b>
<b>46</b>	<b>L'émergence de la Chine</b>	<b>146</b>
<b>47</b>	<b>L'organisation mondiale du commerce</b>	<b>148</b>
<b>48</b>	<b>De la crise financière des subprimes à la crise de l'euro</b>	<b>150</b>
<b>49</b>	<b>La résistance du dollar en tant que monnaie internationale</b>	<b>152</b>
	<b>Glossaire</b>	<b>156</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>183</b>
	<b>Index</b>	<b>185</b>

# Avant-propos

Ce *Maxi Fiches d'Histoire des faits économiques* se présente sous forme de fiches synthétiques de deux ou quatre pages.

Près de cinquante des principaux thèmes de l'histoire économique contemporaine sont abordés (la révolution industrielle anglaise, la crise de 1929, les chocs pétroliers, l'intégration européenne...).

Un glossaire de 200 notions clés complète l'ouvrage.

Plusieurs outils pédagogiques sont à la disposition du lecteur :

- La rubrique **Point clé** fait ressortir l'intérêt du sujet et ses principaux enjeux.
- La rubrique **Repères chronologiques** récapitule les principales dates et événements à mémoriser.
- Les **termes surlignés** dans le texte sont définis dans le lexique final.

L'ouvrage constitue un outil efficace de révision des examens et de préparation aux concours.

# 1 La Révolution industrielle anglaise (1760-1830)

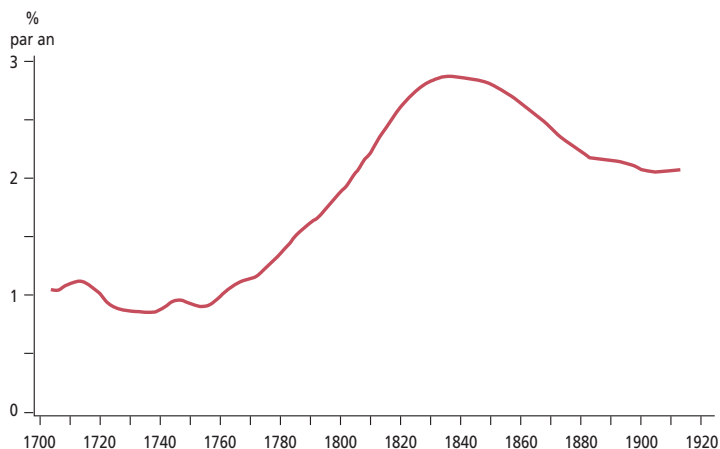
## Point clé

La Révolution industrielle constitue une rupture majeure dans l'histoire de l'humanité, comparable à la « révolution néolithique ». Elle apparaît comme le point de départ de ce que Kuznets appelle la croissance économique moderne à savoir un processus cumulatif d'accroissement simultané de la population, de la production et du revenu par tête. Cette croissance subite a été nourrie par une série de changements simultanés : l'idée qu'il existerait un facteur déterminant (ultime) doit être abandonnée. L'économie anglaise avait atteint un niveau de développement suffisant permettant à l'offre de répondre par la mécanisation à une sollicitation de la demande (alors forte dans le textile).

## 1. LES MANIFESTATIONS DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Ce phénomène se déroule en Angleterre entre 1760 et 1830 pour reprendre la datation traditionnelle de l'historien Ashton (1959). Il se manifeste par l'apparition d'innovations dans les secteurs du textile (machines à tisser), du « machinisme » (perfectionnement de la machine à vapeur), de la sidérurgie et la métallurgie (diffusion des hauts fourneaux au coke...) et un peu plus tard dans d'autres domaines comme le transport ou la chimie. Le caractère révolutionnaire de ces transformations est certes atténué par le fait que les innovations sont tributaires d'améliorations antérieures, c'est par exemple le cas de la machine à vapeur, dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle Savery crée une machine à pomper l'eau des mines, en 1712 Newcomen améliore la machine... Mais une vraie rupture se déroule bel et bien à partir de la décennie 1760-1770 qui tient à l'ampleur et au nombre des innovations, à l'intensité de leur diffusion, aux inflexions observables dans la croissance des gains de productivité et de la production industrielle.

**Trend de la production industrielle britannique (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles)**



L'**histoire économique quantitative** fait ressortir une nette rupture en Angleterre en matière de croissance de la production industrielle dans les années 1760-1770. Même si les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> connaissent déjà un rythme de croissance assez soutenu (de l'ordre de 1 % l'an) fondé notamment sur la protoindustrialisation, c'est un véritable décollage (*take off* pour reprendre la terminologie de Rostow Les Étapes de la croissance économique (1963)) qui se fait jour à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir le graphique très explicite de Crafts).

Plus largement la Révolution industrielle anglaise s'accompagne de transformations radicales dans les domaines démographique, culturel, géopolitique ou encore dans l'organisation du travail. Ces bouleversements participent de l'extraordinaire complexité de ce processus. L'analyse des interactions entre facteurs de demande et facteurs d'offre fournit une grille de lecture de cet épisode.

## 2. LES FACTEURS DE PROGRESSION DE LA DEMANDE : LE RÔLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA CONSOMMATION

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle la demande adressée en Angleterre au secteur textile et à un degré moindre à la métallurgie est si forte qu'elle entraîne une pénurie de main-d'œuvre. Plusieurs facteurs peuvent concourir à expliquer cette forte demande.

Le commerce international constitue un vecteur potentiel de pression de la demande (demande externe en l'occurrence) en même temps qu'il permet une accumulation préalable de **capital**. Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle la Grande-Bretagne a imposé sa domination maritime et dispose au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle d'importants débouchés coloniaux (en Amérique du Nord, Asie...). Il semble, par exemple, que fin XVII<sup>e</sup> les exportations de laines représentent 30 % de la production anglaise et que cette proportion atteigne 50 % au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans exclure totalement ce facteur, la localisation des principaux foyers de la « Révolution industrielle » ne corrobore pas cette hypothèse : les villes portuaires ne sont pas les premières concernées.

Un fait est solidement établi grâce aux travaux de Wrigley et Schofield (1981) : la population anglaise, après avoir pratiquement stagné depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, progresse à un rythme soutenu à partir de 1740 (entre 1740 et 1760, elle croît à un taux annuel moyen voisin de 0,5 %). La population de la Grande-Bretagne passe de 7,4 millions d'habitants en 1750 à 10,7 millions en 1800 et 20,6 millions en 1850. La poussée démographique pourrait être à l'origine de la hausse de la demande textile. Mais l'influence dynamique de la croissance démographique est contestée : dans une perspective malthusienne, toutes choses égales par ailleurs, elle vient buter sur une insuffisance des subsistances et provoque une hausse des prix et une baisse des salaires réels qui la ramène à son niveau initial (à travers les conséquences de la malnutrition).

Le développement des villes (surtout Londres) et du commerce s'accompagne d'une transformation du mode de vie et des habitudes de consommation. L'anthropologie historique a montré qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle un désir de consommation s'est développé notamment dans la classe moyenne/inférieure. Pour acquérir des objets (tissus à la mode (indiennes), rubans, bijoux...) il a fallu, à productivité constante du capital, travailler plus pour accroître son revenu et assouvir ce désir.

## 3. L'ANTÉRIORITÉ D'UNE RÉVOLUTION AGRICOLE ?

Selon Bairoch dans *Révolution industrielle et sous-développement* (1963) rien n'aurait été possible sans bouleversements dans le secteur agricole. La croissance démographique

est, selon lui, logiquement tributaire de mutations préalables en matière de subsistances et des progrès réalisés dans l'agriculture. Les travaux de Bairoch insistent sur le rôle des interactions entre Révolution agricole et Révolution industrielle. L'auteur part d'abord du constat qu'une explication de la Révolution industrielle ne peut pas faire l'impasse sur l'agriculture (ce secteur représentant 8/10<sup>e</sup> de l'activité humaine à l'époque). Sans gains de productivité importants dans l'agriculture, il n'aurait pas été possible de nourrir une population croissante et plus urbaine.

Bairoch soutient l'existence d'une Révolution agricole en Angleterre fin xvii<sup>e</sup> siècle. Les progrès initiaux de l'agriculture anglaise localisés au sud-est du pays seraient liés à un transfert de techniques nouvelles des Pays-Bas dû à un mouvement important d'émigrés protestants chassés des Flandres par la domination espagnole. À la même époque, le mouvement des enclosures constitue un autre facteur de modernisation de l'agriculture outre-manche.

L'argument d'un solde céréalier anglais positif dans le deuxième quart du xviii<sup>e</sup> siècle et la mise en évidence d'une hausse de la production et de la consommation de fer à usage agricole appuient cette thèse. Sur la même période une détérioration des **termes de l'échange** des produits agricoles vis-à-vis des produits industriels est aussi décelable et paraît témoigner de l'intensité des gains de productivité dans le secteur agricole.

Ces gains permettent à l'agriculture anglaise de libérer de la main-d'œuvre et offre des débouchés à l'industrie. La pression de la demande appelle le **progrès technique**. Les innovations industrielles répondent à cette sollicitation parce qu'un « seuil critique » a été franchi en matière de recherche fondamentale.

#### 4. LA RÉPONSE DE L'OFFRE

On constate l'apparition dans la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> siècle de multiples **inventions** et innovations techniques dans un nombre relativement réduit de secteurs industriels principalement le textile (qui occupe alors 60 à 70 % du total des actifs des industries manufacturières), le « machinisme », la métallurgie ainsi que les transports et la chimie.

Dans le textile certaines inventions sont traditionnellement mises en exergue.

- La navette volante de Kay, innovation des années 1730, est diffusée dans le tissage du coton vers 1760 où elle améliore la productivité d'environ 30 %.
- La machine à filer Spinning Jenny (1765-66) de Hargreaves, avec rouet multiplié, est particulièrement adaptée aux petites unités de production (intermédiaire entre travail manuel et machinisme).
- La Waterframe (1767) de Arkwright qui utilise l'énergie hydraulique et exige de lourdes installations est destinée à de plus grosses structures.
- La Mule Jenny (1777) de Crompton est une sorte de croisement des deux précédentes inventions, elle est complètement mécanisée.
- Au cours des années 1780 les métiers à tisser mécaniques de Cartwright remplacent les navettes volantes de Kay et permettent une nouvelle progression de la production de tissu.
- En 1783 Bell met au point la technique de l'impression mécanique des tissus.

Dans le secteur du « machinisme » l'écossais James Watt perfectionne la machine à vapeur, il dépose en 1769 le **brevet** d'une machine à vapeur avec condenseur séparé.



Le secteur de la métallurgie connaît lui aussi des bouleversements techniques à la même époque comme la substitution du coke au charbon de bois pour alimenter les hauts fourneaux et produire la fonte. L'abondance de la fonte crée des goulets d'étranglement pour l'affinage (sa transformation en fer), le procédé du puddlage inventé par Cort en 1783 répond à ce défi. La même année Cort remplace le marteau hydraulique par le laminoir pour accélérer la forge du fer. L'extraction du charbon des mines s'effectue par rails d'abord en bois, puis métalliques à partir de 1765 en Angleterre.

Dans les transports le Français Cugnot utilise en 1770 l'action directe du piston sur la manivelle pour actionner une roue motrice mettant ainsi au point un premier véhicule terrestre à vapeur. En 1783 Jouffroy d'Abbans fait naviguer un premier bateau à vapeur. Plus tard, Trevithick effectue les premiers essais de locomotives à vapeur.

Dans le secteur de la chimie le chlore est découvert en 1774 par Scheele et utilisé très vite dans le blanchiment industriel des tissus.

## 5. LES LOGIQUES DU DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE

L'enchaînement des inventions et l'interdépendance entre les innovations invitent à s'interroger sur la logique du développement technique.

Selon Landes dans *Richesse et pauvreté des nations* (2000), ces inventions présentent trois traits marquants : des machines se substituent aux travailleurs, l'énergie est produite par des machines, de nouvelles matières premières sont utilisées. La mécanisation et l'apparition de la grande usine constituent les lignes de forces d'un processus qui touche à la fois les méthodes de production et l'organisation de la société.

Un modèle « défi-réponse » peut être proposé : les premières découvertes seraient dues « au hasard », ensuite les innovations se répondraient les unes aux autres au gré de blocages et de déséquilibres internes. Ainsi la machine de Kay aurait rendu le fil rare et provoqué la hausse de son prix stimulant par là même l'innovation dans le domaine de la filature.

Bertrand Gilles met en avant l'existence d'un « système technique » qui suppose une cohérence entre les techniques, l'énergie, les matériaux, les transports et les secteurs de consommation. Au centre du système en vigueur à l'époque se trouvent le fer, le charbon et la machine à vapeur... Ce système est achevé en 1850, le métal a remplacé le bois, la machine à vapeur est utilisée dans tous les secteurs, le charbon fait le lien entre les deux. À son apogée le système devient difficile à améliorer, il conviendrait que de nouvelles techniques apparaissent pour surmonter les blocages. Le système se déstructurerait alors au profit d'un nouveau d'où, par extension, le caractère cyclique de l'activité.

### Repères chronologiques

- 1760 (vers) : utilisation de la navette volante de Kay pour le tissage du coton
- 1765 : mise au point de la machine à filer Spinning Jenny par Hargreaves
- 1769 : dépôt par Watt du brevet d'une machine à vapeur avec condenseur séparé
- 1783 : invention du procédé du puddlage par Cort
- 1785 : métier à tisser mécanique de Cartwright

## 2 Les *corn laws*

### Point clé

Les *corn laws* (lois sur les blés) sont à l'origine d'une controverse dans l'Angleterre de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sur les avantages et les inconvénients du protectionnisme agricole. Ricardo et Malthus posent, à cette occasion, l'essentiel de l'argumentaire contemporain sur la politique commerciale. Ce débat traverse la société anglaise et structure la vie politique. L'épisode montre que la politique commerciale d'une nation est notamment le produit des rapports de forces entre groupes sociaux.

### 1. L'HÉRITAGE PROTECTIONNISTE, PRIVILÈGE DE L'ARISTOCRATIE FONCIÈRE

#### a) Une pratique ancienne

Des *corn laws* existent en Angleterre dès 1436, elles autorisent alors l'exportation de céréales uniquement si les prix locaux tombent en deçà d'un certain seuil. Des lois plus ou moins rigoureuses perdurent jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle exprimant à la fois le pouvoir de l'aristocratie foncière et la force de la doctrine mercantiliste. En 1791 une loi interdit l'importation de blé tant que son prix intérieur reste inférieur à 54 shillings le *quarter* (soit l'équivalent de 291 litres de blé). Ce barème est porté à 66 shillings en 1804. Par la suite, en raison de la fin des guerres napoléoniennes, l'aristocratie foncière anglaise doit faire face à une baisse de ses revenus agricoles. Toujours dominante au Parlement elle obtient en 1815 le vote d'une nouvelle élévation du barème : la libre importation des blés n'est maintenant possible que si le prix du *quarter* dépasse 80 shillings. Un tel prix est particulièrement élevé, il est voisin d'un prix de famine.

#### b) Vue d'ensemble du débat

Dans ce contexte d'élévation des prix, avec en arrière plan la symbolique du prix du pain, ces *corn laws* font l'objet d'un débat pendant près de trente ans. La controverse met d'abord en présence les plus grands économistes de l'époque. Ricardo (1772-1823) apparaît comme le chef de file des partisans de l'abolition des lois. Son argumentaire est d'abord analytique : le libre-échange éloigne l'horizon de l'état stationnaire. Malthus (1766-1834) est le principal défenseur des *corn laws*, il avance des arguments de nature plus politique. Ce débat traverse toute la société anglaise et structure la vie politique du XIX<sup>e</sup> siècle. L'épisode illustre le fait que la politique commerciale d'une nation dépend des rapports de forces entre les différentes composantes de la société, essentiellement à l'époque, pour caricaturer, les intérêts agrariens face aux intérêts industriels avec comme « arbitre » un gouvernement dont les recettes douanières constituent environ 45 % des rentrées budgétaires au seuil des années 1840.

### 2. LES TERMES DU DÉBAT ÉCONOMIQUE

Au cours de la décennie 1810-1820 les économistes s'emparent de la question des blés. Partisans et adversaires des *corn laws* s'affrontent dans un débat qui traduit une montée en puissance de l'expertise économique et marque l'histoire de l'analyse économique par sa densité.

### a) Les arguments ricardiens : baisse du prix du blé et des salaires, restauration des profits et éloignement de l'horizon de l'état stationnaire.

D. Ricardo, appuyé notamment par E. West, T. Tooke et R. Torrens, recommande l'abrogation des *corn laws*. Plusieurs arguments sont mis en avant.

Le blé représente, selon Ricardo, une composante importante de la consommation des travailleurs. La hausse du prix du blé pèse ainsi sur les salaires qui oscillent autour de leur niveau de subsistance et tend à diminuer les profits. En 1817 dans les *Principes d'économie politique* et de l'impôt Ricardo affirme : « Si, au lieu de cultiver notre propre blé ou de fabriquer les vêtements ou les autres biens nécessaires aux travailleurs, nous découvrons un nouveau marché qui nous fournit ces marchandises à meilleur compte, les salaires diminueront et les profits augmenteront. » En ce sens le libre-échange à travers la baisse des prix des denrées alimentaires permettrait de restaurer les profits et d'éloigner l'horizon de l'état stationnaire auquel l'économie anglaise lui semble condamnée du fait des rendements décroissants et de la rente différentielle de la terre.

Selon Ricardo et James Mill (père de John Stuart) la mise en place d'un marché céréalier mondial permettrait de lisser les fluctuations des prix du blé. Les prix anglais seraient moins sensibles aux aléas climatiques locaux. Les déséquilibres se compenseraient à l'échelle internationale.

La suppression des *corn laws* est une mesure d'équité sociale, le bas prix du pain profiterait à tous. Pour Ricardo et plus tard pour John Stuart Mill (1827) l'intérêt des propriétaires fonciers ne doit pas passer avant celui de la nation.

### b) Les arguments de Malthus : indépendance alimentaire et stabilité sociale

T. Malthus apparaît comme la figure de proue des défenseurs des *corn laws*, il est appuyé par des auteurs moins connus comme W. Jacob et W. Spence.

Dans ses Observations sur les effets des lois sur les blés (1814) Malthus conteste le lien entre prix du blé et prix du travail, la consommation de blé n'est qu'une composante mineure des achats des salariés : « Le prix du blé ne règle pas immédiatement ni généralement les prix du travail et de toutes autres marchandises. » Il fait par ailleurs observer que des situations de pauvreté et de famine apparaissent parfois dans des pays où les prix du blé sont très bas. Le lien entre baisse des prix du blé et augmentation des profits ne lui semble pas établi.

Malthus met ensuite en avant l'importance de la sécurité des approvisionnements en denrées et l'intérêt de l'indépendance alimentaire nationale. L'épisode du blocus a rappelé la réalité de ce risque même si grâce à sa domination maritime l'Angleterre s'est alors appuyée sur son empire colonial et a développé ses relations commerciales avec les États-Unis et les pays neutres.

Enfin le maintien des *corn laws* se justifie au nom de la stabilité sectorielle et sociale de l'économie. Il existerait, selon Malthus, une proportion naturelle entre activités agricoles et industrielles. Il s'oppose à l'idée ricardienne d'une division internationale du travail et d'une spécialisation sur la base d'avantages comparatifs en termes de coûts de production qui impliquent le sacrifice de certains secteurs de l'économie.

## 3. LES CORN LAWS : UN DÉBAT DE SOCIÉTÉ

### a) Le mécontentement des industriels

D'emblée, dès 1815, l'élévation du barème suscite des mécontentements : lors du vote le peuple manifeste devant les Chambres qui doivent être défendues par la troupe. Les

industriels sont, eux aussi, mécontents. Ils souhaiteraient l'établissement d'un libre-échange généralisé en Europe afin de s'ouvrir les marchés continentaux. La baisse du prix des denrées alimentaires permettrait alors une réduction des coûts de production à travers la baisse des salaires. Par ailleurs, l'augmentation des quantités à produire pour l'exportation autoriserait une plus grande mécanisation de la production. Les industriels vont dès lors s'opposer aux Landlords en réclamant la suppression de cette loi. L'audience des abolitionnistes grandit progressivement à mesure que le poids de l'industrie progresse au sein de l'économie anglaise. Selon les estimations de Paul Bairoch en 1810 la part de l'agriculture dans le PNB était supérieure de 70 % à celle de l'industrie mais en 1840 l'industrie dépasse déjà l'agriculture de 60 %.

Dès 1820, une « pétition des marchands » contre les *corn laws* est remise à la Chambre des Communes, rassemblée à l'initiative de l'économiste Thomas Tooke et le soutien officieux du Political Economy Club de Ricardo. Ce dernier meurt en 1823 mais le poids et l'audience des industriels continuent de grandir à mesure que le pays se développe. Les industriels sont rejoints par des propriétaires fonciers éclairés qui parfois ont diversifié leurs activités en investissant dans des affaires industrielles et commerciales.

En 1828, l'instauration de l'échelle mobile des droits de douanes assouplit de facto les *corn laws*. En 1832, la réforme électorale améliore la représentation politique des industriels en redistribuant les sièges et en doublant le corps électoral qui passe à 800 000 votants.

#### **b) L'amplification du mouvement anti-corn laws autour de la ligue de Manchester entre 1838 et 1846**

En 1838, une association de patrons est créée à Manchester, animée par John Bright et surtout Richard Cobden. Cette ligue de Manchester va alors faire école. Un an plus tard la National Anti-Corn Law League (ligue contre les lois céréalières) est créée sous forme de fédérations d'associations locales. Le groupe de pression est très actif, distribue des brochures, organise des conférences (800 pour la seule année 1840), rassemble des pétitions.

En 1843, *The Economist* – nouvel hebdomadaire – appuie les tenants du libre-échange en utilisant notamment des arguments « sociaux » : la suppression des *corn laws* permettrait la baisse du prix du pain et du coût de la vie.

Le mouvement qui cristallise par ailleurs divers mécontentements et conteste les privilèges établis voit sa popularité grandir. Le parti Tory de Robert Peel est de plus en plus sensible aux thèses libres échangistes.

En 1842, la politique commerciale anglaise connaît une inflexion, le Premier ministre Peel réduit de façon substantielle les droits de douanes et annule l'interdiction d'exporter des machines en vigueur depuis 1774. Mais les *corn laws* ne sont pas réellement modifiées. Il faut attendre les désastreuses pluies de 1845 et la mauvaise récolte de pommes de terre en Irlande pour forcer l'abrogation des *corn laws* le 15 mai 1846. La Grande-Bretagne paraît sacrifier son agriculture sur l'autel de la division internationale du travail.

### **4. LES CONSÉQUENCES DE L'ABOLITION DES CORN LAWS ET DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE LIBRE-ÉCHANGE PAR LA GRANDE-BRETAGNE**

#### **a) Une dépendance alimentaire croissante**

L'abolition des lois sur les blés s'inscrit dans un vaste ensemble de mesures de libéralisation des échanges commerciaux (suppression des actes de navigation en 1849, abro-

gation de nombreuses taxes douanières entre 1846 et 1852). De manière unilatérale la Grande-Bretagne adopte une politique commerciale qui peut être qualifiée de véritablement libre-échangiste, elle reste en vigueur jusqu'au seuil des années 1930. Quelles en sont les conséquences ?

En ce qui concerne l'agriculture, la production nationale de blé ne s'est pas effondrée à la suite du démantèlement des *corn laws* : entre la période 1831-41 et la période 1849-1859 elle fléchit d'un peu moins de 15 %. Les prix du blé fluctuent sur la période 1850-1878 entre 46 et 70 shillings le *quarter* mais « aucune baisse tendancielle et substantielle » ne peut être identifiée selon A. Clément (2004). L'agriculture anglaise opère une reconversion vers l'élevage qui lui permet de connaître une période faste jusqu'au seuil des années 1870.

Néanmoins les importations de blé progressent et le taux de dépendance alimentaire s'accroît durablement : les importations représentent 13 % de la consommation de blé entre 1830 et 1850, elles atteignent 48 % entre 1868 et 1875 enfin près de 75 % entre 1905 et 1909. Cette dépendance alimentaire croissante jusque dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle impose à la Grande-Bretagne de préserver la sécurité des approvisionnements par le maintien d'une domination maritime.

### b) Le renforcement de la domination commerciale britannique

Plus largement la stratégie libre échangiste anglaise semble constituer un succès. Le démantèlement tarifaire permet à l'Angleterre de s'ouvrir des marchés extérieurs en pleine expansion. Les grandes puissances européennes consentent en effet des mesures d'assouplissement de leur politique commerciale à l'instar de la France qui dès le début des années 1850 abaisse le niveau moyen de ses droits de douanes. Comme prévu l'avance technique britannique lui permet d'améliorer ses positions commerciales. L'essor des exportations était déjà rapide dans les 10 à 15 ans précédents (environ 5 % l'an) et la tendance s'accélère encore après 1846. De 1843-1847 à 1857-1861 le volume des exportations britannique augmente d'un peu plus de 6 % l'an. La croissance est également exceptionnellement dynamique sur la même période, le taux de croissance annuel en volume du PNB est de 2,4 %. La croissance du PNB par habitant atteint 2,2 %, « ce qui est certainement le record sur une aussi longue période entre 1800 et 1945 » (Bairoch). L'ouverture commerciale paraît ici payante. La suppression des *corn laws* a contribué à renforcer la domination mondiale de la Grande-Bretagne.

Cette séquence historique montre que le libre-échange constitue une politique commerciale pertinente pour une économie dominante, relativement en avance et disposant de spécialisations avantageuses.

#### Repères chronologiques

- 1814 : publication par Malthus de l'ouvrage *Observations sur les effets des lois sur les blés*
- 1815 : élévation du barème de la loi sur les blés
- 1817 : publication par Ricardo de l'ouvrage *Principes d'économie politique et de l'impôt*
- 1839 : constitution de la National Anti-Corn Law League
- 1846 : suppression des *corn laws*

## 3 La libéralisation commerciale des années 1850-1860

### Point clé

À la suite de la suppression des *corn laws* en Grande-Bretagne en 1846, un mouvement de libéralisation commerciale internationale se crée en Europe continentale dès les années 1850. La signature le 23 janvier 1860 d'un Traité commercial entre la Grande-Bretagne et la France accélère cette libéralisation, et appelle la conclusion d'autres traités commerciaux dans les années 1860 incluant la clause de la nation la plus favorisée.

### 1. L'EXEMPLE BRITANNIQUE, LA PROMOTION D'UN LIBRE-ÉCHANGE UNILATÉRAL RICARDIEN

La stratégie britannique d'un démantèlement unilatéral de toute forme de protection (abolition des *corn laws* et autres taxes à partir de 1846) semble se révéler très vite payante. Au début des années 1850, le développement du commerce extérieur britannique paraît à l'origine d'une accélération de la croissance. Le choix britannique d'offrir sans contrepartie une libéralisation à ses partenaires semble valider la vision ricardienne du libre-échange.

Dès les années 1850, sur la base de cette pédagogie de l'exemple, un mouvement progressif de libéralisation des échanges s'enclenche en Europe. Pour l'Autriche-Hongrie, économie de grande taille, Eddie (1989) souligne que la réduction des tarifs débute dès 1851. Pour l'Allemagne, Dedinger (2006) fait un constat similaire. À une échelle plus globale, selon Accominotti et Flandreau (2008), les progrès de l'ouverture furent plus importants avant 1860 qu'après. En France aussi, certains entendent imiter cette stratégie. Depuis son exil en Grande-Bretagne, Louis Napoléon Bonaparte s'est converti à la doctrine de la liberté du commerce international. Au début des années 1850 le nouveau Régime Bonapartiste semble trop faible pour promouvoir une réforme tarifaire d'envergure. Cela étant, entre 1853 et 1855, le gouvernement abaisse - par décret - les tarifs sur des produits primaires (charbon, laine, acier...). Dès cette époque, un véritable décollage de l'ouverture commerciale est perceptible (les rapports exportations et importations de marchandises à prix courants sur PIB passent en moyenne entre 1849-51 et 1857-59 respectivement de 7,3 % à 10,7 % et de 5,3 % à 9 %). En 1856, le gouvernement tente d'abolir les prohibitions sur des articles manufacturés et les remplacer par des droits de douane. Mais il doit reculer devant l'opposition du Parlement et promet de ne pas conduire de réforme douanière avant 1861.

Le pays est majoritairement opposé au désarmement tarifaire (voir les travaux de D. Todd). Les industriels redoutent la concurrence britannique et les bienfaits de la libéralisation apparaissent flous. La position libre échangiste est résumée par l'économiste Michel Chevalier en termes assez lyriques : « L'adoption par la Grande-Bretagne du principe de la liberté commerciale est un des grands événements du siècle. Quand une nation aussi puissante et éclairée donne l'exemple de l'application d'un grand principe et qu'il est notoire qu'elle a lieu de s'en féliciter, comment les autres nations, ses émules, n'entreraient-elles pas dans la même voie ? » Les arguments théoriques et les spécificités structurelles de l'économie française sont passés sous silence.

## 2. VERS LE TRAITÉ DE 1860 : DE LONGUES NÉGOCIATIONS CONDUITES DANS LE SECRET

Néanmoins les proches de Napoléon III (Chevalier, Persigny) pensent qu'il est possible de réformer les droits de douanes en utilisant les pouvoirs que confère à l'Empereur le Senatus Consulte du 25 décembre 1852 pour conclure des traités commerciaux internationaux sans l'aval du Parlement. Des négociations s'engagent avec la Grande-Bretagne. Après un échec en 1856, elles reprennent, toujours de manière très officieuse, en octobre 1859. Par précaution, très peu de personnes y participent. Côté anglais, sous le patronage de Gladstone, Cobden conduit les négociations avec Lord Cawley. Côté français, en dehors de l'Empereur, seuls cinq personnes semblent impliquées (Rouher, Baroche, Fould, Chevalier et Persigny). Ses discussions secrètes aboutissent finalement à la signature d'un Traité commercial le 23 janvier 1860.

Son annonce surprise suscite un véritable tollé en France. Le gouvernement évite un vote devant la Chambre et certains notables évoquent un nouveau coup de force de Napoléon III, l'historien Dunham parle d'un « coup d'État douanier ». Les industriels sont particulièrement mécontents, ils craignent de ne pouvoir affronter une concurrence anglaise rendue plus vive par un nouveau désarmement douanier. Les anglais disposent a priori d'avantages comparatifs dans un grand nombre de secteurs industriels (textile, métallurgie...).

Le Traité commercial (conclu pour une période de 10 ans) s'accompagne en France d'une réduction immédiate et très substantielle du taux moyen de prélèvement douanier 11,8 % en 1859 contre seulement 5,3 % en 1861 (pour l'ensemble des importations). Il marque également une volonté d'éliminer les pics de protection car il interdit de dépasser un prélèvement *ad valorem* de 30 % (puis 25 % en 1864) sur les produits manufacturés les plus sensibles.

## 3. L'ACCÉLÉRATION DE LA LIBÉRALISATION DES POLITIQUES COMMERCIALES EN EUROPE VIA LES TRAITÉS

Le Traité commercial impose, aussi et surtout, la clause de la nation la plus favorisée aux deux partenaires. Il ouvre ainsi la voie à un large abaissement négocié des barrières ailleurs en Europe. Ce Traité en appelle en effet d'autres ; dès 1861, la France signe avec la Belgique et la Turquie, avec le Zollverein (1862), l'Italie (1863), la Suisse (1864), la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, l'Espagne (1865)... De son côté, l'Angleterre signe avec la Belgique (1862), l'Italie (1863), le Zollverein (1864), l'Autriche (1865)... La durée de ces Traités est limitée en général à une dizaine, ils doivent ensuite être renégociés. Par le biais de la clause de la nation la plus favorisée, la plupart des pays européens entrent dans un véritable réseau de libre-échange, aussi appelé « club de libre-échange ». Il convient de noter l'absence de la Russie au sein de ce club.

La période 1860-1879 est souvent considérée comme une phase de « libre-échange » en Europe, mais rappelons qu'en 1875, le taux moyen de droit de douanes sur les produits manufacturés se situe d'après les calculs de Bairoch à des niveaux malgré tout substantiels comme le montre le tableau page suivante : mieux vaut évoquer sur ces bases, et pour l'Europe seulement, une phase d'assouplissement des politiques commerciales. Par ailleurs hors d'Europe les États-Unis conserve un niveau de protection très élevé (voir [fiche 6](#))



**Taux moyens de prélèvement douanier sur les produits manufacturés dans quelques pays développés en 1875**

Allemagne	Belgique	Espagne	France	Italie	P-B	R-U	Suisse	É-U
4-6 %	9-10 %	15-20 %	12-15 %	8-10 %	3-5 %	0 %	4-6 %	40-50 %

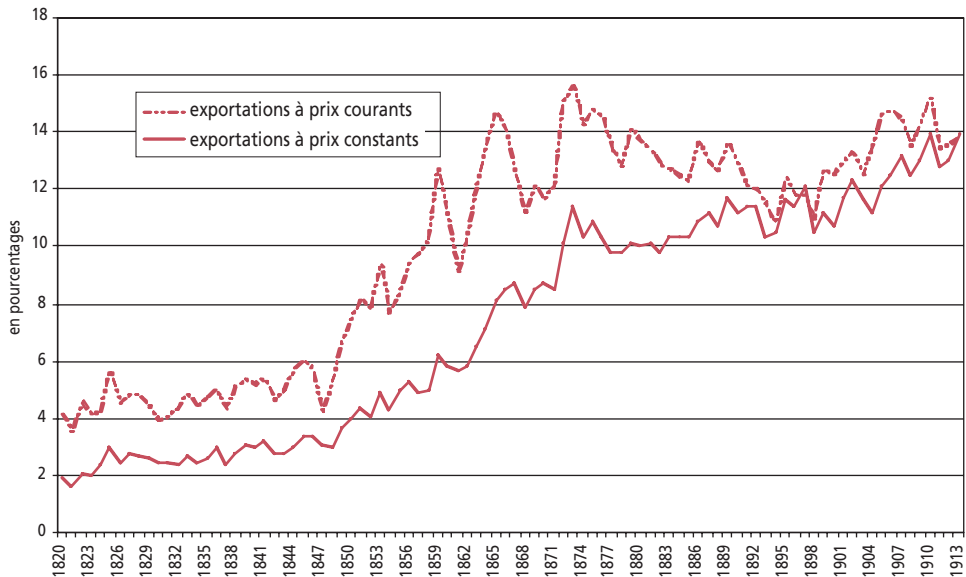
Source : d'après Bairoch (1994)

**4. LES EFFETS DE CETTE LIBÉRALISATION SUR LA CROISSANCE FRANÇAISE : UNE QUESTION OUVERTE**

Dans le cas de la France, la libéralisation des années 1860 prolonge incontestablement l'accélération de l'ouverture commerciale même s'il est difficile de séparer l'influence de la baisse des coûts de transport et celle de la réduction des tarifs. Le graphique ci-dessous fait ressortir une forte progression des coefficients d'ouverture jusqu'au seuil des années 1870. La libéralisation provoque aussi une déconcentration des exportations françaises ainsi qu'une désécialisation notamment concernant les tissus de coton, de laine et de soie. La levée des prohibitions accélère le commerce, dit intra-branche, jusqu'au début des années 1880 (Becuwe, Blancheton et Meissner).

La question de l'influence du Traité de 1860 sur l'activité économique reste, quant à elle, relativement ouverte (voir Becuwe et Blancheton, 2013).

**Exportations de marchandises sur PIB à prix courants et prix constants pour la France (1820-1913)**



Source : Asselain J.-C., Blancheton B. (2005)

Paul Bairoch défend (1994) la thèse d'un échec de cette expérience de libéralisation. Il tente de faire le lien entre ralentissement de la croissance du produit agricole et du produit intérieur brut à partir du début des années 1860 et l'assouplissement de la



politique commerciale. Il met en avant la progression des importations de produits manufacturés et de produits agricoles. Dans le secteur agricole, une concurrence plus vive aurait restreint les débouchés internes pour les producteurs nationaux et entraîné une baisse relative et absolue des prix agricoles. La diminution des revenus agricoles (les paysans représentent encore environ la moitié de la population totale) aurait entraîné un freinage de la demande adressée à l'industrie (textile, biens de consommation...) et partant de la production industrielle. Loin se stimuler l'innovation, la compression de la demande l'aurait au contraire freiné si l'on en juge par le « creux » observable dans l'évolution du nombre de brevets d'invention ainsi que le peu d'évolution de la mécanisation de l'industrie.

Selon Jean-Charles Asselain (1994), le Traité n'a d'abord aucune responsabilité directe dans le recul des positions industrielles françaises ni à moyen terme (durant la décennie 1860), ni à plus long terme... ainsi le solde commercial déficitaire – à partir de 1867-1869 et plus encore à partir de 1876 – n'a rien d'anormal pour un pays de vieux capitalisme bénéficiant de revenus extérieurs croissants. La rupture agricole ne saurait être niée, la progression des importations est réelle entre la fin des années 1850 et les années 1880 – mais comment séparer, par exemple - l'influence de la politique commerciale de celle de la réduction importante des coûts du transport maritime (le coût de fret diminue en moyenne de 2,1 % par an entre 1865 et 1885) ?

L'étude des liens entre politique commerciale et croissance économique reste aujourd'hui encore extrêmement délicate. La politique commerciale est un déterminant parmi d'autres des échanges internationaux. Les indicateurs de mesure de l'ouverture commerciale (droits de douanes moyens, recettes tarifaires rapportées aux importations, coefficients d'ouverture, etc.) sont peu robustes. Les facteurs de la croissance sont eux-mêmes très nombreux... La question serait-elle condamnée à rester ouverte ?

### Repères chronologiques

- Début des années 1850 : début d'une libéralisation commerciale en Europe continentale
- 1856 : échec des négociations commerciales secrètes entre la Grande-Bretagne et la France
- 1860 (23 janvier) : signature du Traité commercial franco-britannique
- 1861 : la France signe un Traité commercial avec la Belgique et la Turquie
- 1862 : la France signe un Traité commercial avec le Zollverein, la Grande-Bretagne avec la Belgique

## 4 La révolution des transports

### Point clé

À partir du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle l'intérêt pour les transports grandit, les pouvoirs publics et le monde financier soutiennent la mise en place de nombreuses infrastructures. À l'amélioration des traditionnels réseaux fluviaux et routiers, s'ajoute le développement de l'usage de la vapeur sur terre avec le chemin de fer et en mer. L'expression « révolution des transports » désigne ces progrès réalisés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en matière de réduction des coûts de transport grâce à l'extension de l'usage de la vapeur. Ces avancées ouvrent alors la voie à une intensification des échanges internationaux.

### 1. L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRE

#### a) Une préoccupation ancienne

L'intérêt pour les transports par voies d'eau et de terre est apparu très tôt comme en témoignent en France, pour la seule période moderne :

- le percement du canal du Midi en 1681 ;
- la création de la direction des ponts et chaussées en 1715 ;
- ou encore la création d'une école nationale des ponts et chaussées en 1747.

En Angleterre, le percement de canaux et l'aménagement des voies d'eau connaissent un tournant important suite à la décision en 1759 du Duc de Bridgewater de faire relier ses mines de charbon à la ville de Manchester.

#### b) Le développement des réseaux routiers

Les efforts d'aménagements sont poursuivis au XIX<sup>e</sup> siècle. L'amélioration des voies routières est facilitée par l'apparition d'innovations comme le procédé du macadam vers 1820 et du cylindrage à partir de 1834. Le nouveau système de revêtement est constitué de pierres concassées et de sable agglomérés avec des rouleaux compresseurs : il permet d'augmenter la vitesse des diligences. Le réseau routier continue de se densifier : en Angleterre il atteint environ 50 000 km au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En France, une loi de 1836 prévoit que chaque village doit être relié par un chemin vicinal à la circulation générale. Le réseau des grandes routes françaises atteint 35 000 km à la même époque. La longueur du réseau « allemand » passe de 25 000 km en 1835 à 115 000 km en 1873. L'Italie du nord poursuit l'aménagement des voies transalpines vers la France notamment.

#### c) Les canaux

Le réseau anglais de canaux, développé à partir des années 1760, est achevé vers 1830 : beaucoup de grands centres industriels sont reliés à la mer par des voies d'eau afin d'acheminer matières premières et marchandises.

Le programme français est élaboré, quant à lui, vers 1820, il tente d'opérer des liaisons entre les grands fleuves. Ainsi le Rhône et le Rhin sont reliés (1822-1834), la Marne et le Rhin (1838-1853), le canal latéral de la Garonne est ouvert, plus tard le canal des Houillères est construit en Lorraine entre 1862 et 1866.

La même politique est conduite dans d'autres pays comme en Allemagne, où des travaux de régularisation des cours d'eau sont réalisés à partir de 1820 : dans le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle le réseau allemand des canaux et des voies canalisées atteint 4 500 km. Aux États-Unis le percement du canal Érié, long de 584 km, qui lie l'Hudson au lac Érié (1817-1825), marque lui aussi un jalon important vers le développement d'un vaste réseau de voies d'eau pour le transport des produits.

#### d) Le chemin de fer

Le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi marqué par l'apparition du chemin de fer qui révolutionne les conditions de transport (voir **fiche 5**). Les premiers essais de locomotives à vapeur se déroulent au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1830 une première ligne commerciale régulière est ouverte qui relie les villes de Manchester et Liverpool.

En Angleterre, le rythme de la construction ferroviaire s'accélère dans les années 1840 : la taille du réseau atteint 10 500 kilomètres en 1850.

Un peu plus tard des réseaux denses se constituent ailleurs en Europe. La longueur du réseau des chemins de fer passe en Europe de 175 kilomètres en 1830 à 9 200 km en 1845, 104 900 km en 1870 et 362 700 km en 1913.

Le réseau nord-américain se développe lui aussi rapidement, il passe de 37 km en 1830 à 89 200 km en 1870 puis 456 200 km en 1913.

## 2. LES ÉVOLUTIONS DU TRANSPORT MARITIME

### a) L'émergence progressive de la vapeur

Au plan international, les conditions du transport maritime se modifient de façon substantielle du fait de l'apparition d'importantes innovations (au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle). Dans la construction navale, le fer (puis l'acier) se substitue progressivement au bois permettant d'accroître les capacités des navires. En matière de propulsion, la vapeur est installée sur les bateaux, elle évince lentement la voile qui bénéficie elle aussi d'avancées techniques. En 1850 la marine marchande britannique a un ratio des vapeurs aux voiliers qui est encore de 1 à 20. Il faut attendre 1883 pour que le tonnage des vapeurs britanniques soit supérieur à celui des voiliers. En France un dernier pétrolier à voiles (le Quevilly) sort encore des chantiers en 1897.

### b) Une réalisation emblématique : le canal de Suez

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle l'idée de créer une route maritime vers l'Orient se fait jour. Divers projets sont avancés... Pendant la campagne d'Égypte, Napoléon Bonaparte ordonne à un groupe d'ingénieurs et d'officiers d'étudier le principe d'une voie maritime entre la mer Rouge et la mer Méditerranée, un certain J.-M. Lepère projette alors un tracé d'Alexandrie à Suez.

Plus tard, l'ingénieur Linant de Bellefonds montre la possibilité d'un tracé à travers l'isthme de Suez (bande désertique et plate). Les **Saint-Simoniens** créent une société d'études pour le percement de cette voie maritime... Le projet se heurte dans un premier temps à l'hostilité des Égyptiens jusqu'à l'installation de Saïd Pacha comme vice-roi d'Égypte en 1854. Les disciples du conte de Saint-Simon envoient alors un émissaire Ferdinand de Lesseps qui avait été diplomate en Égypte dans les années 1830, se liant alors d'amitié avec Saïd. Lesseps reprend le tracé de Linan, obtient l'accord de Saïd pour le percement, puis l'exclusivité des travaux et une concession pour 99 ans au profit de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez (1856). Ferdinand de Lesseps parcourt l'Europe pour lever des fonds privés et obtenir des soutiens.

Les travaux commencent en avril 1859. La Grande-Bretagne manœuvre pour ruiner l'entreprise craignant de perdre le contrôle de la route des Indes (vital notamment d'un point de vue alimentaire), les Anglais ont mis en place et contrôlent l'*Overland Road* qui relie Alexandrie et Suez par caravanes. Ils réussissent à bloquer les travaux pendant trois ans (1863-66). La médiation de Napoléon III permet une reprise... Le canal est inauguré par l'Impératrice Eugénie le 27 novembre 1869.

Le canal relie Port Saïd au golfe de Suez. D'une longueur de 162 kilomètres, large de 190 mètres, profond d'environ 20 mètres, permettant le passage de navires à fort tonnage (jusqu'à 400 000 tonnes à vide) le canal révolutionne le transport maritime international. Il évite aux bateaux de passer par Le Cap (Cap de Bonne Espérance). Il réduit la distance de 41 % entre Londres et Bombay. Il engendre de nouveaux flux commerciaux qui n'étaient pas rentables auparavant en particulier de produits pondéreux.

Le canal de Suez



### 3. LA BAISSÉ DU COÛT DES TRANSPORTS : ÉLÉMENTS QUANTITATIFS

Selon Paul Bairoch, grâce à l'ensemble des innovations le coût du transport terrestre diminue entre 1850 et 1913 dans un rapport de 10 à 1. Mais le rôle du chemin de fer apparaît totalement décisif dans ces progrès, François Crouzet (2000) rappelle qu'en 1865 en Angleterre le coût moyen du transport de minéraux (par tonne et par mille) représentait pour le chemin de fer l'équivalent de 16 % de celui par canaux et l'équivalent de seulement 2 % du coût du transport par route.

Au cours des siècles précédant la Révolution industrielle la moyenne des coûts de transport terrestre est estimée par Bairoch (1997) à 4 ou 5 kg de céréales par tonne-kilomètre. En 1910, il les estime à 0,1 kg par tonne-kilomètre. La baisse est donc de 50 à 1 par

rapport au temps des sociétés préindustrielles et apparaît bel et bien révolutionnaire à l'échelle de l'histoire longue.

En matière de transport maritime, O'Rourke et Williamson (1999) estiment que le coût du transport transatlantique à diminuer de 70 % entre 1840 et 1910.

Au total, la baisse du poids relatif des coûts de transports trouve une expression synthétique dans l'écart entre la valeur mondiale des importations CAF (c'est-à-dire incluant les coûts de transport et d'assurance) et la valeur mondiale des importations FOB. Le travail de Bairoch fait ressortir le caractère régulier de la baisse des coûts de transport sur le grand XIX<sup>e</sup> siècle avec néanmoins une accélération du rythme vers 1850.

**Estimation des coûts moyens de transports, assurances et frais annexes  
(en % de la valeur CAF des importations mondiales)**

	1830	1840	1850	1860	1870	1880	1890	1900	1910
En %	17-20	16-19	14-17	13-15	12-14	11-13	10-11	9-10	8-9

Source : Bairoch (1974)

**Repères chronologiques**

- 1804 : premier essai de locomotive à vapeur par l'ingénieur anglais Trevithick
- 1820 (vers) : invention du procédé du macadam
- 1823 : création d'une première usine de locomotives à Newcastle par les Stephenson et leurs associés
- 1825 : première ligne de chemin de fer ouverte au public, elle relie Stockton à Darlington en Angleterre
- 1859 : début des travaux de percement du canal de Suez
- 1869 : inauguration du canal de Suez
- 1869 : achèvement de la première ligne de chemin de fer qui relie l'Est et l'Ouest des États-Unis

# 5 Les chemins de fer au XIX<sup>e</sup> siècle

## Point clé

Les chemins de fer symbolisent les transformations industrielles et l'amélioration des conditions de transport intervenues au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils incarnent modernité et progrès.

## 1. LE DÉVELOPPEMENT DES CHEMINS DE FER

### a) L'ère des pionniers

La révolution des chemins de fer naît en Angleterre de la rencontre des rails et des locomotives. Les rails métalliques avaient été posés dans les mines dès le début de la révolution industrielle. Les premiers essais de locomotives à vapeur se déroulent au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle et moins de trente ans plus tard une première ligne commerciale régulière est ouverte en Angleterre.

Les grandes dates du début de l'histoire ferroviaire :

- En 1804, l'ingénieur anglais Richard Trevithick met au point une machine qui atteint la vitesse de 20 km/h à vide et 8 km/h avec une charge de 6 tonnes.
- En 1812, John Blenkinsop expérimente une locomotive à roue dentée qui s'accroche à une crémaillère extérieure à la voie, elle est utilisée pour le transport de matières premières.
- En 1825, Georges Stephenson crée en Angleterre la première ligne de chemin de fer ouverte au public (entre Stockton et Darlington).
- En France, Marc Seguin perfectionne les locomotives achetées quelques années auparavant à Stephenson et dépose en 1828 un brevet concernant une chaudière tubulaire qui permet d'obtenir une plus grande puissance de traction.
- En 1829, la même technique permet aux Stephenson de mettre au point une machine à grande vitesse la « Rocket » qui atteint 56 km/h.
- En 1830, une première ligne commerciale régulière relie Liverpool à Manchester.

### b) La mise en place de réseaux ferroviaires

L'Angleterre se dote rapidement d'un réseau cohérent de voies ferrées financé essentiellement par des capitaux privés. En 1850, sa longueur atteint déjà 10 600 km, en 1911 elle s'élève à 32 000 km. Sur le continent européen, les gouvernements s'associent à des compagnies privées pour financer la mise en place d'infrastructures ferroviaires. Entre 1850 et 1911 le réseau français passe de 3 000 à 44 000 km et le réseau allemand de 6 000 à 62 000 km. Le train franchit les Alpes par les tunnels du Mont-Cenis en 1871 (long de 12,2 km), du Saint-Gothard en 1882 (long d'environ 15 km) du Simplon en 1905 (19,5 km). La longueur du réseau des chemins de fer passe en Europe de 175 kilomètres en 1830 à 9 200 km en 1845, 104 900 km en 1870 et 362 700 km en 1913.

Le réseau nord américain se développe lui aussi rapidement, il passe de 37 km en 1830 à 89 200 km en 1870 puis 456 200 km en 1913. Aux États-Unis une ligne qui relie l'Est et l'Ouest est achevée en 1869, la « Central Pacific » partie de Sacramento en Californie rejoint « Union Pacific » qui était partie de Omaha dans l'Iowa.

## 2. LES CONSÉQUENCES DES CHEMINS DE FER SUR L'ACTIVITÉ

La question de l'influence des chemins de fer sur la croissance économique est très discutée, deux thèses s'affrontent.

### a) Une innovation parmi d'autres : la thèse de la New Economic History

Le sujet a été traité par la New Economic History en utilisant l'approche contrefactuelle. La controverse s'est d'abord cristallisée autour des travaux Fogel et Fishlow. Selon eux, vers 1890 le PNB américain n'aurait été inférieur que de 4 à 14 % au niveau effectivement atteint sans la contribution des chemins de fer. Les travaux de North ont eu également un retentissement considérable qui tient à la fois aux méthodes économétriques employées et aux résultats mis en avant qui, eux aussi, nient le rôle moteur des chemins de fer sur la croissance. Par ses faibles effets en amont sur la métallurgie et la mécanique, la demande de chemins de fer n'aurait pas contribué significativement à l'industrialisation. Les méthodes de cette New Economic History ont été appliquées à certains pays européens et aboutissent aux mêmes résultats en particulier pour l'Angleterre. Les économies pour la société, c'est-à-dire les avantages résultant de l'exploitation des chemins de fer, sont faibles, elles représentent l'équivalent de 4 % du revenu national. En Angleterre, la part la plus élevée de la production totale de fer brut absorbée par le chemin de fer est seulement de 16 % sur la période 1846-1850 et le chemin de fer n'a semblé exercer d'influence forte sur le progrès technique ni dans la métallurgie, ni dans la mécanique.

### b) Le rôle déterminant des chemins de fer selon l'historiographie traditionnelle

Pour l'historiographie traditionnelle, les chemins de fer constituent une « industrie industrialisante ». La construction de voies ferrées et de locomotive dynamise d'abord la croissance en offrant de très importants débouchés à la métallurgie et à l'industrie mécanique. Entre 1850 et 1870, en Allemagne, le secteur absorbe ainsi 30 % de la production de fonte. Les auteurs soulignent ensuite l'importance des effets des chemins de fer vers l'aval (par nature non mesurables) : changements dans la localisation des activités, mise en valeur des ressources naturelles, contribution à la modernisation des systèmes financiers (banques, marchés de capitaux, bourses de valeurs, drainage de l'épargne), mobilité des personnes, incarnation de modernité au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ont surtout largement contribué à la baisse des coûts de transports et aux progrès de l'intégration des marchés.

Le rôle du chemin de fer apparaît totalement décisif dans la baisse des coûts du transport terrestre au XIX<sup>e</sup> siècle. Crouzet (2000) souligne qu'en 1865 en Angleterre le coût moyen du transport de minéraux (par tonne et par mille) représentait pour le chemin de fer l'équivalent de 16 % de celui par canaux et l'équivalent de seulement 2 % du coût du transport par route.

#### Repères chronologiques

- 1804 : premier essai de locomotive à vapeur par l'ingénieur anglais Trevithick
- 1823 : création d'une première usine de locomotives à Newcastle par les Stephenson et leurs associés
- 1825 : première ligne de chemin de fer ouverte au public, elle relie Stockton à Darlington en Angleterre
- 1869 : achèvement de la première ligne de chemin de fer qui relie l'Est et l'Ouest des États-Unis



# 6

## Les fondements de la puissance économique des États-Unis

### Point clé

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, la montée en puissance des États-Unis d'Amérique est foudroyante. Nation nouvellement indépendante qui abrite cinq millions de pionniers fin XVIII<sup>e</sup>, le pays apparaît un siècle plus tard comme la première puissance économique mondiale. Cet exemple est riche d'enseignements sur les conditions à établir pour enclencher une dynamique de croissance forte.

### 1. LE DÉCOLLAGE DE LA PRODUCTION

Le taux de croissance annuel moyen du PIB atteint aux États-Unis 4,2 % sur la période 1820-70 et 3,94 % sur la période 1870-1913. Une approche comparative rend mieux compte de la fulgurance de la croissance américaine : son rythme est deux fois plus élevé que celui du Royaume-Uni, pays engagé le premier dans la Révolution industrielle.

L'intensité de la croissance des États-Unis entraîne son ascension dans la hiérarchie des puissances. Sur la seule base du produit global dès les années 1870 les États-Unis apparaissent comme la première puissance économique mondiale. En 1913 la production américaine est 2,5 fois supérieure à celle de la Grande-Bretagne.

En termes de taux de croissance du PIB par habitant, indicateur de niveau de vie, les performances américaines sont également exceptionnelles 1,34 % entre 1820 et 1870 puis 1,82 % entre 1870 et 1913. Cet élément laisse apparaître que la croissance du PIB américain n'est pas exclusivement fondée sur un accroissement quantitatif du facteur travail. De telles performances permettent un dépassement du niveau de vie anglais. Alors qu'en 1820 le PIB par tête américain est inférieur de plus d'un quart au PIB par tête britannique, en 1913 il lui est supérieur de 8 %.

Même si le niveau de vie progresse à un rythme rapide il convient de mentionner que sur le marché du travail les ajustements peuvent alors être violents et associés à une grande précarité. Plus largement le marché du travail se caractérise par sa flexibilité et des conditions de travail difficiles (dénoncées, par exemple, par U. Sinclair dans *The Jungle* publié en 1905).

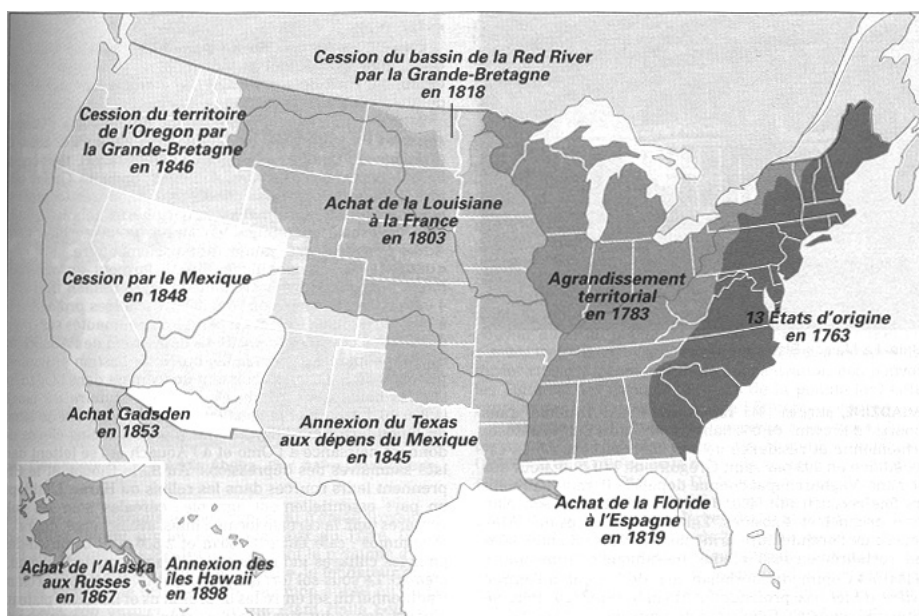
Le système industriel américain engendre un monde nouveau consumériste, très inégalitaire, parfois extravagant et souvent qualifié de capitalisme sauvage.

### 2. TERRITOIRE ET RESSOURCES

Au moment de la déclaration d'indépendance en 1776, le pays se compose de seulement treize états situés le long de la côte Est. Peu à peu, la frontière des États-Unis est déplacée vers l'Ouest. Les États-Unis achètent la Louisiane à la France en 1803, comme le montre la carte ci-dessous il s'agit alors d'un vaste territoire à l'ouest du Mississippi qui inclut une dizaine des actuels États américains (Arkansas, Missouri, Iowa, Dakota...). En 1819, les États-Unis achètent la Floride à l'Espagne. En 1845, le Texas est annexé aux dépens du Mexique. En 1846, la Grande-Bretagne leur cède l'Oregon (en fait un grand territoire qui inclut aussi les États de Washington et du Wyoming). En 1848, le Mexique cède les territoires les plus au sud-ouest (Californie, Nevada, Arizona, Utha).

Grâce à l'étendue du pays en latitude et aux différences d'altitudes, les États-Unis bénéficient d'une variété de climats propices à une grande diversité de productions agricoles.





Les ressources minières et énergétiques sont abondantes. Le pays dispose de tous les minerais sauf l'étain. Les gisements de charbon sont importants dans les Appalaches. Les réserves de pétrole et de gaz abondantes au Texas, en Louisiane ou encore en Californie.

### 3. UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FORTE

La croissance démographique américaine est extrêmement forte au XIX<sup>e</sup>. Le pays compte 9,9 millions d'habitants en 1820, 40,2 millions en 1870 et 97,2 millions en 1913. La croissance démographique s'élève à 2,83 % par an sur la période 1820-1870, elle est quatre fois supérieure à celle de l'Europe occidentale alors en pleine révolution démographique du fait d'une baisse de la mortalité. Sur la période 1870-1913 elle atteint encore 2,08 % par an et reste trois fois supérieure à celle de l'Europe. La croissance de la population active et du nombre d'heures travaillées est forte. Ce phénomène s'explique notamment par l'importance de l'immigration : entre 1860 et 1914 le pays accueille environ 32 millions d'immigrés en provenance du Royaume-Uni, de Scandinavie, d'Europe centrale et d'Italie pour l'essentiel.

Taux de croissance démographique entre 1820 et 1913

	1820-1870	1870-1913
Royaume-Uni	0,79	0,87
France	0,42	0,18
Allemagne	0,91	1,18
Italie	0,65	0,68
<b>Total Europe occidentale</b>	<b>0,69</b>	<b>0,77</b>
États-Unis	2,83	2,08
Japon	0,21	0,95
Chine	-0,12	0,47
<b>Total monde</b>	<b>0,40</b>	<b>0,80</b>

Source : d'après Maddison (2001)

#### 4. LE DYNAMISME DE L'INNOVATION

Le tableau ci-dessous emprunté à Bairoch montre que les États-Unis sont très tôt, à partir des années 1820-1830, un important foyer d'innovations et que dès le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ils deviennent plus dynamiques que le Royaume-Uni. Dès lors la domination technologique fonde la puissance économique américaine.

Répartition géographique des innovations techniques (en pourcentages du total des trois zones)

	Royaume-Uni	Europe continentale	États-Unis
1780-1799	42	48	10
1800-1819	52	32	16
1820-1839	46	35	20
1840-1859	34	38	28
1860-1879	20	46	33
1880-1899	21	44	34
1900-1913	14	42	44

Source : Bairoch (1997)

#### Comment expliquer ce dynamisme particulier de l'innovation ?

Les contraintes territoriales (liées aux distances) et la faible densité de population peuvent expliquer l'apparition d'innovations importantes en matières de machinisme agricole et de communication. Mais évidemment les innovations concernent aussi de nombreux autres domaines comme le suggère la liste ci-dessous et il convient d'avancer d'autres explications. Aux États-Unis, l'esprit d'entreprise apparaît supérieur à la moyenne sans doute du fait de la grande liberté d'entreprendre et de valorisation de la réussite professionnelle (autour du mythe du *self-made man*) et aussi de l'émulation liée aux incessants mouvements migratoires :

- machine à égrener le coton inventé par Eli Whitney en 1793 ;
- moissonneuse-batteuse de Mac Cormick en 1831 (brevetée en 1834) ;
- alphabet Morse en 1838 puis télégraphe en 1844 par le même Samuel Morse ;
- procédé de la vulcanisation en 1840 par Goodyear ;
- ascenseur par Otis en 1854 ;
- phonographe et la lampe à incandescence par Thomas Edison en 1878.

#### 5. UNE CROISSANCE FONDÉE SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR : UNE OUVERTURE CONTRÔLÉE

##### a) Le recours aux capitaux étrangers

Sur le plan financier les États-Unis apparaissent **débiteurs** nets de l'Europe (principalement de la Grande-Bretagne) jusqu'en 1914. Les capitaux étrangers servent notamment à financer la construction de l'immense réseau de chemins de fer. L'assurance et le financement des opérations commerciales sont assurés par des compagnies britanniques. La place financière de New York ne parvient pas à concurrencer celle de Londres. Jusqu'à la création du système de Réserve fédérale en 1913 le système financier américain reste fragile, très vulnérable aux crises.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle les prémices de la future domination financière américaine s'annoncent néanmoins. Les investissements extérieurs américains connaissent une accélération forte à partir des années 1890 à destination notamment du continent américain et en 1914 les États-Unis apparaissent déjà au quatrième rang mondial pour les capitaux investis à l'étranger.

## b) Le repli commercial

La trajectoire de l'ouverture commerciale des États-Unis est marquée par un repli sur la période 1830-1913. Le coefficient exportations de marchandises sur PIB passe de 7,6 % en 1830 à 6,4 % à la veille de la Première Guerre mondiale.

L'ouverture commerciale d'une économie est structurellement une fonction inverse de sa taille. On peut considérer l'économie américaine de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle comme une « petite économie » assez ouverte sur l'Europe (elle exporte des produits primaires notamment du coton et importe des articles manufacturés). Rappelons en effet que la population des États-Unis n'est que d'environ 10 millions d'habitants en 1820. Le déplacement de la frontière vers l'ouest et la croissance démographique en font une grande économie de près de 100 millions en 1915. La grande taille du marché intérieur permet progressivement de concilier diversification des productions et compétitivité ce qui évite de recourir à l'échange international.

## c) Un degré élevé de protectionnisme

Un second facteur clé de la trajectoire de l'ouverture réside dans la politique commerciale active et défensive à l'œuvre en permanence. Historiquement la politique commerciale américaine a toujours été très active. La guerre d'indépendance (1775-1783) a éclaté à la suite de contentieux douaniers avec l'Angleterre. La création d'un gouvernement fédéral s'est, pour partie, justifiée par la nécessité de conduire une politique commerciale intégrée autour de deux objectifs : favoriser le développement économique interne du pays et activer un levier de politique étrangère.

Alexander Hamilton a posé les bases de l'approche en termes de « protection des industries dans l'enfance » dans son Rapport sur les manufactures de 1791. Des droits de douanes modérés (de 5 à 15 %) avaient alors vocation à protéger les nouvelles industries nationales d'une concurrence étrangère (notamment britannique) qui pouvaient les asphyxier. Par la suite cette politique a été durcie comme en 1828 avec les tarifs dits des abominations sur les produits manufacturés qui creusent le fossé entre les marchands de la Nouvelle Angleterre et l'aristocratie des plantations du Sud. La victoire du Nord dans la guerre civile de 1861-1865 est, aussi, celle des tenants du protectionnisme industriel. Malgré le fait que la balance commerciale devienne régulièrement excédentaire à partir de 1875, cette protection est maintenue en permanence – par-delà des discontinuités – à un haut niveau. En 1875, point bas du protectionnisme mondial sur le grand XIX<sup>e</sup> siècle, le taux moyen de droit de douanes sur les produits manufacturés est évalué par Bairoch (1997) entre 40 et 50 %, soit de loin le niveau le plus élevé parmi les pays industrialisés. En 1913, cette protection s'élève encore à 44 % soit près du double des pays européens les plus protectionnistes. Les tarifs MacKinley de 1890, qui ne peuvent plus être justifiés par une protection des industries naissantes, sont curieusement motivés par la volonté de protéger le haut des salaires dans l'industrie américaine. Le Dingley Act de 1897 est plus conforme à l'approche stratégique et discriminatoire qui caractérise alors les politiques commerciales puisqu'il instaure des droits compensateurs contre les importations bénéficiant de subventions.

### Repères chronologiques

- 1776 (4 juillet) : adoption de la déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique par le Congrès
- 1787 (17 septembre) : adoption de la Constitution
- 1803 : achat par les États-Unis de la Louisiane à la France
- 1844 : invention du télégraphe par Samuel Morse
- 1861-1865 : guerre civile (dite de Sécession)
- 1876 : invention du téléphone par Bell

# 7 Le Zollverein et l'intégration allemande

## Point clé

Le Zollverein est une union douanière établie au XIX<sup>e</sup> siècle entre États allemands sous l'impulsion de la Prusse. La constitution d'un grand marché favorise l'industrialisation de la zone et active une dynamique d'intégration. À travers les thèmes de l'élargissement et des interactions entre intégrations réelle et monétaire, le cheminement de l'intégration allemande préfigure par bien des aspects celui de l'actuelle Union européenne. L'intensification des échanges commerciaux appelle l'activation d'un processus d'unification monétaire parachevé après l'intégration politique et la proclamation de l'Empire allemand en 1871. L'intégration allemande apparaît conforme au schéma général proposé par B. Balassa dans l'ouvrage *The Theory of Economic Integration*.

## 1. UN RAPPROCHEMENT DIFFICILE ENTRE LES ÉTATS ALLEMANDS

En 1815, le Congrès de Vienne laisse subsister le morcellement politique allemand. Une confédération réunie 39 États mais ils conservent de facto une indépendance et sont séparés par des barrières douanières. En 1818 la Prusse achève de supprimer les douanes internes dans ses provinces et met en place un tarif douanier pour protéger son marché intérieur. Afin de favoriser son développement industriel la Prusse entend construire une Union plus large avec des États voisins qui donnerait naissance à un marché de plus grande taille encore. Mais les négociations durent plusieurs années et se heurtent à de nombreuses oppositions, celle de l'Autriche qui redoute l'hégémonie prussienne sur les États allemands, celles de la Bavière et du Wurtemberg qui, au sud, veulent équilibrer l'influence de la Prusse, celles des États du centre qui craignent d'être absorbés. En 1828 Motz ministre des Finances de la Prusse parvient à un premier accord commercial avec le grand-duché de Hesse-Damrstadt, un premier jalon est posé.

## 2. LE ZOLLVEREIN ET SON ÉLARGISSEMENT

Le 22 mars 1833 la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg et les deux Hesse concluent à Berlin un accord d'Union douanière qui institue le Zollverein. La zone compte alors déjà 25 millions d'habitants dont 14 millions pour la seule Prusse. Le Zollverein entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1834, il se constitue en zone de libre-échange et adopte un tarif extérieur commun modéré au départ mais qui est relevé dans les années 1840.

Un tel tarif trouve à l'époque une justification théorique dans l'œuvre de l'économiste F. List. Dans son ouvrage *Système national d'économie politique* (1841) il développe l'idée que la douane peut constituer un moyen puissant de protéger les industries dans l'enfance. Si au départ une économie nationale est en retard et souffre d'un problème de compétitivité, l'instauration d'un tarif donne le temps aux industriels locaux d'améliorer leur savoir faire et d'accroître leur productivité. Selon List cette protection douanière doit être dégressive et temporaire, elle n'a pas vocation à être systématique. Le protectionnisme éducateur reste une approche qui prône à terme l'insertion dans les échanges internationaux.

Dans la réalité les droits de douanes permettent aussi de consolider les recettes budgétaires des gouvernements et constituent un moteur de l'adhésion à l'Union.

Cette Union s'élargit par la suite à d'autres États comme Bade et Nassau (1835), Francfort (1836), Luxembourg (1842), Brunswick (1844). Le Zollverein a la possibilité de signer des accords commerciaux avec des États ce qui concourt à l'affirmation d'une « unité politique » allemande.

Le Zollverein favorise le décollage économique de la zone. La croissance y apparaît forte, en moyenne supérieure à 2 % par an. Le développement industriel prend appui sur un vaste marché intérieur relativement bien intégré grâce à un maillage ferroviaire et routier étroit. En 1850 le Zollverein compte déjà 6 000 km de chemins de fer (sur un total de 9 000 km pour l'ensemble de l'Allemagne). Entre les années 1830 et les années 1870 la longueur du réseau routier est multipliée par près de cinq.

### 3. L'INTÉGRATION MONÉTAIRE ET SES DIFFICULTÉS

Le Zollverein du milieu années 1830 connaît une véritable anarchie monétaire, caractérisée par un cloisonnement des systèmes monétaires et une circulation de piège de toutes sortes dans de nombreux États. Cette pluralité monétaire freine les échanges et pose très tôt la question de l'opportunité d'une intégration monétaire. Une première étape de l'unification monétaire intervient par le traité de Munich (1837) et la convention monétaire générale de Dresde (1838). Elle concerne la standardisation des pièces d'argent, l'unification des normes en matière de contenu en métaux ainsi que l'établissement de rapports d'échange simples et constants (des parités fixes) entre les monnaies des différents États, en référence au mark d'argent de Cologne. Le processus connaît une nouvelle étape en 1847 avec l'apparition d'une monnaie commune suite à la création de la Banque centrale prussienne et l'expansion de la circulation du thaler prussien dans toute la zone. L'unité monétaire allemande se dessine bien avant la disparition des dénominations monétaires propres aux différents États autour de la monnaie réputée la plus forte de l'espace commercial même si à la veille de la création du « II<sup>e</sup> » Reich on dénombre encore officiellement six systèmes monétaires dans la zone.

### 4. L'INTÉGRATION POLITIQUE, LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

Les victoires militaires de la Prusse sur le Danemark (guerre des Duchés), sur l'Autriche puis sur la France en septembre 1870 renforcent l'unité nationale. Au sein de la zone, le nationalisme constitue un puissant ressort du processus d'intégration et fonde l'acceptation de l'intégration politique. Le 18 janvier 1871 est signé l'acte de fondation de l'Empire allemand. Devenu chancelier du Reich Bismarck ne peut plus envisager d'unification monétaire autre que nationale. L'article 4 de la Constitution de l'Empire allemand, d'avril 1871, accorde au Reich le privilège de légiférer en matière monétaire et bancaire. La création du mark-or valant 3 thalers en 1873 est associée au choix du monométallisme-or par l'Allemagne. La fondation en 1875 de la Reichsbank dotée d'un monopole d'émission des monnaies d'empire marque l'achèvement de l'unification.

L'Allemagne s'impose fin XIX<sup>e</sup> comme une très grande puissance européenne et mondiale.

#### Repères chronologiques

- 1815 : Congrès de Vienne
- 1828 : accord commercial entre la Prusse et le grand-duché de Hesse-Darmstadt
- 1833 : création du Zollverein
- 1871 : fondation de l'Empire allemand
- 1873 : création du Mark-or
- 1875 : fondation de la Reichsbank

## 8 La restauration Meiji au Japon

### Point clé

La restauration ou « révolution » dite « Meiji » (gouvernement éclairé en japonais) désigne la phase d'ouverture et d'industrialisation du Japon entamée à partir de 1868 sous le règne de l'empereur Mutsuhito (1852-1912), promoteur de la modernisation du Japon. Des réformes structurelles d'envergure permettent d'enclencher un processus de développement et de convergence vers les économies les plus avancées.

### 1. REPLI AUTARCIQUE, STAGNATION ET AFFAIBLISSEMENT

#### a) Le choix de la fermeture

Depuis 1639, le Japon est en situation de quasi-autarcie... Seule l'île de Dejima au large de Nagasaki accueille quelques commerçants hollandais et chinois. La motivation de ce repli n'est pas économique mais religieuse, les *shoguns* Tokugawa souhaitent alors protéger le pays de l'influence du christianisme.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les structures économiques du Japon restent largement traditionnelles et ses performances économiques relativement médiocres. D'après Maddison (2001), la croissance du PIB du Japon est seulement de 0,41 % sur la période 1820-1870, alors qu'elle atteint 4,2 % aux États-Unis, 2,05 % au Royaume-Uni, 1,27 % en France et 2,01 % en Allemagne sur la même période. Cette séquence historique rappelle que l'ouverture est une condition nécessaire de la croissance, sans naturellement être une condition suffisante.

#### b) La menace occidentale

En 1854, les canonnières américaines du Commodore Perry pressent, par la force, le Japon de s'ouvrir aux échanges internationaux. Le Japon doit concéder l'ouverture de trois ports : Shimoda, Nagasaki et Hakodate. Il est contraint de signer des « traités commerciaux inégaux » avec les États-Unis (1854) et les puissances européennes (1858). L'autarcie est analysée par certains samourais comme un facteur explicatif de l'affaiblissement du Japon. Craignant la colonisation par l'Occident ils entendent restaurer le pouvoir politique de l'Empereur accaparé par les *shoguns* depuis le Moyen Âge et impulser une politique d'ouverture et de modernisation. À la suite d'un coup d'État le pouvoir impérial est restauré, Tenno Mutsuhito est porté au pouvoir en 1868. Jusqu'en 1890 l'empereur promulgue les grandes réformes structurelles. Après l'octroi de la charte constitutionnelle de 1889, Tenno Mutsuhito ne légifère plus afin de ne pas user le prestige impérial mais il reste le symbole de l'unité de la nation et de sa modernisation. Le nom Meiji lui sera attribué à titre posthume.

Au début de son règne le pays paraît cumuler les handicaps structurels et rien ne laisse présager qu'il peut connaître un développement foudroyant. La surface agricole est relativement réduite, les ressources minérales et énergétiques sont très faibles, le risque sismique est permanent, le relief escarpé ne favorise pas l'intégration des marchés internes...



## 2. LE RÔLE CENTRAL DE L'ÉTAT DANS LE DÉCOLLAGE DU JAPON

Comme le souligne Gerschenkron dans l'ouvrage *Economic backwardness in Historical Perspective* (1962), l'État japonais joue un rôle clé dans le processus de rattrapage en mettant en place de nouvelles institutions et en favorisant le transfert des technologies occidentales.

### a) La restructuration du système fiscal

L'État consolide son système fiscal et accroît constamment ses recettes. L'effort fiscal est d'abord supporté par les paysans avec la création en 1873 d'un impôt foncier assez élevé (3 % de la valeur de la terre) qui représente alors plus de 90 % des revenus gouvernementaux. Les recettes sont par la suite diversifiées avec le développement d'une taxe sur la consommation et la création d'un impôt sur le revenu dès 1887 : la part de l'impôt foncier dans les recettes budgétaires n'est plus que de 35 % en 1900.

### b) L'État fournisseur de biens collectifs

L'État joue pleinement son rôle de fournisseur des **biens collectifs** favorables au développement : réseau de télégraphe, bureaux de poste, canaux, routes, aménagements portuaires, chemins de fer... La première ligne de chemin de fer (Tokyo-Yokohama) est mise en chantier en 1869, avec l'appui des Anglais, et mise en service dès 1872.

Alors qu'auparavant l'éducation était réservée aux enfants des samourais et des marchands, l'école est ouverte à toutes les catégories sociales sans distinctions de sexe. L'école obligatoire est introduite en 1879, passe de trois à quatre ans de scolarité en 1900, puis à six ans en 1908. Des cours élémentaires et supérieurs sont institués, des universités sont créées. L'État contrôle les programmes avec la volonté d'intégrer les savoirs occidentaux les plus récents. Par ailleurs, beaucoup de jeunes japonais sont envoyés aux États-Unis et en Allemagne pour observer les institutions et acquérir de nouveaux savoirs.

Un mot d'ordre des nouveaux gouvernants japonais était au départ « un pays riche, une armée forte ». Un effort colossal est réalisé pour restructurer et renforcer l'armée : la part des dépenses militaires dans les dépenses publiques atteint 31 % en 1900 et 41,9 % en 1910, elles soutiennent le développement industriel du pays. Le service militaire est rendu obligatoire. Le nationalisme est exacerbé.

### c) L'État promoteur de l'industrialisation et du transfert de technologies

Le Japon axe largement son industrialisation sur le transfert des technologies occidentales, il importe des biens d'équipements d'abord dans le secteur du textile (filature de la soie et du coton), un peu plus tard dans l'industrie lourde (aciéries, chantiers navals). Pour s'approprier véritablement les nouvelles techniques de production le Japon recourt à l'expertise d'ingénieurs et de techniciens occidentaux : en 1874 le ministère de l'Industrie finance le séjour de plus de 500 spécialistes étrangers.

L'État favorise le développement de secteurs jugés clefs en construisant lui-même des usines pilotes (filatures, entreprises métallurgiques, ciments, produits chimiques...). Certaines de ces entreprises sont privatisées dans les années 1880 renforçant ainsi des **zaibatus** naissants. Ces privatisations permettent l'émergence d'un grand patronat très lié à l'administration, largement dépendant des commandes publiques et des financements nationaux.

### d) La mobilisation de l'épargne interne

Cette modernisation est financée essentiellement par une épargne interne. Immédiatement après la Révolution le Japon tente d'emprunter des capitaux à l'étranger mais

jugeant les taux trop élevés, il décide jusqu'en 1898 (date à laquelle il renverse de nouveau sa politique) de s'interdire l'accès au capital étranger. Les comportements d'épargne sont valorisés autour de l'ambition nationale de devenir une grande puissance.

Un système financier moderne est mis en place. En 1872 l'ordonnance sur les banques inspirée du « *free banking act* » américain de 1838 autorise les banques agréées à émettre des billets de banque convertibles en or. En 1875 un système d'épargne postale est mis en place, ces caisses sont autorisées à collecter des dépôts. En 1882 la Banque du Japon est créée (dans un premier temps elle ne bénéficie pas d'un monopole d'émission). L'État encourage l'émergence de banques d'investissement à long terme, capables de prendre le relais du financement public.

### 3. L'INSERTION DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

À l'heure de la restauration Meiji, le mot d'ordre « Quittons l'Asie et rejoignons l'Occident » signifiait une volonté de modernisation et de perméabilité aux influences occidentales. Mais l'ouverture du Japon n'est pas seulement une ouverture aux idées nouvelles, le pays connaît une rapide insertion dans les échanges mondiaux. Dès 1868, il ouvre ses principaux ports au commerce international. En 1871, il négocie d'égal à égal un accord avec la Chine. La trajectoire de son ouverture commerciale apparaît fulgurante : en à peine un demi-siècle, le Japon passe d'une situation de quasi-autarcie (fermeture sous l'ère des shoguns Tokugawa) à une ouverture comparable à celles des pays développés occidentaux malgré des contraintes structurelles beaucoup plus lourdes (insularité, relief...) : le rapport exportations de marchandises sur PIB atteint déjà 5,1 % en 1890, puis 12,5 % en 1913. Le Japon exporte alors pour l'essentiel des produits manufacturés relativement peu élaborés (tissus de coton, de soie...).

Cette ouverture économique reste contrôlée comme en témoignent les changements de stratégies concernant le recours aux capitaux étrangers et une politique commerciale particulièrement active. En 1911, les traités commerciaux inégaux sont abolis. En 1913, le taux moyen de droit de douanes sur les produits manufacturés est estimé à 30 % ce qui est relativement élevé pour l'époque.

### 4. LE SUCCÈS D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DIFFICILEMENT TRANSPOSABLE

#### a) L'essor japonais

Les performances de croissance du Japon sont brillantes sous l'ère Meiji : entre 1870 et 1913 le taux de croissance annuel moyen du PIB atteint déjà 2,44 %, il est sur la même période de seulement 1,9 % au Royaume-Uni, 1,6 % en France... Le PIB par tête augmente à un rythme rapide (1,48 % par an). Le niveau de développement progresse lui aussi comme en témoigne la composition sectorielle de l'économie. La part du secteur primaire dans le revenu national diminue très vite (63,9 % entre 1878 et 1882 35,6 % entre 1913 et 1917) au profit du secteur manufacturier dont la part bondit sur la même période de 10,4 % à 26,5 %.

Les objectifs initiaux d'indépendance et de puissance sont atteints. La puissance militaire du Japon est reconnue par l'alliance anglaise en 1902 et la victoire sur la Russie en 1905. Le Japon parvient aussi à se constituer un empire colonial (en Corée) avec lequel il réalise d'ailleurs une part significative de son commerce extérieur (de l'ordre de 10 % dès 1913).



**b) Le rôle des singularités culturelles japonaises**

L'exemple du Japon est riche d'enseignements. Non seulement il rappelle que l'ouverture est une condition nécessaire du développement mais il démontre aussi la possibilité d'une **convergence** rapide quels que soient les handicaps initiaux d'une économie. Cela étant cet exemple ne paraît pas transposable. Dans l'ouvrage *Capitalisme et confucianisme*, Morishima (1987) insiste sur le fait que l'une des clefs du succès japonais est d'avoir mis en place des institutions centralisées (d'ailleurs héritées de l'ère des shoguns Tokugawa), étroitement imbriquées et pleinement en phase avec le comportement des individus japonais. Ceux-ci sont fortement imprégnés de la notion confucéenne de loyauté entendue au Japon comme la capacité des individus à s'effacer devant certaines institutions comme la famille, l'entreprise et la nation... Cette éthique confucéenne associée à un engagement sans faille dans le travail et à un esprit d'épargne aurait joué un rôle de premier plan dans l'expansion japonaise.

**Repères chronologiques**

- 1854: ouverture de force du marché japonais par les canonnières américaines
- 1868: restauration Meiji, l'empereur prête le « serment de la charte » qui promet des institutions représentatives et la création d'une nouvelle société civile démocratique
- 1872: inauguration par l'empereur de la première ligne de chemin de fer. D'une longueur de 29 km, elle relie Tokyo à Yokohama
- 1905: victoire militaire du Japon sur la Russie

# 9 La hiérarchie des puissances économiques (1820-1913)

## Point clé

Le XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise à la fois par le maintien d'une domination britannique dans les relations internationales mais aussi une ascension inexorable de la puissance économique des États-Unis.

## 1. LES FORMES DU LEADERSHIP BRITANNIQUE

L'Angleterre est entrée la première dans la Révolution industrielle et dispose d'une très large avance dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1820, son PIB est trois fois supérieur à celui des États-Unis et son niveau de vie dépasse celui de la France de près de 40 % (tableau ci-dessous). **Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle correspond à l'acmé de la puissance économique britannique qui apparaît alors comme le véritable centre de gravité des relations commerciales et financières internationales.** Si au cours du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les positions commerciales britanniques se détériorent du fait de la concurrence des pays nouvellement industrialisés, sa domination financière est incontestable jusqu'en 1913. Elle reste le principal pourvoyeur d'investissement direct à l'étranger. La place financière de Londres est de loin la première du monde. La livre sterling joue un rôle pivot au sein du système monétaire international de l'époque (l'étalon-or). Le poids politique de la Grande-Bretagne se fonde également sur un empire qui regroupe, en 1901 à la mort de la reine Victoria, près du quart de la population mondiale (Inde, Australie, Canada...).

PIB par habitant en 1820 et en 1913 en dollars internationaux de 1990

	1820	1913
Royaume-Uni	1 707	4 921
France	1 230	3 485
Allemagne	1 058	3 648
Italie	1 117	2 564
<b>Total de l'Europe de l'Ouest</b>	<b>1 232</b>	<b>3 473</b>
États-Unis	1 257	5 301
Japon	669	1 387
Chine	600	552
<b>Total du monde</b>	<b>667</b>	<b>1 510</b>

Source : d'après Maddison (2001)

## 2. LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE

Le tableau ci-dessous qui retrace les performances de croissance du produit global des grandes puissances contemporaines fait ressortir la fulgurance de la croissance aux États-Unis. Le taux de croissance annuel moyen du PIB y atteint 4,2 % sur la période 1820-1870 et 3,94 % sur la période 1870-1913. **Le rythme de la croissance américaine est deux fois plus élevé que celui du Royaume-Uni**, beaucoup plus élevé aussi sur la période 1870-1913 qu'en Allemagne et au Japon, pourtant elles aussi, puissances montantes de l'époque.

Dans les années 1870, la production américaine dépasse celle du Royaume-Uni et en 1913 elle lui est 2,5 fois supérieure. Notons que la production allemande sous l'effet de sa croissance des années 1870-1913 (2,83 % par an) devient supérieure à celle du Royaume-Uni à la veille de la Première Guerre mondiale.

Sur la période 1905-1913, la part des États-Unis dans la production industrielle des quatre « grands » (Grande-Bretagne, France, Allemagne, États-Unis) est de 48 %, contre 22 % pour la Grande-Bretagne, 21 % pour l'Allemagne et seulement 9 % pour la France. Sur la période 1825-1834, la situation était toute différente, la Grande-Bretagne dominait avec une part de 45 %, la part de la France était de 26 %, celle de l'Allemagne de 21 % et celles des États-Unis de seulement 8 %.

#### Taux de croissance du PIB entre 1820 et 1913

	1820-1870	1870-1913
Royaume-Uni	2,05	1,90
France	1,27	1,63
Italie	1,24	1,94
Allemagne	2,01	2,83
<b>Total de l'Europe Occidentale</b>	<b>1,65</b>	<b>2,10</b>
États-Unis	4,20	3,94
Japon	0,41	2,44
Chine	- 0,37	0,56
<b>Total Monde</b>	<b>0,93</b>	<b>2,11</b>

Source : d'après Maddison (2001)

En termes de taux de croissance du PIB par habitant, les performances américaines restent les meilleures en termes relatifs même si l'écart avec le Royaume-Uni et les autres pays européens est beaucoup plus réduit. Cet élément laisse apparaître que la croissance du PIB américain n'est pas exclusivement fondée sur un accroissement quantitatif du facteur travail.

#### Taux de croissance du PIB par habitant entre 1820 et 1913

	1820-1870	1870-1913
Royaume Uni	1,26	1,01
France	0,85	1,45
Allemagne	1,09	1,63
Italie	0,59	1,26
<b>Total de l'Europe de l'Ouest</b>	<b>0,95</b>	<b>1,32</b>
États-Unis	1,34	1,82
Japon	0,19	1,48
Chine	- 0,25	0,10
<b>Total monde</b>	<b>0,53</b>	<b>1,30</b>

Source : d'après Maddison (2001)

De telles performances permettent une **convergence** puis un dépassement du niveau de vie anglais. Alors qu'en 1820 le PIB par tête américain est inférieur de plus de 35 % au PIB par tête britannique, en 1913 il atteint 5 301 dollars par habitant aux États-Unis contre 4 921 dollars au Royaume-Uni (il lui est supérieur de près de 8 %).

# 10 La première mondialisation (1850-1914)

## Point clé

La Première Guerre mondiale marque la rupture d'un processus d'intensification des échanges internationaux entamé un siècle auparavant, la fin de ce qu'il est convenu d'appeler la première mondialisation de l'histoire contemporaine. Cet épisode est riche d'enseignements sur les ressorts et les implications du processus de mondialisation.

## 1. L'EXPANSION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Le commerce mondial, après son effondrement pendant les guerres de la Révolution française et de l'Empire, a connu au XIX<sup>e</sup> siècle une formidable expansion : son volume est environ multiplié par 20 entre 1815 et 1913 (+ 3 % par an, un rythme de croissance qui ne sera dépassé qu'après 1945).

Cet essor a pour origine directe la Révolution industrielle, qui confère un quasi-monopole pour les exportations manufacturières à quelques pays (l'Angleterre d'abord puis quelques autres pays d'Europe continentale dont la France et l'Allemagne). Une véritable division mondiale du travail s'instaure : les produits industriels des pays avancés sont échangés contre les denrées alimentaires et les matières premières des « pays neufs » et des économies coloniales. Ces produits primaires représentent vers 1913 plus de la moitié de la valeur du commerce mondial.

L'expansion du trafic commercial est soutenue par des innovations (en manière de conservation des denrées par exemple avec l'installation de systèmes réfrigérants sur les bateaux dans les années 1870) et surtout une baisse de long terme des coûts de transport, qui s'accélère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec la révolution des transports (voir fiche 4).

Le chemin de fer connaît un développement très rapide : en Europe la longueur du réseau passe de 175 km en 1830 à 104 900 km en 1870 et 362 700 km en 1913. Le rail unifie le marché national, tout en assurant la desserte des grands ports.

Le coût du transport maritime diminue, quant à lui, régulièrement du fait notamment de l'émergence de la navigation à vapeur au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et du percement des isthmes de Suez (1869) et Panama (1914).

## 2. L'INTENSIFICATION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES CAPITAUX

Après le dépôt du brevet du télégraphe en 1844 par S. Morse, la première ligne télégraphique transmanche est posée dès 1851 et le premier câble transatlantique en 1865. En 1913, la longueur des réseaux télégraphiques représente onze fois le tour de la terre, et le téléphone est déjà en plein essor : un pas décisif vers la transmission instantanée de l'information a été franchi, il ouvre notamment la voie à une intensification de la mobilité internationale des capitaux.

En fin de période (1880-1913) les indicateurs de l'intégration financière internationale convergent pour faire apparaître un très haut degré d'intégration des marchés de capitaux.

Le stock d'investissement direct à l'étranger est élevé, culminant selon Bairoch en 1913 à 20-22 % pour l'Europe occidentale, l'Angleterre « banquier du monde » finance des projets de développement dans la plupart des zones (Amérique du Nord, Asie...).

Les calculs de Flandreau et Rivière (1999) montrent qu'à l'époque le lien entre épargne nationale et investissement national est relativement distendu ce qui donne à penser que les investissements nationaux étaient largement financés par l'épargne étrangère.

Enfin, selon Obstfeld et Taylor (2004), en valeur absolue les soldes courants des pays les plus avancés sont historiquement élevés fin XIX<sup>e</sup>, la forte mobilité des capitaux semblant autorisée un relâchement de la contrainte de soutenabilité des déficits courants des économies nationales à l'exemple de l'Argentine dont les soldes représentent en moyenne 18,7 % du PIB sur la période 1870-1889 et encore 6,2 % entre 1890 et 1913. Le degré d'intégration financière internationale atteint avant 1913 ne sera vraisemblablement dépassé qu'au milieu des années 1990.

La finance de l'époque est qualifiée de finance de développement au sens où les mouvements internationaux de capitaux financent largement des projets d'infrastructures (chemins de fer, aménagements urbains...) et la mise en place d'unités de production (extraction minière...). Par opposition la finance actuelle est souvent qualifiée de finance de diversification au sens où la mobilité internationale des capitaux vise à réduire les risques à travers la diversification des portefeuilles des opérateurs.

### 3. L'INTERDÉPENDANCE DES ÉCONOMIES ET LA TRANSMISSION INTERNATIONALE DES CRISES

L'internationalisation des crises – depuis les crises anglo-américaines de 1825 et 1836 jusqu'à la **crise Baring** d'origine argentine en 1890 et la Roosevelt Panic de 1907 – est révélatrice d'une interdépendance croissante entre les économies nationales.

Ainsi la crise de 1857 débute à New York lorsque l'on apprend le détournement par un employé de la plus grande partie du capital de la Ohio Life and Trust Company of New York. Cette banque avait emprunté à d'autres banques de la place qui elles-mêmes étaient débitrices en Angleterre. Par ricochet, des banques tombent en faillite à Philadelphie, Liverpool, Glasgow puis en Scandinavie et, de là, à Hambourg.

De même, les répercussions mondiales de la guerre civile américaine (1861-1865) témoignent de cette interdépendance. La hausse soudaine du prix du coton brut affecte aussitôt les industries textiles européennes, mais elle a aussi pour effet de déclencher un boom cotonnier mondial : la culture du coton s'étend en Australie (Queensland), en Inde (autour de Bombay, région de Maharashtra) et surtout dans toute la Basse Égypte où la culture du coton occupe environ 40 % de la surface cultivée. L'économie égyptienne connaît quelques années fiévreuses, avec une flambée des prix, des salaires, de la valeur des terrains, des taux d'intérêt, de la valeur des terrains. Mais les cours du coton chutent dès la fin de la guerre, et la retombée est brutale : panique financière en Australie, hécatombe parmi les banques de Calcutta et Bombay, tandis que l'Égypte surendettée doit renoncer à la tentative de modernisation globale dont le boom cotonnier avait été le catalyseur. L'épisode a néanmoins des conséquences irréversibles comme le recul des cultures vivrières en Égypte.

### 4. LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES D'OUVERTURE

Les vicissitudes de la politique commerciale ont eu un impact réel mais relativement limité sur l'ouverture des économies au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le choix du libre-échange par l'Angleterre (démantèlement des *corn laws* en 1846, suppression des actes de navigations en 1849...), puis par les principaux pays d'Europe (dans un cadre négocié après la signature du traité commercial entre l'Angleterre et la France en 1860) accélère l'intensification des échanges (voir [fiche 4](#)). Mais le processus d'ouverture dans ses diverses dimensions – depuis les achats de matériel ferroviaire jusqu'au flux des touristes américains – était déjà bien engagé depuis 1850 au moins.

Quant au durcissement du protectionnisme en Allemagne (dès 1879), puis en France (avec notamment la loi Méline de 1892, complétée par la « loi du cadenas » de 1897) et dans la plupart des pays d'Europe sauf le Royaume-Uni, loin de s'identifier à un effondrement de l'économie internationale comme plus tard après 1929, il n'exerce qu'un freinage temporaire sur la croissance du commerce mondial et n'entrave pas la dynamique d'ouverture.

Le protectionnisme favorise en Allemagne, aux États-Unis et au Japon l'émergence d'économies nationales puissantes et leur industrialisation rapide, qui leur permet de participer largement au nouvel élan des échanges mondiaux au seuil du xx<sup>e</sup> siècle. Ces exemples nationaux tendent à prouver la pertinence d'une stratégie de contrôle de l'ouverture pour des pays initialement en retard de développement (Becuwe et Blancheton, 2013). Loin de s'effacer devant l'intensification des échanges, les États-nations structurent puissamment la première mondialisation.

## 5. UNE OUVERTURE ÉCONOMIQUE CROISSANTE, UNE DYNAMIQUE D'INTÉGRATION

L'internationalisation ne se limite pas à sa dimension commerciale.

Les flux migratoires intercontinentaux atteignent un maximum historique qui ne sera jamais plus retrouvé. À l'époque les mouvements de personnes qui obéissent à des motifs essentiellement économiques ne font pas l'objet de contrôle. Entre 1860 et 1914 plus de 40 millions d'Européens émigrent principalement vers les États-Unis ; au cours de certaines décennies en Irlande (1881-90) ou en Italie (1901-10) les taux d'émigration dépassent largement les 10 %.

Les avancées de l'intégration financière internationale influencent les flux réels : les investissements directs à l'étranger sont par la suite à l'origine de flux de marchandises.

Le coefficient d'ouverture des économies nationales donne une expression synthétique de cette dynamique globale (tableau ci-dessous). Pour l'Europe occidentale, à prix courants le ratio passe de 11,2 % en 1860 à 18,3 % en 1913 et à prix constants, il fait plus que doubler sur la même période passant de 6,3 % à 13,9 %. Il atteint vers 1913 un point culminant qui n'est dépassé qu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle (voir [fiche 44](#)).

**Exportations de marchandises sur PIB pour l'Europe occidentale**

	1860	1890	1913
À prix courants d'après Paul Bairoch	11,20 %	14,90 %	18,30 %
À prix constants d'après Angus Maddison	6,30 %	10,10 %	13,90 %

La réduction des écarts de prix permet également d'appréhender de manière synthétique la dynamique d'intégration à l'œuvre à l'époque. Une tendance de fond à la réduction des écarts est observable : selon O'Rourke et Williamson (1999) les écarts entre les prix des grains en Angleterre d'un côté et en Suède et au Danemark de l'autre passe de 30-40 %

en 1870 à environ 10 % en 1913, de même en 1870 le blé était vendu 57 % plus cher à Liverpool qu'à Chicago, en 1913 la différence n'était plus que de 15 %. Entre 1873 et 1913 l'écart sur le prix de la jute entre Londres et Calcutta passe de 35 % à seulement 4 %. Le différentiel de prix du coton entre Londres et Bombay chute, sur la même période, de 57 % à 20 %.

### Repères chronologiques

- 1844 : invention du télégraphe par Morse
- 1846 : suppression des *corn laws* en Grande-Bretagne
- 1860 : traité commercial entre la France et la Grande-Bretagne
- 1869 : inauguration du canal de Suez
- 1870 (années) : généralisation du monométallisme or et établissement progressif de l'**étalon-or classique**
- 1890 : crise Baring

# 11 L'étalon-or

## Point clé

L'étalon-or désigne le système monétaire international en vigueur entre les années 1870 et 1914. Ses mécanismes de fonctionnement ont permis de garantir à l'époque la fixité des cours de change et la stabilité des prix.

### 1. L'ÉMERGENCE HISTORIQUE DE L'ÉTALON-OR DANS LES ANNÉES 1870

Jusque dans les années 1870, deux systèmes monétaires coexistent le monométallisme or et le bimétallisme (double référence à l'or et à l'argent). L'étalon-or classique émerge dans les années 1870 et reste en vigueur jusqu'en 1914 lorsque les pays engagés dans le conflit mondial sont contraints de proclamer le cours forcé de leur monnaie.

Le choix de l'Allemagne d'opter pour l'étalon-or en 1873 paraît décisif du point de vue de sa généralisation. Pour Eichengreen : « Le réseau d'externalité qui avait un temps maintenu le bimétallisme en place s'est alors mis à pousser les autres pays en direction de l'or. » (1997) Une réaction en chaîne se produit initiée non pas par la liquidation d'argent opérée par l'Empire allemand mais par l'incitation que pouvait avoir un pays à adopter un étalon monétaire partagé par ses principaux partenaires commerciaux et financiers. Les principaux partenaires économiques de l'Allemagne l'adoptent (Pays-Bas, pays scandinaves...). Ils sont bientôt suivis, de fait, par les pays de l'Union latine (Belgique, France, Italie...). L'étalon-or progresse ensuite à la périphérie de l'Europe, en Russie, au Japon, en Amérique latine. **L'appartenance à l'étalon-or apparaît comme un signe de développement, une marque de « civilisation » pour reprendre le terme de l'économiste autrichien C. Menger.**

### 2. UN RÉGIME DE MONNAIE MARCHANDISE : LA GARANTIE DE LA STABILITÉ DES PRIX

À l'époque, l'or circule sous forme de lingots et de pièces et possède un pouvoir libératoire illimité dans les paiements. Chaque monnaie possède une définition métallique. La livre sterling vaut ainsi 7,32 grammes d'or, le franc français 0,29 gramme. Les billets et la monnaie scripturale dont l'usage se répand lentement sont convertibles en or auprès du système bancaire.

La Banque centrale ne peut émettre de billets qu'*au prorata* de ses réserves métalliques. Deux lignes de conduite sont possibles. La couverture métallique de l'émission peut être intégrale, cette stratégie est connue sous le nom des *currency principle*. Elle peut être partielle (*banking principle*) sachant que la loi du reflux ne conduit pas tous les opérateurs à demander simultanément la conversion en or de leurs billets.

Le fait que les autorités monétaires ne puissent pas modifier arbitrairement les contreparties de la base monétaire garantie la stabilité de la valeur interne de la monnaie. Entre 1870 et 1913 l'indice des prix à la consommation passe en France et au Royaume-Uni respectivement de 94,1 à 100 et de 108 à 100.

### 3. UN RÉGIME DE CHANGES FIXES EXTRÊMEMENT CRÉDIBLE

Le système d'étalon-or est un régime de changes fixes dont la force réside dans la **crédibilité**. L'or est un instrument des paiements internationaux. On peut considérer qu'il s'agit



d'une sorte de monnaie mondiale puisqu'il a un pouvoir libérateur à l'échelle planétaire. Les monnaies s'échangent entre elles à des parités fixes, crédibles au sens où les agents les croient fixées pour toujours. Ainsi le pair entre la livre et le franc s'établit d'après la définition métallique de chaque monnaie à 25,22 francs pour une livre.

Les limites de fluctuations des cours de change sont enserrées entre des points d'or appelés point d'entrée et de sortie de l'or. Ces points fixent des limites au-delà desquelles les opérateurs ont intérêt à utiliser l'or dans les paiements internationaux plutôt que les devises.

- Le point de sorties d'or fait référence à une situation où l'importateur d'un pays préfère régler ses fournisseurs étrangers en or (quitte à s'acquitter de coûts de transactions (transports et assurance)) plutôt que d'acquérir des devises sur le marché des changes.
- Le point d'entrée fait référence à une situation où l'exportateur préférerait se faire payer en or plutôt qu'en devises.

#### 4. LE PRICE SPECIE FLOW MECANISM : UNE GARANTIE DE RÉÉQUILIBRAGE AUTOMATIQUE DES BALANCES DE PAIEMENT ?

Le *price specie flow mecanism* (modèle Hume-Ricardo) propose une vision théorique des mécanismes de rééquilibrage des **balances de paiements** au sein de l'étalon-or. Des mécanismes de marché corrigent automatiquement les déséquilibres. Un déficit extérieur de la France vis-à-vis de la Grande-Bretagne doit être soldé par un transfert d'or (de la France vers la Grande-Bretagne) qui influence mécaniquement les bases monétaires, les masses monétaires et les niveaux des prix à travers une approche quantitative. En France le transfert d'or vers la Grande-Bretagne conduit à une contraction de la masse monétaire et une baisse du niveau général des prix alors qu'en Grande-Bretagne l'arrivée d'or entraîne une progression du niveau des prix. Cette double dynamique des prix est censée restaurer la compétitivité française. Pour les économistes classiques la baisse et la hausse du niveau des prix sont neutres sur l'activité interne car elles ne modifient pas la structure des prix relatifs.

La réalité historique n'est pas conforme au modèle Hume-Ricardo, certains accommodements aux règles du jeu prévalent. Le maniement des taux d'escompte par les Banques centrales (notamment par la Banque d'Angleterre) et une certaine coopération entre elles leur permettent d'éviter des transferts de métaux (travaux de Bloomfield, 1959).

#### 5. LES EXIGENCES DE L'ÉTALON-OR

Le fait que les autorités ne puissent pas modifier les contreparties de la base monétaire peut poser un problème d'approvisionnement insuffisant de l'économie en **liquidité**. Par chance au cours de la période les découvertes de métal ont permis de répondre aux besoins de l'économie mondiale.

Les mécanismes de l'étalon-or neutralisent les instruments de politiques économiques et sont par conséquent associés à une relative instabilité de l'activité. La **politique de change** est d'abord vide de sens puisque la crédibilité de l'étalon-or exclut la dévaluation. Dans un environnement de forte mobilité internationale des capitaux les marges de manœuvre de politique monétaire sont extrêmement réduites.

L'étalon-or est associé à des préférences de politiques économiques particulières : les objectifs de stabilité sont préférés aux objectifs d'activité. En ce sens, l'étalon apparaît comme le miroir des conditions d'exercice de la démocratie à l'époque, peu encline à tenir compte des intérêts des classes populaires.

# 12 La loi Méline de 1892

## Point clé

La loi Méline concerne les tarifs douaniers, elle est votée le 11 janvier 1892. Elle symbolise la résurgence du protectionnisme en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en même temps qu'une sorte de conservatisme et de déclin français.

## 1. LA NÉCESSITÉ DE DÉMYSTIFIER LA LOI MÉLINE

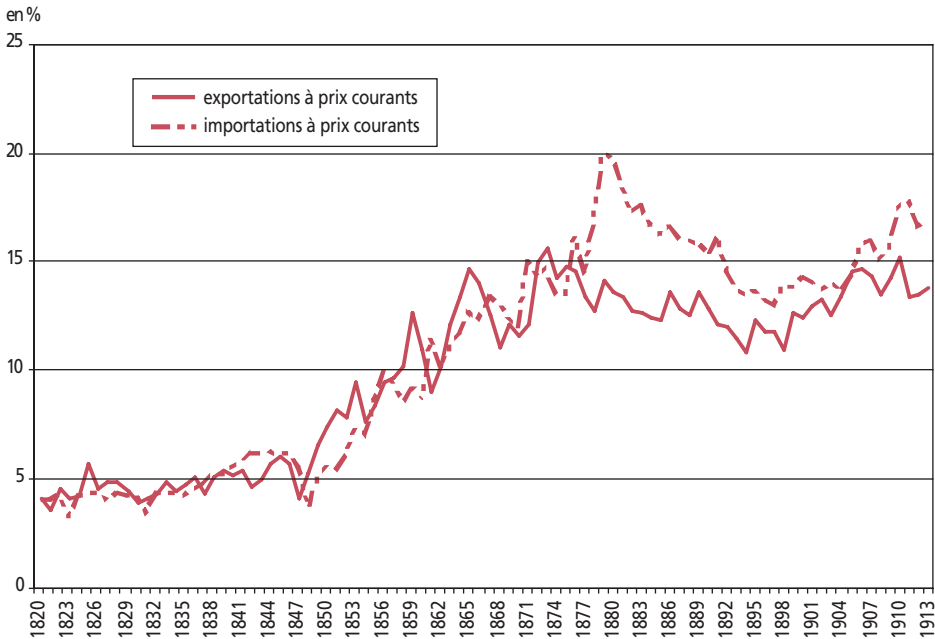
La loi Méline votée le 11 janvier 1892 établit en France un double tarif douanier, un **tarif général** dissuasif et un **tarif minimum** destiné à fixer la limite des concessions dans les négociations commerciales internationales. Cette loi porte le nom de Jules Méline (1838-1925), député des Vosges alors président de la commission générale des douanes, ancien ministre de l'Agriculture entre 1883 et 1887. La loi Méline symbolise le retour du protectionnisme en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en même temps qu'une sorte de conservatisme et, déjà, de déclin français qui serait caractérisé par un refus de la compétition internationale et Le Retour à la terre pour reprendre le titre de l'ouvrage publié par Méline en 1905. Ces représentations doivent être dissipées en insistant sur le fait que la loi Méline s'inscrit dans une tendance au durcissement des politiques commerciales entamée en Europe depuis la fin des années 1870 et surtout que son ampleur est suffisamment modérée pour préserver une dynamique d'ouverture de l'économie française comme le suggère le graphique suivant.

La loi Méline ne marque pas un tournant protectionniste en France, encore moins en Europe. Elle s'inscrit dans un mouvement entamé dès la fin des années 1870. La date de 1879 est généralement avancée comme jalon du « retour au protectionnisme ». En Allemagne, la coalition « du seigle et de l'acier » c'est-à-dire le rassemblement des intérêts agrariens et industriels obtient alors de Bismarck un durcissement de la politique commerciale pour faire face à une concurrence accrue des pays neufs. Mais en fait, dès 1877, la Russie en exigeant le paiement en or de ses droits de douanes avait augmenté de facto son tarif de 32 %, et la même année l'Espagne avait déjà mis en place un système de double tarif. D'autres pays durcissent par la suite leur politique commerciale (Autriche-Hongrie (1878), Italie (1878)...). En France le tarif de 1881 provoque déjà une légère hausse du taux moyen de protection douanière qui passe de 6,5 % entre 1878-1880 à 7,1 % entre 1882-1884.

## 2. LES CONSÉQUENCES DE LA LOI MÉLINE

La loi Méline de 1892 a pour effet d'élever le taux moyen de protection douanière de 8,2 % sur 1889-1891 à 11,4 % sur 1893-1895. L'ampleur du relèvement reste très limitée notamment sur le secteur industriel. Si entre 1892 et 1908 quarante-quatre lois douanières se succèdent avant qu'une révision complète ne soit opérée avec le tarif de 1910, le taux moyen de prélèvement sur les importations non agricoles ne s'établit qu'à 9 % au lendemain du tarif de 1910. Ce niveau de protection reste faible au regard de l'histoire de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et plus encore de celle des années 1930. **Le durcissement de la politique commerciale est assez modéré pour préserver une dynamique d'ouverture de l'économie française.** Le ratio importations de marchandises sur PIB à prix courants passe de 15,8 % entre 1888-1891 à 17,2 % sur la période 1910-1913.

### Exportations et importations de marchandises sur PIB à prix courants pour la France (1820-1913)



Source : Asselain J.-C., Blancheton B. (2005)

La protection sur les produits agricoles est en revanche plus accentuée, le taux moyen de protection sur les principales importations agricoles passe de 3,3 % en 1881-1884 à 21,3 % en 1893-1895. Du coup, les importations de blé qui représentent 19 % de la production sur 1888-1892 ne représentent plus que 3 % sur 1901-1910. Ce renforcement de la protection de l'agriculture répond à la demande de lobbies telle l'Association de l'Agriculture Française fondée une dizaine d'années plus tôt et permet à une Troisième République vacillante à la fin des années 1880 de s'assurer l'adhésion décisive de la paysannerie.

Pour Paul Bairoch (1994), l'affermissement du protectionnisme à partir de 1892 (en France mais aussi ailleurs en Europe avec un nouveau durcissement en Allemagne) va de pair avec la fin de la **Grande Dépression**. La restauration des revenus agricoles constituerait le canal du retour à une croissance plus forte. Si la concordance est troublante le doute persiste, toujours lié à la complexité des liens entre politique commerciale, échanges internationaux et croissance économique. Ainsi convient-il de rappeler que la date de 1892 marque pour beaucoup d'auteurs le début d'une « phase A » d'un troisième **cycle de Kondratieff** fondé sur des innovations dans les secteurs de la chimie, de l'électricité et de l'automobile.

#### Repères chronologiques

- 1879 : durcissement de la politique commerciale allemande
- 1881 : légère augmentation des tarifs douaniers en France
- 1892 (janvier) : vote de la loi Méline
- 1905 : publication par Jules Méline de l'ouvrage *Le Retour à la terre*

# 13 Le paradoxe Bairoch ou « tariff growth paradox »

## Point clé

Ce paradoxe désigne la corrélation positive qui a été identifiée par beaucoup d'études empiriques entre l'intensité des droits de douanes et la croissance du PIB par tête pour un grand nombre d'économies avancées durant la fin de la première mondialisation.

## 1. LES ANALYSES PIONNIÈRES DE PAUL BAIROCH

Dès les années 1970, Bairoch s'appuie sur ses propres calculs de droits de douane moyens pour mettre au jour l'existence d'une corrélation positive entre la variation des tarifs et la croissance économique pour les pays de tête durant la première mondialisation. Selon lui, la libéralisation tarifaire qui débute en 1860 provoque un ralentissement de la croissance en Europe continentale. Au contraire, le durcissement de la politique tarifaire postérieur à 1892 est associé à un retour de la croissance après une période de longue stagnation.

Plus qu'une approche en termes de protection des industries dans l'enfance (Hamilton, Carey, List), chez Bairoch les mécanismes explicatifs sont centrés sur les interactions entre revenus agricoles et revenus industriels. Selon son scénario, l'assouplissement de la politique commerciale après 1860 a entraîné la progression des importations de produits manufacturés et de produits agricoles. Dans le secteur agricole, une concurrence plus vive aurait restreint les débouchés internes pour les producteurs nationaux et entraîné une baisse relative et absolue des prix agricoles. La diminution des revenus agricoles aurait entraîné un freinage de la demande adressée à l'industrie (textile, biens de consommation, etc.) et par conséquent de la production industrielle puis un tassement des exportations manufacturières. Bairoch constate que l'Europe ne pouvait pas compenser ce ralentissement de la demande interne par une hausse des exportations vers les États-Unis du fait du niveau de protection élevé qui persistait outre-atlantique après la guerre civile. Pour lui, a contrario, l'affermissement du protectionnisme à partir de 1892 va de pair avec la fin de la Grande Dépression : « l'adoption de mesures protectionnistes fut suivie d'une nette accélération de la croissance économique dans les dix premières années, quelle que soit la date de l'entrée en vigueur de cette nouvelle politique » (1994, p. 75). La restauration des revenus agricoles constituerait le canal du retour à une croissance plus forte en inversant les mécanismes à l'œuvre dans les années 1860-1870.

Les résultats de Bairoch, en contradiction frontale avec les enseignements de la théorie économique néoclassique et les résultats des études empiriques pour l'après 1945 ont été, dès le départ, très discutés. Les auteurs déplorent le caractère global et trop simplificateur de son analyse et contestent ses résultats (Capie, Asselain et Messerlin), ils dénoncent la tentation de surestimer l'influence de la politique commerciale sur la croissance, ils invitent à analyser avec précision la dynamique des autres facteurs susceptibles d'expliquer la croissance (innovations, processus de convergence). Ils soulignent que le résultat phare de Bairoch est indissociable de la périodisation de la politique commerciale qu'il retient (tournants de 1860 et 1892).

## 2. LE RENOUVEAU DU DÉBAT, LA REDÉCOUVERTE D'UN « TARIFF GROWTH PARADOX »

Un article de Kevin O'Rourke (2000) réexplore la relation entre tarifs douaniers et croissance du revenu par tête en référence à trois équations de croissance, pour dix pays avancés (Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, États-Unis, Canada, Australie, Norvège, Suède, Danemark) entre 1875 et 1913 à l'aide d'outils économétriques modernes. Il établit comme Bairoch l'existence d'une corrélation positive entre protection tarifaire et croissance en termes simples et globaux sans véritablement creuser la question des mécanismes explicatifs, ni revenir sur les controverses suscitées par les travaux de Bairoch dans les années 1980-1990. Le résultat établi par O'Rourke est qualifié au début des années 2000 de « tariff growth paradox ». Par la suite de nombreuses études ont confirmé cette corrélation positive (voir Becuwe et Blancheton (2013)).

L'ensemble des travaux empiriques font apparaître le fait que plusieurs groupes de pays doivent être distingués :

- Des pays de la périphérie européenne en retard de développement (Espagne, Portugal...) pour lesquels en général des niveaux élevés de protection nominale répondent aux difficultés économiques, les accompagnent et les amplifient.
- Des pays pauvres qui se voient imposer des pratiques commerciales par les puissances coloniales européennes et pour lesquelles le paradoxe a beaucoup moins de sens. L'analyse de leurs relations commerciales extérieures s'insère dans des débats globaux sur le rôle des produits primaires et des marchés coloniaux dans le développement des empires européens ou encore sur la dynamique des termes de l'échange.
- Enfin des pays européens développés (Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne, etc.) et des pays émergents de culture européenne (Canada, Australie, Argentine, etc.) pour lesquels la corrélation est confirmée. Ce cas constitue le cœur du paradoxe.

À la suite de ces travaux, les fondements théoriques du lien positif entre tarifs et croissance ont été exposés de façon plus transparente.

## 3. LES PISTES EXPLICATIVES

Deux grandes pistes ont été privilégiées : une approche sectorielle pour laquelle la progression des tarifs dans l'industrie à travers les externalités aurait des effets positifs sur la croissance et une approche plus centrée sur les caractéristiques institutionnelles des économies en liaison avec une capacité plus ou moins grande à définir une politique commerciale pertinente.

Partant d'une hypothèse théorique, selon laquelle la protection du secteur industriel peut avoir des effets positifs contrairement à la protection agricole, Lehmann et O'Rourke (2008) distinguent la protection des secteurs agricoles et industriels. Pour la période 1875-1913 et pour le même groupe de dix pays riches étudiés par O'Rourke (2000), ils établissent l'existence d'une corrélation positive entre tarif douanier dans le secteur industriel et croissance économique, d'une corrélation négative entre tarif agricole et croissance (non significatif au seuil conventionnel).

Selon T. David (2009), qui étudie en détail les économies d'Europe Centrale, les économies européennes de petite taille présentent des caractéristiques institutionnelles particulières : leur vulnérabilité aux chocs internationaux y favorise la mise en place d'institutions de résolution des conflits. Des systèmes politiques consensuels (basés sur le système d'élections à la proportionnelle et des coalitions gouvernementales) et des « corporations » au fonctionnement démocratique prévalent souvent dans ces pays. Du fait de leur

dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux, elles ne peuvent mettre en œuvre qu'une protection sélective d'ailleurs pour partie à l'origine de leur caractère dual.

Tena-Junguito (2010) se demande si l'hétérogénéité des résultats sur le lien tarifs-croissance ne résulterait pas d'hétérogénéités institutionnelles. Les pays les plus avancés seraient capables de résister aux groupes de pression et de mettre en œuvre une protection centrée sur les bons secteurs (porteurs de fortes externalités). Les gouvernements des pays moins avancés céderaient aux groupes de pression et protégeraient des secteurs traditionnels avec de faibles externalités. Il choisit d'élargir le nombre de pays étudiés. Il distingue arbitrairement plusieurs groupes de pays : pays pauvres dont la politique commerciale est fixée de manière indépendante (14 pays dont l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Russie, etc.), pays pauvres dont la politique commerciale n'est pas fixée de manière indépendante (14 pays dont la Chine, le Japon, l'Inde, l'Égypte, la Turquie, le Maroc, la Tunisie, etc.) et pays riches dont la politique est fixée en toute indépendance (huit pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suisse) et six non européens (Argentine, Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Uruguay). Seule la première catégorie de pays présente une corrélation négative entre tarif et croissance. Mais l'hypothèse centrale du travail de Tena-Junguito apparaît fragile d'autant plus qu'il omet de se référer aux travaux des auteurs de référence sur la question comme Olson : les gouvernements des pays les plus avancés sont-ils réellement capables de résister aux groupes de pression ? Les cas des deux grands pays d'Europe continentale montrent qu'ils cèdent aux demandes de protection du secteur agricole, l'Allemagne avec les tarifs de juillet 1879 la France avec les tarifs de 1881 et la loi Méline de 1892.

#### 4. LES ZONES D'OMBRE DU PARADOXE : LA COMPLEXITÉ DES LIAISONS ENTRE POLITIQUE TARIFAIRE, OUVERTURE ET CROISSANCE

Au cours des dernières années, certains travaux invitent à la prudence en rappelant, à juste titre, la difficulté d'établir des liens aussi directs entre politique tarifaire et croissance. La politique tarifaire n'est qu'un déterminant parmi d'autres de l'ouverture commerciale (celle-ci est également influencée par les autres instruments protectionnistes, les coûts de transport, le taux de change réel) et l'ouverture n'est, elle-même, qu'un déterminant parmi beaucoup d'autres de la croissance économique (très influencée par le progrès technique ou encore l'évolution de la composition sectorielle de l'économie).

La plupart des travaux empiriques assimilent trop rapidement politique tarifaire et politique commerciale. En réalité la protection non tarifaire est loin d'être négligeable sur la période. Des prohibitions persistent sur la période dans la plupart des pays. À titre d'exemple, pour la France les prohibitions associées au tarif de 1881 concernent les tabacs, allumettes, poudre à tirer, cartouches de chasse pleines, médicaments composés ne figurant pas dans la pharmacopée officielle... Par ailleurs, le protectionnisme gris est déjà largement développé. Dans beaucoup d'économies, les politiques industrielles et commerciales sont pensées en articulation afin de freiner les importations. Ainsi, lorsqu'en 1888 la première loi sur les brevets est adoptée en Suisse, la chimie est exclue du régime général afin de préserver cette spécialisation nationale qui aurait pu être menacée par des dépôts de brevets chimiques allemands en Suisse.

Les travaux invitent à la prudence en termes d'interprétation de la corrélation tarifs – croissance. Ils montrent que les résultats peuvent être affectés par l'introduction dans l'échantillon d'O'Rourke de pays émergents de l'époque (Canada et Argentine). La

rapide croissance de l'Argentine et du Canada (pays avec des niveaux de protection très élevés) est fondée sur l'accueil de capitaux étrangers, le dynamisme des exportations et non sur la volonté de mettre en œuvre une stratégie de substitution aux importations ; les tarifs élevés de l'époque s'expliquent simplement par la volonté des gouvernements d'obtenir des recettes budgétaires.

P. Temin (2002) établit un lien entre les performances de croissance des économies européennes et leur dynamique intersectorielle. Le transfert de main-d'œuvre agricole vers l'industrie a des effets positifs sur la productivité globale des économies et permet de concilier forte protection et forte activité économique.

## 5. LA NÉCESSITÉ D'ÉTUДИER LES POLITIQUES COMMERCIALES AU NIVEAU LE PLUS DÉSAGRÉGÉ POSSIBLE

Les explications du paradoxe se concentrent sur les caractéristiques institutionnelles et la capacité des économies avancées à protéger des secteurs porteurs de fortes externalités, particulièrement dans l'industrie. Cette hypothèse ne paraît pas avoir été validée par la littérature.

Les fondements théoriques du lien entre protection et croissance ont été étayés par des études qui mobilisent des modèles de **croissance endogène**. Ces nouvelles approches (Nunn et Trefler, 2006) font apparaître les effets ambigus de la protection en matière de croissance, très dépendants de l'importance des externalités positives associées à tel ou tel secteur selon leur niveau de protection. Mais les auteurs qui travaillent sur le paradoxe agrègent souvent l'ensemble du secteur industriel et n'ont pas de réflexion sur l'importance des externalités associées à telle ou telle nouvelle industrie.

En outre, les analyses en termes de protection effective conduites sur des expériences nationales font apparaître, d'une part, des conclusions contradictoires (négative pour l'Allemagne, l'Italie et la France, positive pour la Suisse) et d'autre part, ne semblent pas à même de valider cette hypothèse. Le nombre de secteurs étudiés est souvent réduit, les données ne concernent qu'un nombre limité d'années, le lien entre niveau de protection des produits primaires et dynamisme des exportations n'est le plus souvent pas établi. Il nous semble difficile de tirer des conclusions à partir de nomenclatures aussi agrégées. Chaque rubrique ainsi définie inclut un grand nombre de produits taxés à des taux de douane différents. Par ailleurs, ces analyses ne tiennent pas compte de l'existence d'une dispersion tarifaire selon la provenance des produits.

À ce stade, il apparaît que le paradoxe peut avoir un caractère plus fictif que réel et ne résulter en fait que d'une question de méthode : l'utilisation de droits de douane moyens comme mesure de la politique tarifaire (voire commerciale chez certains). Pour pouvoir faire toute la lumière sur cette controverse il nous semble qu'il conviendrait de chercher à aller plus loin dans l'analyse du caractère effectif de la protection en cherchant à croiser les dimensions produites et pays au niveau le plus désagrégé possible. Dans chacun des pays quels secteurs ont été protégés ? Avec quelle intensité ? Quelles conséquences cette stratégie a-t-elle sur la chaîne des avantages comparatifs ?

### Repères chronologiques

- 1860 : signature du traité commercial entre la Grande-Bretagne et la France
- 1881 : mise en place d'un nouveau tarif général en France
- 1892 : mise en place des tarifs Méline



# 14 Le Taylorisme

## Point clé

Le Taylorisme est une méthode de production qui repose sur une division du travail en tâches répétitives ainsi que la mise en place d'une rémunération au rendement. Le Taylorisme symbolise l'ère industrielle du xx<sup>e</sup> siècle vecteur d'importants gains de productivité mais facteur « d'aliénation » pour l'ouvrier.

## 1. MISE EN PERSPECTIVE

Après les travaux d'Adam Smith sur la division de travail, de nombreux auteurs ont réfléchi de manière rigoureuse à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation productive. On attribue à l'ingénieur américain F.W. Taylor (1856-1915) l'étude scientifique de la division du travail à partir des années 1880. Il formalise sa méthode dans l'ouvrage *The Principles of Scientific Management* (1911). Les principes de cette organisation scientifique du travail se diffusent aux États-Unis au début du xx<sup>e</sup> siècle en particulier dans la sidérurgie (notamment chez la Midvale Steel Co). L'organisation scientifique du travail constitue un aspect important du Fordisme (voir [fiche 30](#)). Les principes Tayloriens se diffusent par la suite plus lentement dans d'autres pays comme en France où elle est adoptée à partir de l'entre-deux-guerres.

## 2. LES PRINCIPES DE BASE DU TAYLORISME

Taylor part du constat que le travail en groupe est à l'origine de perte de temps (nombreux mouvements, discussions...). En assignant à chacun une tâche unique à un poste fixe et en organisant de manière méthodique, le processus de production, l'efficacité doit pouvoir être améliorée.

L'organisation scientifique du travail est basée sur les principes suivants :

- L'étude systématique des pratiques des meilleurs ouvriers pour découvrir le « **one best way** », c'est-à-dire la meilleure façon de faire, les meilleurs outils, les meilleures séquences de geste à réaliser.
- La division de la séquence productive en plusieurs mouvements élémentaires qui peuvent constituer autant de postes de travail.
- Les bonnes séquences sont enseignées aux ouvriers et un **système de chronométrage** et mis en place accompagné d'incitations financières pour tenir les cadences.

## 3. UNE DOUBLE DIVISION DU TRAVAIL

L'organisation scientifique du travail induit une **double division du travail** : une division horizontale du travail entre les ouvriers et une division verticale du travail entre les ingénieurs qui conçoivent l'organisation du travail, les ouvriers qui l'exécutent et les contrôleurs qui s'assurent de la bonne application des méthodes.

La **division horizontale** réside dans la décomposition du processus de production d'un bien en tâches simples dont chacune est confiée à un ouvrier spécialisé. Les ingénieurs



définissent la méthode de production. Ils chronomètrent chaque tâche élémentaire, ils éliminent les temps inutiles, ils définissent un temps optimal pour chaque tâche, ils rédigent les « recettes de fabrication ».

La **division verticale** du travail correspond à la distinction entre les tâches de conception du travail et de formations des ouvriers et les tâches d'exécution. Les ingénieurs pensent le travail et les ouvriers ne font que l'exécuter mécaniquement.

#### 4. LES CRITIQUES DE L'OST : LA NÉGATION DE LA DIMENSION HUMAINE

L'école psycho-sociologique des relations humaines d'E. Mayo (1880-1949) montre que les motivations humaines ne reposent pas uniquement sur des incitations matérielles mais également sur l'idée que le travail doit permettre un accomplissement personnel. Ce courant perçoit très tôt que la **monotonie** et l'ingratitude de l'OST risquent de nuire à l'efficacité.

L'OST revient à considérer le travail au même titre que le capital c'est-à-dire comme un facteur purement technique en niant le fait que le travail fonde l'identité de l'individu et compte dans son épanouissement personnel.

L'évolution des normes sociales a rendu peu à peu insupportable le travail répétitif et la pénibilité des tâches. Dans les années 1960 l'hostilité des ouvriers envers l'OST se développe : elle se manifeste par un **absentéisme** grandissant, les grèves, le taux important de turnover. La déqualification de l'emploi qui résulte de l'OST devient également de plus en plus difficilement supportable.

#### 5. LE POST-TAYLORISME

Le post-taylorisme désigne l'organisation du travail qui met en place une plus grande implication de salariés dans les décisions qui concernent la production. Le post-taylorisme prend plusieurs formes :

- **La rotation des postes.** Elle permet à l'ouvrier d'occuper successivement plusieurs postes et rompre ainsi la monotonie taylorienne. Le salarié acquiert par ailleurs une connaissance plus globale du processus de production qui facilite la communication et l'adaptation.
- **L'élargissement et l'enrichissement des tâches.** Les tâches sont moins fragmentées, moins pénibles et l'ouvrier qualifié peut avoir la responsabilité du réglage et de l'entretien des machines.
- **La constitution de cercles de qualité.** Des groupes de travailleurs volontaires réfléchissent aux possibilités d'amélioration de la productivité et de la qualité des produits (voir [fiche 36](#)).
- **L'élargissement de l'autonomie des salariés.** P. Drucker prend appui sur une critique du Taylorisme pour proposer une théorie du management fondé sur une « direction par objectifs ». La fixation d'objectifs clairs et cohérents aux salariés, en leur laissant une certaine autonomie pour y parvenir, permet de les impliquer davantage et d'améliorer ainsi la productivité.

#### Repères chronologiques

- 1911 : publication par Taylor de l'ouvrage *The Principles of Scientific Management*
- 1960 (années) : remise en cause de l'organisation scientifique du travail (OST)

# 15 Le financement de la Première Guerre mondiale en France

## Point clé

La Première Guerre mondiale constitue un choc financier de très grande ampleur. Toutes les modalités possibles de financement des dépenses sont mobilisées : l'impôt, la création monétaire et surtout l'endettement qui contraint très lourdement la conduite des politiques économiques après guerre.

## 1. VUE D'ENSEMBLE

La guerre devait être courte. Début 1914, les militaires français ont une confiance aveugle en leur plan d'action et croient la victoire rapide. Les économistes affirment que – de toute façon – la guerre ne peut pas durer en raison de la limitation des moyens financiers des belligérants. Ils chiffrent le prélèvement maximum supportable par l'économie nationale à 15, ou tout au plus 20 milliards de francs. Personne ne pouvait alors penser que le conflit allait durer 51 mois et que les dépenses françaises allaient s'élever à 158,5 milliards de francs entre août 1914 et décembre 1918 (soit plus de trois fois le revenu national de l'année 1913).

Les dépenses publiques françaises ont été financées par les trois voies classiques : l'impôt, l'emprunt et la création monétaire via le système des avances directes de la Banque de France. L'importance de chacune des modalités de financement apparaît dans le tableau ci-dessous. Il convient de souligner la relative faiblesse de l'effort fiscal du pays et l'importance de la dette flottante (à court et moyen terme) dont le service et le renouvellement seront au cœur des mécanismes de la dépréciation du franc dans les années 1920.

Modalités de financement des dépenses françaises entre 1914 et 1918

	En milliards de francs courants	En pourcentages du total des ressources
Impôts	23,3	15
Dettes à court et moyen terme	56,0	35
Dettes à long terme	35,4	22
Dettes extérieures	27,3	17
Avances directes de la Banque de France	16,7	11

*L'échéance de la dette à court et moyen terme est inférieure ou égale à dix ans, celle de la dette à long terme est supérieure à la décennie.*

*Source : Blancheton B., Le Pape et l'Empereur, Albin Michel, 2001.*

## 2. L'INSUFFISANCE DE L'EFFORT FISCAL

L'impôt couvre en France 15 % des dépenses engagées. J.-B. Duroselle (1994) dénonce le fait « qu'au moment où l'on demandait aux soldats tant de sacrifices, on n'osa pas "faire payer les riches" ». Il semble, en effet, que l'effort fiscal de la France aurait pu être

plus substantiel. L'exemple de la Grande-Bretagne constitue un point de comparaison intéressant même si le conflit n'a pas lieu sur son territoire. Pour un effort financier aussi important que celui de la France (son budget passe de 362 millions de livres pour l'année fiscale 1914-1915 à 2,5 milliards pour l'année 1918-1919 soit une multiplication par 6,9 alors qu'en France il est multiplié par 6,2 passant de 8,9 à 55,2 milliards de francs), les Britanniques ont davantage sollicité les contribuables : entre 28 et 29 % des dépenses ont été couvertes par l'impôt. Dès le début du conflit, Lloyd George – alors chancelier de l'Échiquier – a accru la pression fiscale en augmentant notamment le taux de l'impôt sur le revenu. En France, les souscriptions massives des bons de la Défense nationale montrent que des ressources liquides considérables existent dans le pays. **L'absence de volonté politique et la faiblesse des gouvernements successifs expliquent cette erreur d'orientation de la politique financière pendant la guerre.**

### 3. LA CRÉATION MONÉTAIRE ET SES EFFETS SUR LES PRIX

#### a) Les avances de la Banque de France

Conformément à une convention de 1911, à l'heure des hostilités, la Banque de France accorde une avance de 2,9 milliards à l'État. Celle-ci se révèle vite insuffisante. Dès le 21 septembre 1914, un nouvel accord porte le plafond des avances à 6 milliards. Comme le fait apparaître le graphique ci-dessous le plafond des avances directes est au total élevé à six reprises passant de 6 milliards en septembre 1914 à 21 milliards fin 1918.

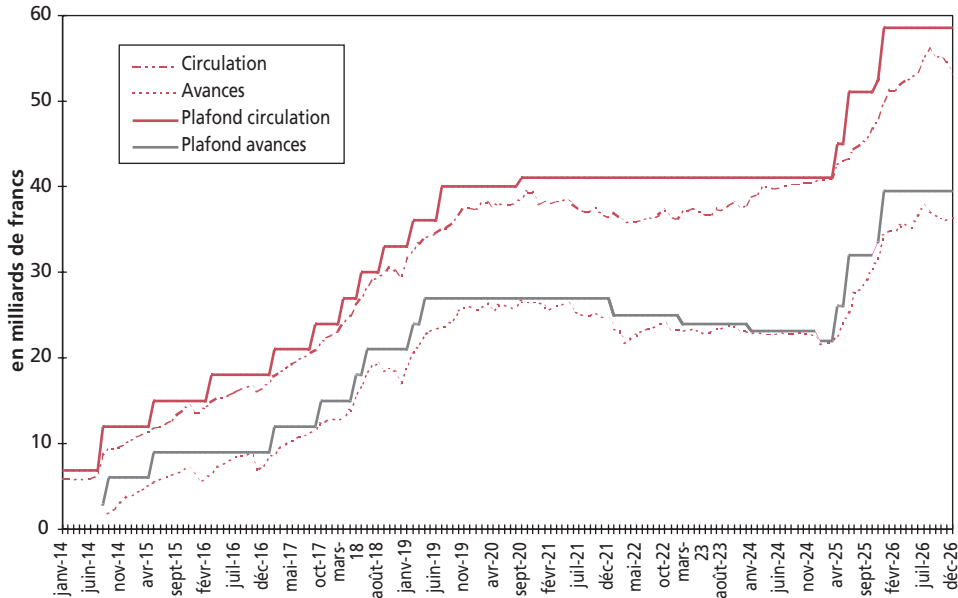
On distingue une inflexion du rythme de la hausse du plafond. Le recours aux avances paraît ainsi avoir été relativement modéré jusqu'en 1917. Après le départ du ministre des Finances A. Ribot (mars 1917) les élévations du plafond interviennent à intervalles de temps de plus en plus réduits. Cette situation est, en particulier, symptomatique de la gestion financière plus laxiste de L.-L. Klotz (ministre des Finances de P. Painlevé puis de Clemenceau entre novembre 1917 et janvier 1920).

#### b) Inflation et difficultés prévisibles du rétablissement du franc

À l'heure de l'armistice, les avances atteignent 18,42 milliards de francs. Si au regard des dépenses engagées cette somme paraît faible, lorsqu'on la compare au chiffre de la circulation fiduciaire d'avant-guerre (moins de 6 milliards), l'ampleur du choc monétaire apparaît. Cette progression des avances a pour effet d'entraîner la hausse de la circulation fiduciaire : en novembre 1918, celle-ci dépasse les 30 milliards de francs. Plus largement, l'agrégat monétaire M2 passe d'un peu plus de 15 milliards de francs à la veille de la guerre à près de 46 milliards au moment de l'armistice, soit une multiplication par 3. Le niveau général des prix a progressé, de son côté, un peu moins que proportionnellement.

Le ratio encaisse or/circulation fiduciaire s'établit fin 1918 à 18 %. Cette couverture métallique est insuffisante pour envisager le rétablissement de la convertibilité en or du franc. La contrepartie de la masse monétaire est constituée d'une part trop importante de créances sur l'État : en 1918, les avances constituent plus de 50 % de l'actif de la Banque. Il y a incompatibilité entre l'existence de l'ensemble de ces créances et un retour à l'ancien régime monétaire (étalon-or). Pour les contemporains, sa restauration passe donc par un remboursement préalable des avances et une consolidation de la dette.

**Circulation fiduciaire et avances directes à l'État (1914-1926)**



Source : Blancheton (2001)

#### 4. LE RECOURS MASSIF À L'ENDETTEMENT

##### a) Une dette flottante

Au total, près des trois quarts des dépenses françaises sont couvertes par l'emprunt : 35 % par un endettement à court et moyen terme, 22 % par des emprunts à long terme et 17 % par la dette extérieure. La perspective d'une guerre courte conduit au départ le gouvernement à privilégier un endettement flottant c'est-à-dire à court et moyen termes. Dès le début des hostilités, A. Ribot ministre des Finances reprend à son compte l'idée du journaliste A. Neymarck de financer la guerre par l'émission de bons du Trésor (appelés bons de la Défense nationale). Ils portent 5 % d'intérêt payable d'avance. Grâce à des efforts de propagande les souscriptions sont abondantes : en novembre 1915, la circulation de ces titres atteint pratiquement le chiffre de 9 milliards de francs.

À la fin du conflit, le montant des bons aux mains du public dépasse les 30 milliards de francs. Le reliquat du poste dette à court et moyen termes (chiffre de 56 milliards) est constitué de bons du Trésor « traditionnels » et surtout d'obligations de la Défense nationale créée par la loi du 10 février 1915. L'accroissement du montant de la dette flottante et le prolongement des hostilités poussent à émettre des emprunts à plus long terme (chiffre de 35,4 milliards). Quatre grands emprunts dits de consolidation ont été lancés avec succès entre 1915 et 1918.

##### b) Le financement des déficits extérieurs

Pour financer les déficits extérieurs de la France (entre 1914 et 1918, les déficits cumulés de la balance des comptes atteignent près de 40 milliards de francs), le ministère des Finances doit se procurer des devises afin d'assurer la contrepartie des importations françaises. Celles-ci doivent être assez abondantes pour couvrir les besoins de l'État et

ceux des importateurs privés. Le Trésor cède, en effet, une partie importante de ces devises à la Banque de France pour qu'elle approvisionne le marché des changes et puisse répondre aux besoins des industriels et commerçants. Entre 1914 et 1918, la direction du Trésor s'est procurée des devises par plusieurs canaux : l'emprunt ou l'achat de titres étrangers présents dans des portefeuilles français, le versement des soldes des armées alliées, le transfert d'or emprunté à la Banque de France et enfin l'obtention pure et simple de **crédits** extérieurs. Les 40 milliards de francs de déficit cumulés ont été comblés par un recours à ces crédits à hauteur d'un peu moins de 30 milliards de francs et, pour le reste, par l'envoi de titres étrangers rachetés aux nationaux ainsi que par des transferts d'or.

### c) Une contrainte lourde

Au total, en 1919, la dette publique de la France représente l'équivalent de près de deux fois le PIB (soit un ratio d'endettement de 200 %), elle constitue une contrainte trop forte pour permettre le rétablissement de l'ancienne parité-or du franc et pèse lourdement sur les conditions de la stabilisation du franc dans les années 1920.

Mais compte tenu de l'ampleur du choc, la gestion financière de la Grande Guerre témoigne en définitive d'une réelle capacité d'adaptation des services de l'État et du système financier français dans son ensemble. Au regard du coût total du conflit, même si la pression fiscale avait été plus forte et la structure de l'endettement un peu plus favorable, le problème de la gestion de la dette publique et de sa compatibilité avec l'objectif d'un retour à l'étalon-or se serait posé pratiquement dans les mêmes termes au sortir du conflit.

#### Repères chronologiques

- 1914 (28 juillet) : l'Allemagne déclare la guerre à la Serbie
- 1914 (3 août) : l'Allemagne déclare la guerre à la France
- 1914 (septembre) : lancement de l'émission des bons de la Défense nationale
- 1915 (novembre-décembre) : lancement d'un premier emprunt dit de consolidation
- 1918 (11 novembre) : signature d'un armistice entre l'Allemagne et la France

## 16 Les réparations allemandes

### Point clé

Dès avant la fin de la guerre, le principe de réparations financières versées par l'Allemagne semble acquis pour les responsables français qui mettent en avant le précédent de 1871. L'illusion que l'Allemagne allait payer conduit la France à une souplesse budgétaire excessive et à une intransigeance diplomatique qui contribue à précipiter l'Allemagne vers le chaos économique.

### 1. LA CONFÉRENCE DE LA PAIX : « L'ALLEMAGNE PAIERA »

#### a) Les difficultés de la paix

Lors de la conférence de la Paix qui a lieu à Paris à partir du 18 janvier 1919, les Alliés ne parviennent pas à s'accorder sur le montant des réparations allemandes. Français et Britanniques rejettent la proposition américaine d'un forfait de 75 milliards de francs-or. À la veille de plusieurs échéances électorales, Clemenceau est intransigent. Côté anglais, Lloyd George a des préoccupations identiques.

Les appels à la raison de Keynes, alors membre de la délégation britannique, ne sont pas entendus. Il quitte d'ailleurs Paris et démissionne du Trésor trois semaines avant la signature du traité de Versailles. L'économiste anglais préconisait un forfait de 50 milliards et une remise complète des dettes interalliées. Il consacre les mois suivants à la rédaction de l'ouvrage *Les Conséquences économiques de la paix* qui paraît en fin d'année et exerce, immédiatement, une forte influence. Le livre contribue à gagner l'opinion publique internationale à la cause d'une Allemagne qui dénonce un texte trop dur et, à bien des égards, humiliant.

Dans cette véritable diatribe contre le traité, Keynes développe des arguments moraux, politiques et financiers. Sur un plan moral, il constate, en premier lieu, que l'Allemagne a été trompée : si le protocole d'armistice envisageait une réparation des dommages aux populations civiles, il ne prévoyait pas la prise en charge des pensions militaires. Sur le plan politique, il partage la crainte de son gouvernement de voir s'installer une hégémonie française sur le continent : l'équilibre de l'Europe passe, selon lui, par une prospérité retrouvée de l'Allemagne. Enfin, au niveau financier, Keynes met en évidence les limites de la capacité de paiement de l'Allemagne. Comme, pendant la guerre, elle a épuisé la quasi-totalité de ses richesses immédiatement transférables (or, valeurs étrangères...), sa capacité de paiement se circonscrit au surplus de marchandises transférables à l'étranger, c'est-à-dire à l'excédent de sa balance commerciale.

#### b) L'illusion des paiements allemands

Le traité de Versailles du 28 juin 1919 ne fixe donc pas le montant des réparations allemandes mais il précise que la somme ne pourra pas être inférieure à 125 milliards de francs-or. Par ailleurs, une commission des réparations est nommée pour arrêter un chiffre définitif au plus tard le 1er mai 1921. En France les estimations les plus farfelues se font dès lors jour : le ministre des Finances Klotz déclare devant les députés le

5 septembre 1919 que le chiffre s'élèvera à 375 milliards de francs-or dont 200 milliards pour la France... comme il le dit « l'Allemagne paiera » ! En France, cette certitude retarde la mise en œuvre de la politique de rigueur budgétaire nécessaire à la restauration de la stabilité monétaire.

## 2. UN COMPROMIS IRRÉALISTE : L'ALLEMAGNE INCAPABLE DE PAYER

### a) Le travail des diplomaties

L'accord définitif a beaucoup de mal à se dessiner. Les États-Unis refusent de lier la question de la dette interalliée aux paiements allemands. La Grande-Bretagne ménage de plus en plus une Allemagne qui donne des signes d'un affaiblissement jugé excessif pour l'équilibre politique européen. Quant à l'Allemagne elle-même, son plus sûr allié est le temps. Si la conférence de Spa (juillet 1920) parvient à fixer la part de chacun des bénéficiaires (52 % pour la France, 22 % pour la Grande-Bretagne, 10 % pour l'Italie, 8 % pour la Belgique, le reste se répartit entre les autres Alliés), elle laisse en suspens la question des versements.

Les conférences de Paris (janvier 1921) et Londres (mars 1921) échouent également à fixer un chiffre définitif. Il faut attendre le mois de mai 1921 pour qu'une somme de 132 milliards de marks-or (l'équivalent de 163 milliards de francs-or) soit réclamée à l'Allemagne (le versement doit s'étaler sur une période de trente ans). L'incertitude sur le montant de l'indemnité est enfin levée.

### b) Une analyse de la capacité de paiement de l'Allemagne

L'Allemagne est-elle capable de payer une telle somme ? Que représente ce chiffre dans le contexte des années vingt mais aussi, vis-à-vis du point de comparaison que constitue le versement par la France à l'Allemagne victorieuse d'une indemnité de 5 milliards de francs-or dans les années 1870 ?

Cinq milliards de francs constituent l'équivalent de trois mois du revenu national français de 1869. Les 132 milliards de marks représentent, quant à eux, deux ans et demi du revenu national allemand de 1913. Amorties sur 30 ans, à un taux de 4 %, les annuités réclamées à l'Allemagne correspondent d'après les calculs de l'économiste Sauvy à une somme de 7,5 milliards de marks soit 14 % du revenu national allemand d'avant-guerre. Ce pourcentage est sensiblement identique à celui que l'on obtient dans le cas du versement français réalisé, rappelons-le, sur une période de deux ans puisque le pays s'est totalement acquitté de sa dette dès l'été 1873. Est-ce à dire que l'Allemagne peut payer ? La réponse est clairement non. Les paiements français avaient été entre 1871 et 1873 le révélateur de la puissance financière du pays, de l'abondance de son épargne. L'Allemagne du début des années vingt ne peut compter que sur un excédent de sa balance commerciale. J.-Ch. Asselain (1985) note que ses exportations auraient dû « dépasser de 65 % le montant fort élevé qu'elles atteignaient vers 1913 » pour permettre un remboursement. Dans les faits, au cours des années 1920 cette balance a toujours été déficitaire exceptée en 1926 et 1929. D'emblée, les alliés, redoutant la concurrence commerciale allemande, rejettent la possibilité de livraisons en nature, Lloyd George déclare en 1918 : « Nous n'avons pas l'intention de prendre leurs marchandises parce que ce serait au détriment de notre commerce. » Le traité de Versailles inclut même des obstacles au développement du commerce extérieur allemand. Ensuite, à partir de 1921, l'économie allemande connaît une crise monétaire et financière sans précédent qui la désorganise totalement et ne lui permet pas de dégager de surplus exportable.



### 3. LA FUITE EN AVANT : OCCUPATION DE LA RUHR ET EFFONDREMENT MONÉTAIRE DE L'ALLEMAGNE

#### a) Vers un moratoire ?

Logiquement, dès les derniers mois de l'année 1921, l'Allemagne réclame un moratoire : elle n'est pas en mesure d'honorer les échéances du 15 janvier 1922 (500 millions de marks-or) et du 15 février (235 millions). En France cependant, on continue à se raccrocher à la perspective des paiements allemands. Le retour au pouvoir de Raymond Poincaré en janvier 1922 s'appuie sur la volonté parlementaire de privilégier la fermeté et une application à la lettre des traités. L'ancien président de la République est depuis le début partisan de la plus grande intransigeance vis-à-vis de l'ennemi d'hier. Cela étant, dès le mois de mars, le nouveau gouvernement accepte une réduction dite provisoire des annuités allemandes. Poincaré donne alors le sentiment de ne pas mettre en application les idées qu'il défendait jadis.

Quelques semaines plus tard, la conférence de Gênes (10 avril au 19 mai) porte un coup fatal aux réparations. **La signature de l'accord de Rapallo (le 16 avril) renforce de manière décisive la position germanique : allemands et soviétiques renoncent aux dettes de guerre et aux réparations qu'ils pouvaient se devoir mutuellement. Ce rapprochement sort l'Allemagne de son isolement diplomatique.** Lors de cette même conférence, les experts constatent ouvertement l'incapacité de l'Allemagne à honorer sa dette et suggèrent qu'elle émette un emprunt international pour s'en acquitter. Les banquiers réunis quelques jours plus tard à Paris pour discuter de l'emprunt concluent que la réduction du montant de la créance française est une condition nécessaire à toute solution au problème des réparations.

#### b) L'effondrement de l'économie allemande

Courant 1922, la tendance à la dépréciation du mark est accentuée par l'impossibilité d'aboutir à un nouvel accord, plus réaliste, sur le montant des paiements allemands. En octobre 1922, Brand, Cassel et Keynes, appelés par le gouvernement allemand à se prononcer sur une nouvelle demande de moratoire et sur les moyens de résoudre la crise de change, concluent catégoriquement qu'il ne saurait y avoir de stabilisation du mark sans une suspension de deux ans des paiements allemands. Mais les alliés ne parviennent pas à conclure un accord : malgré une forte pression diplomatique, la France fait preuve d'une grande fermeté. La proposition anglaise de réduire à 50 milliards de marks-or la dette allemande et d'accorder un moratoire de quatre ans est repoussée par la France début janvier 1923. La confiance dans le mark est de plus en plus ébranlée, sa chute s'accélère et avec elle la hausse du niveau général des prix : alors qu'en janvier 1920 un dollar s'échangeait contre 49 marks, fin décembre 1922, il en faut déjà près de 7 000 ; entre juin et décembre 1922, les prix de détail sont, eux, multipliés par 16.

Lasses des **manquements volontaires** de l'Allemagne, la France et la Belgique envahissent la Ruhr le 11 janvier 1923. Les deux puissances entendent effectuer elles-mêmes des prélèvements en nature sur l'économie allemande. Mais la désorganisation de l'appareil productif provoquée par l'effondrement monétaire et la politique de **résistance passive** du Chancelier Cuno les en empêchent : au total, elles prélèvent environ 300 millions de marks-or, soit à peine de quoi couvrir les frais d'une occupation qui se prolonge jusqu'au cours de l'été 1925.



Durant le premier semestre de 1923, les prix allemands doublent chaque mois, en juillet ils sont multipliés par 7, en août par 16, en septembre par 26, puis par 244 en octobre. Les comportements de **fuite devant la monnaie** se généralisent, et **l'instabilité finit par paralyser la production**. Le pays plonge dans le chaos.

#### 4. LE PLAN DAWES DE 1924

##### a) Le rétablissement monétaire allemand

Pour rétablir la confiance, une nouvelle monnaie – gagée sur des actifs agricoles et industriels – doit être mise en circulation : le rentenmark fait son apparition en octobre. Une politique d'émission restrictive lui attire la confiance des utilisateurs. En août 1924, cette monnaie est rattachée à l'or (sur la base de l'ancien pair du mark), elle prend le nom de Reichmark. Mais la solidité de la monnaie dépend dès lors de la capacité de la Reichsbank à se constituer une encaisse-or suffisante, l'Allemagne, à cet égard, est totalement tributaire en 1924 de l'octroi de crédits extérieurs, étroitement liés au règlement de la question des Réparations. Elle est ainsi contrainte d'accepter le plan Dawes (conférence de Londres d'août 1924). Pour la première fois un accord cherche à ajuster le montant des versements à la capacité de paiements de l'Allemagne et se préoccupe, par conséquent, de créer des conditions favorables au développement de l'activité économique. Keynes salue l'impartialité et le caractère scientifique de ce plan, « la meilleure contribution jusqu'à présent à la solution de cet impossible problème ».

##### b) Des versements limités

Grâce au plan Dawes, de septembre 1924 à mai 1930, la France perçoit 4 milliards de francs-or. Ajoutés aux versements et prélèvements du début des années vingt, il apparaît que l'indemnité de guerre reçue par la France ne s'élève qu'à environ 11 milliards de francs-or. Nous sommes loin des 52 % de 132 milliards de marks-or (c'est-à-dire près de 85 milliards de francs) qui devaient en principe revenir à la France.

Par la suite, pour faire face aux difficultés financières nées de la crise de 1929, le moratoire Hoover (juin 1931) interrompt les paiements intergouvernementaux au titre des dettes et des réparations et met, de fait, un terme définitif aux réparations.

#### Repères chronologiques

- 1919 (28 juin) : signature du traité de Versailles
- 1922-1923 : hyperinflation allemande
- 1923 (janvier) : occupation de la Rhur par la France et la Belgique
- 1924 (août) : plan Dawes
- 1931 (juin) : moratoire Hoover

# 17 L'hyperinflation allemande

## Point clé

L'hyperinflation allemande de 1922-1923 illustre les dangers d'une inflation incontrôlée : la monnaie n'exerce plus ses fonctions de réserve de valeur et d'intermédiaire des échanges. Cette « catastrophe monétaire » marque l'histoire allemande : le pays accorde dès lors une absolue priorité à l'objectif de stabilité des prix.

## 1. L'HÉRITAGE DE LA GUERRE ET LE POIDS DES RÉPARATIONS

L'inflation qui sévit en Allemagne au sortir de la guerre prend, comme en France, sa source principale dans le financement monétaire du conflit militaire et de la reconstruction. Les deux inflations suivent d'ailleurs, toutes proportions gardées, des évolutions similaires jusqu'au premier semestre de 1921. Mais si l'annonce de l'accord de Londres sur les réparations de mai 1921 provoque une nette **appréciation** du franc, il semble qu'elle entraîne, au contraire, une accélération sensible de la dépréciation du mark : le cours du dollar passe de 67 marks pour un dollar en mai 1921 à 186 à la fin du mois de décembre 1921.

Courant 1922, la tendance à la dépréciation du mark est accentuée par l'impossibilité d'aboutir à un nouvel accord, plus réaliste, sur le montant des paiements allemands. En octobre 1922, Brand, Cassel et Keynes affirment qu'il ne saurait y avoir de stabilisation du mark sans une suspension de deux ans des paiements allemands. Mais les alliés ne parviennent pas à conclure un accord : malgré une forte pression diplomatique, la France fait preuve d'une grande fermeté. La confiance dans le mark est de plus en plus ébranlée, sa chute s'accélère et avec elle la hausse du niveau général des prix :

- fin décembre 1922, il faut déjà près de 7 000 marks pour obtenir un dollar ;
- entre juin et décembre 1922, les prix de détail sont, eux, multipliés par 16.

Lasses des « manquements volontaires » de l'Allemagne, la France et la Belgique envahissent la Ruhr le 11 janvier 1923. La politique de « résistance passive » du Chancelier Cuno empêche les prélèvements en nature mais désorganise un appareil productif déjà perturbé par l'instabilité monétaire. Les salaires des « grévistes » continuent d'être versés en recourant à la création monétaire.

## 2. LA FAILLITE MONÉTAIRE

Durant le premier semestre de 1923, les prix allemands doublent chaque mois, en juillet ils sont multipliés par 7, en août par 16, en septembre par 26, puis par 244 en octobre. Au total en 1923 le taux d'inflation avoisine un million de pour cent.

L'horizon de prévision se bouche, l'incertitude grandit. Les coûts d'affichage s'envolent lorsque les commerçants ajustent quotidiennement leurs prix. Des coupures d'un million de marks sont émises en septembre 1923, puis de 20 milliards de marks en novembre 1923. Le papier-monnaie est alors tellement abondant qu'il doit être transporté par sacs, par valises, voire par brouettes. Les comportements de fuite devant la monnaie se généralisent.

Le rythme de l'inflation est tel que la simple détention d'encaisse liquide pendant quelques jours réduit le **pouvoir d'achat** presque à néant. Le mark n'exerce plus ses fonctions de réserve de valeur, ni d'intermédiaire des échanges. La faillite monétaire est consommée. L'usage de monnaies parallèles se répand. Un retour à l'économie de troc s'opère. Cette instabilité paralyse la production.

### 3. LE RÉTABLISSEMENT MONÉTAIRE ALLEMAND

En octobre 1923 le chancelier Stresemann obtient le vote de pouvoirs étendus pour solutionner les problèmes monétaires. Le plan de stabilisation, conduit par H. Schacht, s'articule autour de deux volets. La mise en place de politiques de rigueur au niveau budgétaire et salariale et l'établissement d'une nouvelle monnaie. On cherche à la fois à rétablir les fondamentaux et la confiance.

La nouvelle monnaie le rentenmark – gagée sur des actifs agricoles et industriels – est introduite en novembre 1923 (un rentenmark égal un milliard de marks et un dollar égal 4,2 rentenmarks). Une politique d'émission restrictive lui attire la confiance des utilisateurs. En août 1924, cette monnaie est rattachée à l'or (sur la base de l'ancien pair du mark), elle prend le nom de reichmark. Mais la solidité de la monnaie dépend dès lors de la capacité de la Reichsbank à se constituer une encaisse-or suffisante, l'Allemagne est totalement tributaire en 1924 de l'octroi de crédits extérieurs, étroitement liés au règlement du conflit sur les réparations. Elle est ainsi contrainte d'accepter le plan Dawes (conférence de Londres d'août 1924).

Cet épisode marque profondément le pays et fonde sa culture la stabilité monétaire qui elle-même a influencé la construction monétaire européenne.

#### Repères chronologiques

- 1921 (mai) : accord de Londres qui fixe le montant des réparations allemandes
- 1922 (juin) ; assassinat de Rathenau qui prônait une solution négociée au problème des réparations
- 1923 (janvier) : occupation de la Ruhr par la France et la Belgique
- 1923 (novembre) : mise en circulation du Rentenmark
- 1924 (août) : création du Reichsmark

# 18 La déflation britannique des années 1920

## Point clé

La politique de **déflation** conduite en Grande-Bretagne dans les années 1920 reste, aujourd'hui encore, un cas d'école pour illustrer le caractère coûteux de la déflation en termes de croissance et de chômage ainsi que les méfaits de l'aveuglement monétaire.

## 1. UN OBJECTIF : LE RÉTABLISSEMENT DE L'ANCIENNE PARITÉ-OR DE LA LIVRE STERLING

### a) Le rapport Cunliffe

En janvier 1918, le gouvernement britannique charge un Committee on Currency and Foreign Exchanges after the War d'une mission d'étude sur les conditions du rétablissement de l'ancienne parité-or de la livre sterling (près de 3,17 £ par once d'or). Le comité est présidé par Lord Cunliffe gouverneur de la Banque d'Angleterre. Le rapport qui paraît en août 1918 insiste sur la nécessité d'une forte autonomie de la Banque d'Angleterre qui passe par un retrait total du gouvernement des marchés monétaire et de capitaux. Les rédacteurs perçoivent que la prégnance d'un objectif monétaire passe par une sorte de domination de la politique monétaire sur la **politique budgétaire**. Le rapport rappelle aussi et surtout les vertus stabilisantes du régime d'étalon-or en matière de balance des paiements. Mais l'analyse se fonde sur une vision idéalisée du fonctionnement de l'étalon-or trop inspirée du *price specie flow mechanism* de David Hume (voir **fiche 11**).

### b) La nostalgie de l'étalon-or

Les responsables politiques britanniques sont convaincus que la livre doit retrouver son statut de monnaie internationale, pivot de l'ancien système monétaire et financier international. Plus largement, au sortir immédiat de la guerre, ce souhait de voir rétablir l'étalon-or est partagé par l'ensemble des États, ceux qui comme les pays neutres (Suède, Suisse, Pays-Bas, etc.) ont connu des hausses de prix et des dépréciations du change modérées et ceux qui comme la France ou la Belgique sont financièrement plus affaiblis et ont connu des hausses de prix beaucoup plus importantes.

En Grande-Bretagne le rétablissement monétaire passe par une réévaluation de la livre vis-à-vis du dollar resté stable mais aussi de l'ensemble des autres monnaies. Les conséquences de ce choix en termes de compétitivité commerciale et d'activité économique sont éludées malgré le fait que les structures économiques ont manifestement évolué depuis la veille de la guerre (les rigidités sont plus nombreuses, l'incertitude s'est développée...). La question du rétablissement monétaire de la livre sterling est exclusivement abordée en termes de **parité des pouvoirs d'achats** avec le dollar. En 1920, l'indice des prix à la consommation base 100 en 1913 atteint 248 au Royaume-Uni contre seulement 194 aux États-Unis. La résorption de l'écart passe donc par une politique de **déflation** qui ramènerait les prix anglais au niveau des prix américains.

### c) Les mises en garde

En théorie pour les économistes libéraux, dans la lignée de Walras, la déflation peut être sans coût en termes d'activité à condition que les structures de l'économie soient flexibles

et que les prix puissent s'ajuster immédiatement. Mais Charles Rist qui observe la situation anglaise constate ses effets redistributifs et ses conséquences récessives (*La déflation en pratique*, 1924). Les prises de position de Keynes contre la déflation apparaissent plus nuancées : il ne dénonce pas tant le principe de la déflation que son ampleur.

Si certains pays comme la Suède, la Suisse, les Pays-Bas s'engagent eux aussi sur la voie déflationniste, pour d'autres comme la France, la contradiction entre le rétablissement de l'ancien pair du change et les contraintes financières (liées également à la reconstruction) paraît manifeste dès 1922. La Banque d'Angleterre tente alors de promouvoir l'idée d'un étalon de change-or, un système de convertibilité à deux paliers. Les monnaies des grands pays seraient convertibles en or et les réserves des autres Banques centrales pourraient comporter des devises étrangères. Les négociations internationales (notamment la conférence de Gênes en 1922) échouent à promouvoir ce *Gold Exchange Standard*, perturbées par la question des réparations de guerre et l'instabilité monétaire.

## 2. LA MOBILISATION DES DIFFÉRENTS INSTRUMENTS DE POLITIQUES CONJONCTURELLES

En Grande-Bretagne les politiques économiques conjoncturelles (monétaire, budgétaire et salariale) convergent vers l'objectif de mise à niveau des prix et partant le rétablissement de la livre sterling.

### a) Une politique monétaire de rigueur

La politique monétaire se caractérise par la pratique de taux d'intérêt élevés pour attirer les capitaux et soutenir le change mais aussi pour contrôler le niveau interne des prix en freinant l'activité économique. Dans un contexte de baisse des prix, des taux d'intérêt réels très élevés paralysent l'investissement.

### b) La difficile recherche d'excédents budgétaires

À plan budgétaire le gouvernement parvient à dégager des excédents afin de se désendetter. Mais, dans un contexte déflationniste, la réduction des dépenses publiques se heurte à des résistances et reste inférieure à la baisse des prix... Le service de la dette absorbe environ 300 millions de livres durant les années 1920 soit entre 30 et 40 % du total des dépenses. Par ailleurs pour faire face au ralentissement de l'activité économique Lloyd George met en place un programme de grands travaux qui se poursuit jusqu'en 1925 malgré les critiques des tenants de l'orthodoxie monétaire et financière. L'indemnisation du chômage illustre les contradictions de la politique gouvernementale.

### c) La stagnation salariale

Pour ce qui est des salaires, ils baissent fortement entre 1920 et 1923 : la baisse du salaire moyen hebdomadaire atteint en valeur nominale 31,5 %. Les salaires réels restent donc stables sur le moyen terme.

## 3. LE « DÉPLORABLE SUCCÈS » DU RETOUR DE LA LIVRE À SON ANCIENNE PARITÉ-OR

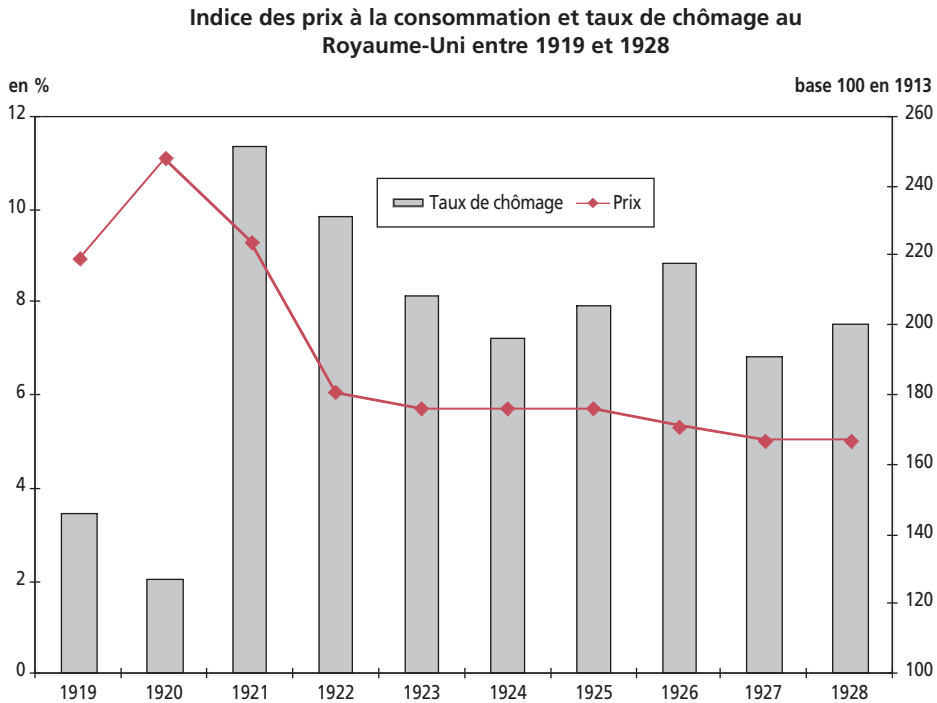
### a) Une stratégie crédible aux yeux du marché

La stratégie britannique a été jugée très tôt crédible par les opérateurs sur le marché des changes, si en fin 1920 le cours dollar/livre s'établit seulement à 3,40 dollars pour une livre, au printemps 1923 il atteint déjà 4,70 dollars. L'installation d'un gouvernement travailliste provoque un temps une nouvelle dépréciation de la livre qui retombe à 4,30 dollars, mais il s'empresse de rappeler son adhésion à la stratégie de restauration

de la convertibilité-or et au contrôle des prix. Comme le montre le graphique ci-après, l'indice des prix à la consommation chute de 248 en 1920 à 176 en 1924, le niveau des prix britannique tend à converger vers le niveau des prix américains. En mai 1925, la livre redevient convertible en or à la parité de 4,86 dollars. Elle la conservera jusqu'en 1931.

**b) La détérioration des positions commerciales britanniques**

Jean-Charles Asselain (1995) qualifie ce rétablissement monétaire de « déplorable succès ». Cette politique de déflation est d'abord associée à une importante surévaluation réelle de la livre. Les positions commerciales du Royaume-Uni se détériorent de manière alarmante, d'autant plus que les diversifications produits et marchés héritées de l'avant-guerre paraissent largement archaïques dans les années vingt. Entre 1913 et la fin des années 1920, la part de marché du Royaume-Uni chute de moitié sur certains marchés comme par exemple aux États-Unis ou en Italie. Le déficit commercial se creuse. Le volume des exportations britanniques est inférieur en 1929 de 20 % à son niveau de 1913.



Source : d'après Maddison (1981)

Au même moment, les pays neutres qui ont rétabli leurs anciennes parités-or (Suède, Norvège, Suisse, Pays-Bas) ont retrouvé ou nettement dépassé le volume d'exportations de 1913. Les revenus financiers extérieurs de la Grande-Bretagne peinent à masquer le déséquilibre commercial.

**c) La stagnation de l'activité économique**

Les coûts en termes d'activité économiques sont particulièrement importants. Si l'indice du produit intérieur brut (base 100 en 1913) atteint 101 dès l'année 1919, il stagne par la

suite et n'est en 1926 qu'à la valeur 99,4 en 1926 alors qu'en France il est passé de 75 à 110 entre 1919 et 1926.

Comme le montre le graphique page précédente le chômage atteint, quant à lui, des niveaux élevés entre 1921 et 1928 souvent supérieur à 8 %.

Les tensions sociales sont extrêmement fortes jusqu'en 1926 (elles culminent avec la longue grève des mineurs).

À la fin des années 1920 la livre retrouve son rôle de monnaie internationale mais sans l'avantage de pouvoir bénéficier de taux d'intérêt bas. En effet la place de Londres emprunte les capitaux à court terme pour pouvoir les placer à long terme et doit en permanence les attirer.

La déflation anglaise reste aujourd'hui encore un cas d'école pour illustrer les méfaits d'une politique de déflation.

### Repères chronologiques

- 1918 : parution du rapport Cunliffe
- 1922 (avril-mai) : conférence monétaire de Gênes qui ne parvient pas à établir un régime de *Gold Exchange Standard*
- 1925 (avril) : rétablissement de la convertibilité or de la livre sterling
- 1931 : dévaluation de la livre sterling

# 19 La stabilisation Poincaré

## Point clé

La stabilisation Poincaré de 1926-1928 (le « miracle » Poincaré) met fin aux déséquilibres monétaires d'après-guerre et solde l'héritage financier de la Première Guerre mondiale. Cet épisode livre des enseignements sur la manière de rétablir la confiance et de renverser les anticipations sur le marché des changes et, de manière liée, les anticipations inflationnistes.

## 1. RÉALITÉS ET CROYANCES DE L'APRÈS-GUERRE EN FRANCE (1918-1922)

### a) L'héritage financier de la guerre

La fin du conflit, suivie par le démantèlement du contrôle des prix et l'interruption de la solidarité financière interalliée, révèle l'intensité des pressions inflationnistes en France. Les dépenses de guerre n'ont été financées par l'impôt qu'à concurrence de 15 %, le reste provenant de l'emprunt et de la création monétaire. En 1918, la circulation fiduciaire a déjà quintuplé par rapport à 1913. Les prix de gros (par rapport à 1913 = 1) atteignent le coefficient 3,4 (contre 1,9 aux États-Unis et 2,3 en Grande-Bretagne). La dépréciation du change s'amorce un peu plus tard, mais s'amplifie à travers l'année 1919 ; en avril 1920, le franc a perdu les deux tiers de sa valeur vis-à-vis du dollar par rapport à la parité d'avant-guerre.

L'impact financier de la guerre ne se limite pas à un choc intervenu « une fois pour toutes ». En 1919, le déficit budgétaire atteint encore 26,7 % du revenu national selon Sauvy et le montant de la dette s'élève à près de 2 fois celui du PIB. Les dépenses de reconstruction culminent à 17 % du revenu national en 1921, et les intérêts de la dette absorbent à eux seuls la même année 45 % des recettes budgétaires.

### b) L'illusion des paiements allemands

Cependant, malgré la violence des ajustements de l'après-guerre, on ne saurait parler pour cette période de l'amorce d'un processus cumulatif d'inflation, ni a fortiori d'une évolution vers l'inflation galopante comme en Allemagne.

Les facteurs de freinage de l'inflation sont à la fois d'ordre interne (effort fiscal) et d'ordre international (la crise mondiale de 1921). Mais il faut surtout insister sur la dimension subjective : la conviction dominante reste que le franc pourra et devra rejoindre à terme, quoi qu'il arrive, sa parité-or de 1913. La convention François-Marsal, prévoyant le remboursement graduel des avances de la Banque de France à l'État, témoigne de l'illusion qu'une politique monétaire suffisamment restrictive pourrait venir à bout d'un déficit budgétaire massif et de la progression de la dette. Quant à la contrainte budgétaire, elle n'est pas répudiée, mais simplement mise entre parenthèses aussi longtemps qu'on peut s'accrocher à la conviction qu'en fin de compte « l'Allemagne paiera ». L'attente des réparations contribue également à soutenir la valeur du franc sur le marché des changes : au début de 1922, le franc a retrouvé la moitié de sa valeur de 1913 face au dollar, et son taux de change réel effectif est proche de 1.

Rétrospectivement, la part d'illusion volontaire dans l'attitude des gouvernants ne fait aucun doute. Le moment où la défaillance allemande est avérée marque néanmoins un tournant.



## 2. LES CRISES DU FRANC (1922-1926)

### a) L'accentuation des déséquilibres monétaires

Au printemps 1922, l'Allemagne se déclare hors d'état de poursuivre le paiement des réparations et les puissances anglo-saxonnes acceptent d'interrompre les versements jusqu'au rétablissement de l'économie allemande. Ce n'est pas la fin de l'histoire des réparations mais c'est pour la France la dissipation du mirage de l'apurement sans douleur des conséquences financières de la guerre par ces transferts allemands. La dépréciation externe du franc reprend à partir du printemps 1922. La convention François-Marsal se révèle manifestement inapplicable. La tendance à une réduction de l'intensité relative du déficit budgétaire amorcée en 1920-1921 est enrayée : 1923 correspond à une nouvelle détérioration de la situation financière du pays.

Le processus inflationniste prend cette fois-ci un tour cumulatif jusqu'au point culminant de juillet 1926. La hausse des prix de détail suit avec un léger décalage la hausse des prix de gros ; elle n'en atteint pas moins un doublement en quatre ans (1922-1926), avec un rythme de hausse en accélération continue durant la crise de 1925-1926. Quant à la dévalorisation externe du franc, elle est encore plus forte proportionnellement que sa dévalorisation interne : le 21 juillet 1926 le franc ne cote qu'environ un dixième de sa valeur d'avant-guerre par rapport au dollar ou à la livre sterling.

### b) Vers un rétablissement des équilibres fondamentaux

La période 1922-1926, cependant, présente des traits contradictoires. La « crise du franc » a largement occulté aux yeux des contemporains une progression désordonnée, mais indéniable vers le rétablissement des équilibres fondamentaux entre 1923 et 1926. La résorption du déficit budgétaire se confirme à partir de 1924 : le retour à l'équilibre est virtuellement assuré dès avant la formation du gouvernement Poincaré par les mesures de son prédécesseur direct, Péret. L'amélioration résulte à la fois de l'effort fiscal et surtout de l'atténuation graduelle de la charge réelle afférente à la reconstruction et aux intérêts de la dette. Le montant de la dette continue à augmenter, en valeur nominale, à concurrence des déficits budgétaires qui persistent jusqu'en 1926. Mais le poids relatif de la dette (en % du PIB) baisse après 1923 : le contraste entre la croissance nominale de la dette et le reflux du ratio d'endettement résulte de la croissance soutenue du PIB, mais aussi de l'inflation, qui allège le poids réel de la dette, surtout durant la phase d'accélération de 1924-1926.

### c) L'absence d'ancrage des anticipations, une crise de confiance

Les crises du franc de 1924-1926 doivent être replacées dans ce contexte. L'opinion, dépourvue de tout moyen d'apprécier correctement les évolutions budgétaires, s'en tient à deux indicateurs élémentaires : le montant des billets en circulation, le cours du franc vis-à-vis de la livre. Quant aux gouvernants leur attention se focalise sur la question de la dette, c'est-à-dire le placement et le renouvellement des titres de la dette – sachant que la sanction en cas d'échec sera l'obligation de recourir à des avances de la Banque de France, véritable hantise pour tous. La dénonciation récurrente du laxisme budgétaire, l'exaspération face à l'instabilité gouvernementale, la menace de l'impôt sur le capital qui ressurgit périodiquement de 1924 à 1926 constituent autant de facteurs de déstabilisation potentiels, capables de provoquer le non-renouvellement de l'encours de la dette et la chute du franc. Une fois amorcé, le processus tend à s'amplifier de lui-même, par le jeu des anticipations auto-validantes. À ce stade, comme le montre à l'époque A. Aftalion, « le change mène les prix » : la dépréciation externe du franc n'est plus le simple reflet

de l'inflation interne, elle devance la hausse des prix et devient le principal moteur de l'inflation, à travers le renchérissement des produits importés et le renforcement des anticipations inflationnistes. Compte tenu enfin de la signification psychologique attribuée au chiffre de la circulation, il est clair que l'accélération du processus en 1925-1926 doit être reliée à la révélation en avril 1925 du « scandale des faux bilans », qui sape ce qui reste de confiance et impose des relèvements successifs du « plafond » des avances et du « plafond » de la circulation. En juillet 1926, le franc est largement sous-évalué (dans la proportion de 1 à 2 au moins) sur le marché des changes au regard de sa PPA : l'énorme dépréciation du taux de change nominal intervenue depuis avril 1922 implique une forte détérioration du taux de change réel, laissant une marge d'appréciation équivalente en cas de stabilisation.

### 3. POINCARÉ ET LA CONFIANCE (JUILLET 1926 - JUIN 1928)

#### a) Les annonces

À la mi-juillet 1926, la « crise du franc » est à son point culminant. Crise des changes car le cours de la livre, qui valait 116 francs en novembre 1925, passe de 180 francs le 1er juillet 1926 à 243 francs le 21 juillet. Crise de trésorerie : l'excès des remboursements sur les émissions fait peser une menace immédiate sur la continuité des paiements de l'État. Crise politique : une cascade de ministères (six entre octobre 1925 et juillet 1926), sans majorité assurée, laisse l'opinion désespérée, de plus en plus convaincue de l'impuissance des gouvernants. Le 21 juillet les députés sont hués devant le Palais Bourbon, la France est au bord de la crise de régime.

Le 23 juillet 1926, Poincaré forme son gouvernement d'« union nationale ». Avant même que soit fixé le programme du gouvernement – on ne saurait donc parler d'un « effet d'annonce », et moins encore de résultat d'une nouvelle politique –, le franc amorce sa remontée, le 26 juillet la livre cote 196 francs.

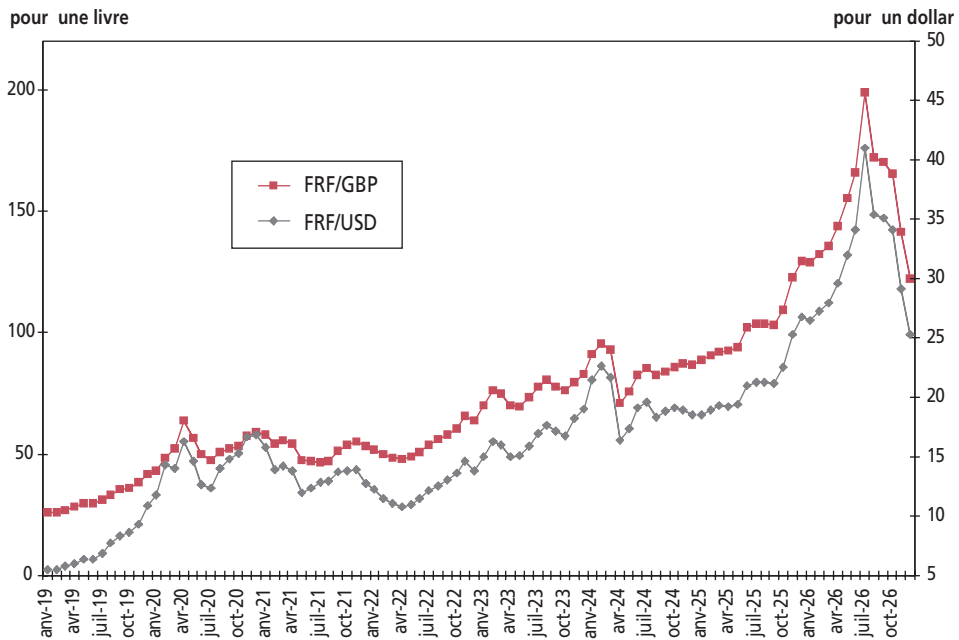
Les mesures adoptées dans les jours qui suivent associent, de manière équilibrée et somme toute peu originale, des réductions de dépenses publiques de nature essentiellement symbolique (disparition d'une centaine de sous-préfectures...), la création d'impôts nouveaux et des concessions fiscales (allègement de l'impôt sur le revenu), ainsi qu'un relèvement énergique – de 6 à 7,5 % – du taux d'escompte de la Banque de France. La création d'une caisse d'amortissement de la dette constitue une mesure psychologique, dont la portée réelle était entièrement conditionnée par la réalisation d'excédents budgétaires.

#### b) Le retournement des marchés

Après un très court temps d'hésitation (27-29 juillet), la remontée du franc se confirme et s'amplifie : le cours de la spéculation s'est inversé et, en décembre 1926, le franc aura quasiment regagné le terrain perdu entre novembre 1925 et juillet 1926, la livre cote 124 francs fin décembre 1926. D'où le retournement de la tendance des prix de gros, suivi avec un léger décalage par la stabilisation des prix de détail. En même temps, le reflux des capitaux exportés assure l'aisance de la trésorerie et ouvre la voie à la consolidation de la dette. Dans cette nouvelle configuration du marché du crédit, la baisse des taux d'intérêt, tout en favorisant l'essor des investissements privés (effet de *crowding in*), réduit la charge de la dette publique et contribue ainsi directement à rendre possibles les excédents budgétaires de 1927-1930. À presque tous les égards, les développements de juillet-décembre 1926 apparaissent donc comme le « négatif », le reflet inversé de la crise du franc les mois précédents.

La capacité de Poincaré à renverser les anticipations et à réussir là où quelques jours plus tôt Herriot et d'autres avaient échoué tient pour partie à sa personnalité. Prudent, honnête il incarnait alors à la fois l'orthodoxie financière et une sorte de dernier recours. Après une période de stabilisation de fait entre décembre 1926 et juin 1928 via des interventions directes sur le marché des changes et quelques hésitations sur le niveau de la stabilisation, la loi monétaire du 25 juin 1928 met fin au régime de cours forcé du franc en vigueur depuis août 1914. Le franc (franc Poincaré) retrouve une convertibilité-or, il est constitué de 65,5 milligrammes d'or de neufs millièmes de fin soit environ un cinquième de son poids originel de 1803 (franc germinal). Cette stabilisation dévaluation solde l'héritage financier de la guerre et fait figure de réussite. Le choix du niveau de la stabilisation permet de préserver une légère sous-évaluation réelle du franc favorable au commerce extérieur.

**Cours de la livre et du dollar en francs (1919-1926)**



Source : Blancheton (2001)

### Repères chronologiques

- 1924 (mars) : point culminant d'une première crise du franc, la livre cote plus de 120 francs
- 1925 (avril) : révélation du scandale des faux bilans de la Banque de France
- 1926 (21 juillet) : point culminant de la seconde crise du franc, la livre cote 243 francs
- 1926 (23 juillet) : formation d'un gouvernement d'union nationale par Poincaré
- 1926 (décembre) : début d'une phase de stabilisation de fait du franc
- 1928 (25 juin) : stabilisation de droit du franc

# 20 La Nouvelle Économie Politique en URSS

## Point clé

La NEP appliquée entre 1921 et 1928 en URSS désigne un ensemble de mesures rétablissant partiellement des mécanismes de marché au sein de l'économie soviétique. Elle a permis paradoxalement d'assurer la survie du régime « communiste » et, de préparer par certains aspects, la mise en place, à partir de 1929, d'une planification intégrale et autoritaire dans le cadre des plans quinquennaux.

## 1. COMMUNISME DE GUERRE ET EFFONDREMENT ÉCONOMIQUE DE LA RUSSIE

### a) La guerre civile russe

En Russie, les conséquences de la guerre provoquent une hostilité grandissante envers le régime tsariste. En novembre 1917, la révolution dite d'Octobre (en raison du décalage du calendrier russe) porte les bolcheviks au pouvoir. Une paix avec l'Allemagne est immédiatement négociée mais à partir de l'été 1918 les attaques contre le régime bolchevik se multiplient. Une insurrection interne se structure autour des « armées blanches » du Général Denikine à partir de l'Ukraine, de l'Amiral Koltchak à partir de l'Oural et de la Sibérie... Des interventions militaires étrangères (britannique et japonaise notamment) sont déclenchées à l'Est de la Russie. L'Armée Rouge organisée par Trotski parvient à repousser des offensives trop peu coordonnées. Au printemps 1920, une guerre s'engage avec la Pologne, elle se conclut par la signature du traité de Riga en octobre 1920 qui oblige la Russie à d'importantes concessions territoriales. Dans le même temps, les insurrections paysannes en réaction aux réquisitions forcées prennent le caractère d'une véritable guerre civile.

### b) La tentative d'établissement d'un « communisme final »

Les circonstances dramatiques d'une économie affaiblie paraissent favorables à l'établissement immédiat d'un communisme final, sans période de transition de « type capitaliste ». Selon Marx, le socialisme devait constituer une phase de transition entre le capitalisme et le communisme édénique. Dans l'esprit de Lénine et des siens, il s'agit de court-circuiter cette phase préparatoire en éliminant immédiatement la monnaie des rapports sociaux de production et de répartition. Des mesures sont très vite prises en ce sens : nationalisation des banques en février 1918, nationalisation des entreprises industrielles dont le capital dépasse un million de roubles en juin 1918, mesure étendue à toutes les entreprises de plus de 10 salariés à la fin de l'année 1920. Le Vesenkha (Conseil supérieur de l'économie nationale), créé en décembre 1917, tente d'imposer une gestion centralisée de l'économie qui prend en réalité l'allure d'une répartition de la pénurie. À partir de 1919, le régime décide d'instaurer la démonétarisation de l'économie. En 1920, les banques sont supprimées et les responsables administratifs tentent d'établir le budget de l'État en nature et de concevoir des méthodes de planification en unités physiques. Jusqu'en 1921, le nouveau régime s'engage dans une fuite en avant centralisatrice : collectivisation des moyens de production, centralisation des décisions écono-

miques. Dans le secteur décisif de l'agriculture, il ne peut éviter l'activation d'un cercle vicieux réquisition, répression, rationnement envers les paysans.

### c) Une économie exsangue

En 1921, le régime bolchevik a survécu mais l'effondrement de l'économie soviétique est manifeste. La production de céréales représente 40 % de celle de 1913, la production industrielle 20 % de celle de 1913. La capacité d'exportation est réduite à néant. Le taux de mortalité a connu une explosion : il atteint 60 pour 1 000 en 1921. Le nombre de victimes de la famine dépasse 5 millions, alors que la guerre civile a fait 10 millions de victimes... (2 millions pour la Première Guerre mondiale entre 1914 et 1917). Durant l'été 1921, sous la pression, alors que la famine s'amplifie et que les mécontentements menacent de converger, Lénine accepte l'aide alimentaire internationale et annonce devant le x<sup>e</sup> congrès du parti une Nouvelle Économie politique.

## 2. LES MÉCANISMES DE MARCHÉ AU SECOURS DE L'ÉCONOMIE SOVIÉTIQUE

### a) Les concessions accordées au marché

Déjà en mars 1921, Lénine avait remplacé les réquisitions arbitraires par un impôt en nature qui devait en principe laisser aux paysans un surplus commercialisable. Mais le niveau d'imposition était élevé (un peu plus élevé que les réquisitions effectives de 1920-1921) et le surplus ne pouvait être vendu qu'à un organisme d'État unique le Centrosoyuz qui achetait à bas prix. Les premiers résultats avaient été décevants. Des concessions beaucoup plus significatives interviennent en octobre 1921 : suppression du monopole de Centrosoyuz, légalisation du commerce privé, autonomie des coopératives. Le marché des terres est par la suite rétabli, les paysans sont autorisés à vendre leurs terres ou à les confier à bail... Les droits de propriété sont reconnus. En 1924, l'emploi de salariés agricoles à temps plein redevient autorisé. Le commerce de détail connaît une large dénationalisation et s'effectue de plus en plus dans le cadre des coopératives. Dans l'industrie, les dénationalisations se limitent aux entreprises de moins de vingt personnes restituées à leur propriétaire ou données en bail.

Le monopole d'état persiste pour le commerce extérieur mais les relations commerciales s'intensifient. L'URSS importe en particulier du charbon et de locomotives pour desserrer des goulets d'étranglements énergétiques et ferroviaires.

En 1921, le système d'allocation centralisé des moyens de production est dissous, les entreprises d'État ou les trusts disposent d'une certaine autonomie en matière de choix des approvisionnements et d'utilisation de la production.

À la suite de la constitution de l'URSS en tant qu'état fédéral (1922), une partie des pouvoirs des Vesenkha sur les industries d'importances régionales ou locales est transférée en 1923 à des organes au niveau des républiques (Sovnarkhoz).

### b) Une expérience fondatrice

Cela étant la centralisation reste maximale pour l'industrie lourde et l'énergie considérée comme stratégiques. Les banques sont rétablies en 1921-1922 mais restent sous le contrôle de l'État. Des plans sectoriel et prévisionnel commencent d'être élaborés au sein de cette NEP sous l'égide du Vensenkha. Les recherches menées à ce moment-là permettent de constituer peu à peu les instruments techniques de la future planification impérative. Le Gosplan (Commission d'État pour la planification) est créé en 1921. La « balance de l'économie nationale » est établie pour la première fois sur l'année 1923-1924.

Elle préfigure la méthode des balances qui devient l'instrument de base de la planification à partir du premier plan (confrontation emplois ressources pour les produits clefs). En novembre 1921, le rationnement prend fin, on revient vers une distribution monétaire des salaires et à une répartition des biens de consommation par le marché ; une certaine différenciation des salariés est censée améliorer l'effort individuel. La fiscalité est rétablie. Sur ces bases, la NEP apparaît comme la première expérience historique de socialisme de marché.

### 3. BILAN DE LA NEP : LE RÉTABLISSEMENT DE LA PRODUCTION

La NEP constitue dans l'ensemble un dispositif cohérent qui permet le rétablissement de la production et des avancées en termes de développement.

Le redressement de la production industrielle a lieu à partir de 1922-1923, dès lors celle-ci connaît un quadruplement en 4 ans : la production industrielle de 1913 est retrouvée en 1926 pour l'industrie légère (biens de consommation) et en 1928 pour l'industrie lourde. Le pouvoir d'achat ouvrier se redresse et ils bénéficient d'une réduction de la durée du travail, de congés annuels (deux semaines) et d'un système complet de protection sociale. Mais la rationalisation de la production s'accompagne d'une montée du chômage. En 1924, il touche déjà 1,2 million de travailleurs (sur un nombre d'emplois salariés de 8,5 millions) et, en 1928, il atteint près de 2 millions de personnes ; ni les ouvriers qualifiés, ni les nouveaux diplômés des Instituts ne sont épargnés.

La production agricole a retrouvé puis dépassé vers 1926-1928 celle d'avant-guerre, nettement pour l'élevage, plus légèrement pour les céréales (+ 10 % par rapport à 1909-1913). Une catégorie sociale de paysans aisés les *koulaks* s'est certes constituée, ils possèdent des exploitations un peu plus grandes que la moyenne, sont parvenus à se constituer un capital et peuvent parfois employer un ou deux salariés mais ils ont une forte auto-consommation et, par conséquent, dégagent des surplus assez faibles.

Pour consolider les fondements de la croissance, quelques grands projets d'infrastructures sont lancés en 1926-1927 (notamment concernant des équipements hydroélectriques) et les relations extérieures réactivées avec la volonté d'importer des biens d'équipements. Mais le commerce extérieur reste limité, il ne représente que 40 % de son volume de 1913, il est déficitaire. La capacité d'exportation du pays est réduite par rapport à l'époque tsariste surtout dans le domaine des céréales où seulement 2 millions de tonnes sont exportées en 1926 contre 13 millions de tonnes en 1913.

### 4. LA NEP VICTIME DE SON SUCCÈS ?

Vers 1928, le problème majeur de l'économie soviétique est celui de l'insuffisance de l'approvisionnement agricole. Staline déplore que la proportion commercialisée de la production céréalière ait chuté de moitié par rapport à 1913. Cette situation menace le développement industriel de l'URSS. Les exportations de céréales conditionnent alors les importations de biens d'équipement pour l'industrie. L'industrialisation et l'urbanisation nécessitent un approvisionnement croissant en denrées alimentaires. Les koulaks ne parviennent pas à compenser la production des très grandes exploitations qui dégageaient d'importants surplus avant guerre : l'égalisation des structures agraires explique largement cette situation. Pour autant, l'aile gauche des bolcheviks, autour de Trotski et Preobrajenski, dénonce la spéculation des koulaks et des nepmen (petits industriels et commerçants qui jouent le rôle d'intermédiaire). Elle redoute une perversion du régime à travers le développement de ces éléments d'économie de marché. Elle recommande

une collectivisation immédiate et totale du secteur agricole. À droite du parti, Boukharine récuse la collectivisation forcée ; il préconise de laisser jouer les mécanismes d'incitations du type capitaliste. La socialisation agricole doit être un objectif de long terme qui s'imposera de lui-même lorsque le secteur coopératif aura fait la preuve de sa plus grande efficacité.

Sans doute pour des motifs politiques, Staline revient en 1928 à la politique de réquisition forcée en donnant des instructions dures aux cadres locaux. Les paysans réagissent comme après guerre par la baisse de la production. En novembre 1929, dans l'improvisation la plus totale, en dehors des objectifs du premier plan quinquennal, Staline – maître absolu du parti – annonce la liquidation pure et simple des koulaks en tant que classe. Des centaines de milliers de paysans sont déportés. La collectivisation totale est mise en place. Cette déclaration de guerre clôt la NEP. La collectivisation associée à des prélèvements massifs sur l'agriculture ouvre la voie à une industrialisation accélérée de l'URSS dans un cadre de planification intégrale et autoritaire.

### Repères chronologiques

- 1917 (7 novembre et 25 octobre dans le calendrier russe) : évolution dite d'Octobre, les bolcheviks contrôlent Petrograd et s'emparent du pouvoir en Russie
- 1917 (décembre) : signature d'un armistice entre la Russie et l'Allemagne
- 1918 (mars) : traité de Brest-Litovsk, la Russie cède aux exigences allemandes (indépendance de l'Ukraine, de la Finlande, de la Pologne...)
- 1921 : mise en place de la Nouvelle Économie Politique
- 1922 (décembre) : le premier Congrès des soviets des Républiques socialistes soviétiques crée l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), fédérations d'États
- 1924 (janvier) : mort de Lénine
- 1928 : abandon de la NEP



# 21 La crise de 1929

## Point clé

La crise de 1929 demeure une rupture majeure de l'histoire économique du xx<sup>e</sup> siècle. Le krach financier qui intervient à partir du 24 octobre 1929 révèle certains déséquilibres de l'économie américaine et déclenche une très violente **crise économique**. En raison de l'intensité des interdépendances internationales, l'ensemble des économies capitalistes est plongé dans la **dépression**. Cette crise est aussi celle de la mondialisation car la recherche de solution nationale est associée à un repli autarcique dans les années 1930.

## 1. LES ÉTATS-UNIS ÉPICENTRE DE LA CRISE

### a) Le climat euphorique des années 1920

La croissance économique américaine reste forte au cours des années 1920 portée par le dynamisme des gains de productivité dans l'industrie et le développement d'un modèle de consommation de masse.

Le secteur automobile progresse ainsi fortement : la production de véhicules passe de 569 000 en 1914 à 5 621 000 en 1929. Le taux d'équipement atteint alors le niveau élevé de 1 véhicule pour 4,6 habitants. Des effets d'entraînement sont à l'œuvre dans les secteurs de la sidérurgie, de la chimie, des travaux publics... Le bâtiment connaît lui aussi un fort développement en raison d'une urbanisation croissante, la construction de logement se stabilise à un niveau élevé entre 1926 et 1929. De nouvelles pratiques de consommation de masse se développent : les **ménages** s'équipent en biens de consommation durable (postes de radio et autres articles ménagers...).

Si, entre 1921 et 1929, la production industrielle connaît une hausse de 50 %, l'indice des actions progresse sur la même période de près de 300 %. Le mouvement haussier de 1928-1929 a un caractère largement spéculatif, il est notamment alimenté par d'importants crédits faits aux brokers... En décembre 1928 et mars 1929, les cours des actions chutent révélant des tensions. Loin d'alarmer les opérateurs ces chutes accréditent la thèse d'une accélération indéfinie de l'activité économique qui rendrait obsolète la notion même de **cycle**. Les opérateurs semblent emportés par un climat euphorique et une confiance démesurée.

### b) Le krach boursier à Wall Street

Le jeudi 24 octobre 1929, souvent qualifié de « jeudi noir », les cours des actifs financiers s'effondrent de près de 30 % à la Bourse de New York. Après une relative accalmie le lendemain, le mouvement se poursuit le lundi 28 avec une baisse de 12,9 % de l'indice de référence. Une véritable panique s'empare du marché jusqu'en janvier 1930. Des spéculateurs et des épargnants ruinés se suicident... Après une nette remontée des cours au premier semestre de 1930, le mouvement baissier reprend jusqu'en 1932 : l'indice du cours des actions qui culminait à 238 en 1929 n'atteint plus que 36 en 1932, soit un niveau nettement inférieur à 1921 (indice 58). Le titre General Motors qui cotait 1 075 dollars en 1929 s'établit à 40 dollars en 1932.

Les conséquences de cet effondrement sur l'activité économique sont difficiles à évaluer. L'effet psychologique est naturellement désastreux : la confiance est brisée les décisions



d'investissement et de consommation en pâtissent. Certaines entreprises connaissent des difficultés de trésorerie et sont acculées à la faillite. La baisse des cours des actifs freine mécaniquement la demande à travers des effets de richesse. Les banques qui subissent des pertes financières et sont exposées à des menaces de retraits des déposants restreignent leurs crédits pour tenter de reconstituer leur liquidité.

### c) L'effondrement de l'économie américaine

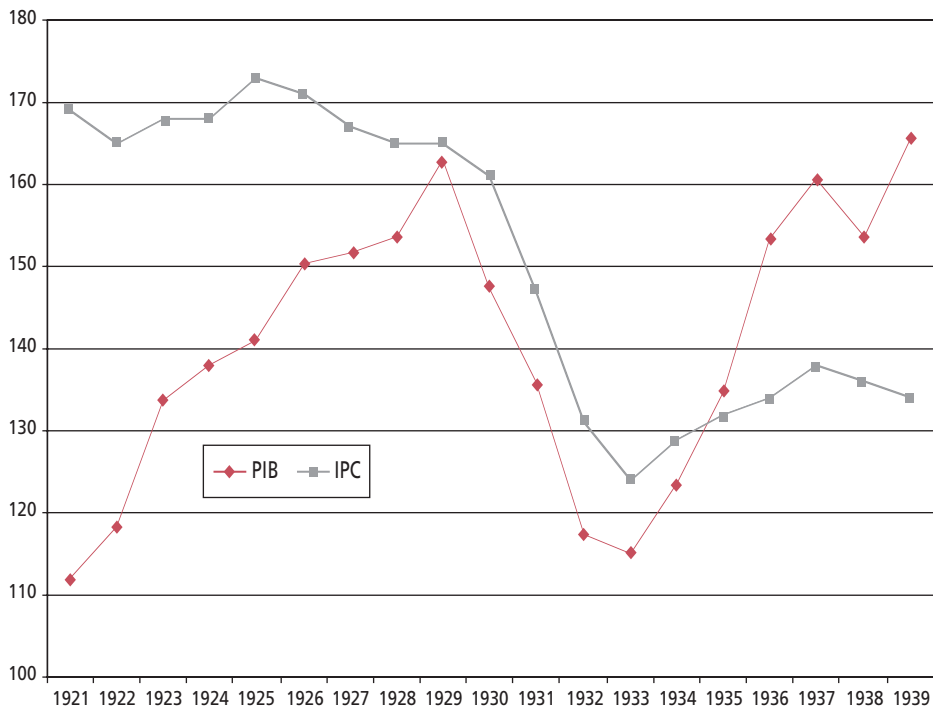
Les performances macroéconomiques des États-Unis au début des années 1930 sont spectaculairement médiocres. L'économie américaine est frappée par une déflation de grande ampleur.

Selon Maddison (1981), l'indice du PIB passe de 163 en 1929 à 147,4 en 1930, 136,1 en 1931 et 115 en 1932. Comme le montre le graphique le niveau du PIB de 1929 n'est retrouvé qu'en 1939. La production industrielle connaît un repli plus important encore : l'indice passe de 105 en octobre 1929 à 52 en juillet 1932.

Le taux de chômage – faible depuis le milieu des années 1920 – connaît une envolée jusqu'à dépasser nettement les 20 % en 1932 et 1933.

La baisse de l'activité s'accompagne d'une baisse des prix : l'indice des prix à la consommation passe de 165 en 1929 à 124 en 1933. Le mouvement de déflation est d'autant plus ample que les opérateurs étaient fortement endettés.

Indices du PIB et des prix à la consommation aux États-Unis entre 1921 et 1939  
(base 100 en 1913)



Source : d'après Maddison (1981)

## 2. LA GRANDE DÉPRESSION DU CAPITALISME MONDIAL

En raison notamment de l'intensité des relations financières et commerciales internationales et du poids de l'économie américaine (à l'époque la production industrielle américaine représente près de 45 % de la production industrielle mondiale et ses importations 12,5 % du total des importations mondiales), la crise économique s'étend à l'ensemble des économies capitalistes.

### a) Le rôle des mouvements internationaux de capitaux

À la fin des années 1920, les États-Unis sont le premier prêteur mondial de capitaux. À la suite de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et du boom boursier de 1928-1929 le montant des émissions de valeurs étrangères aux États-Unis recule de 1 336 milliards de dollars en 1927, à 1 250 milliards de dollars en 1928 et 790 en 1929.

Après le retournement d'octobre 1929, les banques américaines rapatrient massivement leurs capitaux déposés à l'étranger afin de pallier leurs difficultés internes. Les pays débiteurs (Allemagne, Australie, Argentine, Pologne...) qui dépendent des capitaux américains pour le financement de leur déficit courant subissent des contrecoups. Ce désengagement accentue notamment les tensions financières en Allemagne (principal débiteur des États-Unis) où la situation des banques commerciales se détériore. Le 14 mai 1931, la plus grande banque autrichienne, la Kredit Anstalt de Vienne est en situation de cessation de paiements. Cette crise bancaire contribue à accentuer les difficultés du système bancaire allemand : une panique bancaire contraint l'état à intervenir durant l'été 1931.

### b) Le durcissement des politiques commerciales

L'effondrement de l'activité économique fait surgir aux États-Unis la tentation d'un repli sur le marché national. Un débat s'engage sur la pertinence d'un durcissement de la politique commerciale. Les responsables politiques voient dans la hausse des tarifs douaniers un moyen d'augmenter les prix intérieurs et de réorienter la demande vers les produits nationaux. Une pétition signée par 1 028 économistes (dont I. Fisher) met en garde contre les dangers de la solution protectionniste et notamment le risque de représailles commerciales généralisées.

En juin 1930, le tarif Smoot Hawley est instauré par les États-Unis et marque un tournant vers un durcissement sans précédent du protectionnisme au niveau mondial. Aux États-Unis les droits de douanes sont accrus sur 25 000 produits et le tarif moyen sur les importations protégées passe de 39 % à 53 %. À la faveur des mesures de rétorsion, l'arsenal protectionniste s'enrichit. Aux traditionnels droits de douane portés à des niveaux record, s'ajoutent des dépréciations monétaires cette fois volontaires (la livre sterling dès 1931...), des taxes, des **quotas**, l'instauration de normes sanitaires et autres roueries administratives. Les économies se replient sur elles-mêmes : pour les États-Unis le rapport exportations sur PIB à prix courants passe de 5 % en 1929 à 3,7 % en 1938 et pour l'Europe Occidentale il passe de 14,5 % à seulement 7,1 %. Ce recul du commerce international constitue un facteur supplémentaire de freinage de l'activité économique.

### c) Les multiples explications de la crise et de son ampleur

Les analyses de la crise de 1929 sont nombreuses, certaines paraissent avoir été invalidées par les faits postérieurs comme la thèse d'une stagnation séculaire du capitalisme mais beaucoup conservent une portée explicative.

L'approche marxiste analyse cet épisode comme une crise de surproduction générale imputable à une insuffisance de la demande. L'accentuation des inégalités de répartition

serait à l'origine d'une sous-consommation. La stagnation des salaires réels et la diminution de la part des travailleurs dans le revenu national sont mises en avant pour étayer cette thèse. Si les travaux de Kuznets accèdent l'idée d'une hausse des inégalités dans les années 1920, l'absence d'une baisse de la propension moyenne à consommer fait défaut pour établir un lien entre inégalité et sous-consommation.

Le surinvestissement qui caractérise la toute fin des années 1920 (période du boom spéculatif aux États-Unis) serait d'après I. Fisher à l'origine de la crise. L'investissement aurait dépassé les capacités d'épargne. Il aurait été alimenté par un excès de crédits et un **surendettement** des opérateurs. Le surendettement est, par la suite, analysé comme un facteur aggravant de la déflation.

Milton Friedman et Anna Schwartz (1963) mettent en cause la responsabilité d'une **politique monétaire** trop restrictive des autorités du Federal Reserve System. Le resserrement monétaire de l'été 1929 aurait d'abord alimenté la spéculation (relèvement du taux d'escompte à 6 % en août 1929) en provoquant un rapatriement des capitaux vers les États-Unis. Après la crise, et jusqu'en 1933, la Fed n'aurait pas suffisamment approvisionné le système en liquidité (via des achats de titres sur l'open market et le soutien direct aux banques en difficulté). Cette attitude trop passive aurait aggravé la contagion des faillites bancaires (près de 9 000 entre 1930 et 1933).

Selon Kindleberger l'ampleur de la crise résulte d'une absence de leadership mondial : la Grande-Bretagne n'a plus les moyens de stabiliser les relations financières internationales et les États-Unis ne jouent pas le rôle de **prêteur en dernier ressort** au niveau international. Au contraire, les mouvements de capitaux américains et la réaction protectionniste du gouvernement américain ont amplifié les déséquilibres. Dans le prolongement de cette vision centrée sur les relations internationales les contributions plus récentes de P. Temin et B. Eichengreen incriminent, elles aussi, l'absence d'un système monétaire international stable durant l'entre-deux-guerres.

### Repères chronologiques

- 1929 (24 octobre) : krach boursier à Wall Street
- 1930 (juin) : adoption des tarifs douaniers Smoot Hawley aux États-Unis
- 1931 : faillite de la Kredit Anstalt
- 1932 (juillet) : l'indice de la production industrielle américaine atteint 52 contre 105 en octobre 1929

## 22 Le New Deal

### Point clé

L'expérience Roosevelt dite du *New Deal* (la nouvelle donne) conduite entre 1933 et la veille de la Seconde Guerre mondiale bénéficie d'un extraordinaire prestige. Elle apparaît pour beaucoup comme un premier exemple historique de l'efficacité d'une stratégie de relance et préfigurerait les politiques économiques d'inspiration keynésienne. En réalité, les enseignements de cet épisode sont beaucoup plus nuancés et sa portée plus limitée.

### 1. LE CONTEXTE : LES ÉTATS-UNIS ENLISÉS DANS LA DÉPRESSION

#### a) La spirale déflationniste

À la fin de la présidence du Républicain Hoover en 1932, alors que les premiers signes d'une reprise mondiale se font jour, la **dépression** continue à s'aggraver aux États-Unis et la situation sociale tend à devenir explosive.

La production industrielle américaine décline toujours, son indice base 100 en 1928 s'établit à 62 en février 1932, puis chute à 52 en août 1932.

La baisse des prix se poursuit en 1932 : les prix à la consommation chutent de plus de 10 % par rapport à 1931.

Les mécanismes d'auto-entretien de la déflation sont toujours à l'œuvre : la consommation et l'investissement diminuent d'autant plus que l'endettement des agents économiques est élevé (I. Fisher analyse à l'époque le phénomène dans l'article « The Debt-Deflation Theory of Great Depression » publié dans la revue *Econometrica* en 1933).

Le chômage continue de s'aggraver... Malgré les incertitudes qui entourent sa mesure à l'époque le chiffre de 25 % de taux de chômage fin 1932 est souvent retenu. À l'époque le chômage n'est pas indemnisé, le climat social se tend à mesure que la pauvreté se développe.

#### b) Un pays au bord de l'explosion sociale

Ainsi en mars 1932 à Dearborn près de Détroit, une « marche de la faim » des chômeurs de la ville (dont beaucoup viennent d'être licenciés des usines automobiles Ford) est violemment réprimée par la police, on compte 4 morts. L'agitation des anciens combattants culmine durant l'été avec la marche du bonus, 11 000 d'entre eux marchent sur Washington pour exiger le paiement anticipé d'une prime qui leur est due ; la manifestation est fermement dispersée par l'armée. Plusieurs grandes villes dont les finances sont épuisées par les secours apportés aux miséreux ne sont plus en mesure de payer régulièrement leurs employés... Les expulsions pour loyers impayés se multiplient...

Dans ce contexte, les démocrates sortent grands vainqueurs des élections de novembre 1932. Non seulement leur candidat Franklin Delano Roosevelt est élu président avec une large avance mais en plus ils s'assurent une majorité de gouvernement dans les deux Chambres.

Le point culminant de la crise économique et sociale est atteint entre novembre 1932 et le début mars 1933 au moment où le nouveau président prend ses fonctions. L'incertitude sur le programme de Roosevelt et son refus de coopération avec Hoover pour assurer la

transition provoquent d'importantes sorties de capitaux et une véritable panique bancaire. En février, la fermeture générale des banques est décidée dans certains États et le 4 mars, jour de l'investiture de Roosevelt, les banques sont fermées dans l'ensemble du pays pour 4 jours (*bank holiday*) afin de tenter d'endiguer la panique.

## 2. DES MESURES PRAGMATIQUES ET NOVATRICES

Roosevelt n'a en réalité ni doctrine, ni vrai programme économique, il entend seulement lutter de façon pragmatique contre les manifestations de la crise : casser la spirale déflationniste, réduire le chômage et la misère.

En cent jours, du 4 mars au 16 juin 1933, une quinzaine de lois sont adoptées. Les objectifs sont de casser le processus de baisse des prix et de redonner au plus vite du travail aux chômeurs :

- L'Agricultural Adjustment Act de mai 1933 a pour objectif d'assurer le redressement des prix agricoles en subventionnant une réduction volontaire de la production (blé, maïs, coton...). Le dispositif est au départ ambigu, d'une part le redressement escompté des prix pourrait inciter d'autres agriculteurs à produire plus, ensuite il prévoit également des crédits pour une modernisation agricole susceptible elle aussi d'accroître les quantités produites. À partir de 1934, les mesures de restriction deviennent obligatoires et non plus volontaires par exemple pour le coton.
- En juin 1933 le National Industrial Recovery Act (NIRA) entend impulser une concertation entre les industriels afin de définir des prix planchers, des quotas de production, des horaires réduits, des minima salariaux. Les firmes qui « jouent le jeu » se voient attribuer un label « aigle bleu » que les consommateurs américains sont invités à préférer. Le but de ce dispositif est là encore de casser la baisse des prix et d'enrayer la surproduction... Le NIRA attribue au président le pouvoir de donner une valeur officielle à tout Code adopté à la majorité et de l'imposer à tous les industriels de la branche. Une autre disposition reconnaît aux travailleurs le droit de négocier des contrats collectifs et garantit le respect de droits syndicaux. L'interventionnisme étatique marque une réelle avancée en rupture avec la tradition non interventionniste américaine.
- La création de la Tennessee Valley Authority en mai 1933 cherche à réemployer les chômeurs à des tâches liées au réaménagement de la vallée du Tennessee alors en retard de développement (construction de barrages, d'usines hydroélectrique ou encore d'usines d'engrais chimiques...). La TVA contribue à populariser l'idée que les grands travaux sont en mesure de « réamorcer la pompe » et de relancer l'activité économique nationale.
- L'Emergency Relief Act prévoit une assistance aux chômeurs et victimes de la crise. En 1934, environ vingt millions de personnes bénéficient de ce dispositif qui, au départ, devait être un simple palliatif en attendant une relance de l'activité.

Afin de restaurer la confiance dans le système financier le Banking Act de 1933 (Glass-Steagall) crée un système d'assurance fédérale des dépôts bancaires (Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)) et sépare les activités bancaires des activités sur titres. La même année le dollar est dévalué de plus de 40 %.

## 3. DES RÉSULTATS MITIGÉS, UNE SIGNIFICATION AMBIGUË

### a) Une dépression endiguée

La remontée des prix est réelle dès 1934, l'indice des prix de gros progresse de 15 % par rapport à 1933, la progression la plus forte concerne les prix agricoles. Par contre la

hausse des prix à la consommation reste modérée l'indice de 1932 (40,9) n'est retrouvé n'en 1935 (41,1) mais celui de 1931 (45,6) ne sera pas dépassé avant la guerre.

La reprise de l'activité paraît décevante. La production industrielle connaît jusqu'à la guerre une évolution heurtée et médiocre, le niveau de 1929 n'est retrouvé qu'en 1937 avant d'ailleurs de s'effondrer de nouveau en 1938 (baisse d'environ 20 %).

La difficulté majeure paraît résider dans l'incapacité à retrouver un volume d'investissement important faute de confiance à la fois dans le système financier et dans les perspectives d'activité.

Le chômage est certes réduit mais reste à un niveau élevé (plus de 10 millions de chômeurs en 1935 ce qui correspond à un taux supérieur à 20 %).

Le *New Deal* est appliqué dans un contexte de fortes tensions sociales. L'hostilité des industriels envers l'interventionnisme fédéral est forte. Par ailleurs de nombreuses grèves parfois avec occupation d'usines freinent la reprise de l'activité.

La politique de Roosevelt rencontre aussi l'opposition de la Cour Suprême qui invoque le principe de la libre concurrence, les droits des États ou du congrès pour annuler le NIRA en mai 1935 et l'Agricultural Adjustment Act (AAA) en janvier 1936.

La large victoire électorale de novembre 1936 permet à Roosevelt de surmonter les résistances de la Cour suprême.

Un second AAA instaure un système de garantie des prix en 1938.

Les avancées sociales du NIRA avaient largement été reprises dans les lois de 1935 qui marquent la mise en place d'un second *New Deal* plus social à défaut d'être encore keynésien.

En juillet 1935, la **loi Wagner** renforce la liberté syndicale et, en août 1935, la loi sur la **sécurité sociale** crée les éléments d'un système d'assurance chômage obligatoires dans chaque État (mais certaines catégories de personne en sont exclues (salariés agricoles, domestiques)) et d'un système d'assurance vieillesse pour les personnes de plus de 65 ans. Toujours en 1935, le programme de grands travaux est relancé.

## b) La portée de l'expérience Roosevelt

L'expérience du *New Deal* est ambiguë à bien des égards. Du point de vue de sa réussite tout d'abord, le bilan globalement positif de Roosevelt doit beaucoup à la date de sa prise de fonction véritablement au creux de la dépression. Mais encore fallait-il parvenir à l'endiguer. Ensuite le lent rétablissement de la production ne peut masquer la persistance d'un chômage très élevé.

Du point de vue de son inspiration keynésienne, s'il est vrai que Roosevelt a eu plusieurs entretiens personnels avec Keynes, la politique économique à l'œuvre reste ambivalente.

D'un côté, un interventionnisme global se fait jour dans l'agriculture et l'industrie et des grands travaux contribuent à réemployer des chômeurs en ce sens elle peut être qualifiée de keynésienne. Mais, d'un autre côté, au moins jusqu'en 1938 le principe du caractère stabilisant du déficit budgétaire n'est pas ouvertement accepté par Roosevelt, des mesures de réduction des dépenses publiques ciblent la résorption du déficit fédéral comme en 1933 ou en 37-38. La vision keynésienne d'une stabilisation de l'activité par le budget ne l'emporte vraiment qu'à partir de 1939, les grands travaux sont alors puissamment relayés par des dépenses de réarmement.

### Repères chronologiques

- 1929 (octobre) : krach boursier à Wall Street
- 1932 (mars) : 4 morts à la suite de la violente répression d'une « marche de la faim » près de Détroit
- 1932 (novembre) : élection de Roosevelt comme président des États-Unis
- 1933 (4 mars) : *bank holiday*, les banques sont fermées dans l'ensemble du pays pendant 4 jours
- 1933 (mars à juin) : mise en œuvre des principales dispositions du premier *New Deal*
- 1935 : *second New Deal*
- 1936 (novembre) : réélection de Roosevelt

## 23 Le Front populaire

### Point clé

La politique économique du Front populaire n'est pas parvenue à relancer l'activité économique en France à la fin des années 1930 mais les réformes qu'il impose améliorent les conditions sociales et symbolisent la lutte et les victoires du monde du travail.

### 1. LE PROGRAMME DU FRONT POPULAIRE

L'expression Front populaire désigne le rassemblement des forces de gauche socialistes et communistes pour s'opposer à la montée en puissance des mouvements d'inspiration fasciste en Europe.

En France, un pacte d'unité de la gauche est conclu en 1934 et un programme de rassemblement populaire est rendu public début 1936 suite à de difficiles négociations entre Léon Blum pour la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière), Maurice Thorez pour le parti communiste et Édouard Daladier pour le parti radical.

Les aspects économiques du programme sont inspirés de l'expérience de relance conduite par Roosevelt aux États-Unis. La priorité est accordée à la lutte contre la déflation via un soutien du pouvoir d'achat et de la demande : il convient, selon Léon Blum, de « restaurer la capacité d'achat supprimée ou réduite par la crise ».

L'axe central de la relance est constitué par une mesure ambitieuse de réduction de 48 à 40 heures de la durée hebdomadaire du temps de travail sans baisse de salaire. Cette semaine de 40 heures était revendiquée depuis plusieurs années par les syndicats. Il s'agit d'une mesure sociale à finalité économique, l'objectif de ses promoteurs étant de procurer du travail aux chômeurs. En France, le taux de chômage s'est régulièrement accru depuis 1930 et atteint environ 10 % en 1936.

Les autres mesures du programme commun sont constituées par :

- un plan de grands travaux ;
- la création d'un fonds national de chômage ;
- la nationalisation des industries d'armements ;
- la nationalisation de la Banque de France accusée d'être sous l'influence de son Conseil de Régence (émanation de « deux cent familles »).

### 2. LES ACCORDS MATIGNON

En mai 1936, le Front populaire remporte les élections législatives : 378 sièges contre 220. Léon Blum forme un premier gouvernement avec un soutien sans participation des communistes.

Depuis le 11 mai et le licenciement de cinq ouvriers aux usines Latécoère de Toulouse, qui avaient chômé le 1er mai, un mouvement social de très grande ampleur change la donne. Les grèves avec occupation d'usines se multiplient (chez Renault à Billancourt 100 000 ouvriers occupent les usines, aux galeries Lafayette les employés campent au



rayon loisir...). Le mouvement est largement spontané, il traduit le souhait du monde du travail de bénéficier immédiatement d'avancées sociales.

Léon Blum doit réunir les représentants des entreprises (la Confédération générale du patronat français) et la CGT (Confédération générale du travail) pour trouver une issue à la crise sociale. Le 7 juin les accords Matignon sont signés. Ils prévoient notamment des hausses de salaires (en moyenne de 12 %), l'instauration de deux semaines de congés payés (ce qui correspond à une hausse des charges liées au travail d'environ 4 % par an).

Cette hausse subite des coûts est répercutée sur les prix de ventes par les entreprises : les prix de détail progressent rapidement comme le montre le graphique ci-après et le déficit extérieur se creuse durant l'été 1936.

Après le vote des lois sociales en juin, le gouvernement applique son programme. La Banque de France est nationalisée de fait le 24 juin, le 17 juillet la nationalisation des industries de défense intervient. Le programme de grands travaux est adopté le 11 août.

### 3. LA RTT À L'ORIGINE DE LA REPRISE ?

Blum fait voter, en juin 1936, une réduction du temps de travail de 48 à 40 heures (soit une baisse de 16 %) avec, pour contrepartie, une hausse de 20 % du salaire horaire. Il s'agit d'une mesure de partage du temps de travail à vocation redistributive qui doit contribuer à une relance de la demande et donc, à terme, à une reprise de la consommation et de la production.

De l'été 1936 à l'été 1937, le chômage recule : le nombre de chômeurs secourus passe d'environ 400 000 à près de 300 000 (voir graphique page suivante). Pour les forces de gauche ce résultat est décevant car insuffisant. Il semble, de plus, que l'on ne puisse pas le mettre totalement au crédit des 40 heures : début 1937, le chômage recule aussi à l'étranger. De surcroît, si l'on va au-delà de cet indicateur global, on observe que le nombre d'emplois supplémentaires créés est supérieur à la diminution du nombre de chômeurs secourus : la redistribution du travail n'a pas eu lieu, contrairement aux attentes suscitées par la loi des quarante heures.

À partir de septembre 1937, le nombre de chômeurs redevient croissant, la barre des 400 000 est même de nouveau franchie en janvier 1938. Les 40 heures semblent, ainsi, n'avoir eu qu'un impact ponctuel sur l'emploi et l'effet d'entraînement attendu sur la demande fut peu significatif.

Pour ce qui est de la production, l'économie française connaît, à partir de l'été 1936, un décollage sensible. Trois facteurs y contribuent :

- le coup de fouet « surprise » donné aux salaires à l'issue des accords de Matignon ;
- une conjoncture mondiale favorable ;
- enfin, la dévaluation du franc de septembre qui met un terme à sa surévaluation.

Blum revient, à cette occasion, sur sa promesse de campagne (« ni déflation, ni dévaluation ») pour, selon ses propres termes, « solder l'héritage » et tenter, ainsi, de rétablir la compétitivité des entreprises françaises.

Les 40 heures ne sont pas à l'origine de cette relance puisqu'elles n'entrent véritablement en application qu'au cours du premier semestre de 1937, au moment même où l'élan de la croissance se brise de nouveau. La production décline alors régulièrement jusqu'à l'été 1938 (le creux d'août 1937 s'explique par l'application des congés payés). Ce renversement de tendance semble être, en revanche, imputable, pour partie, à la loi des 40 heures.

#### 4. L'ÉCHEC DES 40 HEURES

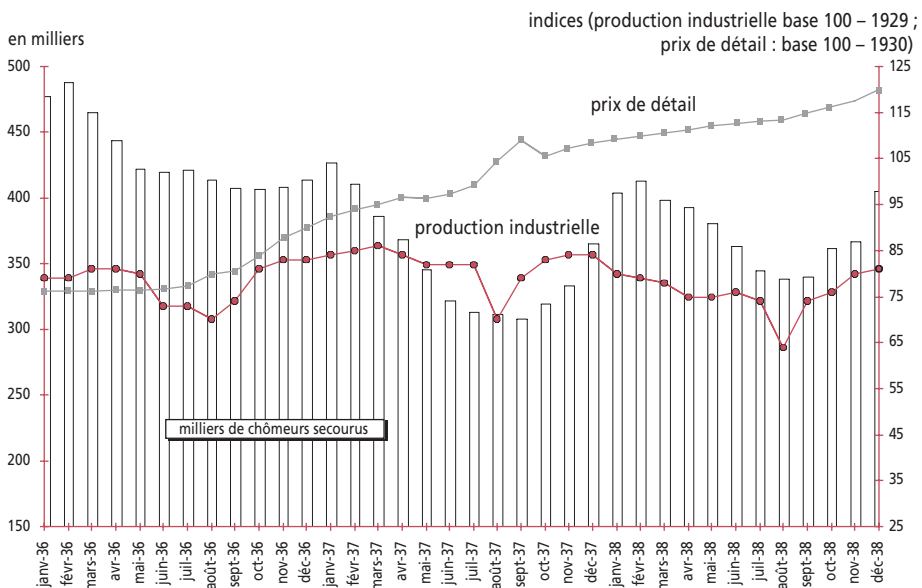
Entre juin 1936 et février 1937, le coût de l'heure de travail augmente, en effet, en moyenne d'environ 50 % :

- 20 % sont imputables aux accords de Matignon et aux nouvelles conventions collectives ;
- 20 % à la loi des 40 heures ;
- le reste aux nouvelles lois sociales telles les congés payés).

Cet accroissement représente pour les entreprises un formidable relèvement de leurs coûts de production. Pour restaurer leurs profits, deux solutions étaient alors envisageables : l'augmentation des quantités produites (effet souhaité par le gouvernement) ou le report de cette hausse sur le prix de vente. L'élasticité de la production était à l'évidence trop faible devant ce choc salarial : la gauche jouait la dynamique de la demande, elle s'est heurtée à l'inertie de l'offre. Ce décalage entraîne le retour de l'inflation en France et des dévaluations en série : le réaligement de septembre 1936 apparut vite insuffisant au regard de la hausse des prix.

En 1936-1937, le problème fondamental a été celui de l'impact démesuré de la hausse des coûts salariaux sur la production. S'il est vrai que la hausse salariale, imprévue, négociée à Matignon, avait été, en partie, compensée par la dévaluation de septembre, elle ne laissait aux entreprises qu'une très faible marge de manœuvre pour absorber les conséquences nominales des quarante heures. C'est l'accumulation des concessions salariales qui enraya la mécanique de la relance. De surcroît, sous la pression des syndicats, la mise en œuvre des 40 heures avait été accélérée et ses modalités d'application rigidifiées.

**Production industrielle, prix de détail et chômeurs secourus en France entre janvier 1936 et décembre 1938**



Source : d'après Sauvy (1965)

Léon Blum est contraint de démissionner en juin 1937. Après deux ministères Chautemps et l'échec d'un éphémère second gouvernement Blum (mars-avril 1938) la formation d'un gouvernement Daladier marque la fin du Front populaire.

### Repères chronologiques

- 1936 (mai) : le Front populaire remporte les élections législatives
- 1936 (7 juin) : signature des accords Matignon
- 1936 (juin) : vote de la loi sur les 40 heures de travail par semaine
- 1937 (juin) : démission du gouvernement Blum

# 24 Le système de Bretton Woods (1944-1971)

## Point clé

Le système monétaire international dit de Bretton Woods reste en vigueur de 1944 à 1971, il se caractérise notamment par l'existence d'un régime de changes fixes ajustables. Du début à la fin, le système est marqué par la domination américaine : le dollar joue d'emblée un rôle central, le système permet aux États-Unis de financer leurs déficits courants et au final la proclamation de l'inconvertibilité du dollar en or s'apparente à une sorte de faillite sans recours.

## 1. LES FONDEMENTS DU SYSTÈME DE BRETTON WOODS

### a) Un régime de changes fixes ajustables

En juillet 1944, une conférence réunit, à Bretton Woods au nord-est de Boston aux États-Unis, les représentants de 44 pays pour organiser le système monétaire international d'après-guerre.

En réaction aux errements monétaires de l'entre-deux-guerres (alternance des régimes monétaires, dévaluations compétitives, crises de change...), un consensus se dessine en faveur de la fixité du change et d'un système au sein duquel l'approvisionnement en liquidité et les dévaluations seraient gérés par un organisme international. J. M. Keynes, chef de la délégation britannique, propose dans cette perspective un système fondé sur l'émission d'une nouvelle monnaie : le bancor. Cette monnaie internationale ne se substituerait pas aux monnaies nationales mais élargirait leur champ d'action en ouvrant la porte à une compensation des paiements gérée par un organisme international. En raison des rapports de forces internationaux la position américaine, portée par l'économiste Harry White, l'emporte aisément. L'instauration d'un système de changes fixes ajustables assis sur l'or et centré sur le dollar américain est décidée.

Le régime de Bretton Woods est un étalon de change-or (Gold Exchange Standard). La parité de la monnaie de chaque État est en effet exprimée au départ soit en termes d'or, soit en dollars de poids et de titres en vigueur le 1er juillet 1944. Chaque État s'engage à ne pas autoriser d'opérations de change qui s'éloigneraient de  $\pm 1\%$  de la parité ainsi définie. Dans les faits, à partir de 1947, les États-Unis décident de vendre et d'acheter de l'or contre tous les dollars qui lui seront présentés. De fait ils s'exonèrent de l'obligation de défendre la parité et peuvent s'installer dans une posture de douce négligence (selon la formule de l'économiste G. Haberler : *benign neglect*) même ils offrent la possibilité aux  $n - 1$  autres pays du système d'obtenir de l'or.

Au sein du régime de change des ajustements sont possibles en cas de déséquilibres « profonds et prolongés » des fondamentaux macroéconomiques. Si la dévaluation reste inférieure à 10 % le pays doit simplement en informer le FMI si elle est supérieure à 10 %, il doit obtenir l'accord du Fonds.

### b) Le rôle du Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international est créé par les accords de Bretton Woods afin de faciliter le maintien des parités et la continuité des paiements au niveau international.

Son siège est à Washington. Chaque pays membre verse une contribution au prorata de sa part dans le commerce international (le versement s'effectue à hauteur de 25 % en or jusqu'en 1976, le reste en monnaie nationale). Ces sommes peuvent servir à octroyer des crédits aux pays qui en font la demande souvent pour maintenir les parités sur le marché des changes. Chaque pays dispose d'un droit de tirage proportionnel à sa contribution. Les crédits sont accordés dans des conditions de plus en plus strictes à mesure que les montants augmentent. La première tranche de crédit, correspondant à 25 % de la quote-part, est accordée automatiquement et des tranches supplémentaires permettent à un pays d'obtenir jusqu'à 125 % de sa contribution sans difficulté. L'octroi des trois dernières tranches est conditionné à l'adoption d'un programme de politique économique préconisé par le FMI. À l'époque la doctrine du FMI est largement d'inspiration keynésienne, la plus attention est portée aux objectifs d'activité.

Une majorité de 85 % des votes est nécessaire pour les décisions au sein du FMI. Les États-Unis qui disposent d'un pourcentage de vote largement supérieur à 15 % contrôlent de fait cette institution depuis l'origine.

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD, Banque mondiale par la suite), crée par les accords de 1944, a pour mission d'octroyer des prêts bonifiés à long terme d'abord pour la reconstruction de l'Europe, puis le développement industriel du tiers-monde. Son siège est aussi à Washington.

## 2. CONTRADICTIONS ET DANGERS DU SYSTÈME

### a) Le dilemme de Triffin

Triffin dans l'ouvrage *Gold and the Dollar Crisis : the Future of Convertibility*, publié en 1960, signale le dilemme dans lequel le système de Bretton Woods se trouve enfermé. La forte croissance mondiale est associée à une demande importante de monnaies (en devises convertibles) à des fins de transaction internationale. Chacune de ces monnaies d'échange voit sa valeur garantie par une Banque centrale dont la demande de dollars comme réserve de change ne peut qu'augmenter avec la croissance mondiale. Les États-Unis peuvent sans difficulté fournir ces dollars via leurs déficits extérieurs. Mais comme l'évolution du stock d'or mondial dépend de facteurs exogènes (découvertes de nouveaux gisements ou amélioration des procédés d'extraction) et ne suit pas l'évolution des échanges mondiaux un problème se fait jour.

Le dilemme réside dans une alternative a priori inextricable : soit les États-Unis n'approvisionnent plus l'économie mondiale en liquidité au risque de la voir basculer dans la déflation, soit la crédibilité des autorités américaines va inévitablement s'effriter à mesure que le rapport dollars émis sur stock d'or augmente et à terme le système est appelé à s'effondrer.

Triffin suggère les bases d'une solution : il conviendrait de substituer un autre actif à l'or, choisi de sorte que son offre croisse au même rythme que la croissance du commerce mondial. Cet actif devrait être accepté par les pays membre du système et devrait prendre, selon Triffin, la forme d'un engagement du FMI. La création des DTS (droits de tirages spéciaux) s'inscrit à la fin des années 1960 dans cette logique.

### b) La critique de Rueff

L'économiste français Jacques Rueff, conseiller économique du général De Gaulle, critique aussi le fonctionnement du système. Dans l'ouvrage *Le Lancinant problème des balances de paiement* (1965) il dénonce le fait que les États-Unis se trouvent exonérés par

son privilège d'émetteur de la monnaie de réserve de solder ses déséquilibres externes par des sorties d'or (déficits sans pleur). Ce sont en réalité les créanciers des États-Unis qui financent leurs déficits.

Rueff prolonge les analyses de Triffin en montrant que le système entraîne un accroissement dangereux des bases monétaires, un déficit américain se traduit par une hausse du poste or et devises en Europe et au Japon ce qui conduit à une progression de la création monétaire alors que le placement des dollars accumulés par les Banques centrales en Amérique y empêche une contraction monétaire qui aurait théoriquement des effets rééquilibrants. Dans une perspective quantitative l'inflation mondiale se trouve de la sorte accélérée. Il convient selon Rueff de revenir à un vrai système d'étalon-or.

La conférence de presse du général De Gaulle du 4 février 1965 se fonde sans doute sur ces analyses pour contester l'ordre monétaire imposé par les États-Unis, dénoncer le fait qu'ils sont amenés « à s'endetter gratuitement vis-à-vis de l'étranger » et réclamer le rétablissement de la « règle d'or » c'est-à-dire « l'obligation d'équilibrer, d'une zone monétaire à l'autre, par rentrées et sorties effectives de métal précieux, la balance résultant de leurs échanges ». En 1965, la France accroît ses demandes de conversion de dollars en or contribuant à détériorer les ratios de liquidité aux États-Unis.

### 3. L'ÉCLATEMENT DU RÉGIME DE BRETTON WOODS

#### a) Abandon officieux et diffus de la convertibilité-or du dollar

Jusqu'en 1968, les grandes Banques centrales formaient un pool de l'or (États-Unis, Grande-Bretagne, Suisse et pays membres de la CEE) et intervenaient sur le marché privé de l'or afin de maintenir le prix de marché du dollar à 35 dollars l'once. Alors que le prix des matières premières augmente le prix relatif de l'or baisse et sa demande privée progresse. Les Banques centrales ne peuvent plus garantir ce prix sauf à épuiser leur stock d'or. Le mécanisme de garantie est stoppé en mars 1968. Sur le marché privé de l'or le prix remonte. Dès mars 1968 avec ce découplage entre les valeurs privées et officielle de l'or la convertibilité du dollar en or devient en réalité factice. Qui plus est les États-Unis n'honorent plus que les demandes de conversion émanant des Banques centrales or celles-ci, par l'accord de Washington en mars 1968, se sont engagées (à l'exception de la Banque de France) à ne pas demander la convertibilité de dollars en or.

Sous l'influence des États-Unis, un système de droits de tirages spéciaux est mis en place afin d'aider les pays souffrant de déséquilibres externes. Les DTS sont installés comme nouvel instrument de crédit international, le nouveau numéraire officiel du système. Le DTS est conçu comme la moyenne pondérée des cours de 14 monnaies. En parallèle un réseau de swaps (crédits croisés entre Banques centrales) permet de répondre de façon assez souple aux demandes de liquidités des pays déficitaires.

#### b) La proclamation de l'inconvertibilité du dollar en or

Les événements de la fin des années 1960 confirment finalement les analyses de Triffin, le ratio réserves d'or/dollars ne cesse de se détériorer et les États-Unis sont contraints de suspendre officiellement la convertibilité or du dollar. Dans une intervention télévisée le 15 août 1971, le président Richard Nixon proclame que les États-Unis ne sont plus tenus de vendre de l'or à un prix fixe aux Banques centrales étrangères, il appelle à une rectification des taux de change.

Les représentants des pays développés se réunissent au Smithsonian Institut, à Washington, en décembre 1971 pour tenter de stabiliser les changes. Le dollar est dévalué : l'once

d'or passe de 35 à 38 dollars. Une nouvelle grille de parités est établie qui consacre la réévaluation des principales monnaies par rapport au dollar (16,18 % pour le yen, 13,57 % pour le mark, 8,57 % pour le franc français). Les marges de fluctuations des monnaies sont par ailleurs élargies.

Le 12 février 1973 une nouvelle dévaluation du dollar intervient, l'once d'or vaut désormais 42 dollars. En mars 1973, le flottement généralisé des monnaies est finalement décidé, les accords de la Jamaïque officialisent par la suite en 1976 la démonétarisation de l'or au niveau international.

### Repères chronologiques

- 1944 (juillet) : signature des accords de Bretton Woods
- 1947 : les États-Unis décident de vendre et d'acheter de l'or contre tous les dollars qui lui seront présentés
- 1960 : Triffin met au jour les contradictions et les dangers du système de Bretton Woods
- 1965 (février) : conférence de presse du général De Gaulle qui conteste l'ordre monétaire international imposé par les États-Unis
- 1968 (mars) : fin du pool de l'or
- 1971 (15 août) : le président américain Richard Nixon proclame l'inconvertibilité du dollar en or
- 1973 (mars) : généralisation du flottement des monnaies

# 25 Le Fonds monétaire international

## Point clé

Le Fonds monétaire international est une institution essentiellement chargée de promouvoir la coopération monétaire internationale et d'assurer la stabilité du système monétaire international.

## 1. LES OBJECTIFS DU FMI ET LEUR ÉVOLUTION

Le FMI voit le jour lors de la conférence de Bretton Woods en juillet 1944.

Au départ, le FMI a pour principales missions de **faciliter le maintien des parités fixes au sein du régime de Bretton Woods et d'assurer la continuité internationale des paiements en portant assistance à des pays qui ont des difficultés pour équilibrer leur balance des paiements**. Le FMI intervient par l'octroi de crédits et à travers des conseils économiques. À l'époque, la doctrine du FMI paraît d'inspiration largement keynésienne, la plus grande attention étant portée directement aux objectifs d'activité. À partir des années 1960, sa doctrine devient plus libérale en particulier sous l'influence de son service des études économiques.

Depuis l'effondrement du système de Bretton Woods dans les années 1970, le FMI s'est engagé dans de nouvelles activités de **promotion de la stabilité au sens large** (gestion de la dette des pays du tiers-monde, de la transition des économies de l'Est de l'Europe, des crises dans les pays émergents enfin depuis 2010 de la crise dans la **zone euro**). Ce repositionnement conduit le FMI à occuper pour partie le champ de la Banque mondiale et pose la question de la concurrence entre les deux institutions.

## 2. LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENTS STRUCTURELS ET LE CONSENSUS DE WASHINGTON

Durant les années 1980-1990, le FMI conditionne son aide aux pays en voie de développement (PVD) à la mise en œuvre de **programmes d'ajustements structurels** (PAS) d'inspiration libérale. L'idée consiste à libéraliser le fonctionnement de ces économies en vue d'accélérer leur insertion dans une **mondialisation** perçue alors comme une sorte de **paradigme du développement**.

Les PAS menées par le FMI (et la Banque Mondiale) ont été résumés en dix points par John Williamson (1990). Partagés par l'ensemble des autorités économiques américaines (Fed, agences économiques du gouvernement...) fondent ce que Williamson appelle le **consensus de Washington**.

- Rigueur budgétaire : recherche de l'équilibre budgétaire à moyen terme.
- Action sur les dépenses publiques à travers une réduction des subventions qui introduisent des distorsions sur les marchés.
- Promotion d'une politique de stabilité monétaire.
- Promotion de l'ouverture économique (exportations).
- Libéralisation des échanges (libéralisation des échanges commerciaux, démantèlement des instruments de politiques commerciales...).
- Recherche d'une **attractivité** vis-à-vis des **IDE**.
- Privatisations afin de réduire le poids de l'interventionnisme étatique.



- Déréglementation des marchés intérieurs (des capitaux, du travail...).
- Réforme fiscale orientée vers l'élargissement du nombre de contribuables, le développement de la TVA et la baisse des taux marginaux de l'impôt sur le revenu.
- Renforcement des droits de propriétés.

Ces plans associés à la promotion de politiques macroéconomiques rigoureuses, à une libéralisation interne et externe n'ont pas eu les effets attendus en matière de développement.

Stiglitz dans *La grande désillusion* (2002) dénonce le fait que ces « thérapies de choc » accentuent l'instabilité au Sud. Les associations altermondialistes (comme ATTAC en France) dénoncent le fait qu'elles ont servi les intérêts du Nord et n'ont pas fait reculer la pauvreté et les inégalités.

Au cours des années 2000 ces politiques ont été amendées et un nouveau consensus a émergé : il ne saurait y avoir une voie unique vers le développement. Par ailleurs l'importance des institutions et des particularités structurelles et culturelles des économies est reconnue.

### 3. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Le siège du FMI se situe à Washington. Il compte aujourd'hui 18 États membres. La structure dispose de 2 700 salariés environ, originaires de 165 pays.

La gestion courante du FMI est assurée par un conseil d'administration composé de 24 membres. 8 membres sont permanents (États-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne, Japon, Chine, Russie et Arabie Saoudite). Les 16 autres sont élus par les pays membres. Le directeur général (Christine Lagarde depuis juillet 2011) dirige en collaboration avec trois directeurs adjoints les services du FMI et préside le conseil d'administration.

Le budget administratif du FMI est de 950 millions de dollars. Chaque pays membre verse une **contribution au prorata de sa part dans le commerce international** (le versement s'effectue à hauteur de 25 % en or jusqu'en 1976, le reste en monnaie nationale). Ces sommes peuvent servir à octroyer des crédits aux pays qui en font la demande souvent pour maintenir les parités sur le marché des changes. Chaque pays dispose d'un droit de tirage proportionnel à sa contribution. Les crédits sont accordés dans des conditions de plus en plus strictes à mesure que les montants augmentent.

### 4. UNE INSTITUTION CONTRÔLÉE PAR LES ÉTATS-UNIS

Le mode de décision du FMI est basé sur la répartition des droits de vote en fonction du montant de la cotisation des États membres (principe « un dollar, une voix »). Les votes se répartissent aujourd'hui de la sorte États-Unis 16,79 % ; Japon 6,02 % ; Allemagne 5,88 % ; France 4,86 % ; Grande-Bretagne 4,86 % ; Chine 3,66 %...

Pour prendre des décisions, une majorité qualifiée de 85 % des droits de vote est nécessaire. Les États-Unis disposent depuis l'origine de l'équivalent d'un droit de veto dans la mesure où ils disposent en permanence de plus de 15 % des droits. Aujourd'hui l'UE avec plus de 30 % des droits dispose aussi d'une capacité de blocage.

Aujourd'hui de nombreux défis restent à relever pour le FMI : l'accumulation de déficits courants par les États-Unis, les forts mouvements des cours de change, la constitution d'un véritable prêteur en dernier ressort au niveau mondial.

#### Repères chronologiques

- 1944 : création du FMI dans le cadre des Accords de Bretton Woods
- 1971 : le président américain Richard Nixon proclame l'inconvertibilité du dollar en or
- 1973 : généralisation du flottement des monnaies

## 26 La Banque mondiale

### Point clé

La Banque mondiale a été créée en juillet 1944 lors de la conférence de Bretton Woods et officiellement mise en place en décembre 1945. C'est une organisation internationale en charge des questions de développement économique et de lutte contre la pauvreté. Elle accorde des prêts à long terme pour financer des projets spécifiques portés par des gouvernements ou des entreprises souvent publiques, parfois privées.

### 1. LA BANQUE MONDIALE : UNE APPELLATION GÉNÉRIQUE D'UN GROUPE D'INSTITUTIONS

La Banque mondiale est composée de la **BIRD** (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et l'**AID** (Association internationale de développement). L'appellation courante Banque mondiale désigne en réalité ces deux institutions.

La BIRD a été créée en 1944. Elle accorde des prêts et une aide aux pays en développement solvables, à revenus intermédiaires.

L'AID a été créée en 1960. Elle constitue un guichet concessionnel du groupe de la Banque mondiale. Elle accorde des prêts à long terme sans intérêt aux pays les plus pauvres. Si les prêts ne donnent pas lieu à des versements d'intérêt, ils donnent lieu au paiement d'une commission de service (0,75 % sur le montant décaissé). Les crédits de l'AID sont remboursables sur 35 à 40 ans avec une franchise de dix ans pour le remboursement du principal. Plus d'une vingtaine de pays qui recevaient un soutien de l'AID sont devenus assez prospères pour ne plus faire partie de cette catégorie et accéder aux prêts de la BIRD. Parmi ces pays : la Chine, le Chili ou encore le Costa Rica.

Par ailleurs, plusieurs autres institutions font partie du **groupe Banque mondiale** :

- la Société Financière Internationale, créée en 1956, soutient les initiatives du secteur privé en faveur du développement ;
- l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (1988) ;
- le Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements (1966).

### 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE MONDIALE

Comme le FMI, la Banque mondiale a son siège à Washington. L'institution compte, en 2007, 185 pays membres.

Elle est dirigée par un conseil des gouverneurs qui dispose de tous les pouvoirs : admettre un nouvel État, augmenter ou réduire le capital social de l'institution, suspendre un état membre, conclure des accords avec d'autres organismes internationaux... Ce conseil se réunit au moins une fois par an.

Des administrateurs sont en charge de la gestion opérationnelle de la Banque mondiale. Ils sont 24, 5 sont nommés par les principaux actionnaires (Allemagne, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni) et 19 autres représentent l'ensemble des autres pays membres.

Ces administrateurs constituent le conseil d'administration. Ils se réunissent en général deux fois par semaine au moins pour superviser les activités de l'institution.

Le président de la Banque mondiale est officiellement choisi par les administrateurs mais en vertu d'un accord tacite, les États-Unis, principal actionnaire de la Banque mondiale, le choisissent pour un mandat de cinq ans renouvelable. Depuis juillet 2012, la Banque mondiale est présidée par un médecin américain d'origine coréenne Jim Yong Kim.

La Banque mondiale fonctionne comme un **établissement de crédit** en prêtant des fonds empruntés sur les marchés financiers (le capital versé par les pays membres sert de garantie à ses emprunts). Elle n'a pas pour objectif de faire des profits : ses bénéfices sont redistribués chaque année aux pays les plus pauvres.

### 3. LES ACTIONS DE LA BANQUE MONDIALE

Au départ, la Banque mondiale soutient l'œuvre de reconstruction de l'Europe (jusqu'en 1949), elle accorde ainsi un premier prêt à la France immédiatement après-guerre. Par la suite, elle finance des actions en faveur du **développement des pays du tiers-monde**. Dans les années 1960, à travers notamment l'AID (qui prête des fonds à taux nul aux pays les plus moins avancés) elle intervient dans la **lutte contre la pauvreté** (financements de projets de développement ruraux, soutien à l'éducation...).

Depuis les années 1980, elle cherche à **coordonner ses actions avec celles du FMI** à travers la mise en place de programmes d'ajustements structurels dans les pays du Sud. Le FMI se concentre sur les politiques macroéconomiques de stabilisation alors que la Banque mondiale conserve une approche plus structurelle et sectorielle (transport, énergie, barrages...). Ces politiques ont été accusées d'être responsables des échecs du développement en particulier en Afrique (surendettement, maintien de taux de pauvreté élevé...). Avec la remise en cause du **Consensus de Washington**, les deux institutions doivent affronter une crise de légitimité. De plus, en juin 2007, le président de la Banque mondiale Paul Wolfowitz, accusé de népotisme, est contraint à la démission, ce qui affaiblit un peu plus l'institution.

La Banque mondiale se concentre aujourd'hui sur la lutte contre la pauvreté après avoir défini **sept domaines d'action** privilégiés :

- l'éducation pour tous ;
- la lutte contre le Sida ;
- la santé maternelle et infantile ;
- l'approvisionnement en eau et l'assainissement ;
- le climat de l'investissement et le financement ;
- le commerce ;
- la viabilité écologique.

#### Repères chronologiques

- 1944 : création de la Banque mondiale lors des Accords de Bretton Woods
- 1960 : création de l'AID (Association internationale de développement)
- 1988 : création de l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements

# 27 Le GATT

## Point clé

Entre 1947 et 1994, le GATT – qui s’est révélé être une sorte « de forum permanent » entre parties contractantes – a impulsé un mouvement de libéralisation des échanges commerciaux internationaux.

### 1. LE CONTEXTE DE LA CRÉATION DU GATT

La création du GATT s’inscrit dans un contexte de réorganisation des relations internationales au sortir de la Seconde Guerre mondiale. En réaction à l’instabilité et aux replis nationaux des années 1930, la création de l’Organisation des Nations Unies (1946) et les accords de Bretton Woods (1944) visent à renouveler la coopération entre États au service de la paix, de la stabilité monétaire et financière et de la prospérité économique.

Le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade, en français accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) est signé en 1947 à Genève. **Le GATT n’est pas une organisation internationale** mais un simple accord liant des pays qui participent alors à des négociations pour mettre en place l’OIC (Organisation Internationale du Commerce). Cette organisation est créée par la Charte de La Havane un an plus tard en 1948 mais elle ne fonctionnera pas faute d’une ratification par le Congrès des États-Unis d’Amérique qui, en 1950, juge ses articles fondateurs insuffisamment libéraux. Après avoir mis en œuvre des politiques commerciales très actives pendant plus d’un siècle jusque dans les années 1930, les États-Unis au sommet de leur puissance se convertissent aux idées libres échangistes et entendent en assurer la promotion au niveau mondial.

### 2. LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le GATT fonctionne comme « **un forum permanent** » entre des parties contractantes dont l’objectif est de permettre une concurrence commerciale loyale entre les nations et de soutenir la libéralisation des échanges.

Trois principes de base fondent le GATT :

1. La clause de la nation la plus favorisée : toute concession commerciale accordée à une économie est automatiquement étendue aux autres.
2. La transparence fondée sur l’obligation pour les états de notifier les mesures commerciales adoptées.
3. La consolidation qui signifie que lorsque, par exemple, un droit de douane a été abaissé il ne peut plus être augmenté. Plus largement pour asseoir la libéralisation des échanges, toute accession d’un nouveau pays au GATT doit s’accompagner de sa part d’une offre de baisse des tarifs.

### 3. LES NOMBREUSES EXCEPTIONS

Au cours du temps des situations concrètes ont conduit les pays signataires à introduire des exceptions à ces principes : elles concernent des produits, des nations et les accords commerciaux régionaux.

Les règles qui s'appliquent au commerce des produits agricoles sont éloignées des principes du GATT. Lorsque dans les années 1950 les États-Unis ont mis en place une législation restreignant les importations de produits laitiers et n'ont pas donné suite aux demandes d'abrogation formulées par leurs partenaires, à titre exceptionnel le GATT a autorisé ces mesures à partir de 1955. Cette dérogation n'est pas étrangère à la pratique des subventions qui s'est par la suite répandue dans le secteur agricole.

Les accords multifibres en vigueur dans le secteur textile entre 1974 et 2004 constituent un traitement particulier. Cet accord constitue un cadre dans le lequel les pays industriels importateurs de textiles négocient des contingentements avec les pays en développement exportateurs de produits textiles.

Les pays en développement bénéficient de dispositions dérogatoires aux principes du GATT. L'article 18 du GATT leur reconnaît le droit d'augmenter leurs tarifs pour protéger leurs industries naissantes. La **CNUCED** lors de sa première réunion en 1964 évoque le principe d'un traitement différencié pour les PVD. La partie de l'Accord général ajoutée en 1964 exempte les PVD de réciprocité : ils peuvent s'accorder entre eux des avantages commerciaux qui ne sont pas étendus aux pays développés.

Le GATT permet la création de zone de libre-échange pourtant discriminatoire car la baisse tarifaire consentie entre membres de la zone n'est pas étendue à l'ensemble des partenaires commerciaux. Il soumet cette autorisation à deux conditions : l'accord régional ne doit pas conduire à une hausse des droits de douanes appliqués aux pays qui ne participent pas à l'union et les barrières internes à la nouvelle union doivent être totalement abolies dans un délai raisonnable.

#### 4. LES CYCLES DE NÉGOCIATIONS, ENJEUX ET RÉSULTATS

Plusieurs cycles de négociations sont organisés entre parties contractantes au sein du GATT, ces rounds scandent son histoire. Le tableau suivant retrace les principaux résultats qui ont été obtenus à chacune de ces occasions.

Cycles de négociations (date)	Nombre de pays participants	Enjeux et principaux résultats obtenus
Genève 1947	23	Création du GATT. Baisse moyenne de 35 % des tarifs douaniers (45 000 articles manufacturés concernés)
Anncy 1949	33	Baisse moyenne de 35 % des tarifs douaniers (13 000 articles manufacturés concernés)
Torquay 1950-51	34	Baisse moyenne de 35 % des tarifs douaniers
Genève 1956	22	Baisse moyenne de 35 % des tarifs douaniers.
<i>Dillon round</i> (1960-61)	35	Révision des droits de douanes après la création de la CEE, Baisse de 7 % des tarifs
<i>Kennedy round</i> (1962-1967)	48	Baisse de 35 % sur les produits industriels Baisse de 20 % sur les produits agricoles Échec sur la réduction des <b>obstacles non tarifaires</b>

Cycles de négociations (date)	Nombre de pays participants	Enjeux et principaux résultats obtenus
Tokyo round (1973-1979)	99	Avancée sur le contrôle des Restrictions Volontaires aux Exportations (RVE), élaboration d'un code de bonne conduite sur les subventions et les droits compensateurs. Transparence sur les normes. Avancées sur les mesures anti-dumping Baisse de 34 % des droits de douanes pour les 10 pays les plus industrialisés.
Uruguay round (1986-1994)	119	Les droits de douane sont abaissés de 38 % en moyenne sur les produits industriels et sont même supprimés sur huit catégories de produits. Plusieurs grands pays en développement (Brésil, Corée du Sud) consolident la totalité de leurs droits. Nouvel accord sur les subventions (les aides régionales et à la recherche sont autorisées) La notion de préjudice est définie et l'usage des mesures de compensations mieux encadré. Accord sur l'agriculture, la CEE et les États-Unis réduisent leur soutien à l'agriculture. Accord de portée limitée sur les services.

Les premières négociations se sont concentrées sur la baisse des droits de douanes : les tarifs douaniers moyens des pays industrialisés sont divisés par trois entre la fin des années 1940 et le début des années 1960.

Par la suite, tout en prolongeant le mouvement de réduction des droits de douanes, l'accent est mis sur le démantèlement des protections non tarifaires sans succès lors du *Kennedy round* mais avec plus de réussite lors du *Tokyo round*.

## 5. LE DERNIER CYCLE : L'URUGUAY ROUND

Le cycle de l' Uruguay round est au départ très ambitieux. Les principaux objectifs sont de faire reculer le protectionnisme gris qui connaît une recrudescence depuis le début des années 1980, de libéraliser les échanges de produits agricoles et d'entamer des négociations sur la libéralisation des échanges de services. La recherche d'un accord global et équilibré a pris plus de temps que prévu notamment du fait de tensions fortes entre les États-Unis et l'Europe.

Les droits de douane sont finalement abaissés de 38 % en moyenne sur les produits industriels importés par les pays développés, ils sont supprimés sur huit catégories de produits. Plusieurs grands États en développement acceptent de consolider leur la totalité de leur droit (Brésil, Corée du Sud).

Sur l'agriculture, un accord (Blair House) a été signé en novembre 1992 entre la CEE et les États-Unis sans passer par les instances du GATT. Il prévoit une limitation des exportations subventionnées de 21 % pour les deux parties, une réduction des surfaces plantées en oléagineux, l'ouverture accrue aux importations... En raison de la sensibilité politique de la PAC certaines modalités d'applications mineures ont été renégociées en

1993. Ce compromis entre les États-Unis et l'Europe a été accueilli favorablement par les membres du GATT.

Un accord général a aussi été signé sur les services qui reprend les grands principes fondateurs du GATT (non-discrimination, clause de la nation la plus favorisée...) mais sa portée est limitée en raison de délais d'application et de l'exclusion de certains secteurs comme l'audiovisuel.

## 6. BILAN DE L'ACTION DU GATT

Au total, les négociations conduites dans le cadre du GATT ont associé un nombre croissant de pays (119 lors de l'Uruguay round contre seulement 23 au départ). Elles ont permis d'abaisser les droits de douanes moyens d'environ 40 % en 1947 à près de 5 % en 1994 et de faire reculer les pratiques commerciales les plus coûteuses en termes de bien-être (dumping, quotas, RVE...).

Les négociations se sont centrées essentiellement sur les tarifs alors que d'autres facteurs internes influencent la compétitivité (conditions d'accès au marché, normes...) et paraissent devoir être contrôlées. Certains secteurs ont été largement exclus du mouvement de libéralisation comme le textile et surtout les services.

Le GATT a paru dominé par les pays riches : l'intégration des demandes des pays en développement s'est effectuée avec beaucoup de difficultés.

Le mécanisme de règlement des différends commerciaux était inefficace. Chaque étape de l'arbitrage des contentieux était tributaire de la bonne volonté des parties pendant la procédure et l'application des sanctions.

Le dernier cycle de négociations du GATT s'achève par la signature le 15 avril 1994 des accords de Marrakech qui instituent l'Organisation mondiale du commerce.

### Repères chronologiques

- 1947 : signature du GATT à Genève
- 1948 : charte de La Havane qui institue l'Organisation Internationale du Commerce, elle ne sera pas ratifiée par le Congrès des États-Unis
- 1973 : début du Tokyo round
- 1986 : début de l'Uruguay round
- 1992 : accord de Blair House sur l'agriculture
- 1994 : accords de Marrakech qui instituent l'OMC

# 28 Nationalisations et privatisations en France

## Point clé

L'histoire des nationalisations et des privatisations en France apparaît depuis l'entre-deux-guerres comme l'une des dimensions d'une dialectique État-marché qui structure puissamment le capitalisme français.

## 1. DÉFINITIONS ET MOTIVATIONS

### a) Nationalisation

Une nationalisation désigne un transfert de propriété du secteur privé vers le secteur public à la suite d'un achat ou d'une confiscation par l'État. Les entreprises nationalisées conservent leur personnalité morale et une large autonomie financière.

Plusieurs facteurs peuvent motiver une nationalisation.

Il peut s'agir – assez rarement – de sauver une entreprise au bord de la faillite (nationalisation du réseau ferroviaire de l'Ouest en 1907, sauvetage de sociétés de transport aérien regroupées dans Air France en 1933, sauvetage du secteur de la sidérurgie dans le cadre d'un regroupement de filière autour d'Usinor et Sacilor à la fin des années 1970).

La nationalisation peut sanctionner une conduite de l'entreprise jugée contraire aux intérêts nationaux (nationalisation de Renault en 1944 en réaction à sa collaboration avec l'Allemagne nazie sous l'Occupation).

La principale motivation est d'ordre politique au sens plein. Elle a trait à un choix de système, de degré d'intervention de l'État dans la vie économique et de croyance en son efficacité. À ce niveau une motivation stratégique peut s'articuler au sens où les pouvoirs publics peuvent juger le contrôle de telle ou telle activité particulièrement décisif du point de vue de l'avenir du pays (énergie, défense, transports...).

### b) Privatisation

En écho, la privatisation désigne une cession d'actifs appartenant aux pouvoirs publics. Au sens strict, pour parler de privatisation, il convient que la participation de l'État cesse d'être majoritaire (sinon la notion de privatisation partielle est employée).

La privatisation est motivée principalement par la croyance en l'efficacité de la propriété privée et des mécanismes de marché dans l'allocation des ressources. Elle peut être décidée de manière autonome par les autorités nationales (à l'occasion d'un changement de majorité) ou imposée comme un élément de **contrainte externe** (par exemple par des institutions internationales aux motifs de l'attractivité et de l'efficacité).

En certaines circonstances, les pouvoirs publics peuvent aussi vouloir restituer des entreprises (en cas de spoliation) ou accroître leurs recettes budgétaires afin d'améliorer la situation des finances publiques.



## 2. « L'ÉCONOMIE MIXTE À LA FRANÇAISE »

Les nationalisations françaises des années 1940 posent les bases (avec les plans) d'une économie dite mixte, d'un modèle de capitalisme caractérisé par un fort engagement de l'État dans la sphère marchande.

Les nationalisations constituent un axe important du programme du Conseil National de la Résistance adopté en mars 1944 qui sert ensuite de charte commune aux trois partis (communiste, socialiste et MRP) associés au sein du gouvernement lors de la Libération. À l'origine l'incertitude prévaut à propos du champ des entreprises nationalisables, le programme définit des branches prioritaires :

- énergie ;
- transport ;
- banque.

Des extensions sont également possibles aux secteurs :

- de la chimie ;
- de la sidérurgie ;
- des mines de fer...

Le processus se déroule en trois temps de natures politique et juridique différents.

Une première vague d'ampleur limitée intervient à partir de décembre 1944, il s'agit de nationalisations spontanées sans légitimité constitutionnelle (par voie d'ordonnances) qui sanctionne des chefs d'entreprise accusés de collaboration :

- nationalisation des houillères du Nord-Pas-de-Calais le 13 décembre 1944 ;
- création de la Régie Renault le 16 janvier 1945 ;
- constitution de la SNECMA (Société Nationale d'Études et de Construction de Moteurs d'Avion) le 29 mai 1945 à partir de Gnome & Rhône.

Une deuxième vague de nationalisations légales votées par l'Assemblée constituante se déroule entre décembre 1945 et mai 1946. Elle concerne les secteurs du crédit, de l'assurance et de l'énergie. Le 2 décembre 1945 a lieu la nationalisation du Crédit Lyonnais, de la Société Générale, de la Banque Nationale pour le Commerce et l'industrie, du Comptoir national d'escompte de Paris. Le 8 avril 1946 toutes les compagnies charbonnières, d'électricité et de gaz sont nationalisées. Le 24 avril 1946 34 grosses sociétés d'assurance passent sous le contrôle de l'État.

Le préambule de la Constitution d'octobre 1946 stipulant que « tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité » ouvre la voie à un élargissement substantiel du périmètre de l'État. Dans un contexte politique très différent, une troisième vague de nationalisations intervient en 1948 mais son ampleur reste modeste, le transport marin, aérien et terrestre est organisé en sociétés d'économie mixte (Air France, RATP...).

Si ce programme de nationalisations d'après-guerre souffre d'une absence de cohérence (la sidérurgie, les banques d'affaires ont par exemple été laissées de côté), il a permis néanmoins une modernisation rapide de certains secteurs de base de l'économie française.

### 3. LA GAUCHE AU POUVOIR ET LES NATIONALISATIONS DE 1982

Parvenue au pouvoir en 1981, la gauche renoue avec les nationalisations. Il s'agit plus pour le gouvernement de Pierre Mauroy de préserver la cohésion de sa majorité en donnant des gages – à sa gauche – au parti communiste que de pallier un manque de capitaux dont souffriraient les entreprises industrielles et financières concernées.

En juillet 1982, l'État prend le contrôle de 100 % de cinq grands groupes industriels (Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain, Compagnie générale d'électricité et Thomson), de 51 % de Matra et de Dassault (afin de respecter l'influence jugée décisive de Jean-Luc Lagardère et de Marcel Dassault).

Le secteur du crédit est aussi concerné avec la nationalisation de deux groupes financiers (la Compagnie financière de Suez et la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas future Paribas) et de 39 banques ayant plus d'un milliard de francs de dépôts (Crédit Commercial de France, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union européenne, Groupe du CIC...).

Cette vague de nationalisation intervient à contresens d'un processus de libéralisation des structures des économies occidentales, entamé dès le début des années 1980 et que la gauche française est finalement contrainte de mettre en œuvre par exemple dans le domaine financier à travers la loi bancaire de 1984.

### 4. LES PRIVATISATIONS DE 1986 À NOS JOURS

Le retour de la droite au pouvoir s'accompagne entre 1986 et 1987 de la privatisation d'une douzaine d'entreprises dont certaines avaient été nationalisées en 1982 (en 1986 Saint Gobain, en 1987 Havas, Paribas, Société générale, Suez, Crédit commercial de France, TF1, Compagnie générale d'électricité, Sogenal...).

Le gouvernement Chirac croit en l'efficacité du marché et entend promouvoir un « actionnariat populaire » dans un contexte de **mondialisation** de plus en plus poussée.

Le programme est interrompu à la suite du violent crash boursier d'octobre 1987, puis du changement de majorité parlementaire au printemps 1988.

#### Chroniques des privatisations entre 1993 et 2006

- 1993 : BNP (banque), Rhône-Poulenc (chimie)
- 1994 : Elf-Aquitaine (énergie), UAP (assurance)
- 1995 : Seita (tabac), Usinor-Sacilor (acier), Pechiney (aluminium)
- 1996 : AGF (assurance), Renault (automobile)
- 1997 : Thomson-CSF (communication), Bull (informatique), France Télécom (privatisation partielle)
- 1998 : GAN et CNP (assurance), CIC (banque)
- 1999 : Eramet (mines)
- 2000 : ouverture du capital d'EADS (aviation)
- 2001 : SFP (audiovisuel)
- 2002 : Air France (transport aérien), Autoroute du sud de la France (privatisation partielle)
- 2004 : France Télécom, SNECMA (aéronautique et spatial)
- 2005 : Gaz de France (privatisation partielle), Électricité de France (privatisation partielle)
- 2006 : SNCM (transport maritime), ASF, APPR, Sanef (autoroutes)

Sous l'impulsion de François Mitterrand les gouvernements socialistes ne pratiquent entre 1988 et 1993 « ni nationalisations, ni privatisations ». Cela étant certaines

ouvertures minoritaires du capital par augmentation de capital (GAN, AGF, Elf Aquitaine...) ou par entrée de partenaires (Renault, Bull...) se déroulent dans une relative discrétion.

Le gouvernement Balladur relance les privatisations à partir de 1993, elles se poursuivent depuis à un rythme assez régulier par-delà les alternances politiques comme le montre le tableau ci-dessous.

Ces privatisations sont justifiées par un « nécessaire » désengagement de l'État de la sphère productive dans un environnement d'intégration financière internationale croissante (voir [fiche 45](#)). L'argument de la nécessité de trouver les moyens financiers d'investir d'avantage est également avancé sur les dossiers France Télécom, EDF ou encore Gaz de France. Par ailleurs les recettes des privatisations contribuent, depuis 1994, à une « amélioration substantielle » de la situation des finances publiques.

### Repères chronologiques

- 1944 (mars) : le Conseil National de la Résistance inscrit les nationalisations à son programme
- 1945 (à partir de décembre) : importante vague de nationalisations légales dans les secteurs de l'industrie et de la banque
- 1982 : nationalisations opérées par le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy
- 1986 : début d'un mouvement de privatisations opérées par le gouvernement Chirac
- 1993 : reprise des privatisations après une pause entre 1988 et 1992

# 29 Les Trente Glorieuses

## Point clé

Entre 1950 et 1973, les pays d'Europe occidentale et le Japon connaissent une phase d'expansion dont le dynamisme n'a pas de précédent historique. Elle résulte d'une combinaison de facteurs qu'il est impossible de voir de nouveau réunie.

## 1. LES TRENTE GLORIEUSES : UNE EXPRESSION FRANCO-FRANÇAISE

En France, l'expression « les Trente Glorieuses » désigne communément la phase de grande expansion des économies d'Europe occidentale (auxquelles on peut ajouter le Japon) entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le premier choc pétrolier. À l'étranger, les termes « âge d'or » et « miracle » (miracle japonais, miracle allemand, miracle italien) sont utilisés pour désigner cette époque faste.

La formule des « Trente Glorieuses » fait écho au titre d'un ouvrage de Jean Fourastié publié en 1979 : *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*. L'auteur fait référence aux Trois glorieuses de 1830 et insiste sur le caractère révolutionnaire – radicalement nouveau – de l'accélération du rythme de la progression du niveau de vie au cours de cette phase. La formule sert depuis de référence, presque obligée, aux auteurs français. Pour souligner, lui aussi, le fait que depuis 1973 le revenu par tête avait continué de progresser fortement Jacques Marseille évoque dans un article de la revue *Vingtième Siècle* « “Les vingt glorieuses” : la croissance française de 1973 à nos jours » (1996). Au contraire, Nicolas Baverez très alarmiste sur les performances macroéconomiques de l'économie française publie en 1998 *Les vingt piteuses* toujours en écho à Fourastié.

En réalité, du point de vue des équilibres macroéconomiques, les Trente Glorieuses de Jean Fourastié n'en font qu'un peu plus de vingt. Jusqu'au seuil des années 1950 de fortes tensions inflationnistes perturbent la bonne marche de l'activité au Japon, en France et Italie notamment. En fin de période, les années 1974 et 1975 sont marquées par une stagnation pure et simple de la croissance.

## 2. LE DYNAMISME DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**Les années 1950-1973 se caractérisent par le dynamisme et la régularité de la croissance économique.** Le tableau ci-dessous fait ressortir le caractère sans précédent des performances de croissance du PIB global et du PIB par tête.

De telles performances dépassent très largement celle de la période 1870-1913 et contrastent avec la relative atonie des années 1913-1950. Les économies allemande et japonaise, sorties exsangues de la Seconde Guerre mondiale, connaissent un rétablissement spectaculaire comme le montrent les tableaux ci-après.

Taux de croissance du PIB

	1820-1870	1870-1913	1913-1950	1950-1973	1973-1998
Royaume-Uni	2,05	1,90	1,19	2,93	2,00
France	1,27	1,63	1,15	5,05	2,10
Allemagne	2,01	2,83	0,30	5,68	1,76

## Taux de croissance du PIB

	1820-1870	1870-1913	1913-1950	1950-1973	1973-1998
Italie	1,24	1,94	1,49	5,64	2,28
Europe de l'Ouest	1,65	2,10	1,19	4,81	2,11
Japon	0,41	2,44	2,21	9,29	2,97

Source : d'après Maddison (2001)

## Taux de croissance du PIB par habitant

	1820-1870	1870-1913	1913-1950	1950-1973	1973-1998
Royaume-Uni	1,26	1,01	0,92	2,44	1,79
France	0,85	1,45	1,12	4,05	1,61
Allemagne	1,09	1,63	0,17	5,02	1,60
Italie	0,59	1,26	0,85	4,95	2,07
Europe de l'Ouest	0,95	1,32	0,76	4,08	1,78
Japon	0,19	1,48	0,89	8,05	2,34

Source : d'après Maddison (2001)

Dans la plupart de ces pays le dynamisme de la croissance permet d'atteindre un niveau de chômage extrêmement bas. Sur la période 1950-1973, le taux de chômage n'est en moyenne que de 2,6 % pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest et seulement de 1,6 % au Japon... Le chômage est au voisinage du taux frictionnel qui résulte du processus d'ajustement sur le marché du travail.

Contrairement à certaines représentations tenaces, les années 1950-1970 ne sont pas des années d'inflation galopante : 2,3 % de moyenne annuelle seulement en RFA, 3,5 % en Italie, 4,9 % en France et au Japon. L'inflation ne s'accélère véritablement qu'au début des années 1970, sans d'ailleurs immédiatement se retourner contre l'activité.

### 3. LES FACTEURS DE LA CROISSANCE

La croissance du PIB ne résulte pas pour l'essentiel d'un accroissement quantitatif du facteur travail. En France sur le période 1950-73 le nombre d'heures de travail stagne (autour de 37 900 millions par an). En Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie, il recule même légèrement. La croissance démographique est certes assez rapide sous l'impulsion d'un recul de la mortalité et d'un regain de la natalité à partir de 1946 (baby-boom) mais la croissance de la population active reste très modérée notamment du fait de l'allongement de la durée des études. **La croissance est donc due à l'amélioration de la productivité du travail sous l'effet de plusieurs phénomènes.**

L'amélioration des niveaux moyens d'éducation et de formation apparaît déterminante. En Europe de l'Ouest, on assiste à une massification de l'enseignement secondaire et à une envolée des effectifs du supérieur. La part des dépenses consacrées à l'éducation augmente dans le budget des États et en volume les dépenses d'éducation sont accrues d'environ 10 % par an.

L'intensification des transferts de main-d'œuvre de l'agriculture où elle reste relativement peu productive vers l'industrie contribue à expliquer structurellement la hausse de la productivité moyenne. Le fait que ce facteur joue peu dans le cas de la Grande-Bretagne peut expliquer une partie de son « déficit de croissance » vis-à-vis de pays d'Europe continentale comme le France ou l'Italie.

L'Europe et le Japon bénéficient également d'un transfert de technologies américaines (sous forme d'achats de brevets et de licences). La plupart des innovations qui fondent la croissance des années 1950-1960 remontent d'ailleurs en réalité à la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle aux États-Unis (électronique, pétrochimie, industrie aérospatiale...).

Les États-Unis parviennent à conserver leur domination technologique durant les Trente Glorieuses grâce à d'importants moyens consacrés à la recherche et développement (industrie spatiale, pharmacie...) même si la croissance américaine est sur la période plus faible.

La mise en œuvre des transferts de technologie s'accompagne d'un haut niveau d'investissement. Entre 1950 et 1970 le taux de FBCF atteint des niveaux très élevés en Europe Occidentale (jusqu'à 25 % en RFA) et culmine au Japon à 30 % de moyenne.

La stabilité financière favorise l'accumulation du capital : entre 1945 et 1973 les crises financières sont deux fois moins fréquentes que sur la période postérieure 1973-fin 1990.

La stabilité politique est assurée sur la période et les institutions de l'État providence assurent une certaine paix sociale (sécurité de l'emploi, hausse des salaires avec l'ancienneté, progression des salaires réels, conventions collectives et plus largement forte protection des individus...).

Les États conservent des marges de manœuvre de politiques économiques. Les politiques budgétaires, monétaires et de change permettent d'absorber les chocs et contribuent à la régularité de la croissance (relance Kennedy-Johnson aux États-Unis, plan Rueff et dévaluation du franc en 1969 en France...).

#### 4. LA RÉOUVERTURE DES ÉCONOMIES

La réouverture commerciale des économies apparaît comme un trait marquant de la période. Depuis la fin des années 1940, le commerce international connaît une forte expansion. Le rebond de l'immédiat après-guerre est suivi d'une accélération continue, avec une croissance moyenne du volume des exportations mondiales de 6,1 % par an sur 1953-1958, 7,4 % sur 1958-1963, 8,3 % sur 1963-1968, 9,2 % sur 1968-1973, presque le double du taux de croissance (pourtant exceptionnel) du PIB mondial. Pour l'Europe occidentale le rapport exportations de marchandises sur PIB passe à prix constants de 9,3 % en 1950 à 15,9 % en 1970.

La reprise du commerce international a devancé celle des investissements directs (notamment américains) dans les années 1960 et la libération des flux de capitaux au seuil des années 1980.

Cette expansion du commerce est favorisée par la baisse continue des coûts de transport *via* le renforcement des infrastructures routières, le gigantisme du transport maritime ou encore l'intensification du trafic aérien.

Elle résulte aussi d'une libéralisation des politiques commerciales. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la volonté de promouvoir une réouverture des économies est très forte. Sous l'impulsion des États-Unis, des structures stables sont mises en place dans les domaines monétaire et financier et les principes libres échangistes sont appliqués (multilatéralisme, clause de la nation la plus favorisée...). Dans le cadre des cycles de négociations conduits sous l'égide du GATT, le niveau des droits de douanes est abaissé et les pratiques commerciales les plus nocives reculent (quotas, subventions...). La dynamique d'intégration régionale à l'œuvre en Europe de l'Ouest à partir des années 1950 (traité de Rome en 1957, AEELE en 1960) favorise également l'ouverture économique.

Le développement du commerce international exerce en théorie un effet positif sur la croissance mondiale par plusieurs canaux.

- L'argument le plus souvent avancé est celui de la spécialisation des économies à partir d'avantages comparatifs en termes de coûts de production. Cette spécialisation permet une économie globale de facteurs de production et partant un déplacement de la frontière de production.
- L'ouverture commerciale favorise également la diffusion internationale de l'innovation à travers les flux de services (brevets, licences...) et de marchandises (surtout les biens d'équipements).
- L'ouverture commerciale permet aussi l'exploitation d'économies d'échelle statiques et dynamiques à travers la constitution de grands marchés et l'allongement des séries produites. Les gains de productivité obtenus dans les secteurs d'exportation se diffusent à l'ensemble des économies notamment à travers la baisse du prix relatif des biens d'équipement. L'ouverture donne accès au stock mondial de connaissances, la constitution de grands marchés permet aux secteurs de la recherche d'exploiter des rendements d'échelle croissants et de supprimer des activités redondantes, au final chaque pays peut consacrer une part plus importante de **capital humain** à la recherche.
- À travers l'intensification de la concurrence, l'ouverture commerciale constituerait enfin un facteur de rationalisation tous azimuts au sein des économies, un catalyseur de la croissance économique. Au niveau microéconomique en particulier, la concurrence commerciale accélère de facto la recherche de gains de productivité, l'effort d'adaptation à la demande, et sous certaines hypothèses le rythme de l'innovation (controverse sur le lien entre structure de marché et intensité de l'innovation).

### Repères chronologiques

- 1947 : début du plan Marshall
- 1957 : signature du Traité de Rome
- 1973 : premier choc pétrolier
- 1979 : publication du livre de Jean Fourastié *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*

# 30 Le Fordisme

## Point clé

Le concept de Fordisme est d'abord avancé par le philosophe marxiste italien Antonio Gramsci (1891-1937) en référence aux intuitions et aux pratiques de l'industriel Henry Ford (1863-1947). Le terme est ensuite repris par l'École de la Régulation pour caractériser le régime d'accumulation en vigueur en Occident entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le milieu des années 1970.

## 1. LES PRATIQUES PIONNIÈRES DE L'ENTREPRISE AUTOMOBILE FORD

Dans les années 1910, Henry Ford met en place dans ses usines de Détroit un système de production fondé sur le travail à la chaîne, la standardisation de la production et des salaires élevés.

### a) Le travail à la chaîne

Le **Fordisme** perfectionne l'organisation scientifique du travail de Taylor en fixant les ouvriers à un poste de travail. Une tâche d'exécution répétitive leur est assignée. Un produit standardisé est acheminé vers l'ouvrier par une chaîne mécanisée dont les dirigeants définissent la cadence.

Une telle organisation permet d'obtenir d'importants gains de productivité :

- en supprimant les tâches de manutention et toutes formes de déplacement des individus ;
- *via* la mise en place d'équipes de travail qui se succèdent permettant d'accroître la durée d'utilisation des équipements ;
- la standardisation de la production automobile (le célèbre modèle T de Ford) permet la réduction du coût unitaire de production via notamment un amortissement des coûts fixes sur de longues séries de véhicules.

La baisse du prix de la Ford T illustre l'ampleur des gains de productivité réalisés. Son prix passe de 950 dollars en 1909 alors que le rythme annuel de production avoisine les 20 000 exemplaires à seulement 360 dollars en 1916 lorsque la production atteint 785 000 exemplaires. Au total, 15 millions d'exemplaires sont produits sur la période 1909-1928.

### b) La progression des salaires

En 1914 dans les usines Ford, le **salairé minimum** est porté à 5 dollars par jour pour huit heures de travail (*five dollars a day*). Ailleurs, le salaire moyen se situe entre 2 et 3 dollars pour une journée de travail de dix heures. Chez Ford, ce salaire beaucoup plus élevé constitue, à l'origine, un moyen d'obtenir une meilleure productivité du travail voire le seul moyen de faire accepter les conditions de travail particulièrement difficiles de l'usine notamment les cadences élevées des chaînes de production et la monotonie des tâches. Il a aussi pour contrepartie l'absence de syndicat. Sur ces bases, ce salaire peut être interprété comme un salaire d'efficience.

Ce pouvoir d'achat élevé constitue, de fait, un facteur de soutien de la demande adressée à l'entreprise Ford dont les ouvriers peuvent ainsi s'offrir la voiture.



Cette mesure marque chez Ford le début d'une phase de progression des salaires compatibles avec celle des profits grâce à l'augmentation permanente de la productivité.

Le système de production se combine dès lors avec un modèle économique : des salaires élevés créent des débouchés pour une consommation de masse.

## 2. LE FORDISME, CONCEPT PHARE DE L'ÉCOLE DE LA RÉGULATION

Le courant régulationniste, a popularisé l'usage du terme Fordisme pour désigner les Trente Glorieuses.

### a) Un choix ambigu

Pour les théoriciens de l'École de la Régulation, le Fordisme désigne le fonctionnement du capitalisme occidental entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le milieu des années 1970. Dans les années 1950, les pratiques pionnières de Ford se généralisent en Europe à l'ensemble des secteurs manufacturiers. Ce mouvement serait à l'origine de la forte croissance des Trente Glorieuses.

Robert Boyer, l'un des chefs de file de l'École, convient que le terme est sans doute mal choisi. Chez Ford tout d'abord l'élévation des salaires est plus conçue comme un moyen de faire accepter les conditions de travail difficiles liées à l'organisation scientifique du travail que comme une mesure de soutien du pouvoir d'achat des travailleurs. La notion évoque ensuite la stratégie consciente d'un individu, une personnalisation du capitalisme très peu en phase avec l'approche holiste de l'École de la Régulation.

### b) Les caractéristiques du régime d'accumulation

Dans le cadre analytique régulationniste, le Fordisme est un régime d'accumulation intensive qui combine trois caractéristiques principales :

- La recherche de gains de productivité systématiquement élevés grâce à une organisation du travail qui, à partir du Taylorisme, développe la division des tâches, la mécanisation et la standardisation de la production, et sépare complètement les phases de conception et l'exécution des produits.
- L'accumulation fordiste nécessite ensuite que les salariés obtiennent des assurances quant à un partage favorable de ses gains de productivité sur le long terme.
- Enfin le fordisme doit aussi présenter des formes institutionnelles compatibles avec le rapport salarial décrit précédemment : une faible concurrence interne *via* par exemple, une structure de marché de concurrence oligopolistique et un contrôle étroit du crédit mais aussi une faible ouverture internationale afin que l'impératif de compétitivité n'entrave pas la synchronisation des normes de production et de consommation au sein des espaces nationaux.

La croissance fordiste est fondée sur le marché interne et gouvernée par le renouvellement des normes de consommation, une consommation de masse de biens durables indissociables du mode de vie des années 1950-1960 (civilisation de l'automobile, appareils ménagers, téléviseurs...).

Le rayonnement de l'École de la Régulation est lié à son analyse de la crise des années 1970 interprétée comme un épuisement de la croissance fordiste qui, pour la plupart des auteurs, remonterait aux années 1960.

# 31 Le miracle économique japonais

## Point clé

Au cours des années 1950-1960, les performances de l'économie japonaise sont exceptionnelles. Son PIB progresse en volume de près de 10 % par an. La mise en place d'un modèle de développement original lui permet de s'imposer, au milieu des années 1970, comme la deuxième puissance économique capitaliste. Le caractère foudroyant de cette réussite due à la rencontre d'une conjonction particulière de facteurs conduit beaucoup d'observateurs à évoquer « le miracle économique japonais ».

## 1. LE CONTRASTE ENTRE LES HANDICAPS INITIAUX ET LA FORCE DE L'ENVOLÉE DE L'ACTIVITÉ

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Japon cumule les handicaps. Le retour de près de six millions de réfugiés accroît le déséquilibre entre population et ressources naturelles. Le pays n'évite la famine que grâce à l'aide alimentaire américaine. La loi eugénique de 1948 ne fait que freiner une forte croissance démographique. Les tensions inflationnistes sont extrêmement fortes. Le Japon est par ailleurs privé de ses possessions extérieures qui jouaient un rôle important dans la croissance des années 1930 (réservoir de matières premières et débouchés privilégiés). En 1949, le Japon voit aussi s'interrompre ses échanges avec la Chine après la victoire des communistes. L'industrie lourde japonaise tournée auparavant vers le secteur militaire apparaît non compétitive. **Parmi les grands pays le Japon est le dernier à retrouver son niveau de production d'avant-guerre : le maximum de 1939 n'est retrouvé qu'en 1954.**

Le taux de croissance du PIB du Japon est estimé, par Angus Maddison, à 9,29 % par an entre 1950 et 1973. Une approche comparative fait ressortir la fulgurance de cette accumulation : le rythme de la croissance japonaise est près de deux fois supérieur à celui des pays de l'Europe de l'Ouest (voir [fiche 29](#)).

De son côté le taux de croissance du PIB par tête progresse de 8,05 % sur la même période soit, là encore, le double de l'Europe.

Le rattrapage japonais se fonde sur une industrialisation rapide : la croissance de la production industrielle atteint les 15 % dans les années 1960.

Un rattrapage en termes de productivité horaire du travail est également à l'œuvre puisqu'entre 1950 et 1973 celle-ci passe de l'équivalent de 14 % du niveau américain à 46 % et de 43 à 65 % du niveau Ouest allemand.

Compte tenu de son poids démographique ses performances permettent au Japon de se hisser au deuxième rang des puissances du monde capitaliste vers 1973 (la population passe de 83,5 millions en 1950 à 108,6 millions en 1973).

## 2. UN ESSOR FONDÉ SUR L'EXTENSION DU MARCHÉ INTÉRIEUR

L'industrialisation se fonde sur un immense effort national de formation de capital. Le taux d'épargne des ménages (de l'ordre de 20 %) est plus élevé qu'aux États-Unis et que dans la plupart des pays européens. Le taux d'investissement ne cesse de croître il atteint 30 % du

PIB vers 1960 puis 35 % vers 1970. L'investissement productif dans l'industrie en est la composante la plus dynamique, il permet l'absorption des technologies occidentales et le rattrapage progressif des niveaux de productivité. Les autorités favorisent l'achat de brevets américains et freinent l'ouverture aux IDE jugés trop dangereux pour l'indépendance nationale.

La percée japonaise s'effectue d'abord sur des bases nationales même si l'aide américaine favorise comme en Europe de l'Ouest le redressement initial ainsi que les transferts de technologies. La taille du marché intérieur permet au Japon d'acquérir une compétitivité dans les secteurs de la mécanique, l'électroménager, l'automobile, puis de l'électronique et de s'orienter vers une croissance plus ouverte à partir des années 1960.

L'essor se fonde sur le maintien d'une durée hebdomadaire élevée du travail (environ 60 heures) et un fort taux d'activité des personnes âgées : au total le nombre d'heures travaillées passe de 77 289 millions en 1950 à 107 389 millions en 1973.

Les dépenses en équipements collectifs et l'investissement immobilier paraissent être sacrifiés ce qui contribue à accroître le coût social de l'expansion japonaise.

### 3. LES CARACTÉRISTIQUES DU « MODÈLE » JAPONAIS

Comme lors de la restauration Meiji la force du Japon est d'avoir mis en place des institutions centralisées, très imbriquées et parfaitement en phase avec les singularités culturelles japonaises. Trois éléments du modèle japonais peuvent être mis en exergue :

#### a) Une économie dualiste

Une grande complémentarité se dégage entre d'un côté de puissants groupes (les *keiretsus*, résurgence des *zaibatus*) qui orientent l'accumulation du capital vers des industries d'avenir et de l'autre un secteur de petites entreprises sous-traitantes mais juridiquement indépendantes qui offrent une flexibilité pour absorber des surplus de main-d'œuvre non qualifiée ou faire face à des ralentissements conjoncturels.

#### b) L'harmonie sociale

Dans les grands groupes l'attitude des syndicats maisons est coopérative et les revendications salariales modérées. La progression salariale s'effectue à l'ancienneté, les employés perçoivent des prestations sociales spécifiques et ont l'assurance d'une stabilité de l'emploi. La part relativement importante de rémunération variable permet le cas échéant de maintenir une flexibilité des salaires.

#### c) Une osmose entre pouvoirs publics et milieux industriels et financiers

Le dialogue entre l'État et les fédérations patronales (*zaikai*) est permanent, il est facilité par des liens personnels et des passerelles en termes de carrières. Le ministère du Commerce International et de l'Industrie (MITI) joue un rôle moteur dans l'importation de technologie, les fusions et les restructurations d'entreprises. Il coordonne la mise en place d'une politique commerciale active qui protège le marché intérieur japonais (droits de douane, protectionnisme gris, sous-évaluation réelle du yen...). La Banque du Japon contrôle, quant à elle, étroitement les structures financières du pays.

#### Repères chronologiques

- 1945 (août) : bombardements américains sur Hiroshima et Nagasaki
- 1949 : création du MITI
- 1951 : signature d'un pacte de sécurité avec les États-Unis
- 1955 : admission du Japon au sein du GATT

## 32 Le Toyotisme

### Point clé

Au début des années 1950, Toyota est un petit constructeur automobile. La taille réduite du marché intérieur japonais ne lui permet pas d'aligner ses coûts de production sur ses concurrents américains. Un ingénieur de la firme, Taiichi Ohno, imagine alors une organisation nouvelle du travail et de la production qui est à l'origine des succès de l'entreprise. Ce système appelé Toyotisme se diffuse aux États-Unis et en Europe dans les années 1980 à la suite de la crise du modèle taylorien-fordien.

### 1. LE « KANBAN », OU SYSTÈME DE PRODUCTION « JUSTE-À-TEMPS »

Une innovation marquante de Toyota est la mise en place du système de production appelé « kanban » ou « juste-à-temps ». Le principe est de créer un **flux tendu de production à toutes les étapes du processus**. L'objectif central est de diminuer les coûts liés aux stocks entre les lignes de fabrication et les ateliers. Les lignes de fabrication doivent être synchronisées au rythme du montage final.

Chez Toyota, on inverse les méthodes de programmation de la production en raisonnant de l'aval vers l'amont. L'ouvrier de « bout de chaîne » muni de la commande du client fait remonter ses besoins vers l'avant dernier ouvrier et ainsi de suite jusqu'à la fonderie pour le moteur et les autres pièces de base. Des « kanban » fiches de papier indiquant le nombre de pièces à produire ou à livrer sont introduites en 1953 dans l'entreprise.

Ce « kanban » apparaît en réalité comme un système d'information pour la gestion de la production qui vise à éviter toutes productions excessives.

Le « kanban » est indissociable de trois grandes caractéristiques de l'organisation productive de Toyota :

- l'autonomisation des lignes de fabrication qui doivent être en capacité de s'interrompre en cas d'anomalies afin de limiter la production de pièces défectueuses ;
- un rythme de production régulier permettant la contraction des stocks et un effectif stable sans sur-capacité ;
- la « production mixte » c'est-à-dire la capacité d'une même ligne à produire des modèles différents, le volume de production commandé pouvant varier.

### 2. UNE COORDINATION ÉTROITE AVEC LES FOURNISSEURS ET LES CONCESSIONNAIRES

À ses débuts, contrairement à ses concurrents américains, Toyota ne pouvait pas réaliser d'économies d'échelle dans la production de ses composants, ni se permettre d'être propriétaires de ses fabricants de pièces détachées. L'entreprise a alors massivement opté pour des fournisseurs extérieurs y compris pour des composants complexes (systèmes de freinage, d'injection de carburant, phares...).

Toyota noue des relations de long terme avec ses fournisseurs. Le contrat de fourniture est conclu lors du lancement de la production du modèle, le prix unitaire d'une pièce est fixé à l'avance par négociation. Si le modèle marche moins bien qu'anticipé et que la demande adressée au fournisseur est inférieure à ce qui était prévu, Toyota lui offre des

compensations. Plus largement, Toyota met en place des relations qui conduisent à un partage des risques et des profits avec ses fournisseurs.

Par ailleurs, le choix des fournisseurs se fait pour chaque modèle ce qui maintient un certain degré de concurrence entre eux.

Toyota noue également des relations de long terme avec ses concessionnaires. Ces derniers vendent exclusivement la marque. Ils notent les exigences de la clientèle et les font remonter chez Toyota qui en tient compte dans l'élaboration des nouveaux modèles. Un système de commande-production est en place : pour partie, Toyota produit ce que les concessionnaires ont promis de vendre. Ce système est associé à une planification minutieuse de la production (tous les dix jours) afin de la niveler.

### 3. LE RÔLE MOTEUR DU KAIZEN (AMÉLIORATION CONTINUE) DANS LES PERFORMANCES DE TOYOTA ET LA CULTURE DE LA QUALITÉ

Le kaizen dit volontaire réside dans un système de suggestions qui remontent des agents et dans la participation à des **cercles de qualité** qui ont vocation à améliorer les connaissances et l'implication des individus.

Le kaizen dit contrôlé réside dans l'imposition aux ateliers d'une réduction du temps standard comme norme de kaizen. Il passe par la **mise en concurrence des ateliers** : lorsqu'un certain nombre d'ateliers parviennent à améliorer significativement l'efficacité productive, la norme est entendue à l'ensemble de l'entreprise. La capacité à améliorer l'efficacité productive, à faire mieux que la norme, est rémunérée, elle est une composante substantielle du salaire.

### 4. LES TRANSFORMATIONS CHEZ TOYOTA, CONTINUITÉ OU RUPTURE ?

La stratégie de réduction permanente des coûts à volumes constants a été bien adaptée au mode de croissance japonais, fondé dans les années 1970, sur le développement des exportations et la recherche d'une compétitivité prix facilitée à l'époque par la sous-évaluation réelle du yen. Jusqu'en 1985, Toyota a pu accroître ses ventes. Au plan interne, le système repose sur un compromis de gouvernement d'entreprise longtemps stable mais très dépendant du statut central du travail dans la société japonaise. Ce compromis éclate à la fin des années 1980 lorsque les jeunes japonais se détournent d'emplois industriels jugés trop pénibles et dangereux.

Toyota fait face à d'importantes difficultés de recrutements au Japon. Les salariés refusent de plus en plus les heures supplémentaires, les contremaîtres refusent de suppléer les défaillances des jeunes recrues dont le turnover grandit.

Toyota remet alors en cause, en concertation avec les syndicats, trois piliers de son système : le système de salaire et de promotion, les heures supplémentaires journalières non programmées, les chaînes de montage sans stock intermédiaire. Toyota adopte au Japon le système qu'il avait mis en place en Occident. Beaucoup considèrent que cette rupture marque la fin du Toyotisme.

Pour Shimizu (2000), l'application rigide des principes ohniens est bel et bien rejetée chez Toyota mais l'entreprise poursuit le même objectif de réduction des coûts par d'autres voies (diversité des modèles et standardisation des composantes, importance plus grande accordée à l'innovation – modèle Prius à moteur hybride dès 1997).

#### Repères chronologiques

- 1953 : introduction des « kanban » fiche de papier chez Toyota
- 2007 : Toyota devient premier constructeur automobile mondial devant General Motors avec 9,51 millions de véhicules produits

# 33 Le plan Rueff de 1958 (comité Rueff)

## Point clé

La rupture institutionnelle de 1958 s'accompagne en France d'une rupture économique profonde d'inspiration libérale définie au sein d'un comité d'experts dont les travaux sont coordonnés par Jacques Rueff. Le plan d'action est parfois appelé « plan Pinay » en raison de la tutelle exercée par le ministère des Finances ou « plan De Gaulle » sans qui les mesures n'auraient pas pu être appliquées.

## 1. UN CONTEXTE DE RUPTURES

L'année 1958 est marquée par la naissance de la v<sup>e</sup> République sous l'impulsion du général De Gaulle. La rupture institutionnelle s'accompagne d'une rupture économique profonde d'inspiration libérale définie au sein d'un comité d'experts dont Rueff coordonne les travaux.

À l'époque les défis à relever sont deux ordres : rétablir certains grands équilibres (stabilité des prix, **équilibre externe**, équilibres des finances publiques) et préparer la France à une intensification de l'ouverture dans le cadre de l'Europe naissante. Malgré les hésitations de son ministre des Finances Antoine Pinay, De Gaulle charge Rueff d'une mission globale de réflexion. Pourquoi ne pas avoir confié cette responsabilité aux personnels de la rue de Rivoli ? Pour De Gaulle il convient de mettre les affaires économiques du pays « en ordre réellement et profondément ». La création du comité Rueff peut être interprétée comme un pied de nez à une haute administration des Finances dirigiste, « keynésienne » pour qui la lutte contre le déficit budgétaire et l'inflation n'a jamais été une véritable priorité. Rueff est un économiste attaché à un « libéralisme pur » mais qui a aussi une image plus complexe de pragmatique et de « haut fonctionnaire franc-tireur ». Il peut faire valoir des expériences réussies notamment sa participation à la stabilisation Poincaré de 1926-1928.

Le comité réuni à trente reprises entre septembre et décembre 1958 est composé de cinq représentants du monde économique et de trois hauts fonctionnaires, il auditionne des représentants de forces vives du pays (chefs d'entreprises, syndicats...).

## 2. LA RECHERCHE DE LA STABILITÉ

Au terme de la réflexion, le comité Rueff propose des mesures de nature à rompre durablement avec l'instabilité financière et monétaire de la iv<sup>e</sup> République en même temps qu'il prépare une plus large ouverture de l'économie française à la concurrence internationale. Les dernières années de la iv<sup>e</sup> République ont en effet été marquées par la persistance d'un déficit budgétaire, sous l'influence notamment des « événements » d'Algérie. Son financement monétaire a largement contribué à l'apparition d'un différentiel d'**inflation** nuisible à la compétitivité des entreprises françaises. Une hausse du niveau général des prix de 16,2 % et un taux de couverture des exportations de marchandises de 91 % témoignent de l'intensité des déséquilibres interne et externe en 1958.

Sous l'influence prédominante de Rueff, le comité propose d'endiguer l'inflation en contractant la demande (réduction du déficit budgétaire via la baisse de diverses subventions) et l'augmentation de la fiscalité (hausse de l'impôt sur les sociétés, des taxes sur le

tabac, les alcools) et en soulageant l'offre (désindexation salariale...). Cette stabilisation doit permettre de faire face à une contrainte extérieure rendue plus forte du fait de l'application du traité de Rome (mars 1957) qui implique une réduction des barrières douanières. L'effort de compétitivité est soutenu par une progression des dépenses d'investissement (les crédits pour l'équipement civil progressent de 25 % dans le budget de 1959). Malgré l'hostilité de l'opinion et d'une grande partie de la classe politique et sans doute grâce à la force de persuasion de Rueff, de Pompidou (son directeur de cabinet) et surtout de R. Goetze (son conseiller économique), De Gaulle décide d'appliquer le plan dans son intégralité et dans surtout dans un délai très court.

### 3. LES RÉFORMES MONÉTAIRES

Encore fallait-il apurer complètement le passé. Le comité Rueff propose également de dévaluer – de nouveau – le franc pour retrouver rapidement une marge de compétitivité. En 1957 déjà une « dévaluation masquée » du franc est intervenue (c'est l'opération 20 % : taxes à l'importation et détaxes à l'exportation). La dévaluation intervient le 27 décembre, le taux choisi est celui proposé par la Banque de France soit 15 %. Il est suffisamment élevé pour que l'économie nationale conserve une marge de compétitivité. De même, le premier janvier 1959 un nouveau franc voit le jour (1 nouveau franc = 100 anciens francs). Ce changement revêt une portée symbolique certaine : vis-à-vis de l'opinion il sera désormais difficile de faire admettre l'abaissement de la valeur du franc. Pour De Gaulle, la grandeur de la France se confondra avec le maintien de l'intégralité de la valeur du « franc lourd ». La décision de dévaluer (ou non) est ainsi appelée à ne pas dépendre exclusivement de la trajectoire prévisible du processus d'ajustement, l'épisode de la non-dévaluation de novembre 1968 le montre.

### 4. LA RÉUSSITE D'ENSEMBLE DU PLAN RUEFF

L'application rapide de ces mesures a pour effet de réduire l'inflation (en 1959, 1960 et 1961, elle atteint respectivement 5,7 %, 3,5 % et 3,4 %), le différentiel d'inflation vis-à-vis de l'Allemagne tend à devenir négligeable en 1961. Une compétitivité prix retrouvée provoque dès 1959 un renversement durable – jusqu'en 1964 – du solde commercial et du solde courant. La dévaluation et « ses » mesures d'accompagnement n'entravent pas pour autant l'élan de la croissance française au contraire, semble-t-il, puisque le rythme de la croissance s'accélère entre 1959 et 1962. Une situation de quasi plein-emploi continue de prévaloir.

Cet épisode illustre à la fois la capacité des politiques économiques à corriger les déséquilibres et l'alternance entre la mise en œuvre de politiques économiques d'inspiration libérale et d'inspiration keynésienne en France entre les années 1950 et les années 1980.

#### Repères chronologiques

- 1957 (mars) : signature des traités de Rome
- 1958 (septembre à décembre) : travaux du comité Rueff
- 1959 (1er janvier) : réforme monétaire qui instaure le nouveau franc
- 1959 : mise en application de la dimension budgétaire du plan Rueff



# 34 La relance Kennedy Johnson (1961-1965)

## Point clé

La politique économique à l'œuvre aux États-Unis entre 1961 et 1965 constitue un succès exemplaire. La « stratégie Kennedy Johnson » combine une politique budgétaire d'expansion et une politique monétaire souple. Cette relance est très en phase avec les analyses de John Maynard Keynes et apparaît historiquement comme l'un des meilleurs exemples de « keynésianisme appliqué ». La faible ouverture de l'économie américaine et la capacité des autorités à ancrer les anticipations d'inflation constituent deux facteurs clé de cette réussite.

## 1. RUPTURE POLITIQUE ET ADOPTION DES *NEW ECONOMICS*

Comparée au Japon et à l'Europe de l'Ouest, la croissance américaine des années 1950 est médiocre, ponctuée par de fortes récessions qui portent le chômage à des niveaux relativement élevés (6,6 % en 1958 et 6,5 % en 1961). La responsabilité en revient largement aux politiques de rigueur appliquées par l'administration du président Eisenhower entre 1952 et 1960 : la priorité est accordée à la lutte contre l'inflation *via* le maintien de taux d'intérêt élevés et la recherche d'excédents budgétaires.

Dans ce contexte, l'élection de J.F. Kennedy et l'accession au pouvoir des démocrates marquent un changement de cap radical. Les démocrates s'entourent de conseillers de très haut niveau (P.A. Samuelson, J.K. Galbraith, J. Tobin...) favorables à des nouvelles politiques économiques (les *New Economics*). L'objectif prioritaire est maintenant de relancer l'activité en soutenant la demande globale et en acceptant le principe d'un déficit budgétaire appelé à se résorber de lui-même grâce aux rentrées fiscales supplémentaires nées de l'expansion.

## 2. UN PLAN DE RELANCE ENGLOBANT

Le programme de relance économique est mis en œuvre dès l'année 1961, il est poursuivi sous la présidence Johnson après l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy en novembre 1963.

Le plan s'articule autour de plusieurs axes convergents : hausse des dépenses publiques, réductions d'impôts et souplesse de la politique monétaire.

**L'expansion budgétaire** passe par la hausse des investissements publics dans les domaines militaire et spatial pour contrer l'URSS mais aussi dynamiser l'innovation dans certains secteurs civils par des transferts de technologies. Une politique sociale de hausse des transferts est appliquée parallèlement afin d'accroître le pouvoir d'achats des plus défavorisés et de soutenir ainsi la consommation.

**La réduction de la fiscalité** passe par la baisse de l'impôt sur le revenu (*tax cut*) et de l'impôt sur les sociétés afin non pas de dynamiser l'offre mais de soutenir la consommation et l'investissement privé.

**L'accompagnement monétaire** qui intervient, dans un second temps, prend la forme d'un abaissement des taux d'intérêt à long terme (via des réglementations qui plafonnent les taux d'intérêt débiteurs) pour soutenir l'investissement tout en contrôlant le niveau des



taux d'intérêt à court terme afin d'éviter des fuites de capitaux (notamment vers le marché naissant des **eurodollars**).

La relance se fonde donc quasi exclusivement sur la demande interne, le volet ouverture pourtant associée au départ aux *New Economics* ne sera effectif qu'à la fin des années 1960. Sur la décennie le coefficient d'ouverture (exportations de marchandises/PIB à prix courants) reste à un niveau – historiquement faible – voisin de 4 % ce qui contribue dans une logique keynésienne (raisonnement en termes de multiplicateurs) à renforcer l'efficacité de la politique expansionniste.

### 3. UN SUCCÈS « D'ÉCOLE »

Les résultats de cette relance sont dans un premier temps extrêmement positifs. La croissance économique qui était en moyenne de 2,4 % entre 1953 et 1961 bondit à 5,7 % en 1962 et se maintient à un rythme très élevé jusqu'en 1966 comme le montre le tableau ci-dessous :

Taux de croissance du PIB des États-Unis entre 1960 et 1967

Années	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
en %	1,9	2,6	5,7	4,6	5,2	6	6,1	2,7

Source : d'après Maddison (1981)

Le taux de chômage diminue sensiblement, il n'atteint plus que 3,7 % en 1966, soit un niveau inférieur au taux de **chômage naturel** de l'économie américaine (évalué « traditionnellement » à 5,5 %).

Dans un premier temps, le taux d'inflation reste très faible : entre 1961 et 1965 l'inflation est en moyenne de 1,3 % par an. Cette stabilité des prix résulte notamment d'une « politique de persuasion » conduite en direction des producteurs et des syndicats ouvriers. La progression des salaires réels, de l'ordre de 2 %, reste inférieure aux gains de productivité. Les autorités américaines sont parvenues à ancrer les anticipations inflationnistes des agents économiques.

Le déficit budgétaire brut tend à se résorber dès 1964 grâce – comme prévu – aux suppléments de recettes nés de la croissance économique.

Mais le choc de la guerre du Vietnam déstabilise l'économie américaine. À partir de 1966, l'envolée des dépenses budgétaires accroît le déficit extérieur. Par ailleurs les revendications salariales se font plus pressantes et contribuent à une accélération du rythme de l'inflation (2,8 % sur 1966-67, davantage par la suite).

#### Repères chronologiques

- 1960 (novembre) : élection de Kennedy à la présidence des États-Unis, il bat Nixon de justesse
- 1961 : début de la mise en œuvre de la politique de relance budgétaire
- 1963 (novembre) : assassinat de J.-F. Kennedy
- 1964 : début de la guerre du Vietnam

# 35 Les accords de Grenelle de mai 1968

## Point clé

Accords signés le lundi 27 mai 1968 rue de Grenelle au siège du ministère des Affaires sociales entre syndicats, organisations patronales et gouvernement pour tenter de solutionner la crise sociale traversée alors par le pays. Ces accords concernent les salaires (ils prévoient notamment une hausse de 35 % du Smig) et les droits syndicaux. Ces accords montrent la capacité des salariés à faire valoir leurs revendications lorsque le rapport de forces leur est favorable. Mais la mise en perspective des faits sur un horizon un peu plus lointain fait apparaître une capacité à absorber le choc grâce aux politiques conjoncturelles et fiscales.

## 1. DES ÉVÉNEMENTS TOTALEMENT IMPRÉVISIBLES

Les performances de l'économie française au milieu des années 1960 sont exceptionnelles. Le potentiel de croissance est élevé (transferts de la technologie américaine, dynamique intersectoriel favorable aux gains de productivité, amélioration du niveau d'éducation...) et les politiques économiques parviennent facilement à corriger les déséquilibres provoqués par des chocs. Malgré la forte récession de l'économie allemande en 1967 (son produit national connaît un recul absolu) le rythme de la croissance française reste soutenu (4,7 % contre 5,2 % en 1966).

Malgré une tendance ascendante depuis 1964, le chômage demeure faible en valeurs absolue et relative (435 000 personnes, soit 2,1 % de la population active en 1967) et l'inflation est – en définitive – contenue puisqu'en quatre ans (de janvier 1964 à décembre 1967) le différentiel d'inflation vis-à-vis de l'Allemagne n'atteint que 1,8 % (sur la période les prix à la consommation ont augmenté de 9,8 % en RFA contre 11,6 % en France soit un rythme annuel inférieur à 3 %). Depuis 1959 la **balance courante** ne cesse d'être excédentaire.

Au cours des dernières années (1966-1967), les inégalités de revenus diminuent. Le pays semble avoir une ambition nationale autour de projets phares et un rayonnement international. Comment dans ces conditions anticiper les événements de mai 1968 et l'enchaînement de trois crises qui vont s'amplifier l'une l'autre ? La crise est d'abord universitaire, elle devient ensuite sociale, puis politique.

## 2. CHRONIQUE DES CRISES UNIVERSITAIRE ET SOCIALE

À la faculté de Lettres et à la résidence universitaire de Nanterre, une agitation endémique prévaut depuis la rentrée d'octobre 1967 : les examens de février ont été perturbés, les ministres en visite chahutés, rien cependant qui annonce le séisme du mois de mai 1968.

C'est la date du 3 mai qui est retenue comme point de départ des événements. La veille la faculté de Nanterre a été fermée en raison de la reprise des incidents. En réaction un rassemblement de protestation se déroule dans la cour de la Sorbonne. Il se clôt en fin de journée par de violents affrontements avec les forces de l'ordre dans le Quartier latin.

Le lundi 6, la crise s'étend dans un grand nombre d'universités françaises... Les revendications étudiantes restent floues, derrière les slogans : « l'imagination au pouvoir »,

« libérer la parole », « sous les pavés la plage » se cache une contestation de l'ordre établi essentiellement sur le plan moral mais aussi certains conservatismes.

Pour protester contre la répression policière les syndicats (CGT, CFDT, FEN) appellent à une grève générale le lundi 13... Mais le mouvement social déborde totalement les syndicats, la grève générale se poursuit dans beaucoup d'entreprises qui souvent sont occupées (ateliers de Sud-Aviation, puis Renault Cléon...). Les revendications sont maintenant plus larges et plus claires, elles englobent le terrain salarial.

Du 20 mai au 4 juin, près de 10 millions de salariés participent au mouvement. Les approvisionnements énergétiques sont interrompus, le pays est paralysé et connaît sans doute sa crise sociale la plus importante du xx<sup>e</sup> siècle.

### 3. LES ACCORDS DE GRENELLE, LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION DE SORTIE DE CRISE

La motion de censure lancée contre le gouvernement Pompidou le 22 mai échoue (à seulement 11 voix près) et les forces de gauche acceptent le principe de négociations avec le pouvoir.

Le samedi 25 mai, ces négociations débutent rue de Grenelle au siège du ministère des Affaires sociales...

Le lundi 27 mai, un accord est signé entre syndicats, organisations patronales et gouvernement sur les salaires et les droits syndicaux.

Les accords prévoient une hausse des salaires de 5 % le 1<sup>er</sup> juin et de 3 % le 1<sup>er</sup> octobre... Mais surtout un relèvement très important des bas salaires. Le salaire minimum agricole est porté au niveau du SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti) qui lui-même est élevé de 35 % passant de 385 à 519 francs par mois, la mesure entrant en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juin... Tous les salaires inférieurs à 1,35 fois le salaire minimum bénéficient donc d'un « coup de pouce » (1,5 million de travailleurs est concerné).

Les allocations et les retraites sont revalorisées.

Les droits syndicaux sont renforcés avec la création de la section syndicale d'entreprise (décharges de services pour les représentants du personnel, panneaux d'affichage, réunion dans les locaux de l'entreprise...) légalisée le 5 décembre 1968.

Les ordonnances de sécurité sociales de 1967 qui réduisaient le rôle des syndicats sont abrogées.

### 4. L'AMPLIFICATION DE LA CRISE POLITIQUE

Malgré l'appel à la reprise du travail lancé par les syndicats le 27 mai la crise s'amplifie, la base réclame davantage...

La crise politique atteint alors son paroxysme. Le 28 mai François Mitterrand déclare qu'« il n'y a plus d'État » et se porte candidat à la succession du général De Gaulle. Le 29 une manifestation communiste exige le départ d'un président de la République... Le général De Gaulle a disparu. On apprendra plus tard qu'il s'est rendu en Allemagne auprès du général Massu pour s'assurer du soutien de l'Armée. De Gaulle réapparaît le 30 mai, dans un discours télévisé énergique, il affirme la continuité du pouvoir et dissout l'Assemblée nationale. « Le parti de l'ordre » est remobilisé, une manifestation de ses partisans lui permet de reprendre définitivement la main.

Le travail reprend à partir du 4 juin dans les services publics.

Le 16 juin, la Sorbonne est évacuée.

Le 18 juin, le travail reprend à la régie Renault.

Les accords de Grenelle sont finalement acceptés par les salariés.

Les élections législatives de fin juin se soldent par une victoire écrasante du parti gaulliste (294 sièges sur 485) qui clôt la crise sociale et politique.

## 5. L'ABSORPTION DU CHOC SALARIAL PAR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

### a) Mesures d'urgence pour corriger de nouveaux déséquilibres

Pour absorber le choc d'offre que constituent les accords de Grenelle et soulager la trésorerie des entreprises, une politique de crédit accommodante est mise en œuvre au cours de l'été par le gouvernement Couve de Murville (qui a remplacé Pompidou).

Les tensions inflationnistes sont fortes malgré les mesures gouvernementales d'aides aux entreprises (diminution de la fiscalité, subventions directes) destinées à couper court aux mécanismes d'auto-entretien de la dynamique ascendante des prix. Au total, pour 1968, le différentiel d'inflation avec l'Allemagne atteint 3,6 %. **La perte de compétitivité des produits français associée à une sorte de « relance isolée » entraîne l'apparition simultanée d'un déficit commercial et d'un déficit courant.**

Dans le même temps, malgré la mise en place d'un contrôle des changes (du 6 juin au 5 septembre) les anticipations d'une dévaluation du franc et la poursuite de la fuite des capitaux (alimentées par l'excès de liquidités) aggravent la diminution des réserves de change.

### b) La non-dévaluation du franc de novembre 1968

En novembre 1968, la mise en lumière de la réalité de la situation économique française entraîne une très forte tension sur le marché des changes. Les opérateurs anticipent une dévaluation.

La journée du samedi 23 novembre est décisive, alors que le principe d'une dévaluation du franc semble acquis, les adversaires de la dévaluation (Prate, Goetze, Jeanneney) réussissent à convaincre De Gaulle de ne pas dévaluer... conséquences inflationnistes et politiques sont mises en avant.

Jean-Marcel Jeanneney esquisse auprès du général De Gaulle les grandes lignes d'une réforme fiscale combinant baisse de la fiscalité sur les salaires et progression de la TVA, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une dévaluation déguisée. Le général De Gaulle paraît sensible à l'argumentation. Cette résistance monétaire s'accompagne d'un retour à la rigueur. Économies budgétaires, encadrement du crédit et rétablissement – dès le 25 novembre – d'un contrôle rigoureux des changes en constituent les lignes de forces. La réforme fiscale avancée par Jean-Marcel Jeanneney est mise en œuvre :

- le 1<sup>er</sup> décembre la taxe sur les salaires est supprimée ;
- les taux de la TVA sont ensuite relevés passant d'une grille de 6 à 20 % à une grille de 7 à 25 %.

**Ce transfert de charges fiscales des entrepreneurs vers les ménages va dans le sens d'une restauration de la compétitivité externe des entreprises françaises en même temps qu'il revient de manière furtive sur les accords de Grenelle.**

### c) La dévaluation d'août 1969

Après le départ du général De Gaulle (le 28 avril 1969), Jacques Chaban-Delmas – premier chef de gouvernement du président Pompidou – procède à une dévaluation de 11,1 % (9 août 1969), le taux est modéré mais ses effets sont renforcés par la réévaluation du mark allemand le 27 octobre de la même année. L'on en attend une restauration rapide de la compétitivité des entreprises françaises et un retour à l'équilibre externe. **L'opération est un plein succès, l'économie française retrouve une compétitivité prix, l'équilibre externe est rétabli. La parenthèse de Grenelle est refermée.**

L'épisode de 1968-1969 montre la capacité des salariés à faire valoir leurs revendications lorsque le rapport de forces leur est favorable mais aussi la capacité du système économique à absorber un choc à travers l'utilisation des instruments de politique économique.

#### Repères chronologiques

- 1968 (3 mai) : une manifestation étudiante est violemment réprimée autour de la Sorbonne
- 13 mai : début de la grève générale
- 25 au 25 mai : négociation des accords de Grenelle
- 29 mai : manifestation appelant à la démission du président de la République
- 30 mai : manifestation de soutien au président de la République
- 4 juin : reprise du travail dans le secteur public
- 1<sup>er</sup> décembre : réforme fiscale d'envergure
- 1969 (9 août) : dévaluation du franc

# 36 Les chocs pétroliers de 1973 et 1979

## Point clé

Les hausses de prix du pétrole qui surviennent en 1973-1974 et 1979-1980 méritent le qualificatif de choc au sens économique du terme : non seulement ces perturbations pouvaient difficilement être anticipées (au moins par leurs ampleurs), mais en plus elles ont eu un impact important sur les performances macroéconomiques des pays les plus avancés.

## 1. MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE DE LA FORMATION DES PRIX DU PÉTROLE

### a) La domination des majors occidentales

La formation des prix du pétrole résulte des interactions entre les structures de l'offre et de la demande, les rapports de forces internationaux et les conditions de fonctionnement du marché.

Une des caractéristiques premières de la croissance économique fondée sur le développement industriel est sa tendance à consommer de plus en plus d'énergie, notamment du pétrole qui au xx<sup>e</sup> siècle s'est substitué au charbon comme énergie dominante. Entre 1950 et 1973, la consommation mondiale d'énergie progresse d'environ 5 % par an soit un rythme un peu supérieur à celui du PIB mondial. Sur la même période, la consommation d'énergie par habitant a doublé. **En 1973, l'Europe est dépendante du pétrole importé à hauteur de 60 % de son approvisionnement énergétique total, le Japon à hauteur de 77 %.**

L'offre pétrolière mondiale connaît après-guerre une croissance forte grâce à la découverte et la mise en exploitation de nouveaux gisements.

Dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle s'était formé un marché pétrolier longtemps dominé par sept grandes compagnies anglo-saxonnes, les majors (Royal Dutch Shell, British Petroleum, Standard Oil of New Jersey, Chevron, Mobil, Texaco et Gulf). Ces firmes, par une entente tacite, ont pu maintenir le prix du pétrole à un niveau inférieur aux autres sources d'énergie ce qui a accéléré sa substitution aux sources traditionnelles d'énergie.

Les firmes pétrolières provenaient de pays du Nord qui avaient intérêt à maintenir bas les prix de l'énergie. L'intérêt national se combine néanmoins avec l'intérêt des entreprises du fait d'un coût d'extraction très bas des pétroles du moyen orient. Cet oligopole de vendeurs était aussi un oligopole d'acheteurs (oligopsonne) face à des producteurs dont l'indépendance politique était souvent récente. Les majors se contentaient donc de vendre le pétrole à un prix assurant la rentabilité des gisements américains (environ 2 dollars le baril) tout en empochant une **rente** considérable sur les pétroles en provenance du Golfe Persique ou le coût d'extraction ne dépassait pas 0,3 ou 0,4 dollar le baril. Cette manne allait logiquement éveiller l'intérêt des pays producteurs victimes d'une détérioration des termes de l'échange : par deux fois en 18 mois en 1959 et 1960 les majors décident de réduire les prix de 18 cents et de 10 cents.

### b) La montée en puissance de l'OPEP

Le 15 septembre 1960 est fondée à Bagdad l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à l'initiative de cinq pays (Arabie Saoudite, Koweït, Irak, Iran et Venezuela).

Ils sont rejoints ensuite par le Qatar (1961), la Libye et l'Indonésie (1962), les Émirats Arabes Unis (1967), l'Algérie (1969), le Nigeria (1971), Dubaï (1973), le Gabon (1975). En 1968 est créée l'OPAEP (Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole) partisane d'une attitude plus ferme vis-à-vis de l'Occident.

L'OPEP met plus de 10 ans pour imposer son prix le temps de créer des compagnies nationales mais surtout le temps qu'au niveau mondial la demande devienne structurellement excédentaire par rapport à l'offre. La croissance du début des années 1970 offre la possibilité aux pays producteurs de jouer sur les quantités pour faire varier les prix.

Dans les années 1971-1973 la politique du **Cartel** se durcit sans que l'on puisse anticiper une envolée des prix. Les actifs pétroliers occidentaux sont nationalisés dans des pays arabes socialistes (Algérie, Irak et Libye), les pétromonarchies accroissent leur participation au capital des sociétés exploitantes. L'OPEP parvient à obtenir une indexation des prix du baril dans le contexte inflationniste de l'époque. Les accords de Téhéran en février 1971, de Tripoli en avril majorent de 5 % par an les prix du brut pour compenser les effets de l'inflation occidentale. Suite à la dévaluation du dollar en décembre 1971, l'accord de Genève stipule que l'OPEP indexe le prix du pétrole brut sur la moyenne de neuf taux de change (République Fédérale Allemande, Belgique, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse). Après la généralisation du flottement monétaire un second accord de Genève en mars 1973 précise qu'un écart de 1 % par rapport à la moyenne des taux déclenche une révision des prix.

## 2. LE CHOC PÉTROLIER DE 1973

### a) L'effet catalyseur de la guerre du Kippour

Le 6 octobre 1973, l'Égypte et la Syrie déclenchent simultanément une offensive militaire surprise contre Israël dans le but de reprendre les territoires occupés par l'État hébreu depuis la guerre des Six Jours de 1967. Ils ont pris pour date le jour du Yom Kippour la plus grande fête religieuse juive.

Quelques jours plus tard pour accroître la pression sur l'Occident, l'OPAEP décide de réduire ses exportations de pétrole de 5 % par mois jusqu'au retrait d'Israël des territoires palestiniens. L'organisation décrète par ailleurs un embargo pétrolier envers Israël et les pays considérés comme ses alliés. La tension monte sur les marchés, les cours du marché libre s'envolent littéralement. En décembre 1973 à Téhéran l'Organisation des pays exportateurs de pétrole porte le prix du baril de référence à 11,65 dollars. **En quatre mois le prix du pétrole a quadruplé.**

### b) Les mécanismes du ralentissement de l'activité, la stagflation

La hausse des prix du pétrole a des conséquences mécaniques pour les pays industrialisés. La détérioration des **termes de l'échange** qu'ils subissent est associée à un prélèvement extérieur équivalent à environ 3 % du PIB pour la plupart d'entre eux (Japon, France, Italie, Royaume-Uni). Les conséquences inflationnistes de la hausse des prix de l'énergie sont amplifiées par la poursuite de surindexation salariale héritée de la « régulation fordiste ». Dans un contexte d'ouverture internationale croissante, les chefs d'entreprises doivent compresser leur marge pour rester compétitifs. La rentabilité des entreprises est détériorée, l'investissement en subit les conséquences et recule.

La formation brute de capital fixe connaît un recul absolu dès 1974, au Japon (-9,5 %), aux États-Unis (-6,8 %) ou encore en RFA (-9,6 %) ou une politique monétaire de rigueur est mise en œuvre. Pour l'ensemble de l'OCDE, la baisse est de 4,7 % en 1974,

elle s'accroît l'année suivante (+ 6,3 %). La chute de cette composante de la demande explique la crise économique de 1974-1975 et la réduction du potentiel de croissance des économies par la suite. Cette faible croissance est à l'origine d'une montée du chômage que l'on croit à l'époque conjoncturel.

### 3. LE CHOC PÉTROLIER DE 1979

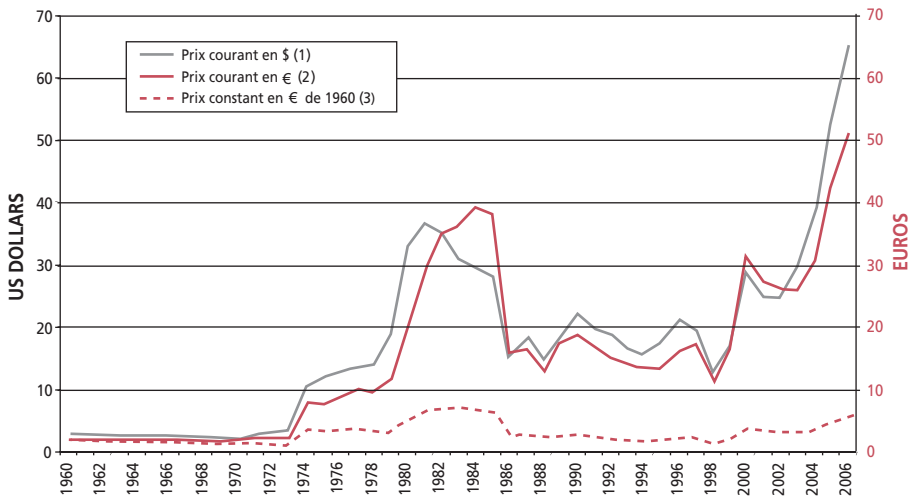
#### a) Révolution islamique iranienne et nouvelle envolée des prix

Les rapports de forces internationaux évoluent en faveur des pays producteurs de pétrole. L'OPEP poursuit une stratégie de contrôle de l'extraction, elle **contrôle 48 % de la production mondiale en 1979**. Entre 1974 et 1978 malgré le ralentissement de l'activité les pays de l'OPEP réussissent à maintenir les prix à un niveau élevé.

La situation politique iranienne est à l'origine d'un nouveau choc. L'opposition islamiste au régime du chah prend le tour d'une révolution qui perturbe la production. Des grèves paralysent les exportations pétrolières iraniennes qui entre septembre 1978 et février 1979 chutent de 6 millions de barils jours à moins de 400 000 barils par jour.

Sur le marché les importateurs accroissent leurs achats de précaution. Les prix s'envolent : ils passent en quelques mois de 14,50 dollars à 26 dollars, ils culminent au voisinage des 40 dollars en 1980. Ce niveau apparaît rétrospectivement comme un maximum historique (lorsque comme sur le graphique ci-dessus on analyse l'évolution à prix constants).

Évolution sur longue période du prix du pétrole brut importé



Les prix sont indiqués en dollars et en euros courants. Le prix calculé en « euros constants de 2004 » permet d'apprécier l'évolution temporelle du prix réel du pétrole brut importé ; il est calculé en déflatant par l'indice des prix à la consommation.

Ces prix correspondent à des moyennes annuelles, sauf pour l'année 2005 où le prix indiqué est le prix moyen du troisième trimestre, qui s'établissait à 59,3 dollars, soit 48,6 euros. En euros constants de 2004, ce prix était de 47,6 euros, inférieur au niveau maximum de 65,4 euros atteint en 1982.

Sources : Observatoire de l'énergie, INSEE

**Entre le début 1979 et le début 1980, le prix du baril augmente de 125 %.** Pour les pays européens les effets de cette hausse sont accentués par un mouvement d'appréciation du dollar.



## b) Des effets amplifiés par la réorientation des politiques économiques

Le choc de 1979 n'est pas l'exacte répétition de celui de 1973, la hausse des prix est moins forte et davantage étalée dans le temps même si au départ le niveau des prix est beaucoup plus élevé. Il est difficile d'apprécier l'influence du choc de 1979 sur l'inflation et croissance économique car au même moment les États-Unis et le Royaume-Uni, bientôt suivis par les autres pays industriels, mettent en œuvre une politique monétaire de grande rigueur. Les pays les plus industrialisés accordent la primauté à l'objectif de stabilité des prix. À terme cette stabilité est censée créer un environnement favorable au développement de l'activité économique. Fin 1979 les États-Unis mettent en œuvre une politique monétaire restrictive : les taux de base bancaire atteignent 20 % à New York. L'investissement productif et la consommation sont freinés. Le dollar s'apprécie.

Suite à l'envolée des prix du baril les excédents commerciaux des pays de l'OPEP s'élèvent de nouveau à partir de 1979 alors que les pays importateurs subissent un prélèvement extérieur de l'ordre de 2 % du PIB.

Les années 1980-1982 sont marquées par un ralentissement du rythme de la croissance. Pour l'ensemble de l'OCDE la croissance du PIB atteint 1,5 % en 1980, 1,7 % en 1981 et -0,1 % en 1982 alors qu'elle était supérieure à 4 % entre 1976 et 1979.

À partir de fin 1981, l'OPEP paraît perdre, peu à peu, le contrôle de la formation des prix. Jusqu'en 1985, seules les restrictions volontaires de production appliquées par l'Arabie Saoudite parviennent à endiguer le reflux des cours. En 1986, la décision saoudienne de ne plus soutenir les cours en restreignant les quantités est à l'origine d'un contre-choc pétrolier, les prix s'établissent autour de 10 dollars en 1986 et oscilleront autour de 15 dollars les années suivantes. Pour l'Europe, les effets sont cette fois-ci amplifiés par la dépréciation du dollar. Ce retournement de tendance résulte aussi de l'apparition de nouveaux producteurs (en mer du Nord et en Amérique latine) et d'une stratégie d'économie d'énergie engagée en Europe depuis 1974.

### Repères chronologiques

- 1960 (septembre) : fondation de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole
- 1968 : création de l'OPAEP (Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole)
- 1973 (octobre) : guerre du Kippour et début de la hausse des prix du pétrole
- 1979 : deuxième choc pétrolier
- 1986 : contre-choc pétrolier

## 37 Le syndrome hollandais ou la malédiction des ressources naturelles

### Point clé

Le terme syndrome hollandais Dutch Disease (ou maladie hollandaise) désigne la malédiction qui serait attachée pour une économie nationale à la découverte et l'exploitation de ressources naturelles (extraites du sous-sol ou offertes par le sol celles-ci sont constituées par les matières premières (pétrole, gaz, minerais...) et les denrées alimentaires).

### 1. LA COMPLEXITÉ DES LIENS ENTRE RESSOURCES NATURELLES ET CROISSANCE

La question des liens entre ressources naturelles et croissance semble *a priori* complexe. Certaines économies nationales bien dotées en ressources ont connu un développement rapide : les États-Unis (voir [fiche 6](#)) ou récemment la Norvège, d'autres comme le Japon se sont développées quasiment sans ressource énergétiques et minérales (voir [fiche 8](#)). Des économies qui disposaient de nombreuses ressources ont vu leur situation relative se détériorer (l'Australie à la suite de la ruée vers l'or des années 1850-1860, le Mexique dans les années 1970 à la suite du boom pétrolier, de nombreux pays d'Afrique centrale en panne de développement).

Les ressources naturelles peuvent en théorie être à l'origine d'un avantage en termes de coûts de production pour une économie nationale de manière implicite comme chez Smith (les avantages absolus) et chez Ricardo (les avantages comparatifs) ou comme dans le cadre de l'approche Hecksher, Ohlin, Samuelson où le lien entre dotation factorielle et spécialisation est établi. Les ressources naturelles peuvent constituer une innovation (Schumpeter) vecteur de croissance pour l'économie nationale.

La théorie économique s'est penchée sur la question de l'optimisation de l'utilisation des ressources. Selon la règle de Hotelling (1931), une ressource naturelle est exploitée à un rythme socialement optimal dans la mesure où son prix réel augmente au même rythme que le taux d'intérêt et si le marché assure, dans des circonstances normales (concurrence, absences d'externalités) que cette règle se vérifie. Dans les faits, la tentation de capter la rente que constitue la ressource naturelle est forte, et elle débouche souvent sur une exploitation non optimale pour l'intérêt national.

### 2. DÉCOUVERTES GAZIÈRES ET STAGNATION RELATIVE DE L'ÉCONOMIE HOLLANDAISE

En Hollande en 1959, un très grand gisement de gaz est découvert dans la province de Groningue au Nord du pays. Plus tard, d'autres réserves sont découvertes dans le reste du pays et en mer du Nord. Ces gisements sont exploités dans les années 1960. Le terme de syndrome hollandais apparaît dans les années 1970 lorsque l'on constate que les performances macroéconomiques du pays sont faibles malgré (ou à cause) cette rente énergétique. Après le choc pétrolier de 1973, les performances de l'économie hollandaise se détériorent. En effet, la croissance est relativement plus faible qu'ailleurs, l'indice du PIB en volume base 100 en 1970 atteint 131 en 1979, contre 140 en France et 145 en Allemagne ; le chômage progresse à partir de 1971-1972. De nombreuses recherches vont être consacrées à l'explication de ce qui est alors désigné comme le syndrome hollandais.

### 3. LES EXPLICATIONS DU SYNDROME

Le canal du taux de change peut être mobilisé de manière assez intuitive. La progression des exportations de produits primaires est associée à un excédent commercial croissant qui lui-même provoque une **appréciation** du taux de change effectif réel, nuisible à la compétitivité du reste de l'économie nationale, ce qui peut conduire sous certaines hypothèses à une détérioration des performances macroéconomiques de l'économie.

Pour analyser les conséquences de l'expansion d'un « secteur de rente » sur une petite économie ouverte, Corden et Neary (1982) proposent un modèle macroéconomique à trois secteurs. Un secteur très compétitif soumis à la concurrence internationale (exemple : gaz ou le pétrole), un secteur peu compétitif lui aussi exposé à la concurrence internationale (automobile...) et un secteur non soumis à la concurrence (biens non échangeables, services de proximité...).

La progression de la rentabilité du secteur compétitif provoque deux grands effets :

- un déplacement de la main-d'œuvre vers le secteur très compétitif au sein duquel les rémunérations progressent ;
- un effet revenu provoqué par la hausse des rémunérations de certains agents qui provoque une hausse de la demande de biens et le niveau général des prix.

La hausse des prix affecte la compétitivité du secteur exportateur le moins compétitif qui doit faire face à une progression du prix des consommations intermédiaires et des salaires. Le secteur peu compétitif soumis à la concurrence internationale se contracte freinant ainsi la croissance globale de l'économie.

D'autres facteurs sont susceptibles d'expliquer le phénomène ; la **volatilité** des prix de la ressource naturelle peut notamment introduire de l'incertitude au sein de l'économie.

#### Repères chronologiques

- 1959 : découverte d'un gisement de gaz en Hollande
- Années 1970 : ralentissement relatif de la croissance des Pays-Bas

## 38 La relance Chirac de 1975

### Point clé

La relance Chirac désigne un ensemble de mesures essentiellement d'ordre budgétaire mises en œuvre en septembre 1975 pour soutenir la demande et faire face au recul de l'activité économique observé depuis la fin de l'année 1974. Cette relance de grande ampleur achoppe sur la contrainte extérieure et annonce l'échec de la relance socialiste de 1981-1982.

### 1. LA FRANCE FACE AU PREMIER CHOC PÉTROLIER

Entre le troisième trimestre 1974 et le troisième trimestre 1975, la production industrielle baisse de 10 %. Sur l'année 1974, le rythme de la croissance du PIB se ralentit (3,1 % contre 5,4 % en 1973) et pour la première fois depuis l'après guerre le PIB recule en 1975 (-0,3 %). Le chômage progresse rapidement (300 000 chômeurs supplémentaires en 1975).

Les causes immédiates de cette **crise économique** sont à rechercher du côté du choc pétrolier. Entre septembre 1973 et janvier 1974 les prix de « l'or noir » ont presque été multipliés par 4. Dans un contexte d'internationalisation croissante des économies (à prix constant le ratio exportations sur PIB passe en France de 11,9 % en 1972 à 13,6 % en 1976) les entreprises françaises ne peuvent répercuter cette hausse de leurs coûts de production sur les prix de vente et doivent réduire leurs marges, la rentabilité des entreprises privées diminue entraînant l'atonie de l'investissement (au premier semestre 1975, la formation brute de capital fixe baisse en volume de 5 %).

Des mesures d'assouplissement sont mises en œuvre dans le domaine monétaire dès la fin 1974. Les normes d'encadrement du crédit sont assouplies. Les **taux de réserve obligatoire sont réduits** afin d'améliorer la liquidité bancaire, de réduire le coût du refinancement bancaire et in fine le coût des crédits (baisse du taux de réserve sur les dépôts à vue des résidents qui passe de 17 à 15 % en janvier 1975, de 15 à 11 % en juin, pour être abaissé à 2 % en septembre). Les taux d'intérêt diminuent fortement, le taux d'escompte de la Banque de France est abaissé graduellement de 13 % en janvier à 8 % en septembre 1975, sur la même période le taux de base des banques passe de 12,4 à 8,8 %. **Mais cette politique monétaire ne parvient pas à redynamiser l'investissement.**

### 2. UNE RELANCE DE GRANDE AMPLEUR

Le gouvernement dirigé par Jacques Chirac mobilise la **politique budgétaire** à partir du printemps 1975 puis plus nettement avec le plan de relance de septembre. Ce soutien prend la forme d'investissement publics supplémentaires (5 milliards de francs aux entreprises publiques en avril 1975 (aux PTT pour l'essentiel), puis 10 milliards de francs alloués aux équipements publics en septembre ; de mesures fiscales comme des déductions de TVA (autour 10 milliards sur l'ensemble de l'année) ; de bonifications de crédits aux entreprises. En septembre 1975 une action spécifique est conduite pour soutenir la consommation : 5 milliards de crédits sont accordés aux familles nombreuses et aux personnes âgées. La consommation constitue bel et bien le principal moteur de la croissance fin 1975 début 1976.

Au total en 1975 les dépenses budgétaires progressent en valeur nominale de 27,7 % (252,38 milliards en 1974 à 322,39 en 1975) alors que les recettes n'augmentent toujours en valeurs nominales que de 4,6 %. Alors que le budget était excédentaire en 1974 (+ 0,3 % du PIB), l'ampleur du déficit budgétaire de 1975 (- 2,9 % du PIB) témoigne de l'intensité de la politique de la relance. Par comparaison, son ampleur est environ deux fois plus importante que la relance socialiste de 1981-1982.

### 3. LA CONTRAINTE EXTERNE

La politique expansionniste de la fin de l'été 1975 soutient incontestablement l'activité économique. La production industrielle augmente de 11 % entre le troisième trimestre de 1975 et le troisième trimestre de 1976, le maximum du deuxième trimestre de 1974 est alors retrouvé. La croissance du PIB est positive dès le deuxième semestre 1975 et atteint 3,1 % au premier semestre 1976 (maintenant tirée par une conjoncture mondiale plus favorable). La hausse du chômage est freinée avec, il est vrai, l'appui d'une **politique de l'emploi** volontariste (créations d'emplois publics, protection des salariés contre les licenciements dus au ralentissement de l'activité...), le nombre de chômeurs passe de 889 000 au troisième trimestre 1975 à 928 000 au deuxième trimestre 1976.

Mais la relance budgétaire est pour partie à l'origine d'une forte progression des importations à partir de la fin de l'année 1975, le taux de couverture des importations par les exportations passe de 104,2 au troisième de 1975 à 96,4 au premier trimestre de 1976. Face à cette situation, les opérateurs sur le marché des changes anticipent que la parité du franc au sein du Serpent monétaire européen (sans doute mal choisie en juillet 1975) ne pourra pas être maintenue, ils jouent le franc à la baisse. Faute de réserves de change, les autorités françaises décident de laisser flotter le franc à partir du 15 mars 1976. Il perd près de 20 % de sa valeur face au mark sur le reste de l'année 1976. Cette dépréciation accélère l'inflation via le renchérissement du prix des importations et amplifie une détérioration des termes de l'échange alimenté par la hausse des prix des matières premières. Les soldes de la balance commerciale et de la balance courante positifs en 1975 sont déficitaires en 1976 à hauteur respectivement de - 1,31 % du PIB et - 0,96 %. Raymond Barre, qui succède à Jacques Chirac au poste de Premier ministre, va faire du rétablissement des équilibres interne et externe la priorité de sa politique économique à partir de 1977.

La relance achoppe sur la contrainte externe, elle fait apparaître l'incapacité des stratégies traditionnelles de politique économique d'inspiration keynésienne à absorber un choc d'envergure comme celui de 1974. Les structures économiques ont changé, l'ouverture s'accélère, les anticipations inflationnistes et de change ne sont plus ancrées faute d'un système monétaire international aux règles claires et crédibles. Les enchaînements à l'origine de l'échec de cette relance Chirac annoncent l'échec la relance socialiste de 1981-1982 où des mesures expansionnistes moins intenses auront des effets encore plus déstabilisants.

#### Repères chronologiques

- 1973 (octobre) : début du premier choc pétrolier
- 1975 (septembre) : mise en œuvre de mesures de relance budgétaire par le gouvernement Chirac
- 1976 (mars) : le franc sort du Serpent monétaire européen
- 1976 (août) : Raymond Barre succède à Jacques Chirac en tant que Premier ministre

## 39 La relance socialiste (1981-1982)

### Point clé

La politique de relance budgétaire mise en œuvre en France par le gouvernement socialiste en 1981-1982 se heurte à l'intensification de la mondialisation. Cet échec marque le déclin des politiques budgétaires d'impulsion et débouche sur la mise en œuvre d'une stratégie de désinflation compétitive à partir de mars 1983.

### 1. UNE RELANCE PROMISE ET ATTENDUE

#### a) Le retour de la gauche au pouvoir

François Mitterrand est élu président de la République le 10 mai 1981 et le 22 juin le parti socialiste obtient une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Pour la première fois depuis 1958, un gouvernement de gauche est au pouvoir en France.

Le programme du candidat Mitterrand suscite espoirs et craintes. Une rupture avec le capitalisme a été évoquée et sans forcément croire qu'il est possible de « changer de société », beaucoup attendent l'accroissement du pouvoir d'achat des salariés, le renouveau de la croissance (1,6 % en 1980) et la baisse du chômage (plus de 1,5 million de demandeurs d'emplois début 1981).

Les « marchés » – qui n'ont pas anticipé la victoire socialiste – paniquent. Le 11 mai les valeurs françaises chutent de 20 % à la Bourse de Paris, le franc est attaqué sur toutes les places et rejoint son cours plancher au sein du Système monétaire européen. Les réserves de change diminuent rapidement. Les capitaux fuient le pays malgré la progression spectaculaire des taux d'intérêt à court terme.

L'année 1981 est marquée par un renversement du solde des mouvements de capitaux privés à court terme qui pèsent sur l'équilibre externe. Ces mouvements constituent une expression immédiate de la force de la contrainte extérieure de l'époque.

#### b) Une conjoncture internationale difficile

La conjoncture internationale est en 1981 particulièrement défavorable. Les principaux partenaires commerciaux de la France connaissent une récession du fait notamment de la mise en œuvre de politiques de rigueur destinées à établir la stabilité des prix (États-Unis, Allemagne...). Le second choc pétrolier n'est pas terminé (voir [fiche 36](#)) et ses conséquences sont amplifiées par l'appréciation du dollar (mouvement à l'œuvre entre 1980 et 1985).

#### c) « La part du rêve »

Conscient de la situation le gouvernement de Pierre Mauroy accorde néanmoins « **la part du rêve** » (selon la formule de Jacques Delors alors ministre de l'Économie et des Finances). Des mesures d'impulsion budgétaire d'inspiration keynésienne, un élargissement du périmètre de l'État et des réformes sociales d'envergure vont être mis en œuvre, elles constituent ce que l'on appelle l'expérience socialiste de relance.

Cette relance a lieu entre juin 1981 et juin 1982 même si les mesures prises pèseront sur la balance des paiements et la situation budgétaire pour plus longtemps. En effet le plan

d'accompagnement de la dévaluation du franc (juin 1982) – déjà marqué par des dispositions restrictives – traduit la volonté de faire « une pause » dans le soutien direct de la demande. D'autres mesures « d'austérité » sont mises en œuvre par la suite comme la réduction de la durée et du taux d'indemnisation du chômage en novembre 1982.

Officiellement le « **tournant de la rigueur** » n'intervient qu'en mars 1983 (après les élections municipales) à l'occasion d'une troisième dévaluation du franc. François Mitterrand affirme l'attachement de la France au SME et à la construction européenne. La France met en œuvre une politique de désinflation compétitive et se soumet à la contrainte externe. La recherche de la stabilité des prix et de l'équilibre externe constitue désormais officiellement les objectifs prioritaires d'un nouveau gouvernement Mauroy...

## 2. UNE RELANCE BUDGÉTAIRE RETENUE

L'épisode marque le déclin des politiques budgétaires discrétionnaires en France, c'est-à-dire des mesures d'impulsion par le canal des dépenses et des transferts.

Plusieurs mesures emblématiques mises en œuvre par le gouvernement Mauroy en 1981-1982 peuvent être mentionnées.

### a) Des dispositions sociales marquantes

- Le relèvement de 10 % du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) dès le 1er juin 1981 alors que la hausse n'aurait été que de 3,5 % si les seuls mécanismes d'indexation sur le coût de la vie avaient joué.
- L'augmentation de 25 % des allocations familiales le 1er juillet et l'élévation le même jour du minimum vieillesse de 20 %.
- L'instauration par l'ordonnance du 16 janvier 1982 de la semaine de 39 heures payées 40 ainsi que d'une cinquième semaine de congés payés.

### b) Les nationalisations

La nationalisation des cinq grands groupes industriels (Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain, Compagnie générale d'électricité et Thomson), de deux compagnies financières (Suez et Paribas) et de la quasi-totalité des banques (voir [fiche 24](#)). De ce fait l'état contrôle désormais 22 % de l'investissement industriel et 16 % des emplois du secteur contre 12 et 5 % avant les nationalisations.

### c) Des restructurations budgétaires

- Des réformes fiscales favorables aux bas revenus (accroissement de la progressivité de l'impôt sur le revenu, institution de l'impôt sur les grandes fortunes, baisse de la TVA sur les produits de première nécessité (de 7 % à 5,5 %...)).
- La progression des crédits d'investissement et des aides à l'industrie (notamment vers les secteurs de l'électronique et de la sidérurgie).
- Des créations d'emplois dans les administrations et les hôpitaux (50 000 en 1981, plus du double en 1982).

Par-delà l'abondance des dispositions, J-Ch. Asselain (2001) invite à nuancer l'ampleur de cette relance, il évoque une « relance naine » arguant que les dépenses « supplémentaires » de 1981 ne représentent qu'entre 0,9 et 1 % du PIB alors qu'en 1975, les mesures associées à la « relance Chirac » représentent, quant à elles, 2,1 à 2,2 % du PIB.



### 3. UNE RELANCE À CONTRETEMPS

#### a) L'amplification des déséquilibres

Le contraste entre l'ampleur limitée de la relance et ses effets déstabilisants est saisissant.

Elle contribue à creuser les comptes des administrations (les besoins de financement de l'ensemble des administrations nuls en 1980 passe à 1,9 % du PIB en 1981 et 2,8 % en 1982) et entretient une inflation toujours alimentée par la surindexation des salaires (en 1982 les prix à la consommation progressent encore de 11,8 %).

La France doit subir les effets d'un écart inflationnistes défavorables (notamment vis-à-vis de l'Allemagne), le taux de couverture des importations de marchandises passe de 94 au deuxième trimestre de 1981 à 85,9 au deuxième trimestre de 1982, il est encore seulement de 87,4 au premier trimestre de 1983.

Les soldes intermédiaires de la balance des paiements se détériorent, le déficit courant passe de 0,6 % en 1980 à 0,8 % en 1981 et 2,1 % en 1982... Certains y voient dans une perspective keynésienne une « fuite de la relance » par les importations (en 1982, le ratio importations de marchandises sur PIB (produit intérieur brut) atteint déjà 20,8 %).

#### b) Les dévaluations du franc

Les trois dévaluations du franc en 18 mois traduisent l'ampleur des déséquilibres et le risque de l'activation d'un cercle vicieux dévaluation-inflation proche de celui déjà subie par la gauche au pouvoir dans les années 1924-1926 :

- Peut-être par excès de vertu la première n'intervient que le 4 octobre 1981 (dévaluation du franc de 3 % et réévaluation du mark Allemand de 5,5 %).
- La deuxième se déroule le 12 juin 1982 (dévaluation du franc de 5,75 % et réévaluation du mark de 4,25 %).
- La dernière a lieu le 21 mars 1983 (dévaluation de 2,5 % et réévaluation du mark de 5,5 %).

À chaque fois l'impact psychologique auprès des Français est désastreux et la démarche humiliante auprès des partenaires européens.

#### c) Un bilan contrasté

En matière d'activité le bilan de cette relance n'est pas négatif à court terme. La croissance (1,2 % en 1981, 2,5 % en 1982) est légèrement supérieure à la moyenne des grands pays industrialisés, comme ailleurs le chômage augmente en France mais un rythme nettement moins soutenu.

À plus long terme par contre, cette stratégie (de « relance intempestive » selon J.-P. Vesperini (1993)) contribue à ralentir l'activité du fait notamment de ses conséquences en matière de taux d'intérêt durablement élevés faute de crédibilité de l'engagement anti-inflationniste du pays ; les opérateurs financiers internationaux exigeront longtemps l'intégration d'une prime de risque inflationniste sur les taux Français.



**Performances macroéconomiques de la France entre 1980 et 1984**

	1980	1981	1982	1983	1984
Taux de croissance du PIB	1,6 %	1,2 %	2,5 %	0,7 %	1,3 %
Taux de chômage	6,3 %	7,4 %	8,1 %	8,3 %	9,7 %
Taux de croissance des prix à la consommation	13,6 %	13,4 %	11,8 %	9,6 %	7,4 %
Solde courant en % du PIB	- 0,6 %	- 0,8 %	- 2,1 %	- 0,9 %	- 0,1 %

Source : D'après Vesperini (1993)

La relance socialiste a échoué sur la contrainte externe, elle intervenait à contretemps du virage de la libéralisation décidé au sommet du G5 de Tokyo en 1979 et mis en œuvre très vite aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne.

**Repères chronologiques**

- 1981 (10 mai) : élection de François Mitterrand comme président de la République
- 1982 (janvier) : semaine de 39 heures et cinquième semaine de congés payés
- 1982 (juin) : dévaluation du franc et « pause » dans les mesures de soutien de la demande
- 1983 (mars) : tournant de la rigueur

## 40 La politique agricole commune

### Point clé

La politique agricole commune (PAC) s'inscrit dans une double tradition historique de protection de l'agriculture et d'articulation avec des objectifs plus larges (sécurité des approvisionnements, gestion de l'espace, respect de la biodiversité...). Pour affronter le défi de l'indépendance alimentaire, l'Europe naissante met en place au début des années 1960 une politique dont la particularité est d'être véritablement intégrée. Le secteur agricole symbolise la construction européenne pendant plusieurs décennies.

### 1. LA PAC « VICTIME » DE SES SUCCÈS (1962-1992)

La politique agricole commune parvient très vite à atteindre ses objectifs initiaux au point de voir ses fondements contestés.

#### a) La modernisation de l'agriculture européenne à travers un protectionnisme « offensif »

Les objectifs généraux de la PAC ont été définis dans le traité de Rome (25 mars 1957) et ses principes directeurs fixés lors de la conférence ministérielle de Stresa en juillet 1958. Les mécanismes de base ont été établis par les six pays fondateurs (Allemagne de l'Ouest, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) en 1960 ce qui a permis à la PAC d'entrer en vigueur dès 1962.

Cinq objectifs ont été mis en avant :

- Accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique...
- Assurer un niveau de vie équitable à la population agricole.
- Stabiliser les marchés.
- Garantir la sécurité des approvisionnements.
- Assurer des prix raisonnables dans les livraisons aux consommateurs.

Le fonctionnement de la politique agricole commune repose sur de grands principes vecteurs d'intégration au sens strict du terme :

- la libre circulation des produits agricoles à l'intérieur de la communauté européenne ;
- l'harmonisation des règles sanitaires et des normes techniques ;
- la mise en place d'une organisation commune de marché destinée à garantir l'unité de prix au sein de la zone ;
- la préférence communautaire qui conduit à la taxation des importations dont le prix est inférieur au prix intérieur européen ;
- la solidarité financière des pays membres.

**L'axe central de la politique agricole** commune repose sur la garantie des prix. Les marchés sont aménagés en organisation commune de marché (OCM), chaque produit ou groupe de produits fait l'objet d'un règlement de marché destiné à orienter les productions et à stabiliser les prix (céréales, oléagineux, porc, volailles en 1967, viande bovine,

lait en 1968...). Les OCM permettent aux institutions communautaires d'intervenir sur les mécanismes de marché. Pour écouler les excédents, les exportations sont subventionnées via des « restitutions » financières aux producteurs européens (le prix payé étant supérieur au prix mondial).

Le financement est assuré par le fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) dont les ressources sont constituées de **prélèvements obligatoires**, de droits de douane, depuis 1971 d'une fraction de la TVA de chaque état membre et d'une ressource complémentaire fonction de leur PNB depuis 1994.

### b) Des résultats inespérés : le « miracle de la PAC »

La PAC a largement contribué à la modernisation de l'agriculture européenne. Sa mécanisation s'est intensifiée, les exploitations ont été restructurées, l'irrigation et le drainage se sont développés, d'importants progrès ont été réalisés en matière de la sélection des variétés animales et des semences. Un bond en avant spectaculaire des rendements a été réalisé.

En France (principale bénéficiaire de la PAC) la productivité par actif agricole passe du tiers du niveau américain avant la Seconde Guerre mondiale à 60 % dans les années 1990.

L'accélération des gains de productivité a même placé l'agriculture en tête de la hiérarchie intersectorielle des gains de productivité devant l'industrie manufacturière ce qui semblait impensable dans les années 1950.



Photo : Mélanie Floury

La PAC a ainsi contribué à la reconquête du marché intérieur européen. Dès les années 1970 l'autosuffisance est atteinte dans de nombreuses productions et des excédents s'accumulent comme dans le secteur laitier. Le mouvement s'amplifie par la suite : au début des années 1980 un excédent apparaît dans le secteur clef des céréales.

Par le mécanisme des restitutions, les exportations agricoles progressent et l'Europe conteste la domination américaine sur les marchés mondiaux.

Les objectifs initiaux de la politique agricole commune ont été dépassés. Dès lors la nécessité d'une réforme radicale est apparue tant cette politique a fait l'objet de critiques à la fois internes et externes.

Au plan interne les stocks s'accumulent (500 000 tonnes de beurre, 15 millions de tonnes de céréales en 1991...), le coût budgétaire du soutien des prix et de la gestion des stocks est jugé excessif (la politique agricole absorbe 66 % du budget européen en 1989, soit 0,85 % du PIB de l'Union européenne). Par ailleurs **l'orientation intensive et productiviste de l'agriculture européenne commence à être dénoncée**, l'utilisation abondante des pesticides et des engrais menace l'environnement.

Au plan international les effets de distorsion du soutien des prix sont dénoncés dans le cadre des négociations du GATT, les États-Unis mènent une offensive afin de réduire les parts de marché de l'Europe dans le commerce agricole mondial.

## 2. LES RÉFORMES DE LA PAC : L'EXTENSION DU DÉCOUPLAGE DEPUIS 1992

Les différentes réformes de la PAC ont en commun de chercher à réduire le soutien par les prix en déconnectant progressivement les aides des quantités produites.

### a) Le virage de 1992

La réforme de mai 1992, initiée par le commissaire européen Mac Sharry, concerne les principes et le contenu de la politique agricole commune. Elle substitue pour partie au soutien des prix un système d'aides découplées des variations de production mais liées aux niveaux antérieurs de production et de productivité. Par ailleurs la réforme étend le système des quotas de production et promeut le gel d'une partie des terres pour les exploitations de grandes tailles. Un volet de la réforme cherche aussi à promouvoir la préservation de l'environnement et le potentiel de développement des campagnes (notamment à travers le tourisme rural).

Ces mesures permettent de contrôler l'offre agricole et les dépenses budgétaires mais elles ne font qu'atténuer les critiques adressées à la PAC. En 1999, cette politique absorbe encore 42 % du budget de l'Union européenne. La répartition des aides est maintenant mise en cause (30 % des exploitants captant près de 80 % des aides). Au niveau international le principe du soutien des prix est dénoncé par les grands pays exportateurs (Australie, Nouvelle-Zélande, Brésil...) rejoints par les pays en voie de développement d'Afrique. Le Conseil européen de Berlin en mars 1999, à la suite de débats franco-allemands assez tendus sur le financement de la PAC et l'éventuelle renationalisation de la politique agricole, décide d'une nouvelle baisse des prix d'intervention.

### b) La réforme de 2003

La réforme de la politique agricole commune de 2003 prolonge les réformes de 1992 et 1999 en augmentant le nombre de produits soumis à la discipline générale de la baisse du soutien par les prix et la compensation des pertes induites de revenus par des aides directes découplées des quantités produites (premier pilier). Le deuxième pilier propose des aides additionnelles conditionnées à des efforts qualitatifs supplémentaires en matière d'environnement, de protection des ressources naturelles.

Un objectif de la réforme est de rendre compatible les aides européennes à l'agriculture avec les pratiques en vigueur dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Le découplage de la politique de soutien devrait permettre de classer une part des aides dans la **boîte dite verte** autorisées du fait de leurs faibles effets « distorsifs » sur les échanges internationaux.

Le premier pilier de la nouvelle PAC transforme une majorité des aides directes de soutien des revenus en un paiement unique par exploitation déconnectée des choix et des niveaux de production. Elle conditionne l'attribution du paiement unique, comme des aides qui restent couplées aux surfaces et quantités, au respect de normes environnementales, de bien-être des animaux, de santé publique ou encore de maintien des terres dans de bonnes conditions agronomiques et environnementales.

En vertu du principe de subsidiarité les États disposent de vraies marges de manœuvres dans l'application de la réforme (choix de la date de mise en œuvre entre 2005 et 2007, modalités d'application du paiement unique sur une base historique individuelle c'est-à-dire en tenant compte des aides reçues avec l'ancien système).

L'accord de 2013 instituant la nouvelle PAC a confirmé le découplage d'aides – en diminution – et la mise en œuvre de variantes nationales de la PAC jusqu'en 2020 afin de relever des défis environnementaux et territoriaux.

### Repères chronologiques

- 1962 : entrée en vigueur de la PAC
- 1984 : instauration des quotas laitiers
- 1992 : réforme de la PAC. Aides découplées et promotion du gel des terres
- 1992 (novembre) : signature de l'Accord de Blair House à Washington entre les États-Unis et l'Europe qui prévoit une réduction du soutien à l'Agriculture
- 2003 : nouvelles réformes. Aides directes découplées des quantités produites. Aides additionnelles conditionnées à des efforts qualitatifs

# 41 La construction monétaire européenne

## Point clé

L'installation de l'euro en tant que monnaie unique constitue un événement historique majeur, jamais jusqu'alors un ensemble de pays aussi puissants économiquement n'avait mis en commun leur souveraineté monétaire et installé une Banque centrale supranationale.

## 1. LES DIFFICULTÉS POUR STABILISER LE CHANGE EN EUROPE

### a) Le Serpent monétaire européen

Le sommet européen de La Haye en 1969 envisage la création d'une Union économique et monétaire et le Rapport Werner (1970) trace le chemin vers une monnaie commune. Mais ces ambitions européennes sont immédiatement confrontées à la réalité de l'éclatement du système de Bretton Woods.

Les accords du Smithsonian Institut de décembre 1971 en élargissant les marges de fluctuations des monnaies de  $\pm 1\%$  autour des parités centrales, à  $\pm 2,25\%$  constituent une menace pour le développement des échanges intra-européens et la poursuite de la politique agricole commune.

L'idée du Serpent monétaire européen est de réduire ces fluctuations en établissant des marges plus faibles. Le 21 mars 1972 le Conseil des ministres de la CEE convient de réduire les marges de fluctuations des monnaies européennes de moitié par rapport à ce que prévoyait l'accord du Smithsonian Institut. Le comité des gouverneurs des Banques centrales décide, à Bâle, le 10 avril 1972 de mettre en place un mécanisme de solidarité monétaire pour stabiliser les cours de changes. Ce mécanisme réunit les six pays fondateurs plus le Royaume-Uni et le Danemark. Malgré le flottement du dollar en 1973, le Serpent monétaire subsiste mais se montre incapable de garantir véritablement la stabilité. La livre en sort en 1972, la lire en 1973, le franc français quitte définitivement le Serpent en 1976, le mark est réévalué à quatre reprises, le florin hollandais deux fois. Entre 1976 et 1979, le Serpent devient une sorte de zone mark : seuls le deutschemark, le florin, le franc belge et les couronnes scandinaves y participent). L'échec du Serpent résulte pour partie d'un défaut de coordination des politiques économiques dans un contexte particulièrement instable. Le Serpent est dissous en 1979 et remplacé par le SME.

### b) Le Système monétaire européen

La conférence de Brême (juillet 1978) puis le Conseil européen de Bruxelles (décembre 1978) décident de la mise en place d'un nouveau système entre les monnaies des pays membres, ceux-ci fixent les taux de change entre leurs monnaies et les laissent flotter par rapport au dollar. Le Système monétaire européen qui entre en vigueur le 13 mars 1979 repose au départ sur deux piliers.

L'Ecu est institué en tant qu'unité monétaire européenne : c'est une monnaie-panier qui tire son nom d'un sigle anglais European Currency Unit mais évoque aussi une ancienne monnaie française. Sa valeur est déterminée à partir d'un panier de monnaies des pays membres au prorata de leur PIB et de l'intensité de leurs échanges commerciaux. La

position de chaque monnaie vis-à-vis de l'écu permet d'identifier le ou les responsables des tensions sur les taux de change.

Des marges de fluctuations plus larges et plus réalistes que celles du Serpent sont définies pour limiter les fluctuations des cours bilatéraux : les cours ne doivent pas s'écarter de  $\pm 2,25$  % des parités centrales.

Si à l'époque les neuf pays membres participent à l'écu, certains obtiennent des aménagements en matière de change. Ainsi le Royaume-Uni ne participe pas au mécanisme de change jusqu'à son adhésion au système en octobre 1990. L'Italie obtient des marges de fluctuations plus larges de  $\pm 6$  %, elle n'entre dans les marges étroites qu'en 1990. L'Espagne et le Portugal ont eux aussi bénéficié de ces marges élargies au moment d'intégrer le mécanisme de change européen respectivement en juin 1989 et avril 1992.

Les pays qui adhèrent aux mécanismes doivent défendre la valeur de leur monnaie par rapport à toutes les autres. Pour se faire les Banques centrales disposent de possibilités d'emprunts auprès de leurs consœurs pour des montants illimités (un délai de remboursement est fixé à 75 jours mais il peut être prorogé). Les Banques centrales peuvent utiliser les fonds reçus du Fecom (Fonds Européen de coopération monétaire, remplacé par l'Institut Monétaire Européen à partir de 1994) contre un dépôt auprès de lui de 20 % de leurs avoirs en or et devises.

Entre 1979 et 1986 les ajustements ont été relativement nombreux au sein de ce système (six réévaluations du mark, quatre dévaluations du franc français...). Les trajectoires des déterminants fondamentaux des taux de change (inflation, balance des paiements...) sont alors assez hétérogènes et le système fait preuve d'une relative souplesse. Par la suite les principaux membres font savoir qu'ils souhaitent maintenir la fixité des parités. **La pérennité du système se pose désormais plus ouvertement en termes de crédibilité. Le SME se transforme alors en un système asymétrique où les pays à monnaie faible sont contraints de suivre la stratégie monétaire allemande.**

## 2. VERS LA MONNAIE UNIQUE

### a) Crises de change et menace des acquis de la construction européenne

L'acte unique européen ratifié en 1986 est constitué d'une série d'amendements et de compléments aux traités fondateurs. Il prévoit la mise en place avant le 31 décembre 1992 d'un espace sans frontière intérieure où les marchandises, les capitaux et les personnes pourraient circuler librement. Cette abolition est effectivement réalisée le 1er janvier 1993.

Cette libéralisation interne, qui se double d'un mouvement d'intensification de la mobilité internationale des capitaux, paraît difficilement compatible avec la préservation de la stabilité monétaire (rapport Padoa-Schioppa de 1987 qui réactualise l'analyse de Mundell en termes de triangle d'incompatibilité). Les crises de change de 1992-1993 au sein du SME en apportent une démonstration criante.

L'ampleur de l'attaque spéculative contre certaines monnaies implique un resserrement monétaire dont les coûts internes (sur l'activité) sont trop difficiles à supporter pour les autorités. La livre sterling et la lire italienne (septembre 1992) sont contraintes de sortir du système en 1992. Les bornes de fluctuations des cours doivent être portées à  $\pm 15$  % début août 1993 à la suite d'une troisième attaque contre le franc français que l'axe franco-allemand promoteur de l'Union monétaire ne parvient pas à contrer. Le SME change de nature et devient un régime de semi-flottement. Les évolutions du change menacent



alors de freiner les échanges intra-européens. Dans la lignée des travaux de Obstfeld (1986) une seconde génération de modèles de crises de change analyse le caractère autovalidant de ce type d'attaque.

### b) L'intégration monétaire pour préserver les acquis de l'intégration réelle

En avril 1988, le Conseil européen confie à un comité, présidé par Jacques Delors, le soin « d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener à l'Union économique et monétaire ». L'Union monétaire pouvait prendre trois formes principales. Conserver les monnaies nationales mais en établissant des parités fixes établies de manière définitive. Ajouter aux monnaies nationales une monnaie commune (l'écu), cette position est défendue notamment par le Royaume-Uni. Enfin établir une monnaie unique européenne. Le rapport Delors, présenté en juin 1989, opte pour la solution d'une monnaie unique et définit trois étapes pour y parvenir :

- Une première étape instaurerait la liberté des mouvements de capitaux et développerait la coordination des politiques économiques dans le contexte institutionnel existant.
- Une deuxième étape prévoit le renforcement de la coordination des politiques économiques et la mise en place de nouvelles d'institutions préparant la monnaie unique.
- Une troisième étape est constituée par le passage à des parités irrévocablement fixées, les États transférant leurs prérogatives monétaires au Système européen de banques centrales. Les réserves de change sont mises en commun et la monnaie unique se substitue aux monnaies nationales.

Ce rapport sert de base au traité de Maastricht signé en février 1992, il prévoit la création d'une monnaie unique (appelé alors écu mais le sommet de Madrid en décembre 1995 opte finalement pour le nom euro) et fixe le 1er janvier 1999 comme date butoir pour l'Union monétaire... Il définit un calendrier de l'intégration monétaire. Le traité retient la date du 1er janvier 1994 pour le passage à la deuxième étape, il définit cinq critères de convergence dans les domaines monétaire et financier. Le passage à la monnaie unique doit s'effectuer au plus tôt le 1er janvier 1997 si sept pays satisfont les critères de convergences.

Si l'on se réfère à la théorie des zones monétaires optimales les avantages attendus de la monnaie unique sont :

- Les suppressions des coûts de transactions liés aux opérations de change.
- Les effets catalyseurs de l'intensification de la concurrence en matière de productivité.
- La baisse de la prime de risque sur les taux d'intérêt pour les pays de la zone qui avaient une monnaie faible.
- En plus dans le cas de l'Europe, il convient d'ajouter la possibilité de bénéficier des avantages d'une monnaie internationale si l'euro parvient à avoir ce statut (objectif proclamé alors).

Les coûts pour les pays membres sont faibles car depuis les années 1980 au sein du SME ils ne disposaient plus de véritables marges de manœuvre de politique monétaire et pouvaient difficilement utiliser le change comme variable d'ajustement en cas de choc.

## 3. L'INSTALLATION DE L'EURO

Le 3 mai 1998, onze pays sont officiellement qualifiés parmi les quinze d'une Union européenne qui s'est élargie depuis 1995 à la suite de l'adhésion de la Suède, l'Autriche et la Finlande. Les pays participant à l'euro sont l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne,



la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal ainsi que l'Autriche et la Finlande qui participent au mécanisme de change alors que leur monnaie ne fait pas partie de la composition de l'euro. Une interprétation politique du respect des critères de convergence prévaut : la Belgique et l'Italie ont un ratio d'endettement très supérieur à 60 %... **Cette séquence montre que les avancées de l'intégration reposent plus sur un choix politique que sur des strictes considérations en termes d'efficacité économiques (Machlup (1977)).**

Le 1<sup>er</sup> janvier 1999, des taux de conversion irrévocables sont établis entre les onze monnaies (rejointe par la monnaie grecque en janvier 2001) même si l'euro n'existe encore que sous sa forme scripturale. Les billets et les pièces sont mis en circulation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 1<sup>er</sup> juillet 2002 les monnaies nationales disparaissent totalement de la circulation.

### Repères chronologiques

- 1970 : présentation du rapport Werner qui propose l'institution d'une monnaie commune européenne
- 1972 : adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande
- 1972 : mise en place du Serpent monétaire européen
- 1979 (mars) : mise en place du Système monétaire européen
- 1989 : présentation du rapport Delors
- 1992 : signature du traité de Maastricht
- 1992-1993 : crises de change au sein du SME
- 1999 : création de l'euro

## 42 L'intégration européenne

### Point clé

La construction européenne apparaît à la fois comme l'expérience la plus précoce et la plus achevée d'intégration économique régionale. Les avancées de plus de quarante ans d'intégration réelle sont couronnées en 1999 par l'instauration d'une monnaie unique. Le processus de construction semble, par ailleurs, marqué par une alternance entre phase d'approfondissement de l'intégration et phase d'élargissement de l'Union.

### 1. LA RECHERCHE D'UNE VOIE D'INTÉGRATION, AUX RACINES DE L'EUROPE ÉCONOMIQUE

#### a) Les premières formes de coopération

Au sortir de la guerre l'union des pays européens apparaît comme le meilleur moyen de garantir la paix et la prospérité. Mais comment rapprocher les États ? Une grande Europe aurait pu naître sous l'impulsion des États-Unis si l'URSS avait accepté que les pays de l'Est bénéficient du **plan Marshall** ; c'est d'ailleurs pour gérer cette aide que l'Organisation Européenne de Coopération Économique est créée en avril 1948. Cet organisme de coopération rassemble 18 pays européens.

L'Union européenne des paiements, établie en 1950, approfondie cette coopération entre États de l'OECE via la mise en place d'un système de clearing multilatéral en matière de règlement des échanges internationaux. Ce dispositif relâche la contrainte externe des pays membres et permet de dynamiser l'ouverture. Durant ces années 1950 l'Europe présente un déficit commercial vis-à-vis des États-Unis mais il est plus que compensé par un excédent du poste services et « autres invisibles » ce qui lui permet d'accroître assez rapidement ses réserves monétaires. Les pays de l'OECE peuvent ainsi retrouver la convertibilité de leur monnaie en 1959.

La création de la première institution européenne le Conseil de l'Europe en mai 1949 révèle une première double exigence difficile à concilier en matière de construction européenne : comment promouvoir une organisation fédérative et préserver la souveraineté des États. Ce Conseil de l'Europe est une assemblée qui réunit les gouvernements et les parlements nationaux mais ne dispose que d'un pouvoir consultatif, seul son Conseil des ministres possède des pouvoirs dans le domaine très restreint de la protection des droits de l'homme.

L'intégration aurait pu être politique si une Europe de la défense avait vu le jour. Le plan Plevén aboutit à la création d'une Communauté européenne de défense (CED) afin notamment d'encadrer le réarmement de l'Allemagne (traité de Paris du 27 mai 1952). Mais le refus du Parlement Français de ratifier ce traité met fin à la CED.

#### b) Vers un rapprochement de nature économique

Conformément à la philosophie de Jean Monnet, l'intégration va être de nature économique autour de réalisations très concrètes.

Le plan Schuman de mai 1950 propose de créer une solidarité européenne en mettant en commun la production dans l'industrie lourde. La France manque à l'époque de charbon pour sa sidérurgie et souhaite obtenir du charbon allemand en toute sécurité en créant un marché

libre de la houille et de l'acier entre six pays (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République Fédérale Allemande). Ce projet est négocié par Schuman avec d'autres « pères de l'Europe » allemand Adenauer et l'italien De Gasperi. Le traité de Paris du 18 avril 1951 établit les institutions de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

La dimension économique de l'intégration est par la suite privilégiée. Le traité de Rome, signé le 25 mars 1957, institue une Communauté Économique Européenne, appelée également « marché commun » des six. L'objectif est de libéraliser les échanges en créant une union douanière.

## 2. LE PROCESSUS : APPROFONDISSEMENT VERSUS ÉLARGISSEMENT

### a) Progrès et promesses de l'intégration économique

En 1960 un autre projet d'intégration voit le jour en Europe : l'**AELE** qui rassemble sept pays (dont le Royaume-Uni, qui avait refusé de participer aux négociations préparatoires au traité de Rome). La CEE répond à cette initiative par l'approfondissement de sa propre intégration. En 1962 la PAC est mise en place (voir **fiche 40**). De 1959 à 1968 les tarifs douaniers sont abolis entre les six qui réalisent dès le 1er juillet 1968 l'union douanière soit avec un an et demi d'avance. Un tarif extérieur commun modéré est mis en place à cette époque. En 1967, la Commission européenne est créée afin de faire avancer l'harmonisation des structures des pays membres. L'intensification des échanges commerciaux est forte au sein de la CEE et y apparaît comme un puissant facteur de croissance.

Afin de favoriser plus encore le développement des échanges les six décident en 1969 de préparer une Union économique et monétaire. Le rapport Werner (1970) propose l'institution d'une monnaie commune qui coexisterait avec les monnaies nationales. Au sommet de Paris en octobre 1971 les chefs d'états et de gouvernement décident de mettre en place une politique régionale et de réaliser l'Union européenne avant 1980.

### b) L'élargissement et ses difficultés

En réalité, malgré ces grandes ambitions, les années 1970 sont marquées par une stagnation relative de l'intégration. Jusqu'en 1986 la construction européenne passe par un élargissement. Trois nouveaux membres rejoignent la CEE en 1972 : le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark. La dynamique d'intégration apparaît dès lors réduite. Le serpent monétaire européen mis en place au printemps 1972 échoue à garantir la stabilité des cours de change. À partir de 1979 le SME connaît lui aussi de très nombreux ajustements. Un contexte international d'instabilité et de ralentissement du rythme de la croissance ne favorise pas les concessions nationales. Le Royaume-Uni remet en cause avec fracas la solidarité financière au sein de la CEE. En 1980 les Anglais reçoivent 8 % des dépenses de la communauté, alors que leur part dans le PNB est de 16 % et qu'ils contribuent au budget à hauteur de 21 %. Margaret Thatcher demande sur cette base le remboursement de la contribution nette du Royaume-Uni. L'hétérogénéité structurelle de la zone apparaît criante à la suite de l'intégration de la Grèce en janvier 1981 puis de l'Espagne et du Portugal en janvier 1986. Il devient indispensable de développer une politique régionale ambitieuse pour résorber les écarts de développement et d'impulser une dynamique d'approfondissement de l'intégration.

## 3. L'INTÉGRATION MONÉTAIRE POUR PRÉSERVER LES ACQUIS DE L'INTÉGRATION RÉELLE

### a) Les avancées de la libéralisation

L'acte unique européen ratifié en 1986 est constitué d'une série d'amendements et de compléments aux traités portant création de la CECA, de la CEE et d'Euratom, il prévoit

la mise en place avant le 31 décembre 1992 d'un espace sans frontière intérieure où les marchandises, les capitaux et les personnes pourraient circuler librement. Cette abolition est réalisée le 1er janvier 1993.

Cette libéralisation interne qui se double d'un mouvement d'intensification de la mobilité internationale des capitaux paraît difficilement compatible avec la préservation de la stabilité monétaire. Les crises de change de 1992-1993 au sein du SME confirment ces craintes.

### b) Le rapport Delors

En avril 1988, le Conseil européen confie à un comité, présidé par Jacques Delors, la responsabilité « d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener à l'Union économique et monétaire ». Le rapport Delors présenté en juin 1989 opte pour la solution d'une monnaie unique européenne et définit trois étapes pour y parvenir. Une première étape instaurerait la liberté des mouvements de capitaux et développerait la coordination des politiques économiques dans le contexte institutionnel existant. Une deuxième étape prévoit le renforcement de la coordination des politiques économiques et la mise en place de nouvelles institutions préparant la monnaie unique. La troisième étape est constituée par le passage à des parités irrévocablement fixées, les États transféreraient alors leurs prérogatives monétaires. Les réserves de change seraient mises en commun et la monnaie unique se substituerait aux monnaies nationales. Le projet ainsi défini suit largement la trajectoire de l'intégration systématisée par Balassa dans l'ouvrage *The Theory of Economic Integration* (1961) : l'intégration monétaire couronne l'intégration réelle.

### c) Le traité de Maastricht

Ce rapport Delors sert de base au traité de Maastricht signé en février 1992 qui prévoit la création d'une monnaie unique (appelé alors écu mais le sommet de Madrid en décembre 1995 opte finalement pour le nom euro) et fixe le 1er janvier 1999 comme date butoir pour l'Union monétaire... Il définit un calendrier de l'intégration monétaire. Le traité retient la date du 1<sup>er</sup> janvier 1994 pour le passage à la deuxième étape. Il définit cinq critères de **convergence** à respecter par les États dans les domaines monétaire et financier.

### d) Le succès de l'installation de l'euro

Le 3 mai 1998, onze pays sont officiellement qualifiés parmi les quinze d'une Union européenne qui s'est élargie depuis 1995 à la suite de l'adhésion de la Suède, l'Autriche et la Finlande. Les pays qualifiés pour l'euro sont l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Autriche et la Finlande qui participent au mécanisme de change alors que leurs monnaies ne font pas partie de la composition de l'euro. Une interprétation politique du respect des critères de convergence a prévalu : la Belgique et l'Italie avaient un ratio d'endettement très supérieur à 60 %.

Le 1er janvier 1999, des taux de conversion irrévocables sont établis entre les onze monnaies (rejointe par la monnaie grecque en janvier 2001) même s'il n'existe encore que sous sa forme scripturale. Les billets et les pièces sont mis en circulation à partir du 1er janvier 2002 et le premier juillet 2002 les monnaies nationales disparaissent totalement de la circulation.

#### Critères de convergence de Maastricht

- Le déficit budgétaire brut ne doit pas être supérieur à 3 % du PIB
- La dette publique ne doit pas être supérieure à 60 % du PIB
- L'inflation ne doit pas être supérieure de plus de 1,5 point à la moyenne des trois économies les moins inflationnistes

- Le taux d'intérêt à long terme ne doit pas être supérieur de plus de 2 points à la moyenne des trois économies ayant les taux les plus faibles
- En matière de change le pays doit respecter les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du SME pendant au moins deux ans sans dévaluation
- Le passage à la monnaie unique doit s'effectuer au plus tôt le 1er janvier 1997 si sept pays satisfont les critères de convergences

#### 4. LES DÉFIS DE L'INTÉGRATION POLITIQUE EUROPÉENNE

En mai 2004, dix nouveaux pays adhèrent à l'Union européenne (Chypre, Estonie, Hongrie, Malte, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie). Ils sont rejoints par la Bulgarie et la Roumanie en 2007, puis la Croatie en 2013. Avec 28 pays la population de la zone dépasse 500 millions d'habitants. Le PIB de l'UE atteint, lui, en 2014 18 412 milliards de dollars (23,6 % du PIB mondial), contre 17 419 milliards de dollars pour les États-Unis. L'Union européenne paraît en mesure de contester la puissance économique des États-Unis et d'influencer davantage les relations commerciales et financières internationales. Mais pour l'heure l'absence d'intégration politique semble préjudiciable à l'affirmation de l'euro en tant que monnaie internationale et, plus largement, à l'influence européenne dans le monde.

Le non-respect du Pacte de Stabilité et de Croissance par de nombreux pays (dont l'Allemagne et la France) et finalement l'absence de sanction illustrent la prégnance des préoccupations nationales et la difficulté de voir émerger une véritable autorité politique supranationale.

L'échec du projet de traité Constitutionnel en 2005 (le vote négatif de la France et des Pays-Bas) stoppe la dynamique d'intégration et éloigne notamment l'horizon de l'intégration politique. Cette séquence reste cependant conforme à l'histoire de la construction européenne qui n'a pu associer véritablement approfondissement de l'intégration et élargissement.

L'adhésion des douze nouveaux membres pose de nouveau avec acuité la question de la résorption des écarts de développement et de l'hétérogénéité structurelle de l'Union. Ce nouvel élargissement amène aussi à une interrogation sur la définition des frontières européennes (géographiques, culturelles...) et sur l'horizon de l'intégration politique. La crise des dettes souveraines a, quant à elle, montré les défaillances institutionnelles de l'Europe et pose la question de l'horizon de l'intégration budgétaire et de l'intégration politique.

Le résultat négatif du referendum britannique de juin 2016 illustre les doutes des populations sur la pertinence de la construction politique européenne. Un risque d'éclatement de l'Union est aujourd'hui perceptible. L'intégration européenne – seule voie possible – pour faire contrepois aux puissances russe, chinoise et américaine doit trouver un nouveau souffle.

#### Repères chronologiques

- 1951 (18 avril) : traité de Paris qui établit la CECA
- 1957 (25 mars) : traité de Rome qui institue la Communauté Économique Européenne
- 1972 : adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande
- 1992 : traité de Maastricht
- 1999 : création de l'euro
- 2004 : élargissement de l'Union européenne à 10 pays de l'Est de l'Europe

# 43 La Banque centrale européenne et l'euro

## Point clé

La création de l'euro et l'instauration d'une Banque centrale européenne constituent un événement de grande portée historique. Jamais un ensemble aussi puissant de pays n'avait mis en commun leur souveraineté monétaire.

## 1. UNE BANQUE CENTRALE SUPRANATIONALE POUR UNE MONNAIE UNIQUE

La Banque centrale européenne est instituée le 1er juin 1998. Elle a pour mission de contrôler l'émission de monnaie dans la zone et d'en préserver la valeur. La valeur de la monnaie se définissant comme l'inverse du niveau général des prix, son maintien implique la mise en place d'une politique de lutte contre l'inflation.

La Banque centrale européenne est dotée d'une personnalité juridique et bénéficie d'un statut supranational. Elle appartient à l'Eurosystème et au SEBC (Système européen des banques centrales). L'Eurosystème rassemble les Banques centrales nationales de la zone euro et la BCE. Le SEBC intègre les Banques centrales nationales de l'ensemble des États membres de l'Union européenne et la BCE.

Les missions de l'Eurosystème consistent d'après le traité de Maastricht à définir et à mettre en place la politique monétaire de la zone euro, à conduire les opérations de change, à détenir et gérer les réserves de change des États membres et à promouvoir le bon fonctionnement du système de paiements.

La BCE autorise l'émission des billets de banque en euros. Le SEBC émet ces billets qui seuls ont cours légal dans la zone euro. Les pièces sont émises par les États membres mais la BCE doit donner son approbation concernant le volume de l'émission.

## 2. LES RACINES ALLEMANDES DE LA CULTURE MONÉTAIRE EUROPÉENNE

Le siège de la BCE se situe à Francfort. Cette localisation rappelle combien l'identité monétaire européenne est tributaire de l'histoire monétaire allemande. La forte autonomie de la BCE et l'introduction d'une discipline budgétaire dans le Pacte de Stabilité et de Croissance (1997) ont été mises en place sous l'influence de l'Allemagne afin de crédibiliser l'engagement anti-inflationniste de l'Union européenne.

### Dispositions du Pacte de Stabilité et de Croissance

- Le déficit budgétaire brut des administrations publiques des pays membres ne doit pas être supérieur à 3 % du PIB.
- Le ratio dette publique sur PIB ne doit pas être supérieur à 60 % du PIB.

L'Allemagne est viscéralement attachée à la stabilité des prix depuis l'épisode d'hyperinflation des années 1922-1923.

Une filiation avec la conduite de la Bundesbank a contribué à ce que la Banque centrale européenne relève avec succès le défi de la confiance dans l'euro.

Plus largement, un rapprochement peut être effectué entre la trajectoire de l'intégration européenne et celle de l'intégration allemande au XIX<sup>e</sup> siècle : dans les deux cas l'intégration réelle a précédé l'intégration monétaire.

### 3. LA FORTE AUTONOMIE DE LA BCE

Afin de garantir la crédibilité de l'engagement anti-inflationniste de la BCE, une forte autonomie lui a été octroyée surtout au plan opérationnel. **Elle apparaît aujourd'hui comme l'une des Banques centrales les plus autonomes du monde.**

Plusieurs facteurs fondent la forte autonomie institutionnelle de la BCE. Au sein du SEBC les gouverneurs nationaux sont nommés pour une durée relativement longue d'au moins cinq ans et ne sont pas révocables (sauf en cas de faute grave). Les membres du Directoire, nommés par le Conseil européen, le sont pour une période de 8 ans. Ce mandat est non renouvelable ce qui évite de les voir prendre en compte les préférences de politique économique des responsables politiques afin de s'assurer une nouvelle nomination. L'autonomie opérationnelle renvoie à l'implication de la Banque centrale dans la définition des objectifs de politique monétaire et à ses marges de manœuvre dans la mise en application de cette même politique à travers notamment le choix des instruments. La Banque centrale européenne dispose d'une compétence exclusive dans la définition et la conduite de la politique monétaire. Elle choisit l'objectif d'inflation et les instruments qui lui semblent les plus adéquats. Au sein de la zone les liens financiers avec les pouvoirs publics ont été distendus, le SEBC ne peut pas accorder de crédits aux gouvernements nationaux, la possibilité d'avance directe est exclue. Par contre les titres publics peuvent être admis dans le cadre des procédures de refinancement.

### 4. LA RECHERCHE D'UN EURO FORT

Le 3 mai 1998, onze pays sont officiellement qualifiés pour participer à l'euro. Le 1er janvier 1999 des taux de conversion irrévocables sont établis entre les onze monnaies même si l'euro n'existe encore que sous sa forme scripturale. Les billets et les pièces sont mis en circulation à partir du 1er janvier 2002 et le 1er juillet 2002 les monnaies nationales disparaissent totalement de la circulation. La Grèce a rejoint l'euro en 2001, la Slovénie en 2007, Chypre et Malte en 2008, la Slovaquie en 2009, l'Estonie en 2011, la Lettonie en 2014 et la Lituanie en 2015.

Les missions de la BCE renvoient à un objectif général de préservation de la valeur de l'euro à long terme et partant à son affirmation en tant que **monnaie forte**. Une monnaie forte peut être définie comme une monnaie qui conserve son pouvoir d'achat sur la longue période.

L'article 105 du traité pose que « l'objectif principal du SEBC est de maintenir la stabilité des prix ». La stabilité monétaire est définie au départ comme une hausse de l'indice harmonisé des prix à la consommation inférieure à 2 % par an sur le moyen terme mais en juin 2003, au terme d'un processus d'évaluation, le Conseil des gouverneurs a précisé l'objectif en évoquant une inflation « proche de 2 % ».

L'objectif de stabilité des prix assigné au Système européen de banques centrales a été atteint entre 1999 et 2016. L'euro a résisté à la crise des dettes souveraines au sein de la zone (voir **fiche 48**).

#### Repères chronologiques

- 1997 : signature du **traité d'Amsterdam** qui définit un Pacte de Stabilité et de Croissance
- 1998 (juin) : institution de la Banque centrale européenne
- 1999 : création de l'euro



# 44 La seconde mondialisation

## Point clé

L'actuelle mondialisation – entamée depuis les années 1970 – constitue une caractéristique saillante du capitalisme. Sur le plan commercial et sur le plan financier, elle atteint aujourd'hui une intensité record.

## 1. UNE OUVERTURE COMMERCIALE SANS PRÉCÉDENT

Après 1945, une dynamique de réouverture commerciale des économies capitalistes s'enclenche. Les flux internationaux de marchandises et de services connaissent une véritable envolée : entre les années 1950 et le début du **xxi<sup>e</sup>** siècle, la valeur du commerce mondial a connu une croissance deux fois supérieure à celle de la valeur du PIB mondial. Cette nouvelle expansion du commerce international se singularise par sa durée et sa régularité. La continuité du processus implique qu'on ne peut assigner sans arbitraire une date précise au début de la « seconde mondialisation ». Mais il est clair que la reprise du commerce international a devancé celle des investissements directs (notamment américains) dans les années 1960 et la libération des flux de capitaux au seuil des années 1980 seulement.

Le commerce mondial de biens et de services représente en 2012 31 % du PIB mondial contre 18 % à la fin des années 1980. La phase actuelle de mondialisation commerciale dépasse en intensité tous les précédents historiques.

Sous l'impulsion des États-Unis, les nouvelles institutions internationales promeuvent le libre-échange et le multilatéralisme. Sous l'égide du GATT, crée en 1947, huit rounds de négociations internationales permettent le recul des pratiques les plus nocives (dumping, quotas) et un abaissement très important des droits de douanes : de l'ordre de 40 %, en moyenne, en 1947, ils se situent à 5 % en 1994. À partir de 1995, l'OMC prend le relais pour accentuer ce désarmement douanier. Les plans d'ajustement du FMI imposent, quant à eux, un volet libéralisation des échanges et la multiplication des accords commerciaux régionaux accélère, de fait, le développement du libre-échange.

L'amélioration des infrastructures de transports (réseaux routiers, gigantisme du transport maritime, développement du transport aérien) concourt aussi à l'intensification des échanges. Les coûts moyens de transport représentaient 7,6 % de la valeur des importations mondiales en 1953, contre seulement 3 % au cours des années 2000. De manière toute aussi frappante, depuis la fin des années 1940, le coût du transport aérien a baissé de 85 %.

## 2. LES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES DU COMMERCE MONDIAL

Cet essor global des échanges s'accompagne bien entendu de mutations structurelles. Ce sont d'abord les échanges de produits manufacturés entre pays avancés (européens notamment) qui forment la composante la plus dynamique du commerce mondial. La contribution des services est restée faible et constante : ceux-ci ne représentent depuis les années 1950 qu'entre 20 et 25 % des exportations mondiales. La tertiarisation des économies semble ainsi, par un simple effet de structure, borner l'ouverture commerciale des économies.

Les firmes multinationales (FMN) sont devenues des acteurs clefs de la mondialisation, le commerce intrafirme c'est-à-dire entre filiales d'une même entreprise représente



aujourd'hui un tiers des échanges extérieurs des pays développés. On compte environ 65 000 FMN dans le monde, qui disposent d'un total de 850 000 filiales. Des réseaux transnationaux se constituent, échappant de plus en plus au contrôle des États. La question de l'attractivité des sites nationaux se pose avec beaucoup plus d'acuité.

La mise en place d'une division internationale des processus de production sous l'égide des FMN illustre la faiblesse des coûts de transport et accélère l'érosion des avantages comparatifs. Pour de nombreux biens industriels, elle entraîne l'inversion des soldes commerciaux, au profit des économies émergentes notamment asiatiques (Chine, Inde...).

### 3. LA GLOBALISATION FINANCIÈRE

La réouverture financière des économies est beaucoup plus tardive que leur réouverture commerciale. Au sein du système de changes fixes de Bretton Woods, les entraves aux mouvements de capitaux sont maintenues. Les autorités redoutent les effets déstabilisants des mouvements de capitaux et souhaitent pouvoir combiner stabilité des cours de change et autonomie des politiques monétaires.

Le coup d'envoi de la réouverture financière des économies est donné en 1979 : à la suite du Sommet des cinq pays les plus industrialisés de Tokyo, la Grande-Bretagne de Margaret Thatcher lève les contrôles des opérations de change. La vague de libéralisation s'étend dans les années 1980, parfois sous la pression d'institutions financières internationales comme le Fond Monétaire International. Les mouvements de capitaux s'intensifient. L'évolution du simple montant quotidien des opérations de change (comptant, terme, swaps) frappe les esprits.

**Montant quotidien des opérations de change au niveau mondial**

1979	117 milliards de \$ par jour
1989	590 milliards de \$ par jour
1998	1 490 milliards de \$ par jour
2013	5 300 milliards de \$ par jour

Ces mouvements de capitaux constituent un facteur d'accélération de la croissance mondiale mais aussi un puissant facteur d'instabilité.

### 4. UNE CONTRAINTE EXTERNE FORTE POUR LES ÉTATS

L'intensification de la mondialisation entraîne une réduction des marges de manœuvre de politique économique pour les États.

Au niveau des politiques structurelles, les États doivent rendre attractive leur économie, attirer les capitaux étrangers, favoriser l'implantation de firmes multinationales. Pour cela, il convient parfois de baisser le coût du facteur travail (salaires plus cotisations sociales), de réduire la fiscalité (impôts sur les bénéfices) et d'introduire plus de concurrence et de flexibilité sur les marchés. De ce fait, au Nord certains acquis sociaux peuvent être remis en cause (détérioration des conditions de travail, protection sociale moins forte...).

Au niveau des politiques conjoncturelles, l'ouverture commerciale des économies rend moins efficace la **politique budgétaire**. Les relances traditionnelles échouent car elles profitent de plus en plus aux importations qui dans le cas de la France représentent aujourd'hui plus de 25 % du PIB et dans celui de la Belgique environ 80 % du PIB (voir **fiches 38 et 39**).

Les avancées de l'intégration financière ont aussi des conséquences dans les domaines de la politique monétaire et du change. Si l'on se réfère à la notion de **triangle des incompatibilités** (développée par Mundell), dès lors que la mobilité des capitaux est extrêmement forte et s'impose comme une donnée, les autorités ont un choix restreint. Soit elles conservent des marges de manœuvre de politique monétaire et acceptent de subir l'instabilité des cours de change (la zone euro apparaît aujourd'hui dans ce cas). Soit elles assurent la stabilité du change mais alors elles doivent se priver de la possibilité d'utiliser le taux d'intérêt pour stabiliser les prix ou soutenir l'investissement et la consommation (c'est le cas de beaucoup de pays émergents d'Asie par exemple, c'était largement le cas de la France à l'époque du système monétaire européen 1979-1998).

## 5. LA RÉGIONALISATION DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

La montée de la contrainte externe pose la question de l'échelle pertinente de la régulation. Elle est à l'origine d'une intensification de l'intégration économique régionale (c'est-à-dire une union d'économies nationales) à partir de la fin du début des années 1990. De nombreux accords régionaux sont alors signés. Le MERCOSUR est installé en 1991 (marché commun d'Amérique du Sud), il regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. En 1992, l'**ASEAN** (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qui rassemble dix pays, devient une zone de libre-échange. L'**ALENA** (Association nord-américaine de libre-échange) est créée la même année.

L'Union européenne reste l'exemple le plus achevé d'intégration régionale. Le processus d'intégration a été entamé dès les années 1950 avec notamment la signature du traité de Rome en 1957. La Communauté économique européenne s'est élargie à de nouveaux membres dans les années 1970-1980 et les échanges se sont intensifiés au sein de la zone. Pour assurer la stabilité du change et favoriser ainsi les échanges de marchandises un Système monétaire européen a été mis en place en 1979. Mais la spéculation sur le change a paru menacer le projet européen à l'occasion en particulier des violentes crises de change de 1992-1993. La nécessité de créer une monnaie unique s'impose alors. L'euro est entré en vigueur le 1er janvier 1999.

Une Union économique et monétaire comme l'UE permet en théorie de retrouver des marges de manœuvre en matière de **politique conjoncturelle**, au sein d'une zone – relativement fermée – la politique budgétaire est censée être plus efficace. Mais pour l'instant le budget européen reste embryonnaire (à peine plus de 1 % du PIB de la zone), tributaire d'une avancée de l'intégration politique. Si pour certains la régionalisation permet de se protéger contre certaines conséquences de la mondialisation, pour d'autres elle en constitue le tremplin.

## 6. DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES CONTESTÉES

Les institutions en charge de réguler les relations financières internationales, le FMI et la Banque mondiale notamment, n'ont pas été capables de régler les problèmes monétaires et financiers apparus à partir des années 1980 : endettement des pays pauvres, accentuation de l'instabilité financière, crises de change.

À l'origine en 1944, le FMI était chargé d'assurer la continuité des paiements internationaux en assistant par des crédits et des conseils des pays en difficulté pour équilibrer leur balance des paiements. La Banque mondiale était plus en charge de financer l'aide au développement des pays du **tiers-monde**. Si la mise en œuvre des politiques d'ajustement

structurel depuis les années 1980 a entraîné une certaine complémentarité entre les deux institutions elle leur a également attiré de nombreuses critiques.

Le Consensus de Washington cristallise les controverses. Ce terme apparaît en 1989 forgé par l'économiste Williamson, il désigne les politiques libérales imposées aux pays en développement par les deux institutions (privatisation, rigueur monétaire, discipline budgétaire...). L'économiste Joseph Stiglitz a dénoncé le fait que ces « thérapies de choc » accentuaient la pauvreté et l'instabilité au Sud, il a contribué à leur abandon progressif au début du xx<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui de nombreux défis restent à relever pour ces institutions : l'annulation de la dette des PVD, l'accumulation de déficits courants par les États-Unis, la volatilité des cours de change, la constitution d'un véritable prêteur en dernier ressort au niveau international et la question de leur légitimité même car le Sud souligne qu'elle qu'elles servent les intérêts du Nord.

Dans le domaine commercial le GATT est parvenu à promouvoir les idées de multilatéralisme et de libre-échange. L'OMC a tenté de poursuivre la politique de libéralisation des échanges dans le cadre du cycle de négociation de Doha : les enjeux principaux concernaient les échanges agricoles et de services.

Par beaucoup d'aspects, pour l'Europe, la période actuelle ressemble à la longue stagnation des années 1870-1880 (ralentissement de la croissance, concurrence des émergents, instabilité...). Comme durant la première mondialisation des débats s'esquissent à propos d'un durcissement des politiques commerciales.

### Repères chronologiques

- 1978 : ouverture de l'économie chinoise
- 1979 : sommet du G5 de Tokyo qui marque un changement d'orientation des politiques économiques (priorité accordée à la stabilité des prix et mise en place de mesures de libéralisation)
- 1989 : chute du mur de Berlin qui symbolise l'effondrement des économies de type soviétique
- 1994 : accords de Marrakech qui institue l'OMC
- 1999 : création de l'euro

# 45 L'intégration financière internationale

## Point clé

L'intégration financière internationale désigne un processus de mise en communication de plus en plus poussée des différents marchés financiers nationaux (levée des contrôles, mobilité effective des capitaux, capacité des opérateurs à arbitrer les opportunités de profit). Au stade le plus avancé de l'intégration, les espaces nationaux doivent être unifiés dans un marché international sur lequel la loi du prix unique est en vigueur.

## 1. LA MESURE DE L'INTÉGRATION FINANCIÈRE INTERNATIONALE

La mobilité internationale des capitaux peut être appréhendée de deux grandes manières. D'abord à travers la mesure de l'évolution de l'intensité des mouvements de capitaux ; ainsi le fait que le montant quotidien des opérations de change (comptant, terme, swaps) augmente fortement depuis plus de 30 ans constitue un indice présomptif du phénomène (entre 1979 et 2013 il est passé de 117 milliards de dollars à près de 5 300 milliards de dollars). De même le fait que la valeur des stocks mondiaux d'IDE passe de 10 % du PIB mondial en 1990 à 31 % en 2011 révèle une mobilité plus forte.

En économie internationale l'intégration financière internationale peut ensuite être approchée à travers les conséquences de la mobilité des capitaux sur trois grandes relations macroéconomiques :

- la dispersion de la valeur absolue des soldes courants ; la contrainte de soutenabilité des déficits courants pouvant être relâchée par la mobilité des capitaux ;
- la force du lien entre l'épargne nationale et l'investissement national (relation dite de Feldstein-Horioka) ;
- la relation de parité des taux d'intérêt couverte (égalité des rendements aux variations du change près pour un même actif financier situé sur deux marchés nationaux).

Ces indicateurs ont, à des degrés divers, des problèmes de robustesse.

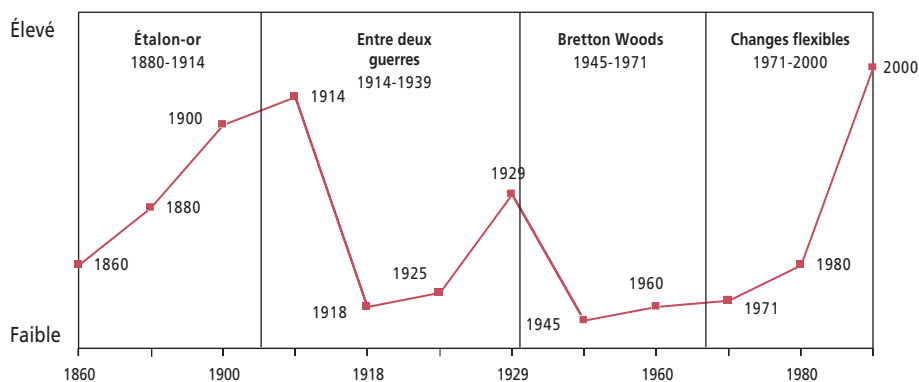
Obstfeld et Taylor (2002) proposent une vision d'ensemble de l'évolution historique de l'intégration financière internationale à partir d'une synthèse subjective de ces quatre approches (graphique ci-après).

## 2. UNE INTÉGRATION FINANCIÈRE PLUS ÉLEVÉE QUE JAMAIS

Le coup d'envoi de la réouverture financière des économies est donné au seuil des années 1980. La Grande-Bretagne de Margaret Thatcher puis les États-Unis et l'Allemagne lèvent les contrôles sur les opérations de change. La vague de libéralisation s'étend au niveau mondial, dans les années 1980, parfois sous la pression d'institutions financières internationales comme le Fond monétaire international, parfois dans un cadre d'intégration régionale comme en Europe.

**Le degré d'intégration financière atteint dans les années 1990 dépasse celui observé lors de la première mondialisation.** Aujourd'hui les flux d'investissements de portefeuille et d'investissements directs à l'étranger paraissent colossaux. Les écarts de rendement entre actifs financiers substituables (comparables) sont parfaitement « exploités » par les opérateurs.

Les expressions Terra finance ou financiarisation du capitalisme traduisent aujourd'hui la réalité nouvelle de la force des mouvements de capitaux.



Source: Obstfeld et Taylor (2002)

### 3. UNE ANALYSE COÛTS AVANTAGES DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES CAPITAUX

Cette forte intégration financière a des avantages et des inconvénients. D'un côté, la mobilité des capitaux est un facteur d'accélération de la croissance mondiale, de l'autre elle constitue un facteur d'instabilité.

La mobilité internationale des capitaux peut favoriser le développement économique :

- La mobilité des capitaux favorise une meilleure allocation entre l'épargne et l'investissement : de bons projets d'investissement trouvent des financements venus de l'extérieur alors qu'auparavant ils pouvaient être rationnés.
- Elle améliore aussi la liquidité des marchés.
- Elle contribue à abaisser le coût du capital à l'échelle mondiale.
- À travers des investissements de portefeuille, la mobilité des capitaux permet la réduction des risques via une possible diversification internationale des placements.

Mais la mobilité des capitaux soumet à des contraintes nouvelles :

- La réactivité des opérateurs (tels les fonds de pensions américains), leur exigence forte en matière de rendement à court terme modifient les rapports de forces au sein des entreprises entre actionnaires, salariés et dirigeants. La recherche d'une rentabilité immédiate peut conduire à une détérioration des conditions de travail et au sacrifice des intérêts des salariés.
- Par ailleurs, les cours de change se révèlent beaucoup plus instables, comme en témoignent les fortes variations du cours euro/dollar depuis 1999.
- Plus largement, les nombreuses crises survenues depuis le début des années 1980 (crise mexicaine en 1982, krach d'octobre 1987, crise asiatique en 1997, crise Russe en 1998, crise brésilienne en 2002, crise des subprimes de 2007-2009...) témoignent d'une instabilité financière recrudescente.
- L'activité économique elle-même semble plus instable, à travers notamment les répercussions réelles de ces crises en termes de croissance et les difficultés plus grandes de mobiliser les politiques économiques pour soutenir l'activité.

# 46 L'émergence de la Chine

## Point clé

La Chine est aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale, son ascension symbolise l'émergence de certains pays en retard de développement dans le « jeu » international durant la mondialisation contemporaine.

### 1. DES PERFORMANCES DE CROISSANCE EXCEPTIONNELLES, UN RATTRAPAGE RAPIDE

Depuis son ouverture internationale en 1978, le taux de croissance annuel moyen du PIB de la Chine est très élevé. Ce dynamisme assis sur une population nombreuse (956 millions en 1978, 1,34 milliard en 2011) est associé à une montée dans la hiérarchie des puissances qui l'a propulsée au deuxième rang mondial en termes de produit global (elle a dépassé le Japon en 2010). Dans un rapport publié en octobre 2014 le FMI annonçait même que le PIB chinois, « corrigé » de la parité des pouvoirs d'achat (PPA), allait dépasser celui des États-Unis en 2014 : 17 632 milliards de dollars pour le Chine contre 17 416 milliards pour les États-Unis. Pour certains, le phénomène était prévisible tant le rythme de la croissance chinoise était, depuis longtemps, supérieur à celui de la croissance américaine. Mais cette nouvelle a eu un fort retentissement. La Chine est apparue plus que jamais comme la nouvelle superpuissance. Elle entamerait, pour certains, une domination économique sans partage. Le pays est d'ailleurs présenté comme le nouveau leader sur la scène mondiale, le successeur des États-Unis dans un contexte global de déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie. Le taux de croissance du PIB chinois est très élevé depuis le seuil des années 1980, il oscille autour de 10 % par an. Les échanges internationaux ont constitué le principal moteur de cette croissance conformément à la stratégie d'ouverture initiée par Deng Xiao Ping à partir de 1978.

### 2. UNE STRATÉGIE RÉUSSIE D'INSERTION DANS LA MONDIALISATION

En 1978, la Chine a impulsé un mouvement d'ouverture internationale afin de se développer. Selon Deng Xiaoping « pas un seul pays au monde quel que soit son système politique n'a réussi à se moderniser avec une politique de porte fermée ». La Chine imite alors la stratégie japonaise après la restauration Meiji (1867-1868) et la stratégie sud-coréenne des années 1960-1970 en cherchant à faire de l'ouverture un levier de croissance. Depuis 1980 le commerce extérieur chinois progresse beaucoup plus vite que le PIB. L'ouverture chinoise reposait au départ sur des Zones Économiques Spéciales (ZES) qui offraient des conditions favorables aux firmes multinationales et deviennent le creuset d'un transfert des technologies occidentales. Dans un premier temps sous l'effet d'importations de biens d'équipements le solde courant est déficitaire. Mais à partir des années 1990 des excédents systématiques se font jour, la Chine devient le nouvel atelier du monde. Un modèle de croissance extravertie est déployé comme par le passé au Japon et en Corée du Sud. En 2006 le ratio exportations / PIB culmine à 35,7 % soit un niveau extrêmement élevé pour un pays de cette taille. De fait, la Chine apparaît très dépendante de la demande mondiale. Cette croissance extravertie peut être considérée comme un facteur de fragilité. Depuis la crise financière de 2008 et la mise en œuvre d'un plan de soutien de la demande intérieure, la Chine met progressivement en place un nouveau modèle de développement plus autocentré au sein duquel la consommation et l'investissement devraient se substituer progressivement aux exportations comme moteur de la demande.

Au sein d'un système « socialiste de marché » les politiques économiques restent très actives. Les autorités contrôlent les flux d'importations et orientent largement les spécialisations industrielles *via* une capacité à contrôler les investissements. La forte compétitivité prix de la Chine est assise sur le faible coût de sa force de travail et le maintien par les autorités monétaires d'une sous-évaluation réelle du *renminbi* (la monnaie du peuple). Cet activisme lui a permis de conquérir des positions commerciales fortes : la part de marché de la Chine dans les exportations manufacturières mondiales est ainsi passée de 1 % en 1978 à 17,7 % en 2013. L'ouverture financière a, elle aussi, été contrôlée : les investissements directs étrangers entrants sont réglementés (**joint-venture** avec des opérateurs chinois) et le yuan n'est pas pleinement convertible au niveau international.

### 3. LES EXPLICATIONS DE LA CROISSANCE CHINOISE

**Une dynamique intersectorielle favorable.** En 2010, la part de l'industrie dans le PIB chinois était de 47 %, celle de l'agriculture avait chuté à seulement 9,6 %. Depuis les années 1980, en devenant l'atelier du monde, la Chine a opéré un mouvement de transfert massif de la main-d'œuvre du secteur agricole où elle était peu productive, vers le secteur industriel où elle a été associée aux technologies les plus modernes. Ceci a eu des conséquences très positives sur la productivité globale de l'économie chinoise. Dans le futur, la tertiairisation de l'économie chinoise sera inévitablement un facteur de ralentissement du rythme de sa croissance. Le développement des services constitue, d'ailleurs, une des priorités du 12<sup>e</sup> Plan (2011-2015) et les consommateurs chinois aspirent, d'ores et déjà, à plus de loisirs, de services à la personne, de dépenses de santé....

**Les efforts en faveur de l'élévation du niveau de capital humain.** La croissance de la productivité par tête est soutenue par une politique éducative volontariste. Selon le rapport du CAE, entre 1996 et 2008 le nombre de personnes ayant fréquenté l'université est passé de 24,73 millions à 83,62 millions et la part des actifs passés par l'enseignement supérieur s'élève à 26 %.

### 4. LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CHINOIS

L'intensité de la croissance a permis de réduire spectaculairement le taux d'extrême pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour pour vivre) : selon la Banque Mondiale il est passé de 77,2 % en 1981 à 14,3 % en 2010. Mais les inégalités de revenus ont beaucoup progressé : en trente ans de 1985 à 2014, l'**indice de Gini** des revenus est passé de 0,24 à 0,47. Les écarts de revenus entre les ménages ruraux et urbains sont de l'ordre de 1 à 3. Ces inégalités croissantes constituent une menace pour le dynamisme de la consommation intérieure. Au plan local, la population associe inégalités de revenus et **corruption**. Le contexte social apparaît potentiellement explosif, les « incidents de masse » se multiplient. Depuis la crise financière et la mise en d'un plan de soutien de la demande la Chine met progressivement en place un nouveau modèle de développement plus autocentré au sein duquel la consommation et l'investissement devraient se substituer aux exportations. Enfin plus que d'autres, le pays doit relever un défi écologique (urbanisation rapide, émissions de CO<sub>2</sub>, contamination des eaux et des sols...). Les pollutions causeraient chaque année près d'un million et demi de décès prématurés. Devant ce « mur de l'environnement » le gouvernement doit mettre en place une révolution verte.

#### Repères chronologiques

- 1978: ouverture de l'économie chinoise
- 2001: adhésion de la Chine à l'OMC
- 2010: la Chine devient la deuxième puissance économique mondiale devant le Japon
- 2014: le PIB de la Chine (corrige de la PPA) dépasse celui des États-Unis.



# 47 L'organisation mondiale du commerce

## Point clé

Cette organisation internationale, en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995, constitue à la fois une enceinte de négociations et une juridiction internationale. Elle entend prolonger l'œuvre du GATT en matière de libéralisation commerciale tout en introduisant plus d'équité dans les rapports Nord-Sud.

## 1. UNE INSTITUTION INTERNATIONALE ATTRACTIVE

Quatre grandes missions sont confiées à l'OMC :

- assurer la mise en place des accords conclus dans le cadre de l'Uruguay round ;
- constituer un cadre permanent de négociations commerciales internationales ;
- examiner régulièrement les politiques commerciales des États membres pour réduire les obstacles aux échanges ;
- instaurer une procédure nouvelle de règlement des différends.

Les objectifs de l'OMC épousent ceux du GATT mais avec, en plus, l'ambition d'arbitrer efficacement les conflits commerciaux entre pays membres.

En 1995, l'OMC comptait 112 membres. Depuis, de nombreux pays ont rejoint l'OMC comme l'Angola en 1996, la Chine en 2001, le Viet Nam début 2007, la Russie en 2011. En 2016, le nombre de ses membres atteint 162. D'autres pays négocient leur adhésion ou un statut d'observateur. Cette croissance témoigne de **l'attractivité de l'OMC**.

## 2. UN POUVOIR DE RÉGULATION DES ÉCHANGES

Pour soutenir la libéralisation des échanges, l'OMC se base sur l'Acte final de l'Accord de Marrakech (1994) qui prévoit notamment :

La réduction des protections sectorielles :

- la fin de l'exception agricole, avec la réduction progressive des aides à l'exportation et des aides directes, complétée par l'ouverture des marchés aux produits étrangers de l'ordre de 3 % puis 5 % de la demande intérieure ;
- le démantèlement de l'Accord Multifibres (suppression des quotas textiles effective en janvier 2005) ;
- la libéralisation des échanges de services : General Agreement on Tariffs in Services, concrétisé par deux accords en 1997, libéralisant les services de télécommunication et les services financiers ;
- l'Accord sur la Propriété Intellectuelle : le TRIPS (Trade Related Intellectual Property Rights).

Cet accord pose le principe qu'une marque ne peut être utilisée sans l'accord de son détenteur et oblige les États membres à établir des sanctions en cas de fraude.

## 3. L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS, CLEF DE VOÛTE DE L'OMC

L'ORD est un organe quasi-judiciaire, créateur d'une nouvelle source de droit. Il est autorisé à sanctionner financièrement les États. Un tel pouvoir est unique dans le droit international. En



cas de litige, la nation qui s'estime lésée peut demander la constitution d'un groupe de 3 membres qui rend ses conclusions. Le mémorandum relatif au règlement des différends fixe les modalités d'instruction des plaintes et les mesures censées assurer l'efficacité des condamnations.

Le nombre des différends soumis à l'ORD témoigne à la fois d'une relative efficacité de la procédure mais également de l'intensité des frictions commerciales internationales. Néanmoins les procédures d'appel de ses décisions sont de moins en moins nombreuses ce qui témoigne de sa légitimité croissante.

Les États-Unis apparaissent au centre des conflits commerciaux, ils sont l'objet de nombreuses plaintes et déposent un nombre important de plaintes contre des pays émergents, particulièrement sur la protection des droits de la propriété intellectuelle.

#### 4. UNE INSTITUTION SOUMISE À DES CRITIQUES PARFOIS VIOLENTES

À la fin des années 1990, le **mouvement altermondialiste critique les conséquences sociales des plans de libéralisation** imposés au pays du Sud. Les manifestations qui accompagnent la troisième conférence ministérielle de l'OMC à Seattle en 1999 ont un retentissement considérable.

La pratique a révélé **la difficulté d'une indépendance réelle de l'OMC face aux pays développés** qui tentent de contourner ses décisions voire d'imposer leur agenda. Un exemple frappant reste l'unilatéralisme des États-Unis : pour préserver leur position commerciale les États-Unis utilisent toujours une particularité de leur législation commerciale (articles 301 et super 301). De même l'accord sur les TRIPS a été imposé par les États-Unis, ce qui pose problème dans certains secteurs comme l'industrie pharmaceutique où l'accès des PVD aux médicaments produits par des firmes américaines est limité par cet accord.

L'organisation de l'OMC assure théoriquement à chaque État la maîtrise des négociations, mais elle encourage de fait les États à conduire des négociations officieuses, contraire au multilatéralisme.

#### 5. LA MONTÉE DES DISSENSIONS ENTRE LES ACTEURS

La conférence ministérielle de l'OMC de Seattle (1999) a échoué du fait des divergences entre les États-Unis et les Européens et du fait de la volonté nouvelle des pays en développement de se structurer pour faire entendre leur voix. La conférence ministérielle de Cancun (2003) se clôt, elle aussi, par un échec largement pour les mêmes raisons. À cette occasion le « groupe des 22 » se constitue autour de la Chine, l'Inde et le Brésil pour réclamer la baisse des subventions agricoles.

Le cycle de Doha lancé en novembre 2001 dit « cycle du développement » est suspendu en juillet 2006. Les États-Unis hésitent à réduire leurs subventions agricoles, l'Europe est peu encline à diminuer ses droits de douanes sur les produits agricoles alors que l'Inde et le Brésil exigent une libéralisation agricole en préalable à un démantèlement des instruments de protection de leurs marchés industriels et de services.

##### Repères chronologiques

- 1994 (avril) : Accords de Marrakech qui instituent l'OMC
- 1999 : troisième conférence ministérielle de l'OMC à Seattle marquée par des manifestations altermondialistes
- 2001 : adhésion de la Chine à l'OMC
- 2001 : lancement du cycle de Doha, dit « cycle du développement »
- 2006 (juillet) : suspension du cycle de Doha

# 48 De la crise financière des subprimes à la crise de l'euro

## Point clé

Du point de vue de l'histoire économique, il importe de chercher à dégager les traits classiques de cette crise et ses dimensions plus nouvelles.

### 1. UN ENCHAÎNEMENT DE CRISES

Depuis l'été 2007 le mot crise ne cesse d'être employé : crise financière, crise bancaire, crise de liquidité, crise boursière, crise de l'euro, crise de l'intégration européenne... La crise est un concept gigogne qui scande l'actualité au point de perdre – peut-être – une partie de son sens. La notion de crise financière doit donc immédiatement être cadrée. R. Goldsmith définit une crise financière comme une « détérioration brutale, brève et extrêmement cyclique d'un ensemble d'indicateurs financiers : taux d'intérêt à court terme, prix des actifs (actions, immobilier, foncier), cessation de paiement des entreprises et faillite des institutions financières » (1982, p.42). Depuis 2007 les tensions sur les variables financières ont été nombreuses : baisse des prix de l'immobilier aux États-Unis, tension sur la liquidité bancaire, difficultés voire faillites d'acteurs importants du système financier (Northern Rock, Bear Stearns, Fannie Mae, Freddie Mac, Lehman Brothers...), effondrement des indices boursiers notamment fin 2008-début 2009, envolée spectaculaire des taux d'intérêt sur certains titres souverains en Europe. Cette crise se caractérise donc d'abord par sa longue durée par opposition à la crise des NTIC de 2000-2001, la crise asiatique de 1997 ou plus encore le crash d'octobre 1987. Depuis 2007 la fréquence des turbulences et l'enchaînement des tensions donnent une unité à cette crise et invitent à penser que la crise financière constitue une sorte d'état permanent, associée de facto à déplacement de l'équilibre macrofinancier. La recherche d'une solution de sortie de crise, les vases communicants de l'endettement, semblent déplacer les points de tensions de la crise. Ainsi aujourd'hui l'abondance de liquidités née des programmes de quantitative easing et de LTRO alimenterait-elle des bulles sur certains marchés d'actifs à l'origine des prochaines tensions (matières premières...). L'ampleur des ajustements révèlent la profondeur de la crise et la fragilité des structures des économies les plus avancées.

### 2. LA CRISE EN TANT QUE RÉVÉLATEUR DE FRAGILITÉS STRUCTURELLES DES ÉCONOMIES EUROPÉENNES

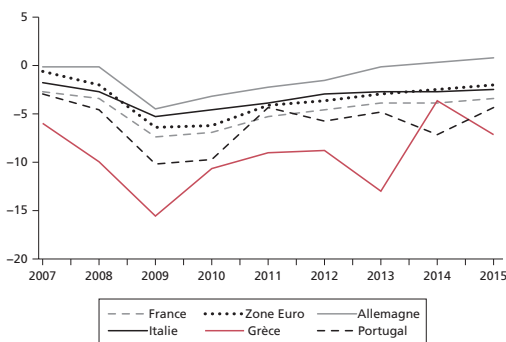
Les cadres traditionnels sont en capacité de rendre compte de cette crise, ainsi le modèle de Minsky (1986) est très utile pour la comprendre (voir Blancheton 2012). Au fond si l'on rejoint les historiens Labrousse et Braudel pour penser qu'une économie capitaliste a les crises de ses structures, l'explosion de l'événement des subprimes a été le révélateur de difficultés structurelles lourdes qui n'avaient pas été affrontées par les responsables politiques (insuffisance de la croissance potentielle, nécessaire dépassement de l'état providence, contradictions de l'intégration européenne, vision naïve d'une globalisation incontrôlée qui serait capable de garantir seule la prospérité de l'Occident...).

Dans une perspective macroéconomique l'enchaînement des crises est relativement clair et met en œuvre des mécanismes classiques. Le détonateur est une crise de solvabilité des ménages américains dits subprimes qui avaient contracté des emprunts immobiliers hypothécaires. Cette première séquence invite à mettre en lumière le rôle d'un sous-jacent objet d'un mouvement spéculatif très ordinaire, le secteur immobilier américain. Comme en 2000 lors de l'éclatement de la bulle des NTIC l'épicentre de la crise se situe aux États-Unis.

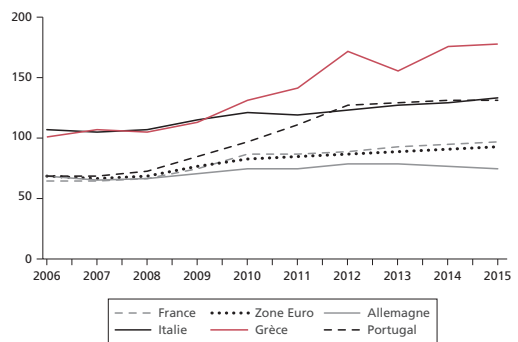
La crise de liquidité bancaire qui se développe par la suite atteignant son point culminant après la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers en septembre 2008 constitue le révélateur de la complexité de la finance moderne (produits sophistiqués...). Elle montre la difficulté à assurer une traçabilité des risques et rappelle la possibilité d'un risque systémique. À travers la raréfaction du crédit et la montée de l'incertitude la crise de liquidité bancaire entraîne la crise économique la plus profonde depuis les années 1930, l'activité économique s'effondre violemment. Aux yeux de l'historien économiste la nouveauté réside dans l'impact réel des tensions financières : en 2009 la croissance du PIB recule de 3,5 % aux États-Unis, de 4 % au sein de la zone euro, de 5 % en Allemagne. Un tel recul ne constitue pas une récession mais bel et bien une crise économique (mot devenu tabou au même titre que les notions de rigueur, d'austérité ou encore de dépression). Les responsables, réunis dans le cadre d'un G20 théâtre d'une mobilisation internationale inédite, coordonnent des politiques de relance budgétaire et laissent jouer les stabilisateurs automatiques de la conjoncture. Le creusement des déficits (voir graphiques ci-dessous) fait naître des doutes sur la capacité des États à honorer leur dette déjà lourde (voir graphiques ci-dessous). Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor s'envolent pour les pays de la périphérie européenne dont la signature apparaît fragile.

La crise de la dette est pour l'Europe tout à la fois un révélateur d'une insuffisance de la croissance potentielle, d'un nécessaire re-paramétrage des régimes d'état providence, d'un défaut des mécanismes de coordination des politiques budgétaires en zone euro et plus globalement des limites de l'intégration politique de l'Europe.

Solde budgétaire/PIB en zone euro (2006-2015)



Dette/PIB en zone euro (2006-2015)



# 49 La résistance du dollar en tant que monnaie internationale

## Point clé

Le dollar est aujourd'hui la seule monnaie internationale pleine. Tour à tour différentes devises ont été désignées comme dauphines de la monnaie américaine : le *yen* japonais, le *mark* allemand, l'*euro* et aujourd'hui le  *yuan* chinois. Mais toutes ont échoué à le supplanter révélant à la fois les profondes inerties en matière d'utilisation de la monnaie internationale et la très grande difficulté à organiser un système multipolaire. Cette situation offre aux États-Unis des marges de manœuvre de politiques économiques qui les incitent à prolonger cette situation avantageuse.

## 1. LES FONCTIONS D'UNE MONNAIE INTERNATIONALE

Une monnaie internationale (ou mondiale) est une unité monétaire utilisée par des résidents de pays autres que le pays émetteur. Elle remplit les trois fonctions traditionnelles d'une monnaie : moyen de paiement, **unité de compte** et réserve de valeur.

En tant que moyen de paiement elle est utilisée par les opérateurs privés comme instrument en tant que valeur intermédiaire dans des opérations commerciales ou financières réalisées entre deux devises de moindres importances. Elle est aussi utilisée par les autorités monétaires à l'occasion d'interventions sur les marchés étrangers.

En tant qu'unité de compte elle est utilisée pour la facturation, l'émission d'obligations ou l'octroi d'un crédit bancaire. Les autorités monétaires peuvent s'en servir d'unité de compte à laquelle elles rattachent leur propre devise.

En tant que monnaie de réserve sa liquidité, sa crédibilité et la vitalité de son marché financier, permettent aux opérateurs privés et publics de conserver la valeur de leurs actifs.

## 2. L'ÉMERGENCE DU DOLLAR EN TANT QUE MONNAIE INTERNATIONALE

Le dollar est l'unité monétaire officielle des États-Unis depuis 1792. Son destin se confond avec la montée en puissance des États-Unis. Au XIX<sup>e</sup> siècle le refus des autorités américaines de mettre en place au niveau interne une véritable organisation monétaire retarde l'émergence du dollar comme monnaie internationale alors que pourtant la taille du marché intérieur américain s'accroît spectaculairement.

Dès 1871 le PIB américain dépasse celui du Royaume-Uni et à la veille de la Grande Guerre il lui est prêt de 2,5 fois supérieur. Après la création en 1913 du Federal Reserve System (Fed), en charge de la politique monétaire, le dollar s'impose comme une monnaie forte et conteste la primauté internationale de la livre sterling. Selon Kindleberger l'ampleur de la crise de 1929 résulte d'ailleurs d'une absence de leadership mondial : la Grande-Bretagne n'a plus les moyens de stabiliser les relations financières internationales et les États-Unis ne jouent pas le rôle de prêteur en dernier ressort au niveau international.

En 1944 l'installation du dollar au centre du système de Bretton Woods consacre la domination des États-Unis. Dans ce régime de changes fixes le dollar est seul

convertible en or (à 35 dollars l'once), les autres pays maintiennent la parité de leur monnaie avec le dollar.

L'économiste français Jacques Rueff, conseiller économique du général De Gaulle, critique lui aussi le fonctionnement du système. Dans l'ouvrage *Le lancinant problème des balances de paiement* (1965), il dénonce le fait que les États-Unis se trouvent exonérés par son privilège d'émetteur de la monnaie de réserve de solder ses déséquilibres externes par des sorties d'or (déficits sans pleur). Valéry Giscard d'Estaing alors ministre des Finances dénonce à la même époque un « privilège exorbitant » du dollar américain.

Le dollar ne résiste pas au dilemme identifié par Triffin. Actant l'abondance de dollar le Président Richard Nixon proclame le 15 août 1971 que les États-Unis ne sont plus tenus de vendre de l'or à un prix fixe aux banques centrales étrangères. En mars 1973 le flottement généralisé des monnaies est finalement décidé, les accords de la Jamaïque officialisent par la suite en 1976 la dé-monétarisation de l'or au niveau international. La rupture par les États-Unis de leurs engagements internationaux pose les questions de l'organisation du système monétaire internationale et de la place du dollar en tant que monnaie internationale.

Faute d'alternative crédible le billet vert conserve son statut de monnaie internationale au sein du régime de flottement. Il reste une monnaie forte indépendamment de la volatilité de son cours de change avec le yen, le mark. Le dollar reste la monnaie de référence pour la facturation dans le commerce mondial, la cotation sur les marchés de matières premières, en tant que de réserve pour les Banques centrales (70 % en 1997), la monnaie de dénomination des obligations internationales (44 % en 1997), des crédits bancaires internationaux (70 % en 1997) et un refuge pour les capitaux.

### 3. LE DOLLAR RÉSISTE AU DÉFI DE L'EURO

Le lancement de l'euro est ouvertement préparé dans le but de concurrencer le dollar en tant que monnaie internationale. Lorsqu'au milieu des années 2000 le déficit courant américain culminait entre 5 et 6 % du PIB et que le dollar se dépréciait lourdement face à l'euro beaucoup prédisaient une fin du dollar. L'euro gagne alors du terrain notamment en tant que une monnaie de réserve. Mais les conséquences de la crise financière de 2007-2008 ont révélé ses faiblesses (défauts de l'intégration budgétaire et politique de la zone euro, fragilité des systèmes nationaux d'état-providence...) et au contraire renforçaient le dollar.

La devise américaine est apparue comme une valeur refuge au plus fort de la crise fin 2008 après la faillite de Lehman-Brothers. Le dollar reste aujourd'hui la monnaie de cotation sur les marchés de matières premières (énergie, minerais, produits agricoles). Le dollar conserve une part prépondérante dans les transactions internationales.

En 2013 81,1 % des lettres de crédit et de paiements étaient libellés en dollar contre seulement 8,66 % en *yuan* et 6,66 % en euro. La part du dollar dans les réserves de banques centrales ne diminue que très légèrement sur la longue période, elle reste aujourd'hui de 64 %.

La diminution de la part de l'euro dans les réserves des Banques centrales suggère qu'il n'inspire toujours pas confiance aux opérateurs fautes d'intégration politique au sein de la zone et de capacité à résoudre la crise de la dette et à dynamiser la croissance potentielle.

Par ailleurs des devises telles que la livre, le *yen* et le *franc* suisse semblent condamnés à jouer un rôle marginal.

#### 4. L'ABSENCE D'ALTERNATIVE CRÉDIBLE

La montée en puissance de la Chine peut poser la question du rôle international de sa devise. Le FMI a intégré le yuan dans le papier de devises qui sert à fixer les DTS (avec le *dollar*, l'*euro*, la *livre* et le *yen*). Mais le *yuan chinois* (RMB) ne semble pas candidat pour devenir une monnaie internationale faute d'une pleine convertibilité internationale. La Chine a besoin d'excédents courants pour soutenir sa croissance et son développement et ne saurait être en position déficitaire pour alimenter les pays tiers en monnaie internationale. De plus la Chine n'offre pas d'actifs financiers aux non-résidents.

Dans *La Guerre des monnaies : La Chine et le nouvel ordre mondial*, Song Hongbing (2013) qui envisage « l'économie en termes de guerres » souligne l'importance de la taille du marché intérieur dans l'ascension d'un pays.

Même si la Chine a un PIB corrigé de la PPA comparable à celui des États-Unis.

La Chine souffre aujourd'hui, selon lui, d'un handicap rédhibitoire : seule une relative faible part de son PIB vient de son marché interne. Pour lui, seule une monnaie asiatique pourrait faire contrepoids à l'influence américaine et changer la donne en matière de monnaie internationale. Il conviendrait pour cela que les états asiatiques soient capables de dépasser certains antagonismes (conflits sur la mer de l'Est et au Sud, contentieux liés à la colonisation...). Et pour l'auteur les États-Unis ne souhaitent pas que l'Asie s'unisse.

La mise en place d'une organisation multipolaire de type panier de devises ne paraît pas plus crédible aujourd'hui que dans les années 1980-90. Organiser un tel système apparaît comme une gageure et fondamentalement contraire aux intérêts des États-Unis.

Le statut de monnaie internationale du dollar permet aux États-Unis d'obtenir d'importants bénéfices qualifiés de « seigneurage » : financement aisé du déficit courant, plus faibles coûts de transactions et gains de compétitivité pour les entreprises américaines qui facturent et émettent des titres financiers dans leur propre monnaie, taux d'intérêt plus bas toutes choses égales par ailleurs...

Fondamentalement de profondes inerties existent en matière d'utilisation de la monnaie internationale. Elles tiennent à l'existence d'économies d'échelle et d'effets de réseaux. L'internationalisation d'une monnaie élargie son marché d'échange ce qui réduit les coûts de transaction et d'information découlant de l'usage de cette monnaie. Des effets d'entraînements poussent les opérateurs à utiliser la monnaie dominante acceptée et recherchée par les autres agents. Le billet vert profite aujourd'hui de ces forces d'inertie.

En histoire contemporaine seuls des chocs de grandes ampleurs comme les guerres mondiales semblent faire évoluer significativement les positions sur la question de la monnaie internationale.

### Repères chronologiques

- 1792: le dollar devient officiellement la monnaie des États-Unis
- 1944: par les accords de Bretton Woods le dollar devient la seule monnaie internationale de référence
- 1971: proclamation de la fin de la convertibilité du dollar en or

# Glossaire

## A

**Absorption** : en macroéconomie l'absorption désigne la part du produit national consacrée aux emplois intérieurs, elle se compose de la consommation, la formation brute de capital fixe et la variation de stock. Par extension, le concept renvoie à une approche de l'ajustement de la balance des paiements qui fait du « contrôle » de la demande interne une condition de la réussite d'une dévaluation. De manière plus intuitive au niveau microéconomique le concept désigne la fusion de sociétés et la disparition de celles qui ont été absorbées.

**Accélérateur** : concept échafaudé par les économistes A. Aftalion (1913) et J.M. Clark (1917) pour désigner un mécanisme macroéconomique selon lequel une variation de la demande de biens de consommation peut avoir des effets plus que proportionnel sur la demande de biens d'équipement. L'effet d'accélérateur peut expliquer les fluctuations économiques. L'intensité de l'accélération dépend du taux d'utilisation des capacités de production, elle est maximale si elles sont totalement utilisées au moment du « choc » : dans ce cas l'effet accélérateur est mesuré par le coefficient de capital (rapport entre la valeur des moyens de production et la valeur de la production). La présence de capacité de production non utilisées dépend des investissements passés.

**Accords du Plaza** : le 22 septembre 1985 les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des États-Unis, du Japon, de la RFA, de la France et du Royaume-Uni, réunis à l'hôtel Plaza de New York, décident d'intervenir de manière concertée sur le marché des changes afin de mettre fin au mouvement d'appré-

ciation du dollar entamé depuis 1980. Pour faire face au creusement de leur déficit commercial les États-Unis rompent avec la politique du laisser faire en matière de change et posent les bases d'une coopération internationale qui se prolonge à travers les Accords du Louvre de février 1987 qui fixent secrètement une grille d'intervention pour limiter les évolutions des monnaies des pays membres du G7.

**Accords Matignon** : pour trouver une issue à la crise sociale de mai 1936 Léon Blum réunit les représentants des entreprises (la confédération générale du patronat français) et la CGT qui parviennent à la signature des Accords Matignon le 7 juin 1936. Ces Accords prévoient notamment des hausses de salaires (en moyenne de 12 %), l'instauration de deux semaines de congés payés...

**Acte unique européen** : signé les 17 et 28 février 1986 à Luxembourg puis à La Haye, il est dit « unique » au sens où il aménage les dispositions des Traités portant création de la CECA, de la CEE et d'Euratom. Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1987 et marque, de fait, une relance de la construction européenne vers la constitution d'un marché unique. Il prévoit en effet la mise en place avant le 31 décembre 1992 d'un espace sans frontière intérieure où les marchandises, les capitaux et les personnes pourraient circuler librement. Cette abolition des frontières est effectivement réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

**Action** : titre financier représentatif d'une partie du droit de propriété sur une entreprise. L'ensemble des actions constitue le capital social de l'entreprise. Le souscripteur de l'action contribue au financement de l'entreprise en échange d'un droit de



vote lors de l'assemblée générale (qui élit le conseil d'administration) et d'un droit au partage des bénéfices à travers la perception d'un dividende. La cotation de l'action en bourse est susceptible de donner au titre de la liquidité, dès lors sa valeur est principalement déterminée par les perspectives de profit de l'entreprise.

**Administrations publiques :** ensemble des institutions qui ont pour fonction de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution entre agents économiques. Trois composantes peuvent être distinguées : les administrations centrales (état et organismes financés nationalement, Pôle emploi, CNRS, Universités...), les administrations publiques locales (collectivités territoriales...) et les organismes de sécurité sociale.

**AELE :** l'Association européenne de libre-échange est créée le 4 janvier 1960, il s'agit d'un accord de libre-échange conclut entre sept pays européen (Autriche, Danemark, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse). Cette création, réalisée sous l'impulsion du Royaume-Uni, constitue une réplique à la signature du Traité de Rome qui institue la CEE.

**Agence de notation :** organisme qui évalue la qualité des emprunteurs privés ou publics. L'émetteur de titres (obligations, bons du trésor...) sollicite et paye l'agence pour évaluer son crédit (sa capacité à assurer le service de sa dette). Plus sa note est bonne (proche du AAA...) plus il peut espérer obtenir un financement à moindre coût. Trois grandes agences concentrent l'essentiel de l'activité Standard & Poors, Moody's et Fitch.

**Agrégats :** grandeurs synthétiques qui caractérisent les performances et les comportements de l'ensemble des agents et constituent le fondement de l'analyse macroéconomique. Il est possible de distinguer des agrégats de produit (PIB, PNB), des agrégats de revenu, des agrégats

de demande (consommation, FBCF...) ainsi que des agrégats monétaires.

**Aléa moral :** en théorie économique (en économie de l'assurance, en économie bancaire), l'aléa moral désigne le fait qu'un contractant (l'agent, l'assuré) ne tienne pas ses engagements, ait un comportement différent de ce qui était prévu. Ainsi le ménage qui a emprunté auprès de la banque peut utiliser différemment le crédit, ainsi l'agent qui vient de signer un contrat d'assurance peut prendre plus de risque sachant qu'il est assuré (laisser sa voiture sur un parking avec les vitres ouvertes).

**ALENA :** Association de libre-échange nord américaine (North American Free Trade Agreement, NAFTA) créée en 1992 par les États-Unis, le Canada et le Mexique et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994. Elle apparaît plus aujourd'hui comme un *managed trade* que comme un marché commun.

**APEC :** Forum de coopération Asie-Pacifique créée en 1989 pour stimuler les échanges et la coopération entre les pays de la zone. L'APEC compte aujourd'hui 21 pays membres (Australie, Canada, Chili, Chine, États-Unis, Japon, Mexique, Russie, Corée du Sud...) qui représentent 40 % de la population mondiale, 47 % du commerce mondial et 60 % du PIB mondial.

**Appréciation :** ce terme est utilisé – en régime de changes flottants – pour désigner la progression de la valeur d'une monnaie par rapport à une autre.

**ASEAN :** cette Association des Nations du Sud Est Asiatique naît de la déclaration de Bangkok en 1967 et entend développer au départ une coopération politique et technique entre économies capitalistes dans la zone. En 1992, ses membres créent une zone de libre-échange. L'ASEAN est aujourd'hui composée de 10 pays (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam). Par ailleurs un sommet

annuel réuni les pays de l'ASEAN plus la Chine, le Japon et la Corée du Sud. (ASEAN+3).

**Attractivité** : capacité d'un territoire (pays, région, ville) à attirer des opérateurs extérieurs (entreprises, investisseurs...). L'attractivité d'une zone dépend de sa stabilité, de sa fiscalité, du dynamisme de sa demande, des caractéristiques de la main-d'œuvre disponible, de la qualité de ses infrastructures... L'intensification du processus de mondialisation pose avec plus d'acuité la question de l'attractivité des sites nationaux et régionaux.

**Autarcie** : cette notion désigne généralement la situation d'un pays qui choisit de ne pas entretenir de relation économique avec l'extérieur. Le Japon a par exemple vécu en quasi-autarcie entre 1639 et 1854 sous l'ère des *shoguns* Tokugawa. Le choix de l'autarcie entraîne en règle générale une stagnation économique.

## B

**Baby-boom** : phase de forte reprise de la natalité à l'œuvre en Occident entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960.

**Balance des paiements** : document comptable qui retrace l'ensemble des flux entre une économie nationale et le reste du monde. Par construction la balance des paiements est toujours présentée en équilibre, puisque des flux financiers (le bas de la balance) assurent la contrepartie de flux « réels » (le haut de la balance) et qu'un poste « erreurs et omissions » permet d'assurer le cas échéant l'ajustement comptable.

**Balance courante** : ce solde intermédiaire de la balance des paiements est obtenu à partir de trois soldes intermédiaires, ceux de la balance des biens et services, de la balance des revenus et de la balance des transferts courants. La balance des biens et services retrace l'ensemble des exportations et im-

portations de biens (balance commerciale) et de services (balance des services) : son solde constitue un indicateur important de compétitivité de l'économie nationale. Le rééquilibrage de la balance courante passe essentiellement par une action sur le solde de la balance des biens et services (politique de change dévaluation/dépréciation pour tenter de retrouver de la compétitivité prix ; politique budgétaire, salariale et monétaire de rigueur si l'on souhaite freiner l'absorption pour ralentir les importations).

**Benelux** : union douanière constituée en 1948 par la Belgique, les Pays-Bas (*Nederland*) et le Luxembourg, cette union a été absorbée par la CEE en 1958 mais l'expression continue de désigner ces trois économies.

**Bien collectif** : un bien collectif est un bien indivisible dont la consommation par un individu ne réduit pas la quantité (ou le montant) de ce même bien encore à la disposition des autres individus (exemples : route, éclairage public, jardin public...).

**Bloc-or** : à la suite de la Conférence monétaire de Londres en 1933 six pays (Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse) rejettent le principe des dévaluations compétitives, le flottement monétaire et affirment leur attachement à l'étalon-or. Cet aveuglement monétaire les pousse à mettre en œuvre des politiques de nature déflationniste qui contribuent à retarder la sortie de crise dans ces pays. Les dévaluations du franc Belge et de la lire Italienne en 1935, puis du franc Français en 1936 sanctionnent l'échec du Bloc-or.

**Brevet** : titre de propriété temporaire accordé par un État (ou plusieurs) à l'inventeur d'un procédé ou d'un produit. Le monopole d'exploitation peut être vendu ou loué sous forme de licence. La durée des brevets dépend des législations nationales.

**BRIC** : expression utilisée dans les années 2000 pour désigner quatre grands pays émergents : Brésil, Russie, Inde et Chine.

**Budget** : document comptable traduisant un plan d'action dans le domaine financier, un budget est toujours la traduction financière d'une politique.

## C

**Capital** : stock d'actifs qui produit des revenus monétaires et/ou en nature. Il convient de distinguer le capital humain et le capital non humain. Le capital non humain est constitué du capital monétaire et financier (monnaie + actifs financiers), du capital dit de jouissance (ensemble des biens qui procurent des satisfactions) et du capital technique (ensemble de biens de production). Le capital technique se compose du capital fixe et du capital circulant.

**Capital humain** : notion développée par l'économiste américain Gary Becker dans les années 1960. Le capital humain représente l'ensemble des aptitudes, des expériences, des connaissances et des qualifications accumulées par un individu (ou un groupe) qui détermine ses capacités productives. Le capital humain est un stock immatériel composé de capacités innées et d'acquis mentaux. Il est indissociable de la personne qui le détient. Le capital humain apparaît comme une extension de la notion de capital au sens d'Irwing Fisher : on considère comme capital toute ressource susceptible de fournir des flux de revenus dans le futur. Selon Becker l'individu gère son capital humain et cherche à optimiser ses décisions « d'investissement » à l'instar d'une entreprise. L'individu poursuivra ses études jusqu'à ce que le coût actualisé de ses études (pertes de revenus liées à la scolarité, frais de scolarité, coûts des études) soit égal à la valeur actualisée des suppléments de revenu attendus de la poursuite des études. L'échelle des salaires traduit les différences d'aptitudes et d'investissement en formation entre individus.

**Capitalisation boursière** : la capitalisation boursière d'une société cotée est obtenue

en multipliant le cours de l'action par le nombre d'actions. La capitalisation d'une place boursière est obtenue en sommant les capitalisations des sociétés qui y sont cotées.

**Cartel** : ensemble de producteurs d'un même secteur d'activité qui s'entendent pour fixer le niveau des prix de vente, les quantités à produire...

**Cercle de qualité** : groupe d'employés qui se réunit au sein de l'entreprise afin de trouver des idées nouvelles permettant d'améliorer la qualité des produits et la productivité.

**Chaeboels** : ce terme désigne des conglomérats sud-coréens, des groupes d'entreprises aux activités diversifiées tels Lucky-Goldstar (LG), Samsung, Hyundai, Daewoo... Ces groupes « familiaux » apparaissent comme les « bras économiques armés » de l'État. Ils constituent le socle du développement économique sud-coréen durant la seconde moitié du vingtième siècle.

**Choc asymétrique** : choc macroéconomique qui touche de manière spécifique une économie nationale au sein d'une zone monétaire.

**Choc d'offre** : perturbation non anticipée qui affecte les coûts de production des entreprises. Ils peuvent être de nature énergétique (chocs pétroliers de 1973 et 1979) ou encore salariale.

**Choc symétrique** : choc macroéconomique qui touche de la même manière les différentes économies d'une zone.

**Chômage conjoncturel** : chômage qui résulte d'un ralentissement ponctuel du rythme de l'activité économique et éloigne ainsi le taux de chômage de son taux naturel.

**Chômage frictionnel** : chômage qui résulte de frictions sur le marché du travail, du processus d'ajustement lui-même. En permanence, des individus passent d'un emploi à l'autre ce qui détermine un volant de chômeurs.

**Chômage naturel** : en première analyse le taux naturel peut être assimilé au NAIRU (*Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment*) il s'agit du taux de chômage qui est neutre vis-à-vis de l'inflation. Le taux de chômage naturel est déterminé par les caractéristiques structurelles du marché du travail (variabilité aléatoire des offres et demandes, coûts de collectes de l'information sur les emplois vacants...).

**Chômage technologique** : type de chômage causé par l'introduction de nouvelles machines ou de nouvelles méthodes de production. Si ces nouveautés ne conduisent pas à la baisse des prix relatifs et si des mesures de reclassement ou de requalification ne sont pas prises, ce chômage technologique peut se prolonger et devenir un chômage structurel.

**Chômage structurel** : chômage qui résulte d'un déséquilibre profond et durable du marché du travail provenant de transformations structurelles lourdes dans les domaines démographique et productif (dynamique intersectorielle, nature des spécialisations, progrès technique).

**Clause de la nation la plus favorisée** : toute concession commerciale accordée à un partenaire commercial doit automatiquement être étendue aux autres.

**Cliométrie** : aussi appelée « Nouvelle Histoire Économique » (d'après le terme proposé par Jonathan Hugues), la cliométrie se caractérise à la fois par la mise en œuvre d'un traitement statistique et économétrique des données historiques et l'utilisation de la méthode contre-factuelle. Les cliométriciens construisent des situations fictives et évaluent l'écart entre la réalité et ce qui aurait pu se produire si les circonstances avaient été différentes. Ainsi par exemple dans les années 1960 Robert Fogel (prix Nobel d'économie en 1993 avec D. North) met au point un modèle statistique complexe afin de tenter de montrer ce qui se serait passé si le chemin de fer n'avait pas existé aux États-Unis. Il

conclut qu'en 1890 le revenu national américain n'aurait pas été inférieur de plus de 5 % au niveau effectivement atteint et, de ce fait, nuance le rôle des chemins de fer dans la croissance américaine.

**Club de Londres** : système informel cherchant à rééchelonner la dette privée d'un État vis-à-vis de banques commerciales créancières, il réunit des comités consultatifs agissant pour le compte de ces banques et un gouvernement débiteur.

**Club de Paris** : groupe informel (sans statut, ni existence légale) de pays créanciers réuni pour trouver des solutions en matière surendettement international. Le club de Paris ne traite que la dette extérieure publique. Il s'est réuni pour la première fois en 1956 à l'occasion d'une restructuration de la dette argentine. Son secrétariat est assuré par la France. Le club réunit les principaux états créanciers pour une négociation avec un État débiteur. Cette négociation est conditionnée à un accord préalable entre le pays et le FMI, elle porte sur le rééchelonnement (voire l'annulation) des dettes publiques de ce pays. Depuis l'origine près de 400 accords ont été conclus.

**Club de Rome** : organisme de réflexion créé en 1970 par des chefs d'entreprise européens (notamment italiens d'où la dénomination). Le rapport Meadows (1972) intitulé en français « Halte à la croissance ? » a une grande résonance en concluant à l'impossibilité de maintenir une croissance forte sans dommage pour l'humanité.

**CNUCED** : la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies créée en 1964. Son objectif est de promouvoir des relations plus équitables entre les pays en voie de développement et les pays les plus avancés.

**COFACE** : la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur a

été créée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale avec pour mission de gérer pour son compte ou pour celui de l'État l'essentiel des garanties offertes aux entreprises françaises exportatrices (assurer le risque d'insolvabilité d'acheteurs privés, offrir un service public de l'assurance-crédit). À partir de 1990 la constitution d'un marché européen des services contraint la COFACE à réduire ses interventions pour le compte de l'État. En 1994 elle acquiert un statut de société privée. Son capital est détenu aujourd'hui à 100 % par le groupe Natexis Banques Populaires. Elle offre aux entreprises françaises exportatrices quatre produits d'assurance : une assurance-crédit-export qui couvre le risque de fabrication et de non remboursement de créances, une assurance-prospection qui couvre le risque d'échec d'une tentative de pénétration d'un marché étranger, une assurance-investissement qui couvre une partie du risque politique et une assurance contre le risque de change.

**Coke :** combustible provenant de la distillation de la houille (charbon), cette source d'énergie a joué un rôle clé dans la révolution industrielle.

**Colonisation :** désigne l'action de coloniser un territoire, de le peupler de colons qui l'exploitent à leur profit. La colonisation s'accompagne généralement d'une domination politique et culturelle.

**Commerce inégal :** le commerce inégal ou l'échange inégal désigne un ensemble de théorie postérieure à la seconde guerre mondiale qui dénonce un accaparement des gains de l'échange international par les pays riches, au détriment des pays pauvres. Dans l'ouvrage *The Economic Development of Latin America and its Principal Problems* (1950) l'économiste argentin Raúl Prebisch affirme que les pays sous-développés subissent une détérioration des termes de l'échange vis-à-vis des pays avancés sur le long terme. Elle

s'accompagne d'un transfert de richesses vers le Nord qui réduit la capacité d'investissement des pays du Sud. La détérioration séculaire des termes de l'échange s'explique par la nature des produits échangés (produits primaires contre articles manufacturés) et les modalités de répartition des gains de productivité (vers les salaires au nord, vers la baisse des prix des produits au Sud). Au sein de ce « modèle » le sous-développement n'apparaît pas comme un retard mais comme la résultante de structures globales et présente un caractère durable.

La détérioration des termes de l'échange effectivement à l'œuvre dans les années 1950-60 puis dans les années 1980 peut s'expliquer par :

- Au Nord la concentration du progrès technique dans le secteur des produits exportables a des externalités positives et des effets d'entraînement importants sur le reste de l'économie, le même phénomène est moins à l'œuvre au Sud avec le secteur des produits primaires.
- Les inégales élasticités prix des produits primaires et des produits industriels. Les produits agricoles ont une faible élasticité-prix, plus faibles que les produits manufacturés.
- La faible élasticité revenu de la demande d'importation des pays riches sur les produits provenant des pays pauvres.

**Concurrence imparfaite :** situation de marché qui présente au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- l'absence de transparence de l'information ;
- une structure oligopolistique ;
- la différenciation des produits ;
- l'existence de barrière à l'entrée.

**Concurrence parfaite :** structure de marché au sein de laquelle chaque agent économique est « preneur de prix », il ne peut pas influencer le prix du marché.



**Conglomérat :** ensemble d'entreprises contrôlées par une holding (société qui possède des actions d'autres sociétés et dirige leur activité). De fait un conglomérat produit des biens et services très diversifiés à l'instar des keiretsus au Japon et des chaebols en Corée du Sud.

**Congrès de Vienne :** Congrès réuni entre septembre 1814 et juin 1815 afin de retracer la carte politique de l'Europe pour tenter d'établir les conditions d'une paix durable.

**Consensus de Washington :** expression utilisée dans les années 1990 pour désigner les politiques d'inspirations libérales recommandées par le FMI et la Banque mondiale dans le cadre des programmes d'ajustements structurels.

**Contrainte externe :** ensemble des contraintes liées à l'ouverture commerciale et financière d'une économie, elles se cristallisent autour de la nécessité d'équilibrer la balance des paiements.

**Convergence :** elle constitue l'une des principales problématiques de l'histoire économique depuis l'industrialisation et l'une des grandes thématiques de l'analyse économique depuis les travaux de Solow (1956). Elle désigne un processus de rattrapage économique en termes de revenu par tête notamment.

**Convergence absolue :** au sein d'un groupe de pays la convergence absolue désigne une convergence à long terme des niveaux de revenu par tête, les pays pauvres rattrapent complètement leur retard sur les pays riches, on évoque parfois une convergence inconditionnelle.

**Convergence conditionnelle :** cette notion désigne une réduction de la dispersion des niveaux de revenu ou de produit par tête entre pays.

**Corporations :** associations rassemblant les membres d'une même profession (maîtres, apprentis...). Les corporations contrôlent l'accès aux professions et réglementent

leurs conditions d'exercice. Elles se développent en Europe à partir de la renaissance avant d'apparaître comme un frein à l'activité à l'aube de l'ère industrielle. La loi Le Chapelier du 4 juin 1791 supprime les corporations en France.

**Corruption :** cette notion désigne selon Myrdal (1970) à la fois un exercice abusif du pouvoir et de l'autorité attachée à la fonction publique (ou du pouvoir dont un individu est détenteur du fait de sa situation dans la vie publique) mais aussi l'action même du corrupteur. Ce phénomène est difficile à mesurer partant il est délicat d'évaluer ses effets sur la capacité d'une économie à se développer.

**Cotation au certain/à l'incertain :** en matière de cours de change la cotation à l'incertain revient à exprimer le nombre d'unités monétaires nationales à fournir pour obtenir une unité de monnaie étrangère. Lorsque l'on cote au certain (comme par exemple en Europe entre l'euro et le dollar) le raisonnement est inversé, on détermine le nombre d'unité de monnaie étrangère qu'il faut pour obtenir une unité de monnaie « domestique » (on dit ainsi que 1 euro vaut 1,35 dollar).

**Courbe de Kuznets :** en 1955 Simon Kuznets spécialiste du temps long montre que les inégalités de revenus augmentent dans un premier temps lorsqu'une économie se développe, puis se réduisent. En effet le développement est selon lui associé à un transfert de main-d'œuvre de l'agriculture où elle est peu productive, où les revenus sont faibles vers le secteur industriel où la main-d'œuvre est très productive et les salaires élevés, il en découle des écarts de revenus en principe forts. L'égalisation progressive des prix des facteurs entre secteur traditionnel et moderne débouche sur une réduction des inégalités de revenus. La courbe des inégalités a donc une forme de U inversé.

**Crédibilité :** capacité à être cru. Ce terme est surtout employé en politique monétaire

pour désigner la capacité de la Banque centrale à ancrer les anticipations inflationnistes des agents.

**Crédit** : du latin *credere*, qui signifie croire, faire confiance, le crédit est une opération qui soit autorise un agent à différer un paiement (exemple les crédits interentreprises correspondant aux délais accordés aux clients ou consenti par les fournisseurs), soit permet à un agent (le débiteur) de disposer de fonds prêtés par un autre agent (le créancier). Le plus souvent le créancier est rémunéré par le versement d'intérêts qui augmentent avec la durée et le risque du prêt. On peut regrouper les crédits en fonction de leur échéance, de leur objet (crédit immobilier, crédit à la consommation), de l'existence ou non de garantie en cas de défaut de l'emprunteur. L'offre de crédit est assurée par les banques et les autres établissements de crédit, ils tiennent compte du rendement et du risque de l'opération ainsi que d'éventuelles contraintes de politique monétaire. La demande de crédit émane des entreprises, des ménages, des administrations, elle dépend des taux d'intérêt débiteurs, de la santé financière des agents... Le taux d'intérêt débiteur ajuste l'offre et la demande de crédit mais il ne doit pas dépasser un plafond (taux dit d'usure). Le crédit joue un rôle central dans le système monétaire. Il est la principale contrepartie de la masse monétaire et l'offre de crédit des banques répercute les variations de la politique monétaire de la banque centrale.

**Credit crunch** : réduction drastique des crédits distribués par les banques aux agents économiques. En proie à une crise de liquidité les banques ne sont plus en mesure d'obtenir le refinancement nécessaire à l'octroi de crédits aux entreprises et aux ménages. Le *credit crunch* constitue sur cette base un facteur d'accroissement du ralentissement de l'activité économique.

**Crise Baring** : elle désigne la faillite de banque anglaise Baring en 1890 à la suite

d'une cessation de paiements de l'Argentine à qui elle avait consenti d'importants prêts depuis les années 1820 en sous-estimant manifestement le risque pays.

**Crise économique** : désigne par convention une phase de recul absolue du produit intérieur brut d'au moins une année.

**Croissance appauvrissante** : « modèle » développé par l'économiste Bhagwati (1958) : selon lui la spécialisation peut conduire sous certaines hypothèses à une « croissance appauvrissante » pour une économie nationale :

- la croissance du pays est orientée vers l'exportation d'un bien ;
- l'économie a un coefficient d'ouverture élevé ;
- la demande mondiale du bien est peu élastique au prix (une offre excédentaire fait chuter très fortement le prix d'équilibre) ;
- le pays est un gros exportateur du bien en question, il est dit faiseur de prix sur le marché mondial.

Dans la réalité peu de pays en développement sont faiseurs de prix sur les marchés de produits primaires ce qui atténue la portée de ce « modèle ». Pour autant dans les années 1980 cette grille de lecture a retrouvé une certaine actualité. Les plans d'ajustements structurels ont conduit certaines économies du Sud à orienter leur croissance vers l'exportation de produits primaires afin de capter des devises (pour rembourser des prêts). La progression de l'offre a conduit à une dégradation des termes de l'échange externe et la détérioration de certaines situations macroéconomiques nationales.

**Croissance économique moderne** : au sens de Simon Kuznets la croissance économique moderne est définie comme l'accroissement simultané à long terme de la population, de la production et du revenu par tête. L'expression désigne la

période ouverte depuis la révolution industrielle.

**Croissance endogène** : les théories de la croissance endogène apparues à partir de 1986 (travaux de Romer) s'inscrivent en réaction contre une conception exogène de forces motrices de la croissance (travaux de Solow (1957) qui mettaient en avant deux moteurs exogènes de la croissance (le progrès technique conçu comme un don de la sphère scientifique à la sphère économique et la population)). Les théories de la croissance endogène mettent l'accent sur le stock de capital technique et humain et également sur le fait que des externalités positives issues de la formation (Lucas 1988) et de la recherche (Aghion et Howitt (1991)) sont à l'origine de la croissance économique. Il en découle la vision d'une croissance qui peut être influencée par les politiques économiques et la reconnaissance d'une efficacité de l'intervention des administrations publiques.

**Cycles** : fluctuations récurrentes du taux de croissance de l'activité économique. Trois grands types de cycles suivant leur durée (Kondratieff, Juglar et Kitchin). Quel que soit le cycle quatre phases peuvent être distinguées : la reprise, l'expansion, le retournement et le ralentissement.

**Cycles de Juglar** : cycles d'une durée moyenne de 6 à 10 ans qui porte le nom de l'économiste français Clément Juglar (1819-1905). En 1860 l'observation des faits le conduit à mettre en avant une régularité selon laquelle l'activité économique serait caractérisée par une alternance entre phase d'expansion d'une durée de 3 à 5 ans et phase de dépression de même durée.

**Cycles de Kondratieff** : cycles longs d'une durée de 50 à 60 ans qui porte le nom de l'économiste russe Kondratieff (1892-1938). L'analyse des faits économiques le conduit à mettre au jour une régularité selon laquelle l'activité économique serait caractérisée par l'alternance entre des phases longues (20-30 ans) d'expansion

relative et des phases longues de stagnation (voire de recul).

**Cycles de Kitchin** : cycles des affaires, « petit cycle » d'une durée totale d'environ 40 mois.

## D

**Débiteur** : personne qui doit (le plus souvent de l'argent) à quelqu'un.

**Déflation** : La déflation est un concept polysémique. Dans sa dimension monétaire la déflation désigne une baisse absolue du niveau général des prix, un taux d'inflation négatif. Une définition plus large, combinant aspects nominaux et réels, exige la coexistence d'un recul des prix et de la production.

**Délit d'initié** : le code monétaire et financier définit un délit d'initié comme l'utilisation d'une information encore confidentielle relative aux perspectives ou à la situation d'une société cotée, susceptible d'influer sur le cours boursier de l'action et recueille par un dirigeant, un banquier, un actionnaire.

**Dépression** : désigne par convention une phase de recul absolu du PIB qui dure plusieurs années.

**Désindexation salariale** : désigne le fait que les salaires nominaux progressent moins vite que le taux d'inflation. Sur cette base les salaires réels baissent et les salariés perdent du pouvoir d'achat. La désindexation peut être mise en œuvre au niveau d'une entreprise pour maintenir la compétitivité. Elle peut aussi être un choix macroéconomique en constituant par exemple un instrument d'une politique de désinflation compétitive (en France à partir de mars 1983).

**Désindustrialisation** : ce terme fait écho à la tertiairisation de l'économie, le développement des activités de services s'accompagnant d'un recul des activités industrielles. Les concepts étant par nature graduels, on convient de parler de désindustriali-



sation lorsque l'emploi industriel connaît un recul absolu (baisse du nombre) et non plus relatif (baisse de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total). Ainsi en France les années 1970 marque le début d'une phase de désindustrialisation.

**Désinflation** : ralentissement du rythme de l'inflation.

**Désinflation compétitive** : stratégie de politique économique dont l'objectif est de renforcer la compétitivité commerciale de l'économie nationale *via* une baisse du rythme de l'inflation ou plus exactement en tentant de faire moins d'inflation que ses grands partenaires commerciaux. Ce type de politique a été à l'œuvre au début des années 1980 en Occident.

**Deux cent familles (les)** : lors du Congrès Radical tenu à Nantes en octobre 1934 Édouard Daladier affirme « deux cent familles sont maîtresses de l'économie française et, en fait, de la politique française. Ce sont des forces qu'un État démocratique ne devrait pas tolérer ». Par la suite, ses 200 familles sont assimilées aux 200 plus gros actionnaires de la Banque de France dont le Conseil de Régence est l'émanation. Ces régents sont accusés par les partisans du Front Populaire de conduire une politique monétaire trop restrictive et trop favorable aux intérêts des « possédants ». La nationalisation de fait de la Banque de France en 1936 s'inscrit en réaction à cette captation supposée du pouvoir monétaire.

**Dividende** : revenu reçu par le détenteur d'une action. Ce dividende est par nature variable puisqu'il dépend des performances de l'entreprise. Le montant du dividende est obtenu en divisant le bénéfice distribué par le nombre d'actions de la société.

**Dollar** : le dollar est l'unité monétaire officielle des États-Unis depuis 1792. Son destin se confond avec la montée en puissance des États-Unis. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le refus des autorités américaines de mettre en place au niveau interne une véritable organi-

sation monétaire retarde l'émergence du dollar comme monnaie internationale. Après la création en 1913 du Federal Reserve System (Fed), en charge de la politique monétaire, le dollar s'impose comme une monnaie forte et conteste la primauté internationale de la livre sterling. En 1944, son installation au centre du système de Bretton Woods consacre la domination des États-Unis. Dans ce régime de changes fixes, le dollar est seul convertible en or (à 35 \$ l'once), les autres pays maintiennent la parité de leur monnaie avec le dollar. Triffin (1960) attire l'attention sur le dilemme qui menace le système. En août 1971, le Président Nixon proclame l'inconvertibilité du dollar en or au prix convenu. Depuis le dollar conserve son statut de monnaie internationale. Il reste une monnaie forte indépendamment des forts mouvements de ses cours de change avec le yen, le mark ou aujourd'hui l'euro. Il est une monnaie de réserve pour les banques centrales, de facturation dans le commerce mondial, un refuge pour les capitaux... Cette situation réduit la contrainte externe des États-Unis et offre des marges de manœuvres supplémentaires pour leurs politiques économiques (absence d'objectif de change).

**Dollarisation** : phénomène qui désigne le fait que le dollar des États-Unis soit utilisé par les agents comme intermédiaire des échanges et se substitue de fait à une monnaie nationale en laquelle le public a perdu confiance.

**Dumping** : pratique qui consiste à vendre un produit moins cher à l'exportation que sur le marché national.

**Dumping social** : notion souvent employée pour désigner les pratiques sociales régressives qui seraient à l'origine de la compétitivité d'une entreprise ou d'une économie nationale ; en ce sens la notion s'éloigne de la définition stricte du *dumping*.

**Duopole** : structure de marché qui met en présence deux offreurs face à de nombreux demandeurs (exemple Airbus et

Boeing sur le marché de l'aviation civile gros porteurs).

## E

**École des Annales** : nom donné à partir des années 1930 à des chercheurs en sciences sociales partisans d'une approche interdisciplinaire et plus analytique de l'histoire, en rupture avec l'histoire événementielle (chronique des faits). Le nom École des Annales renvoie au titre de la revue fondée en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre Annales d'histoire économique et sociale.

« **Économie monde** » : « il y a eu des économies-mondes depuis toujours, pour le moins depuis très longtemps » (F. Braudel, 1979), leur durée de vie est celle du temps long elles passent toutes par des phases d'affirmation, de rayonnement et de déclin. Selon Braudel et Wallerstein une « économie-monde » constitue un espace organisé autour d'un centre, une « ville monde » qui concentre la modernité. Cet espace polarisé, traversé de flux matériels, technologiques et humains est borné. Il présente éventuellement des frontières qui le séparent d'une autre « économie-monde ». Le centre exerce une « action unilatérale, irréversible ou difficilement réversible » perceptible à travers les fluctuations de la conjoncture et la transmission des crises. « L'économie-monde » n'est pas homogène, au centre coexiste un marché extraverti ouvert aux échanges lointains et un marché urbain ; à la périphérie le marché local repose sur des comportements d'autosuffisance voire le troc.

**Effet de levier** : l'effet de levier de l'endettement apparaît lorsque la rentabilité d'un projet d'investissement est supérieure au coût de l'endettement destiné à le financer. Dès lors que le taux de profit est supérieur au taux d'intérêt l'entreprise est d'autant plus incitée à s'endetter. Dans le cas contraire on évoque un effet de mas-

**Entreprise** : l'entreprise constitue la cellule élémentaire où se forme la richesse en économie. L'INSEE définit aujourd'hui l'entreprise comme « toute unité légale, personne physique ou personne morale, qui, jouissant d'une autonomie de décision, produit des biens et services marchands ». L'entreprise est une organisation économique complexe. Elle est constituée par un ensemble de participants entre lesquels il existe un accord plus ou moins explicite et complet sur les objectifs poursuivis et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

**Équilibre externe** : il constitue l'un des grands objectifs de la politique économique. L'équilibre externe peut se définir de manière faussement simple comme l'équilibre de la balance des paiements.

**Équilibre général** : situation dans laquelle tous les agents économiques sont dans la meilleure situation possible compte tenu des dotations initiales ; l'équilibre de Pareto est un équilibre général.

**Équilibre partiel** : le raisonnement en équilibre partiel consiste à ne prendre en compte que la situation de l'offre et la demande sur un marché, c'est-à-dire sans tenir compte des interdépendances entre les marchés.

**Eurodollars** : dépôts et crédits en dollars effectués auprès d'institutions financières situées hors du territoire des États-Unis. Le phénomène se développe dans les années 1960 sur la place de Londres en réaction notamment à la réglementation des taux d'intérêt aux États-Unis (Q réglementation).

**Externalisation** : stratégie qui consiste pour une organisation à abandonner des activités ou des tâches qu'elle réalisait auparavant. Les motifs et les formes prises par l'externalisation ont changé avec le temps. Dans les années 1970, seules les activités très périphériques comme le nettoyage étaient concernées. Dans les années 1980 des fonctions d'appui comme l'informa-

tique ou la comptabilité ont été externalisées avant que l'activité d'unités de production proprement dites soit concernée dans les années 1990. Les entreprises se recentrent sur la R & D ou le marketing. D'externalisation en externalisation, la question de l'existence ou de la survivance même du « cœur de métier » peut finir par se poser à une entreprise.

## F

**Faux bilans de la Banque de France :** à travers une série de manipulations comptables la Banque de France présente entre mars 1924 et avril 1925 des bilans falsifiés, les chiffres de la circulation fiduciaire sont sous-estimés dans des proportions croissantes allant jusqu'à un écart de 4 % par rapport à la réalité. La révélation de ce scandale entraîne la chute du gouvernement Herriot le 10 avril 1925.

**Feldstein-Horioka (paradoxe de) :** en 1980, deux économistes Feldstein et Horioka proposent d'évaluer le degré de mobilité internationale des capitaux en testant la force du lien entre épargne nationale et investissement national. Leur intuition est la suivante : s'il n'y a pas de lien entre épargne nationale et investissement national, c'est en principe parce que des capitaux internationaux financent l'investissement national. Dans les années 1980 et même par la suite de nombreuses études empiriques font apparaître la persistance d'un lien entre épargne et investissement national alors que la libéralisation des mouvements de capitaux est manifestement forte, voire achevée. Ces résultats empiriques apparaissent en première analyse paradoxaux. En réalité le paradoxe n'en est pas un : cette relation ne teste pas seulement l'intégration financière internationale, elle mesure aussi l'intégration du marché des biens et services.

**Fisher (relation de) :** elle établit le lien entre taux d'intérêt réel et taux d'intérêt nominal

$1 + r = (1 + i).(1 - p)$  avec  $r$  le taux d'intérêt réel,  $i$  le taux nominal,  $p$  le taux d'inflation constaté ou anticipé. Si on considère le produit  $i.p$  comme négligeable le taux réel est égal au taux nominal moins le taux d'inflation  $r = i - p$ .

**Flat tax :** régime fiscal en vigueur notamment dans les économies de l'Europe de l'Est qui se caractérise par un taux unique d'impôt sur les revenus des entreprises et des ménages. Ce système élimine les phénomènes de double taxation. Le régime est simple, transparent, il supprime les niches et les exemptions réduisant ainsi les distorsions d'allocations. Part contre le régime est « régressif » au sens où la part du revenu consacré à l'impôt décroît lorsque le revenu augmente du fait que les revenus de l'épargne ne sont pas soumis à l'impôt.

**Fonds de pension :** les fonds de pension incarnent le capitalisme actionnarial contemporain. Ces fonds sont des organismes qui collectent et gèrent l'épargne salariale et les cotisations des employeurs au sein de systèmes de retraites par capitalisation. Les sommes récoltées sont placées sur les marchés financiers voire immobiliers. Les capitaux, ainsi exploités, servent par la suite à verser des pensions de retraites. Les fonds de pensions ont connu une montée en puissance depuis les années 1970 en particulier aux États-Unis, ils sont aujourd'hui des acteurs puissants de la finance mondiale : ils gèrent environ 20 000 milliards de dollars. Les fonds se concurrencent pour attirer l'épargne individuelle et doivent s'engager sur des performances futures. Ils détiennent parfois des participations importantes dans le capital des entreprises et sont capables d'être des actionnaires actifs. En tant qu'actionnaires très réactifs et mobiles au niveau international, ils peuvent privilégier dans les entreprises des stratégies de court terme, au détriment parfois de projets industriels de plus long terme.

**Fonds souverains :** fonds d'investissement public ; ces organismes possèdent et gèrent des fonds publics. Ils les investissent à long terme dans des actifs (bons du trésor, actions...). Leurs ressources proviennent principalement de surplus de liquidités dans le secteur public. Les fonds souverains sont originaires de pays en capacité de dégager des excédents commerciaux souvent liés à l'exploitation de ressources naturelles (pétrole, gaz). Ils cherchent à atteindre des objectifs précis comme la constitution d'une épargne nationale intergénérationnelle, la diversification du PIB ou le lissage de l'activité économique.

**Franc :** même si des pièces portent le nom de franc depuis 1360, le franc n'est l'unité monétaire unique de la France que depuis 1795 (loi du 15 août 1795). La loi du 17 germinal an xi (7 avril 1803) définit le franc par un poids de métal précieux « cinq grammes d'argent... » marquant la naissance du franc Germinal. De fait un régime de double étalon argent et or est instauré (bimétallisme). Le franc conserve cette définition durant le XIX<sup>e</sup> siècle et apparaît comme une monnaie forte jouant un rôle international (au sein de l'Union Latine en particulier). Le financement monétaire de la Grande Guerre et de la reconstruction est à l'origine d'une forte dépréciation du franc ponctuée par de violentes crises inflationnistes et de change entre 1924 et 1926. La stabilisation Poincaré rétablit une convertibilité métallique du franc mais il est amputé de près de 80 % de sa valeur (loi monétaire du 25 juin 1928 qui établit le franc Poincaré), un dollar cote alors 25,45 francs, contre 5,15 francs avant guerre. Entre 1936 et 1986, l'histoire du franc est celle d'un enchaînement de dépréciations et de dévaluations au sein du système de Bretton Woods puis dans le cadre de la coopération monétaire européenne. Si fin 1945 un dollar vaut 119 francs, après la dévaluation du 27 dé-

cembre 1958 un dollar vaut 473 francs. Le 1<sup>er</sup> janvier 1959 un nouveau franc – « plus lourd » – voit le jour (1 nouveau franc = 100 anciens francs). De nouvelles dévaluations interviennent en 1969 pour absorber le choc de mai 1968, au début des années 1980 à la suite de dérapages inflationnistes. La politique d'un franc fort ancré sur le mark allemand à l'œuvre entre 1986 et 1998 est associée à une stabilisation de sa valeur avant qu'il ne soit remplacé par l'euro.

**Franc CFA :** franc de la Communauté Financière Africaine. Après les indépendances cette monnaie a été ancrée sur le franc Français. En 2012, le cours Euro/CFA est d'environ 656 francs CFA pour un euro (avant janvier 1995, le Franc CFA valait 2 centimes de franc français, puis un centime entre 1995 et 1999). La parité franc CFA/euro et la convertibilité de cette monnaie en euros sont assurées par la France. La direction du Trésor ouvre pour chaque État de la « zone CFA » un compte d'opérations sur lequel sont inscrits tous les mouvements de devises à destination ou en provenance des pays de la zone. Ce compte d'opérations centralise donc les balances des paiements de chacun des pays, le Trésor français assurant, de son côté, les éventuelles avances nécessaires dans la limite d'un montant déterminé. Le franc CFA est émis par deux banques centrales distinctes, au sein desquelles la France joue un rôle discret, mais essentiel. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) comprend le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) comprend le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. En outre, il existe un franc particulier (franc comorien) pour la République des Comores, qui est donc le quinzième pays indépendant membre de la zone franc.

## G

**Glass-Steagall Act** : afin de restaurer la confiance dans le système financier américain mis à mal depuis octobre 1929 le Banking Act de 1933 (Glass-Steagall) crée un système d'assurance fédérale des dépôts bancaires (Federal Deposit Insurance Corporation, FDIC) et sépare les activités bancaires des activités sur titres. Dans les années 1980 le principe de cette séparation est discuté. En 1999, le Gramm-Leach-Bliley Act abroge le Glass Steagall Act afin de permettre aux grandes banques commerciales américaines de rivaliser avec les banques étrangères.

**Globalisation** : traduction du terme anglo-saxon « globalization », cette notion désigne à la fois un processus de mise en communication de plus en plus poussée des économies nationales en particulier dans le domaine financier et l'activation d'une dynamique d'homogénéisation des modes de vie à l'échelle globale.

**Grande Dépression** : désigne la phase de longue stagnation des économies européennes entre 1873 et 1896. Elle se caractérise en effet par une tendance à la baisse des prix et une croissance ralentie du PIB.

**Grande Transformation** : titre d'un ouvrage de Polanyi publié en 1944. Il y développe une vision de l'histoire animée par une opposition permanente entre les intérêts de la sphère économique et ceux de la sphère sociale. Le XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise, selon lui, par une capacité de la sphère économique (logique de profit) à imposer une certaine composition sociale (flexibilité, concurrence...) et à dominer en ce sens la sphère sociale. Peu à peu une demande de protection se manifeste de la part du corps social (droit du travail, protection sociale...) et le rapport de forces s'inverse, le social et le politique reprennent en mains la sphère économique (assurance chômage en Angleterre, développement du droit du travail, caractère « protecteur » des régimes dictatoriaux

européens...). La Grande Transformation désigne cette montée de l'État dans l'Entre-Deux-Guerres.

## H

« **Haircut** » : pourcentage de décote d'un actif par rapport à sa valeur de marché.

**Haute banque** : le terme désigne des banques qui se créent et se développent en Europe de l'Ouest (entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle). Elles ont en commun de se consacrer aux activités financières réputées les plus nobles (crédits internationaux, escomptes de lettres de change, placements d'emprunts gouvernementaux...). Les plus célèbres d'entre elles sont les banques Rothschild, Barclays, Baring ou encore en France les maisons Hottinguer, Mallet et Sellières.

**Histoire économique quantitative** : au sens large, elle concerne une histoire fondée sur l'étude des séries. En un sens plus étroit, elle désigne une analyse assise sur un traitement statistique (plus ou moins complexe) des données historiques. Au sens restreint enfin, il s'agit d'une histoire qui s'attache à reconstituer des données macroéconomiques dans le prolongement de la comptabilité nationale.

**Holisme** : approche méthodologique qui consiste – en sciences sociales – à analyser les phénomènes à partir d'entités globales pourvues de certaines propriétés. Cette approche s'oppose à l'individualisme méthodologique.

## I

**IDE (Investissement direct étranger)** : flux international de capital motivé par l'acquisition d'une entreprise à l'étranger (rachat d'une structure, création *ex-nihilo*...) ou une prise de participation dans le capital supérieure par convention à 10 %. L'IDE doit présenter en principe un caractère stable et celui qui l'effectue doit prendre part aux décisions de l'entreprise.



**IDH (Indice de développement humain) :**

cet indice a été créé par le Programme des Nations Unies pour le développement en 1990, il combine longévité, savoir et niveau de vie, il a vocation à introduire des critères moins directement matériels pour juger des performances d'une économie.

**Illusion monétaire :** difficulté pour les agents économiques de distinguer correctement les grandeurs réelles des grandeurs nominales. Un agent qui prête son argent à un taux d'intérêt nominal de 2 % dans un contexte inflationniste de 4 % est victime de d'illusion monétaire.

**Impôt :** versement monétaire perçu par voie d'autorité, à titre définitif et sans contrepartie spécifiée, pour la couverture des dépenses publiques.

**Impôt indirect :** l'impôt indirect (TVA par exemple) repose sur des objets de consommation ou des services rendus et n'est qu'indirectement payé par celui qui consomme. En matière de TVA, le redevable, qui paie l'impôt, est le commerçant, le contribuable – c'est-à-dire celui qui supporte réellement l'impôt – est le consommateur. L'impôt indirect est généralement plus productif et plus facile à augmenter parce que relativement indolore pour les contribuables. L'impôt indirect n'est pas personnalisable, sur cette base il est considéré comme « injuste ». Il frappe de la même manière les individus quels que soient leur revenu et leur propension marginale à consommer. À l'inverse l'impôt direct est payé par le contribuable directement à l'agent chargé de le recevoir.

**Indice de Gini :** caractéristique statistique qui mesure la concentration du caractère étudié. Cet indice est très utilisé pour mesurer la répartition des revenus et des patrimoines.

**Individualisme méthodologique :** approche méthodologique qui consiste à étudier les phénomènes sociaux à partir du comportement d'une unité de base (le plus sou-

vent l'individu). En économie le passage au niveau macroéconomique s'effectue par agrégation ou en postulant que cet agent est représentatif.

**Inflation :** hausse générale, durable et auto-entretenu du niveau général des prix (il s'agit d'un indice pondéré « représentatif » de l'évolution du prix de biens et services consommés par les ménages).

**Inflation galopante :** on peut convenir que l'inflation galopante désigne une inflation annuelle à deux chiffres qui n'a pas dégénéré en hyperinflation.

**Inflation importée :** inflation qui résulte d'une hausse du prix des importations à la suite par exemples d'une dévaluation ou d'une dépréciation de la monnaie nationale.

**Inflation rampante :** on peut convenir que l'inflation rampante désigne un taux d'inflation annuel de 4-5 % à 8-9 %, la situation est intermédiaire entre la stabilité des prix et l'inflation galopante.

**Inflation sous-jacente :** mesure de l'inflation qui exclut certains facteurs de nature conjoncturelle comme la variation des prix de l'énergie.

**Innovation :** application d'une ou plusieurs inventions à des fins productives. L'innovation constitue le principal moteur de la croissance économique (Schumpeter).

**Intégration :** selon François Perroux l'intégration désigne une fusion des parties dans le tout. L'intégration constitue un processus avancé de convergence (entre des marchés, des économies nationales) mais aussi une configuration idéale typique d'achèvement. Dans un monde pleinement intégré, la structure des prix relatifs devrait la même partout ce qui supposerait l'homogénéité des structures.

**Invention :** la recherche fondamentale fait progresser les connaissances, les inventions sont des applications qui découlent de ces progrès (nouveaux produits, nouvelles techniques...). La distinction entre

invention et innovation renvoie à la finalité productive de l'application, les innovations constituent des applications des inventions à des fins productives.

**Investissement de portefeuille** : désigne des mouvements internationaux de capitaux (de court terme) notamment les prises de participations inférieures à 10 % du capital motivées par la réduction du risque associé à la diversification.

## J

**Jachère** : état d'une terre temporairement non cultivée et laissée en repos. La technique ancestrale dite de l'assolement triennal constitue à mettre en jachère une parcelle tous les trois ans afin qu'elle puisse se régénérer. Plus récemment la réforme de la politique agricole commune de 1992 promeut le gel des terres (10 % des surfaces pour les exploitations de grandes tailles) afin de freiner la production.

**Jeton de présence** : rémunération accordée aux membres du Conseil d'administration d'une société. Son montant est fixé par l'assemblée générale des actionnaires de la société.

**Joint-venture** : co-entreprise ou entreprise conjointe.

**Junk bonds** : obligations dites pourries ou de pacotille qui présentent de très hauts risques de défaut et par conséquent des taux d'intérêt élevés.

## K

**Keiretsus** : désignent au Japon les puissants groupes d'entreprises qui ont joué un rôle moteur dans l'essor du pays à partir des années 1950 (DKB, Fuyo, Sanwa, Mitsubishi, Mitsui...).

**Kolkhoz** : désigne en URSS une coopérative agricole à laquelle l'État a remis la terre, le *kolkhoz* est considéré comme une forme de propriété socialiste inférieure. Les *kolkhoziens* ont la jouissance gratuite

et perpétuelle de la terre, ils exploitent en commun les bâtiments et matériels agricoles. Sous Staline la politique agricole est fondée sur des contraintes fortes à l'égard des *kolkhozes* (livraisons obligatoires à l'État à prix faibles...).

**Kennedy round** : cycle de négociations conduit entre 1962 et 1967 au sein du GATT. Une baisse de 35 % des droits de douanes sur les produits industriels est négociée entre les 48 pays participants.

**Koulaks** : catégorie sociale de paysans relativement aisés qui se constitue en URSS sous la Nouvelle Économie Politique dans les années 1920. Les *koulaks* possèdent des exploitations un peu plus grandes que la moyenne. Ils parviennent parfois à se constituer un capital et peuvent employer un ou deux salariés... En novembre 1929, Staline décide de la liquidation des *koulaks* en tant que classe, des centaines de milliers d'entre eux sont alors déportés.

**Krach boursier** : baisse soudaine et forte des cours des actions (exemple : le jeudi 24 octobre 1929 les cours des actions s'effondrent de près de 30 % à Wall Street).

## L

**LBO** : le *Leveraged Buy-Out*, en français rachat d'entreprise par l'endettement, désigne pour simplifier l'achat d'une entreprise par une société holding créée et endettée spécialement à cet effet. La réussite de l'opération réside notamment dans la capacité de la firme cible à générer assez de cash pour permettre à la holding de rembourser la dette et de réaliser l'effet de levier escompté.

**Libéralisme économique** : doctrine selon laquelle la plus grande liberté d'action individuelle est souhaitable en matière d'affectation des ressources économiques. Ses fondements sont de nature philosophique. Chaque être humain est maître de lui-même et possède des droits fondamentaux, inaliénables qui découlent de sa



condition d'homme : un droit à la liberté et un droit à la propriété. Le droit à la liberté concerne la poursuite par l'individu de ses objectifs, les moyens choisis pour y parvenir, la possibilité de contracter librement. Le droit à la propriété implique la possibilité de disposer des fruits de son activité et des richesses acquises légitimement.

Pour les tenants du libéralisme économique la recherche par chacun de son propre intérêt aboutit à une situation collectivement optimale. Le libre jeu de la concurrence et les mécanismes de prix conduisent au meilleur usage possible des ressources. Toute intervention de l'état ne peut que perturber les mécanismes garantissant cet équilibre. L'état doit simplement jouer un rôle de régulateur des marchés : assurer la sécurité des transactions et faire respecter le libre jeu de la concurrence. Au plan international le libre-échange est souhaitable il est source d'une amélioration globale du bien-être. Au xx<sup>e</sup> siècle l'apparition de nombreuses défaillances de marché (révélée en particulier par des crises économiques...) a entraîné la montée de l'intervention de l'état au sein des économies capitalistes (pour stabiliser l'activité, influencer l'allocation des ressources...).

**Licence** : autorisation délivrée par une administration d'exercer une profession. Autorisation délivrée par un agent à un tiers d'utiliser un brevet ou une marque déposée, cette cession temporaire a en principe pour contrepartie le versement d'une redevance.

**Liquidité** : la liquidité d'un actif est sa capacité à être transformé plus ou moins vite en moyens de paiement. Un actif se caractérise donc par un degré de liquidité et la monnaie constitue la liquidité absolue.

**Loi d'airain (des salaires)** : expression formulée par le socialiste allemand Ferdinand de Lassalle (1825-1864) pour désigner la réalité implacable selon laquelle le salaire se

fixe en moyenne à un niveau ne dépassant pas ce qui est nécessaire à la subsistance et à la reproduction de la race.

**Loi d'Engel** : elle désigne le fait que le coefficient budgétaire des dépenses de premières nécessités (alimentation) diminue lorsque les ressources des ménages progressent.

**Loi Wagner** : cette « loi » qui porte le nom de l'économiste Wagner (École historique Allemande) constitue une explication de la croissance des dépenses publiques. L'industrialisation conduit à l'augmentation de l'intervention de l'État et à l'accroissement de la part des dépenses publiques dans le revenu national. Le développement industriel entraîne une multiplication des dépenses d'administration générale, d'infrastructure urbaine, d'éducation et d'action sociale. Si l'on note G les dépenses publiques, Y le revenu national et N le nombre d'habitants cela signifie que :  $G/Y = f(Y/N)$  avec  $dG/dY > 0$  l'élasticité des dépenses publiques par rapport au revenu national est supérieure à l'unité. Wagner ne fait que décrire une tendance qui se développe sous yeux en Allemagne, plus qu'il ne propose une véritable loi économique.

## M

**Macroéconomie** : approche qui consiste à analyser les liens entre des variables économiques globales, de grands agrégats censés représenter la situation d'économies nationales.

**Malthusianisme** : en référence aux analyses démographiques de Malthus ce terme désigne au sens large des politiques restrictives, des stratégies de gestion de la pénurie.

**Marché** : le concept est polysémique. Il désigne originellement et intuitivement un lieu où se confronte une offre et une demande pour un produit donné. Par extension le terme désigne l'offre et la demande

pour un produit, ou un ensemble de produit sans considération du lieu. Au sens le plus large le terme désigne un mode de fixation des prix et d'allocation des ressources.

**Marketing** : concept introduit dans les années 1940 aux États-Unis (apparu en France dans les années 1960) qui traduit une inversion des relations entre la fonction production et la fonction commerciale dans l'entreprise. Le marketing porte une vision élargie et plus offensive de la fonction commerciale dans l'entreprise, une plus grande attention portée aux consommateurs et au marché.

**Medef** : Mouvement des entreprises de France, cette organisation succède en 1998 au CNPF (Conseil National du Patronat Français) créée en 1946.

**Ménage** : un ménage désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale qu'ils présentent ou non des liens de parenté. Une personne seule peut constituer un ménage. Cette notion ne s'applique ni aux personnes disposant d'habitat mobile, ni aux sans-abri, ni aux communautés (maisons de retraite, centres de détention, résidence universitaire...).

**Microéconomie** : approche qui consiste à analyser les phénomènes économiques en partant des choix individuels des agents.

**Monnaie forte** : monnaie qui conserve son pouvoir d'achat sur le long terme.

**Mondialisation** : processus d'intensification des échanges internationaux de toute nature. Trois dimensions mesurables de la mondialisation peuvent être distinguées : les aspects commerciaux, financiers et humains.

**Monopole** : situation dans laquelle un seul vendeur est face à de nombreux acheteurs. Dans cette structure de marché l'offreur est en mesure de déterminer seul les quantités vendues et de fixer leur prix afin de maximiser son intérêt. La théorie écono-

mique montre que dans cette situation la recherche du profit maximum par le monopole conduit à un rationnement des quantités offertes et à un prix élevé (par référence à une situation de concurrence pure et parfaite), il en résulte une perte en termes de bien-être. Selon Schumpeter le monopole serait plus innovant car il pourrait bénéficier à plein de son effort de recherche, alors que sur un marché concurrentiel une firme innovante serait très vite imitée. En dehors des monopoles naturels (publics ou réglementés), toujours susceptibles d'être remis en cause par l'évolution technique, il n'existe pas de monopole absolu sur les marchés de grande taille. Dans le domaine du logiciel la firme dominante Microsoft coexiste avec des firmes plus petites.

**Monopole discriminant** : un monopole discriminant vend le même produit à des prix différents sur plusieurs marchés.

**Monopole naturel** : situation dans laquelle la vente au coût marginal (coût de la dernière unité produite) conduirait à la faillite de l'entreprise. Du fait de l'importance des coûts fixes (infrastructures de réseaux par exemple) ou de la présence d'économies d'échelle, le coût moyen est supérieur au coût marginal. L'efficacité est alors mieux garantie si la production est confiée à un monopole contrôlé par l'État. Le monopole ne pourra facturer au coût marginal que s'il est subventionné par l'administration.

**Monopsone** : situation dans laquelle un seul acheteur est face à de nombreux vendeurs.

**Mont de piété** : établissement réalisant des prêts sur gage à des fins de solidarité. Les Monts de pitié ont pour objectif de permettre à une population en difficulté d'accéder à un crédit sans charges excessives de remboursement. Le premier Mont de piété aurait été créé dès 1462 à Pérouse en Italie, le terme italien « *Monte di pieta* » peut être traduit par banque de charité.

## N

**NAIRU** : pour Phelps le *non accelerating inflation rate of unemployment* est le taux de chômage qui est neutre vis-à-vis de l'inflation, il n'accélère pas l'inflation ni ne constitue un facteur de déflation.

**NASDAQ** : le *National Association of Securities Dealers Automated Quotation* est un indice de la Bourse de New York (NYSE) qui regroupe des sociétés de haute technologie.

## O

**Obsolescence** : terme qui désigne un moyen de production qui se trouve « dépassé » techniquement.

**Obstacle non tarifaire** : en commerce international ce terme désigne tous les instruments de protection autre que les tarifs douaniers c'est-à-dire les quotas, les restrictions volontaires à l'exportation, les normes et autres roueries administratives...

**Offre d'emploi** : proposition d'emploi formulée par un employeur.

**Offre de travail** : elle émane des travailleurs et constitue une demande d'emploi.

**OPA** : une offre publique d'achat désigne l'action d'une société (l'assaillant, le *raider*) qui s'engage publiquement à acheter tout ou partie des titres d'une autre société (la cible) à prix fixé et pendant une période de temps déterminée. L'OPA est dite amicale lorsqu'elle est lancée en accord avec ceux qui contrôlent la société cible, elle est dite hostile ou inamicale dans le cas contraire.

**OPCVM** : organismes de placement collectif en valeurs mobilières, par exemple les FCP (fonds commun de placement) ou les SICAV (société d'investissement à capital variable).

**OPE** : une offre publique d'échange désigne l'action d'une société qui s'engage publiquement à échanger tout ou partie des titres d'une autre société (la cible) contre

ses propres actions à une « parité » fixée à l'avance et pendant une période de temps déterminée.

**Optimum de Pareto** : situation dans laquelle on ne peut plus améliorer le bien-être d'un individu sans réduire celui d'un ou plusieurs autres individus. L'équilibre général en concurrence pure et parfaite est un optimum au sens de Pareto.

**Option** : une option se définit comme le droit (et non l'obligation) d'acheter ou de vendre une quantité d'actifs (réels ou financiers) à un prix fixé par avance moyennant le versement d'une prime qui représente un pourcentage de la quantité d'actif. L'option opère un transfert du risque.

**Output gap** : terme anglo-saxon qui désigne l'écart entre la croissance effective et la croissance potentielle.

## P

**Papy-boom** : cette expression désigne l'entrée en retraite de la génération du *baby-boom* et plus largement le vieillissement de la population au sein des économies les plus avancées.

**Passager clandestin** : *free rider* en anglais, ce concept désigne un agent économique qui entend utiliser un bien collectif sans participer à son financement.

**Perestroïka** : le terme signifie reconstruction et désigne la tentative de réforme du régime soviétique mise en œuvre par M. Gorbatchev à partir de 1985.

**PIB (Produit intérieur brut)** : sommes des valeurs ajoutées des branches productives de l'économie.

**PIGS** : acronyme désignant le Portugal, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne, pays de la périphérie européenne en proie à partir de 2010 à une crise de soutenabilité de leur dette souveraine.

**Plan Marshall** : en juin 1947 le général Marshall secrétaire d'État américain propose

un programme d'aides pour l'ensemble des pays européens. Sous l'influence de l'URSS les pays de l'Est refusent cette assistance. Entre 1947 et 1952 douze pays d'Europe de l'Ouest bénéficient des crédits et dons américains (12,4 milliards de dollars au total) qui prolongent l'aide initiale apportée à la reconstruction de l'Europe par les États-Unis. Les bénéficiaires de ce « Programme de redressement économique de l'Europe » sont le Royaume-Uni (25 %), la France (21 %), l'Italie (12 %), l'Allemagne fédérale (11 %), les Pays-Bas 8 %... sans interférer dans les choix politiques nationaux les États-Unis conditionnent seulement cette aide au rapprochement des pays bénéficiaires dans cette perspective l'OECE est créée au printemps 1948.

**Plein-emploi** : périodiquement le retour au plein-emploi est évoqué ou invoqué par les responsables politiques. En réalité, le plein-emploi (entendu comme un taux de chômage nul) est une situation d'équilibre largement imaginaire, une hypothèse peu réaliste qui correspondrait soit au fonctionnement d'un marché du travail en situation de concurrence pure et parfaite (atomicité, homogénéité, transparence...), soit à une situation totalement figée. Parler de retour au plein-emploi signifie le plus souvent qu'on explore les chemins vers une amélioration de la situation sur ce marché et une réduction du taux de chômage.

**PME** : les petites et moyennes entreprises désignent les entreprises occupant moins de 250 personnes et ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros. Cette qualification des entreprises par la taille donne lieu à l'établissement d'une multitude de statistiques et conditionne l'accès (ou non) à de nombreux dispositifs publics en matière sociale, fiscale. La pertinence de ce critère de taille peut être remise en cause : en se basant sur les seuls effectifs, plus de 97 % des entreprises françaises re-

lèvent de cette catégorie. D'autres critères : type d'actionnariat, affiliation ou non à un groupe, appartenance à un secteur d'activité donné peuvent être plus pertinents pour caractériser une entreprise.

**PNB (Produit national brut)** : le PNB représente le Produit intérieur brut plus les revenus de facteurs reçus de l'étranger moins les revenus de facteurs envoyés à l'étranger.

**Pôle emploi** : créée en 2008, Pôle emploi est un établissement public à caractère administratif en charge de l'emploi en France, il est issu de la fusion des Assedic et de l'ANPE. Sa création vise notamment à améliorer l'efficacité de la recherche d'emploi des chômeurs.

**Politique budgétaire** : dans sa dimension conjoncturelle, la politique budgétaire recouvre l'utilisation des dépenses et des recettes de l'État (ou des administrations publiques) pour la régulation du rythme de l'activité économique.

**Politique de change** : stratégie des autorités monétaires en matière d'évolution de la valeur externe de la monnaie.

**Politique de l'emploi** : elle désigne en première analyse un ensemble pléthorique et hétérogène de dispositifs qui s'enchaînent et parfois s'accumulent. Elle vise à favoriser l'emploi (dynamique de création nette d'emplois, amélioration de la productivité à travers la formation) mais aussi à gérer les conséquences sociales du « non-emploi ». Dès lors une définition résiduelle en découle qui situe la politique de l'emploi dans un intervalle entre les politiques macroéconomiques et les actions d'assistance aux personnes en situation « d'exclusion » du marché du travail.

**Politique fiscale** : elle concerne la détermination du taux et de l'assiette des différents impôts dans le cadre de la procédure budgétaire. Ces décisions engagent la mise en œuvre des choix budgétaires en matière d'affectation et de redistribution.

**Politique monétaire :** elle peut se définir comme la quantité du bien économique monnaie mise à la disposition des agents économiques par les autorités monétaires ; plus généralement elle a trait au choix des conditions monétaires de financement de l'économie.

**Politiques conjoncturelles :** elles visent à contrôler la demande globale en intervenant à court terme sur une ou plusieurs de ses composantes. Le cas le plus fréquent est celui d'une insuffisance de la demande qui, dès lors, doit être soutenue.

**Politiques économiques :** elles désignent l'ensemble des interventions des pouvoirs publics en vue de corriger des « déséquilibres » économiques jugés dommageables.

**Politiques structurelles :** elles se préoccupent à plus long terme des conditions de fonctionnement des marchés (évolution de la structure de marché et modification du comportement des agents notamment) et du potentiel de croissance de l'économie (politiques agricole, industrielle, de la recherche, actions en faveur des services, politique de l'emploi, politiques sociales, choix d'un régime de change, politique commerciale...).

**Pouvoir d'achat :** la notion peut être définie comme la capacité qu'a un agent à acquérir des biens et des services grâce à ses ressources disponibles, essentiellement son revenu disponible brut. Pour apprécier le pouvoir d'achat on peut aussi chercher à savoir combien de temps l'agent doit travailler pour obtenir un panier de biens défini.

**PPA (Parité des pouvoirs d'achats) :** théorie présentée sous sa forme moderne par l'économiste suédois G. Cassel au début du xx<sup>e</sup> siècle qui fonde le cours de change entre deux monnaies sur leurs pouvoirs d'achat respectif en biens et services.

**Prélèvements obligatoires :** ils sont constitués de la somme des impôts et des cotisations sociales. Le taux de prélèvements

obligatoires met en rapport cette somme au numérateur et le produit intérieur brut au dénominateur. Il constitue une mesure du degré d'intervention des administrations publiques au sein d'une économie

**Prêt sur gage :** il s'agit d'un contrat de crédit par lequel l'emprunteur d'une somme d'argent garantit le remboursement du prêt par le dépôt – en gage – auprès du prêteur d'un bien mobilier. En cas de non-remboursement le prêteur peut revendre l'objet. L'activité de prêt sur gage est ancienne et constitue une pratique pionnière du microcrédit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

**Prêteur en dernier ressort (PDR) :** fonction exercée par les banques centrales qui consiste à garantir la stabilité financière en venant au secours d'institutions financières en difficulté. Cette fonction est apparue à partir du milieu du xix<sup>e</sup> siècle. Plusieurs principes peuvent guider cette action curative de la Banque centrale.

Dans son ouvrage *Lombard Street* (1873) Walter Bagehot recommande que le PDR vienne venir en aide à toute institution non liquide mais solvable, il convient de ne pas restreindre quantitativement la liquidité et en appliquant un taux de pénalité.

Le principe du « *too big to fail* » indique que le PDR aide financièrement une institution de grande taille dont la faillite menacerait la continuité des paiements au sein d'une économie, ferait peser un risque systémique sur cette économie. Cette intervention pose un problème d'aléa moral : sachant qu'elle sera secourue en cas de difficultés une banque de second rang peut prendre davantage de risques (dans l'octroi de crédits ou sur les marchés financiers).

La Banque centrale est la seule institution à pouvoir exercer pleinement cette fonction de PDR. Pour pouvoir approvisionner un système en liquidité il convient en effet d'être émetteur de monnaie ultime. Une institution comme le FMI qui souhaiterait



s'affirmer comme PDR international se heurte à cette incapacité.

**Produits dérivés** : un produit dérivé est un outil financier qui permet à un agent de se couvrir contre un risque, il s'agit d'un contrat financier négociable portant droit sur un autre actif. Trois types de produits dérivés peuvent être distingués : les options, les contrats à terme (appelés futures) et les contrats d'échange (appelés aussi swaps).

**Produit manufacturé** : produit issu de la transformation industrielle de matières premières. Ces produits constituent l'essentiel du commerce international.

**Progrès technique** : ensemble des innovations qui entraînent une transformation ou un bouleversement des moyens et méthodes de production, de l'organisation du travail, des produits et des marchés, des structures de l'économie.

## Q

**Quart-monde** : expression qui désigne des individus en situation de précarité extrême dans les pays développés.

**Quota** : instrument de politique commerciale caractéristique du xx<sup>e</sup> siècle : le pays importateur accorde des licences autorisant l'entrée de certaines quantités de marchandises sur son territoire, pour une période de temps donnée (année, mois voire semaine dans les années 1930). Les quotas tarifaires autorisent, quant à eux, un certain montant d'importations à tarif préférentiel (tarif intra quota), les importations excédentaires étant frappées d'un tarif supérieur (hors quota).

## R

**Rapport Meadows** : le rapport intitulé Halte à la croissance (1972) dont la publication a été coordonnée par Meadows met en évidence les conséquences écologiques du modèle occidentale de développement et

cherche à montrer qu'il existe des limites naturelles à la croissance.

**Rapport Villermé** : le rapport intitulé *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, publié en 1840 par le docteur Louis René Villermé (1782-1863) contribue à révéler la réalité des conditions du travail salarié et traduit les inquiétudes que fait naître le développement d'une société industrielle en France. Ce rapport est notamment à l'origine de la loi de 1841 sur le travail des enfants qui limite à 8 ans l'âge d'entrée dans les entreprises de plus de 20 salariés.

**Recapitalisation** : désigne une augmentation ou une reconstitution du capital social d'une société dont le but est de renforcer ses fonds propres à la suite de difficultés.

**Récession** : désigne par convention une phase de deux trimestres consécutifs de baisse absolue du PIB ; par extension le terme renvoie à l'idée d'une baisse ponctuelle de l'activité.

**Régime budgétaire ricardien** : Selon Sargent un tel régime désigne une situation où un déficit budgétaire financé par émission de titres signale une hausse future des impôts juste suffisante pour rembourser la dette.

**Règle d'or** : règle de finances publiques qui stipule que le solde public de fonctionnement c'est-à-dire hors dépenses d'investissement public, doit être équilibré à moyen terme. Les dépenses d'investissement peuvent être financées par emprunt, cette règle a été adoptée par le gouvernement britannique en 1998.

**Rente** : au sens strict ce terme désigne la rémunération liée à un droit de propriété sur une ressource rare, une ressource dont la quantité disponible ne dépend pas ou dépend peu de la rémunération de ce droit (terre, pétrole, gaz...).

**Révolution néolithique** : période préhistorique aussi appelée âge de la pierre polie qui débute vers - 8000 av.-J.-C. au

Moyen-Orient, elle correspond aux débuts de l'agriculture, de l'élevage et de la sédentarisation. Elle s'achève avec les débuts de la métallurgie.

**Risque de change :** risque lié à l'évolution de la valeur en monnaie nationale de devises à verser ou à recevoir. Une dépréciation de la monnaie étrangère vis-à-vis de la monnaie nationale handicape par exemple l'exportateur national qui doit recevoir une créance libellée dans cette monnaie étrangère, il peut souhaiter se couvrir contre ce risque.

**Risque de crédit :** risque pour un créancier qu'un de ses débiteurs soit dans l'incapacité de rembourser sa dette.

**Risque de taux :** risque d'une évolution défavorable du taux d'intérêt lorsqu'un agent est engagé dans une opération financière à taux variable.

## S

**Saint-Simoniens :** ce terme désigne les disciples du Comte de Saint-Simon, économiste et philosophe français (1760-1825) qui prônait l'industrialisation de l'économie française notamment par le développement du crédit. Il influença Lesseps, Chevalier ou encore les frères Pereire (industriels et banquiers proches de Napoléon III).

**Salaire minimum :** dispositif légal qui fixe un plancher à la rémunération des travailleurs. De telles dispositions légales existent dans quasiment toutes les économies occidentales, celles-ci se distinguent par le niveau plus ou moins élevé de cette protection. En France le smic horaire (salaire minimum interprofessionnel de croissance) définit ce minimum légal.

**Salaire de réserve :** le salaire de réserve ou de réservation désigne le niveau de salaire à partir duquel un individu accepte de s'engager sur le marché du travail, ce salaire égalise coûts et gains marginaux de la recherche d'emploi (Lippman et Mac Call).

**Sécurité sociale :** institution destinée à protéger les individus de certains risques sociaux : faire face à des événements particuliers de la vie comme la maternité, un accident du travail, une maladie ; faire face à des pertes de revenus en cas d'arrêt de travail, de retraite, de chômage ou encore faire face à des charges familiales importantes. Dans chaque pays la sécurité sociale est organisée par un ensemble de textes législatifs et réglementaires comme le Social Security Act de 1935 aux États-Unis ou les ordonnances de 1945 en France. Ces textes en définissent les fondements qui peuvent être plutôt « beveridgiens » (protection pour tous, financée par l'impôt et gérée par l'État) ou « bismarckiens » (assurances socioprofessionnelles financées par des cotisations salariales et gérées de façon décentralisée). En France la sécurité sociale combine les deux approches.

**Service de la dette :** pour un agent (ménage, entreprise, État...) le service de la dette désigne le paiement des intérêts de sa dette et du capital arrivé à échéance.

**Shogun :** chef de l'armée au Japon entre le XII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

**Solde budgétaire brut :** ce solde est la différence entre le total des recettes des administrations publiques et le total de leurs dépenses.

**Solde budgétaire primaire :** la charge des intérêts servis sur la dette n'est pas comptabilisée dans les dépenses.

**Speenhamland (système de) :** en Angleterre les lois sur les pauvres fixent la main-d'œuvre au sein des paroisses, ils ne sont pas autorisés à se déplacer dans le pays. En contrepartie les responsables de la paroisse doivent subvenir à leurs besoins en cas de difficultés. Le système de Speenhamland est un dispositif qui combine salaire minimum et revenu minimum afin d'assurer la subsistance des individus. Polanyi voit dans sa suppression en 1834 la levée d'un dernier obstacle à l'intégration



économique et à la libéralisation de l'économie anglaise (*La Grande Transformation*, 1944).

**Stakhanovisme** : au cours de l'été 1935 la presse soviétique met en exergue les performances d'un jeune mineur Alexeï Gregorievitch Stakhanov qui aurait extrait 102 tonnes de charbon en six heures soit quatorze fois la norme. Il reçoit le premier la distinction de « Héros du travail de l'URSS » et son portrait est diffusé dans les usines soviétiques. Dans le cadre du deuxième plan quinquennal le « stakhanovisme » doit promouvoir l'émulation des ouvriers au service de l'industrialisation. Le stakhanovisme traduit la nécessité de mettre en œuvre des mécanismes d'incitation (symbolique mais aussi matérielle) pour rechercher une plus grande efficacité productive.

**Standard Oil** : entreprise américaine spécialisée dans le pétrole créée en 1870 par J.D. Rockefeller. La Standard Oil et son chef symbolisent alors le capitalisme sauvage américain, elle élimine ses concurrents en s'assurant notamment le contrôle de l'acheminement du pétrole. Elle se transforme en trust à partir de 1882 et contrôle l'ensemble de la filière pétrolière aux États-Unis de l'extraction à la distribution. La Standard Oil tombe sous le coup de la loi antitrust en 1911, elle est alors démembrée.

**Stagflation** : au sens commun ce terme désigne la combinaison du ralentissement du rythme de la croissance économique et de l'accélération de l'inflation observée en Occident à la suite du choc pétrolier de 1973.

**Stratégie** : ensemble d'objectifs et de politiques qui nécessitent la mise en place par le responsable d'instruments et de structures appropriés.

**Surendettement** : situation d'un agent économique qui a accumulé des dettes et n'est plus en capacité d'honorer ses engagements.

## T

**Termes de l'échange externe** : rapport entre le prix des exportations et le prix des importations.

**Termes de l'échange interne** : rapport entre le prix des biens échangeables et le prix des biens non échangeables.

**Théorie du budget cyclique** : au seuil des années 1930 Myrdal et Ohlin avancent l'idée d'une conception dynamique de l'équilibre budgétaire, sur l'horizon d'un cycle de moyen-long terme les autorités pourraient dégager des excédents en phase d'expansion et tolérer des déficits en phase de récession.

**Théorie quantitative de la monnaie** : thèse selon laquelle une hausse de la masse monétaire a pour seul effet une hausse proportionnelle du niveau général des prix.

**Tiers-monde** : terme utilisé pour la première fois par Alfred Sauvy en 1952 pour désigner l'ensemble des pays pauvres qui se distinguent de l'Occident développé et du monde communiste. Il fait écho au tiers état sous l'Ancien Régime en France. Le concept de Tiers-monde se définit par une double négation économique et politique. Après avoir été très utilisé jusque dans les années 1980, il est tombé en relative désuétude depuis l'effondrement du bloc soviétique.

**Traité de Rome** : Traité signé le 25 mars 1957 par l'Allemagne fédérale, La Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas qui instituent une Communauté Européenne pour l'Énergie Atomique (Euratom) et une Communauté Économique Européenne.

**Traité d'Amsterdam** : Traité signé en 1997 afin d'assurer une coordination des politiques économiques après l'instauration de l'euro. Il institue un Pacte de Stabilité et de Croissance qui stipule que :

- le déficit budgétaire brut des administrations publiques des pays membres ne doit pas être supérieur à 3 % du PIB ;

- le ratio dette publique sur PIB ne doit pas être supérieur à 60 % du PIB.

La réforme du Pacte a été en débat, quasiment depuis son élaboration, mais la controverse s'est amplifiée à la suite de la dégradation des situations budgétaires de l'Allemagne et de la France en 2003 et 2004. Les termes de l'assouplissement du PSC intervenu au printemps 2005 illustrent les ambiguïtés des normes d'équilibre en matière de finances publiques. Dans un souci de crédibilité le chiffre de 3 % a été conservé comme référence pour le déficit budgétaire mais les possibilités de dépassement « exceptionnel et temporaire » ont été élargies (interprétation plus souple de la récession, prise en compte de « facteurs pertinents » comme le fait que le déficit puisse résulter pour partie de dépenses d'investissement ou de dépenses liées à la réforme du système des pensions de retraite).

**Triangle des incompatibilités** : notion développée par Mundell (puis Padoa-Schioppa), seules les combinaisons de régime de change, de mobilité des capitaux et de politique monétaire situées à l'intérieur du triangle sont viables. Dès lors que la mobilité des capitaux est extrêmement forte, les autorités doivent arbitrer entre marge de manœuvre de politique monétaire et liberté de choix du régime de change.

## U

**Union douanière** : la formation d'une union douanière par deux ou plusieurs pays implique la suppression des entraves aux échanges entre eux et l'instauration d'un tarif extérieur commun vis-à-vis des pays tiers.

**Unité de compte** : une unité de compte constitue un instrument de mesure et de comparaison des valeurs relatives de différents biens et services.

**Universalité** : principe budgétaire selon lequel non seulement les dépenses et les

recettes doivent figurer dans un seul document (principe d'unité) mais ce dernier doit contenir toutes les dépenses et toutes les recettes. Cette règle a deux conséquences. D'abord l'intégralité des recettes et des dépenses doit figurer au budget, ce qui interdit une compensation entre les recettes et les dépenses ; ensuite, cette règle interdit l'affectation d'une recette à une dépense particulière.

## V

**Valeur ajoutée** : elle représente la différence entre la valeur de la production (le chiffre d'affaires) et les consommations intermédiaires utilisées durant le processus de production.

**Vitesse de circulation de la monnaie** : nombre de fois qu'une unité monétaire est utilisée dans les paiements au cours d'une unité de temps.

**Volatilité** : concept qui désigne la variabilité à court terme des cours de change, des cours des actifs financiers...

## W

**Welfare State** : terme anglo-saxon traduit en français par la notion d'État-providence.

**Workfare State** : terme anglo-saxon qui peut se traduire comme État de mise au travail. Les politiques de *workfare* visent à inciter ou à contraindre les agents à sortir des dispositifs d'assistance sociale (à l'origine de trappe à pauvreté pour les économistes libéraux) pour exercer un travail rémunéré.

## Z

**Zaibatsus** : groupes d'entreprises familiaux qui se forment au Japon à la suite de la restauration Meiji en 1868 autour de vieilles maisons de négoce (Mitsui, Sumitomo...) ou à l'initiative d'anciens samouraïs comme Mitsubishi. Le zaibatsu est contrôlé par un chef de clan qui dirige une société d'investissement à commandite

simple qui elle-même a des participations dans un ensemble diversifié de sociétés. Les zaïbatus montent en puissance au début du xx<sup>e</sup> siècle et dominent les secteurs de l'industrie lourde, de l'industrie chimique, des banques... Les zaïbatus sont démantelés sous l'influence des États-Unis en 1945.

**Zone de libre-échange :** accord commercial par lequel les pays signataires s'engagent à supprimer toute barrière aux

échanges de marchandises à l'intérieur de la zone ainsi constituée. Chacun des membres conserve la maîtrise de sa politique commerciale vis-à-vis des pays tiers.

**Zone euro :** zone constituée par les pays de l'Union Européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique.

**Zone franche :** espace ou secteur bénéficiant d'avantages en matière fiscale ou réglementaire.



# Bibliographie

- Accominotti O., Flandreau M., (2008), « Bilateral treaties and the most-favored-nation clause: the myth of trade liberalization in the nineteenth century ». *World Policy*, 60 (2), pp. 147-188.
- Ashton T. (1959), *Economic Fluctuations in England, 1700-1800*, Oxford.
- Asselain J.-Ch. (1994), « Faut-il défendre la croissance ouverte ? », postface de Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, pp. 242-260.
- Asselain J.-Ch. (1995), *Histoire économique du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, FNSP, 2 tomes.
- Asselain J.-Ch. (2001), « L'expérience socialiste face à la contrainte externe (1981-1983) », dans Bernstein S., Milza P. (dir), *François Mitterrand, les années du changement, 1981-1984*, Paris, Perrin, pp. 385-430.
- Asselain J.-Ch., Blancheton B. (2005), « Dynamique de l'ouverture internationale. Paradoxes, enjeux, éléments d'interprétation à partir du cas de la France », *Économies et Sociétés*, n° 1, pp. 49-179.
- Bairoch P. (1976), *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS et La Haye, Mouton.
- Bairoch P. (1994), *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte.
- Bairoch P. (1997), *Victoires et déboires*, Paris, Gallimard, 3 tomes.
- Becuwe S., Blancheton B. (2013), « Les controverses autour du paradoxe Bairoch, quel bilan d'étape ? », *Revue d'Économie Politique*, vol. 123, n° 1, pp. 1-27.
- Blancheton B. (2001), *Le Pape et l'Empereur*, Paris, Albin Michel.
- Blancheton B., (2012), *Sciences économiques, Maxi Fiches*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Dunod.
- Bloomfield A. (1959), « La politique monétaire dans le régime de l'étalon-or international : 1880-1914 », *Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, volume 1, n° 1, pp. 1-20.
- Clément A. (2004), « Les corn laws en débat : régulation économique et sociale et libéralisme en Grande-Bretagne au cours du XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers économiques de Bruxelles*, vol 47, n° 2, pp. 215-248.
- Crafts N. (1985), *British Economic Growth during the Industrial Revolution*, Oxford.
- Crouzet F. (2000), *Histoire économique de l'Europe (1000-2000)*, Paris, Albin Michel.
- David Th., (2009), *Nationalisme économique et industrialisation. L'expérience des pays de l'Est 1789-1939*, Genève, Droz.
- Dormois J.-P., Lains P., (2006), *Classical Trade Protectionism*. London. Routledge.
- Eichengreen B. (1997), *L'Expansion du capital*, Paris, L'Harmattan.
- Flandreau M. (2000), « Le début de l'histoire : globalisation financière et relations internationales », *Politique Étrangère*, n° 3-4, pp. 673-686.
- Frankel J., Romer D. (1999), « Does Trade Cause Growth ? », *American Economic Review*, vol. 89, n° 3, juin, pp. 379-399.
- Friedman M., Schwartz A (1963), *A Monetary History of the United States, 1857-1960*, Princeton, Princeton University Press.
- James H. (2001), *The End of Globalization, Lessons from the Great Depression*, Cambridge Mass, Harvard University Press.
- Kindleberger C. (1990), *Histoire financière de l'Europe occidentale*, Paris, Economica.
- Kindleberger C., Aliber R. (2011), *Manias, Panics and Crashes: A history of Financial Crisis*. Palgrave Macmillan.
- Landes D. (2000), *Richesses et pauvretés et nations. Pourquoi des riches ? Pourquoi des pauvres ?*, Paris, Albin Michel.

- Machlup F. (1977), *A History of Thought on economic Intergration*, Columbia University Press.
- Maddison A. (1981), *Les Phases du développement capitaliste*, Paris, Economica.
- Maddison A. (2001), *L'Économie mondiale. Une perspective millénaire*, OCDE.
- North D. (1966), *Growth and Welfare in the American Past. A New Economic History*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice Hall.
- Obstfeld M, Taylor M. (2004), *Global Capital Markets. Integration, Crisis and Growth*, Cambridge, Cambridge University Press.
- O'Rourke K., (2000), « Tariffs and growth in the late 19th century », *Economic Journal*, 110, pp. 456-83.
- O'Rourke K., Williamson J. (1999), *Globalization and History*, Cambridge Mass, MIT Press.
- Polanyi K. (1983), *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1<sup>re</sup> éd. 1944.
- Rodriguez F., Rodrik D. (1999), « Trade policy and economic growth : a skeptic's guide to the cross-national evidence », *NBER Working Paper* n° 7081.
- Sauvy A. (1965), *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Paris, Fayard.
- Stiglitz J. (2002), *La Grande Désillusion*, Paris, Fayard.
- Temin P., (2002), « The Golden Age of European Growth Reconsidered », *European Review of Economic History*, 6, pp. 3-22.
- Tena-Junguito A., (2010), « Bairoch revisited : tariff structure and growth in the late nineteenth century », *European Review of Economic History*, pp. 111-143.
- Verley P. (2012), *L'Échelle du Monde*, Paris, Gallimard.
- Vesperini J.-P. (1993), *L'Économie Française sous la V<sup>e</sup> République*, Paris, Economica.
- Wrigley E., Schofield R. (1981), *The Population History of England, 1541-1971*, Cambridge.

# Index

## A

accords  
 de Marrakech 91  
 Matignon 76  
 AELE 98  
 anticipations inflationnistes  
 109, 121  
 Asselain (J.-Ch.) 51, 58,  
 123

## B

Bairoch (P.) 3, 17, 40  
 Balassa (B.) 136  
 bancor 80  
*banking principle* 36  
 Banque  
 centrale européenne 138  
 d'Angleterre 56  
 de France 46, 120  
 du Japon 103  
 mondiale 81, 142  
 Barre (R.) 121  
 bimétallisme 36  
 Bismarck (O. von) 25  
 Blum (L.) 76  
 bons du Trésor 48  
 Braudel 150  
 Bundesbank (F.) 138

## C

canal de Suez 15  
 CECA 135  
 CGT 111  
 Chaban-Delmas (J.) 113  
 Chirac (J.) 120  
 Cobden (R.) 8  
 conférence de Gênes 52  
 Consensus de Washington  
 143  
 convention François-Marsal  
 61

convergence 26, 136  
*corn laws* 6  
 crédibilité 36, 139  
 crise(s)  
 Baring 33  
 de change 136  
 du franc 61  
 currency principle 36

## D

Daladier (É.) 76  
 déflation 58  
 De Gaulle (Ch.) 82, 107,  
 113  
 Delors (J.) 122, 132  
 Deng Xiaoping 146  
 dévaluation 113, 123  
 dollar 82, 117

## E

École de la Régulation 101  
 Ecu 130  
 éducation 27, 97

## F

FEOGA 127  
 firmes multinationales  
 140  
 Fisher (I.) 70, 72  
 Flandreau (M.) 33  
 FMI 140  
 Fogel (R.) 19  
 Ford (H.) 100  
 Fourastié (J.) 96  
 Friedman (M.) 71

## G

Galbraith (J.K.) 108  
 Goldsmith (R.) 150  
 Grande Dépression 39

## H

Hamilton (A.) 40  
 Hoover (H. C.) 72  
 Hume (D.) 37, 56

## I

innovation 2, 22, 98  
 intégration  
 monétaire 136  
 réelle 136  
 investissements directs à  
 l'étranger 34

## J

Jeanneney (J.-M.) 112

## K

*keiretsus* 103  
 Kennedy (J. F.) 108  
 Keynes (J. M.) 50, 54, 80  
 Kindleberger (Ch.) 71  
*koulaks* 66  
 krach boursier 68  
 Kuznets (S.) 71

## L

Labrousse 150  
 Lehman Brothers 151  
 Lénine (W.) 64  
 libéralisation 125  
 List (F.) 24, 40  
 livre sterling 30

## M

machine à vapeur 4  
 Malthus (Th.) 6  
 Mauroy (P.) 94, 122  
 Mayo (E.) 45  
 Minsky 150



- MITI 103  
 Mitterrand (F.) 111, 122  
 Monnet (J.) 134  
 Morishima (M.) 29  
 Morse (S.) 22, 32  
 Mundell (R.) 142
- N**
- New Economic History* 19  
*New Economics* 108  
 North (D.) 19
- O**
- Obstfeld 144  
 OPEP 114  
 O'Rourke (K.) 41  
 ouverture commerciale 28, 98
- P**
- Pacte de Stabilité et de Croissance 137  
 Peel (R.) 8  
 pétrole 114  
 Pinay (A.) 106  
 plan  
   Dawes 53  
   Marshall 134  
 Poincaré (R.) 63
- Pompidou (G.) 107, 113  
 pool de l'or 82  
*price specie flow mechanism* 37
- R**
- rapport  
   Cunliffe 56  
   Werner 130  
 rattrapage 27  
 Reichsbank 55  
 Renault 92  
 Révolution industrielle 3, 20  
 Ricardo (D.) 6, 37  
 Roosevelt (F. D.) 72  
 Rostow (W. W.) 3  
 Rueff (J.) 81, 106
- S**
- Saint Gobain 94  
 Samuelson (P. A.) 108  
 Schacht (H.) 55  
 SEBC 138  
 Serpent monétaire européen 121  
 SME 130  
 Staline (J.) 66  
 Stephenson (G.) 18  
 Stiglitz (J.) 85, 143
- T**
- take off* 3  
 tarif Smoot Hawley 70  
 Taylor (F. W.) 100  
 Tennessee Valley Authority 73  
 Thatcher (M.) 135, 141  
 théorie des zones monétaires optimales 132  
 Thorez (M.) 76  
 Tiers-monde 81, 142  
 Tobin (J.) 108  
 tournant de la rigueur 123  
 traité  
   de Maastricht 132  
   de Rome 126  
   de Versailles 50  
 Triffin (T.) 81  
 Trotski (L.) 64
- U**
- Uruguay round* 90
- Y**
- yen 103
- Z**
- zaïbatsus 103

## Dans la même collection

